LE MONDE diplomatique

N° 320 - 27e année — NOVEMBRE 1980

40 pages - 8 F

Algérie : 6,00 DA — Gr.-Bret. : 70 p.
Canada : 2,25 $c. — Suisse : 3 F.S.
Espagne : 150 p. — Sénég. : 665 FCFA
Italie : 1 500 lires — Pays-Bas : 3,25 Fl
Maroc : 6,00 dir. — E.-U. : 2,10 $ US

Abonnements : voir tarif page 12

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Les habits neufs d'une pensée ancienne

(Pages 14 et 15.)

Menace

Par CLAUDE JULIEN

TROP faible progression de la productivité, baisse de production dans les mines de charbon et dans diverses industries alimentaires, difficultés d'approvisionnement de nombreuses usines, insuffisance des moyens de transport : une fois de plus, la crise de l'économie soviétique apparaît dans les rapports soumis au Soviet suprême. Crise structurelle, car « le bureaucratisme, l'insensibilité, la morgue », dont M. Brejnev dit, par antiphrase, qu'ils n'ont pas leur place dans le système, sont profondément incrustés dans chacun de ses rouages et survivent à toutes les réformes. Ils en font partie intégrante, à tel point qu'on peut se demander si le régime survivrait à leur élimination. Ou alors, derrière les apparences, ce ne serait plus le même régime...

C'est pourtant ce pouvoir fragile qui, par ses interventions militaires en Afrique et en Afghanistan, par les menaces qu'il fait peser sur l'Europe ou sur le Proche-Orient, inquiète l'Occident et le met sur la défensive. Si l'Occident s'inquiète, c'est parce que, dans cette machine économique qui grince, seuls tournent avec efficacité les mécanismes de la production de guerre. C'est aussi parce que les ressources affectées aux armements classiques et nucléaires sont plus importantes que ne le laisse croire un budget militaire légèrement réduit. C'est encore parce que les gérontes qui occupent le devant de la scène installent au pouvoir, à Moscou et dans les Républiques, des hommes plus jeunes dont il est difficile de prévoir comment ils se comporteront une fois débarrassés de leurs tuteurs. C'est enfin parce que les sociétés de l'Ouest sont incertaines d'elles-mêmes.

LA puissance réside pourtant à l'Ouest. Dans tous les domaines, et pas seulement celui de la production matérielle : créativité de l'esprit dans les lettres, les arts, les sciences ; avance technologique, y compris dans le secteur des armements ; liberté d'initiative, qui entretient la cohésion et le dynamisme du système. Mais cette puissance paraît peu sûre d'elle-même, donne des signes d'hésitation, d'essoufflement. Non pas qu'elle doute de son efficacité industrielle ou agricole : les accords prévoyant la livraison à la Chine de deux réacteurs nucléaires français et de 6 millions de tonnes de céréales américaines, au moment même où la récolte en U.R.S.S. s'annonce à nouveau lourdement déficitaire, témoignent avec éclat des retards dont souffrent les régimes communistes.

Alors, d'où provient l'inquiétude ? Peut-être, en partie, du caractère même des hommes au pouvoir : il n'est pas exaltant, pour un Américain, d'avoir à choisir entre M. Carter et M. Reagan, ou, pour un Français, entre M. Giscard d'Estaing et de si nombreux candidats. Une société se sent plus sûre d'elle-même lorsqu'une équipe lui présente avec quelque clarté les tâches à accomplir, les efforts à entreprendre. Où sont les grands projets à la mesure des plus graves problèmes contemporains ? Le doute porte moins sur la puissance elle-même que sur l'usage qu'il conviendrait d'en faire. Il met en cause non seulement les gouvernants mais aussi les citoyens eux-mêmes.

A quoi bon sa force, si le géant ne sait comment s'en servir ? Comme bon nombre d'entreprises, les sociétés occidentales se sont laissé porter par la croissance plus qu'elles n'ont su la maîtriser. Elles n'ont pas jugulé une inflation (plus de 12 % aux Etats-Unis) qui pénalise les revenus modestes, et se résignent tant bien que mal au chômage. Elles sont entraînées par un modèle de consommation très onéreux qui ne manque pas d'engendrer frustrations et violences. Elles mesurent leur impuissance à stabiliser les équilibres aussi bien militaire entre l'Est et l'Ouest que social et économique entre l'Ouest et le Sud, alors qu'un effort accru pour les peuples sous-développés exige un ralentissement des dépenses d'armement. Elles parviennent à peine, par petites touches successives, à infléchir légèrement le cours qui les emporte, alors qu'au fond grandit le sentiment qu'il faudrait peut-être changer de cap, remettre en question des habitudes de pensée et de comportement.

Nul ne demande plus de porter « l'imagination au pouvoir » : trop de prudence incite à conserver ce que l'on possède, surtout lorsqu'on le sait menacé. La plus grande menace provient pourtant de cette incapacité à innover. La fuite en avant rassure : chacun suit des voies déjà tracées. Mais où conduisent-elles ? A l'évidence, les Soviétiques ne sont pas davantage capables d'imaginer du neuf. Il faudrait être aveugle pour s'en rassurer.

États-Unis : le nouveau cours

Le choix des électeurs américains se combine à d'inéluctables contraintes économiques pour définir de nouvelles orientations, assez rapidement esquissées pendant la campagne présidentielle. Trop de dossiers sont, depuis trop longtemps, restés à peu près sans réponse. Il n'est plus possible d'attendre. Et déjà s'annonce la volonté de reconquérir le terrain perdu en matière de productivité, d'équilibre commercial, d'initiative sur le plan international.

Les divergences entre MM. Carter et Reagan portaient moins sur les objectifs à atteindre que sur l'ampleur de l'effort qui serait entrepris et sur les moyens qui seraient choisis. Mais, en tout état de cause, les Etats-Unis vont s'engager dans une voie plus dynamique pour faire face, dans des conditions plus favorables, à leurs concurrents. Une telle politique imposera des sacrifices. Elle se traduira nécessairement par une réduction des budgets sociaux, quitte à aggraver le mécontentement des groupes, ethniques notamment, les plus défavorisés, les plus durement touchés par l'inflation et par le chômage.

Stratégie délicate, dont les risques seraient toutefois limités dans la mesure où elle porterait rapidement les fruits attendus. Le pragmatisme des dirigeants ne leur laisse guère de choix après tant d'années qui ont vu s'accentuer le « déclin relatif » de la puissance américaine. Tout indique que le pays s'apprête à prendre un nouveau départ qui infléchira, à l'extérieur, la diplomatie des droits de l'homme et, à l'intérieur, la recherche d'un nouveau compromis social (voir pages 3 à 7).

Droits de l'homme et réalisme

Par CAO HUY THUAN *

LES droits de l'homme constituent, dans l'opinion américaine, le fondement d'une philosophie politique, son essence, sa nourriture. C'est *« l'histoire de la vie même de l'Amérique ; c'est notre âme »*, dira avec fierté le sénateur Humphrey (1).

De John Quincy Adams à J. F. Kennedy, le « moralisme » est un élément important de la politique américaine. A chaque période d'expansion de l'influence des Etats-Unis correspondait un renouveau du lyrisme idéaliste : W. Wilson, avec son slogan « *making the world safe for democracy* » ; F. D. Roosevelt, avec le discours sur les « quatre libertés » ; J.F. Kennedy, avec ses « nouvelles frontières », son « alliance pour le progrès », sa promesse de *« porter n'importe quel fardeau, payer n'importe quel prix »* pour le triomphe de la liberté dans le monde. En aucun autre pays le moralisme n'est aussi fortement marqué qu'aux Etats-Unis. Est-ce à cause de la nature populiste de l'expansion capitaliste américaine au dix-neuvième siècle (2) et de l'influence religieuse ?

Non seulement M. James Carter n'a donc pas innové en matière de droits de l'homme, mais il a été devancé par le Congrès, qui, inquiet des graves violations des droits de l'homme dans les pays recevant l'aide américaine et choqué par le cynisme de l'équipe Nixon-Kissinger, avait imposé au gouvernement un certain nombre de mesures contraignantes : législation liant l'octroi de l'aide au respect des droits de l'homme (3) ; suspension de l'aide militaire au Chili et à l'Uruguay ; création au département d'Etat d'un poste de coordinateur des droits de l'homme et des affaires humanitaires ; obligation de lui communiquer régulièrement des rapports sur la situation des droits de l'homme dans les pays recevant l'aide ; nombreuses auditions du Congrès sur ce problème.

Un thème de ralliement

A la suite d'une profonde crise de confiance provoquée par le scandale du Watergate et par la défaite au Vietnam, dans une atmosphère de doute où le dégoût du cynique se mêle au désarroi né de l'effritement du prestige américain dans le monde, la promesse électorale de M. Carter de *« restaurer la confiance et la croyance »* et *de tout faire pour que « les Américains retrouvent leur fierté »* a touché les cordes les plus sensibles au cœur des Américains. Du coup, l'Amérique est sortie de sa position défensive. *« Pour la première fois depuis le Vietnam,* estime un collaborateur de M. Carter, *nous sommes en position de faire concurrence aux Soviétiques idéologiquement »* (4).

L'historien Arthur Schlesinger Jr a remarqué que le thème des droits de l'homme n'avait guère été développé par M. Carter dans le chapitre consacré à la politique étrangère de son ouvrage autobiographique *Why not the Best ?*, ni évoqué avec insistance tout au long de la première phase de la campagne (5). M. Carter a, certes, soulevé le problème des droits de l'homme lors d'une réunion à Louisville à la fin de 1975 et dans un discours sur la politique étrangère à *Chicago en mars 1976* ; il a consacré au même sujet un autre discours prononcé à l'université Notre-Dame en octobre de la même année. Cependant, la question n'était pas encore élevée au rang de thème électoral majeur. Selon les conseillers électoraux de M. Carter, il fallait battre l'équipe Ford-Kissinger sur le terrain où elle était le plus vulnérable, c'est-à-dire dans le domaine de la politique interne.

C'est seulement lors du second débat entre MM. Ford et Carter — débat consacré à la politique étrangère — que les droits de l'homme sont effectivement devenus un thème majeur en raison de leur puissance de ralliement : ils pouvaient rassembler les libéraux et les conservateurs, ceux qui étaient choqués par la situation en Corée et au Chili et ceux qui se sentaient concernés par la politique soviétique à l'égard des juifs ou des dissidents. D'une pierre, M. Carter faisait deux coups : contre M. Ford à qui il reprochait de n'avoir pas fait observer les accords d'Helsinki, et contre l'Union soviétique qu'il accusait de ne pas les avoir appliqués. Chose surprenante : c'est en préparant le débat avec M. Ford que M. Carter, selon la journaliste Elizabeth Drew, a entendu parler pour la première fois de la « troisième corbeille » (6).

(Lire la suite page 6.)

(1) *Hearings on Human Rights Issues and their Relationship to Foreign Assistance Programs, U.S. Senate*, 4 et 7 mars 1977. U.S. Government Printing Office, *Washington, 1977, p. 54.*

(2) Voir James Petras, « President Carter and the "New Morality" », *Monthly Review*, vol. 29, n° 2, juin 1977.

(3) Foreign Assistance Acts, 1973 et 1974 ; International Development and Food Assistance Act, 1975 ; International Security Assistance and Arms Export Control Act, 1976 ; législation concernant particulièrement certains pays : Corée du Sud, Chili, U.R.S.S., Europe de l'Est, Uruguay ; législation obligeant le représentant américain à la Banque interaméricaine de développement de voter contre les prêts demandés par les pays violant [illegible] sièrement les droits de l'homme, etc.

(4) Déclaration d'un conseiller de M. Carter à Elizabeth Drew, « Human Rights », *New Yorker* du 16 juillet 1977. Cet article contient de nombreuses déclarations des conseillers de M. Carter.

(5) *In Foreign Affairs*, vol. 51, n° 3, 1979.

(6) Elizabeth Drew, *op. cit.*

* Maître-assistant associé à l'université de Picardie.

Dans ce numéro :

Laïcité et théocratie au Proche-Orient

Par AHMAD FAROUGHY

« *SADDAM HUSSEIN et ses amis, tel Michel Aflak* — le fondateur du Baas. — *ont attaqué l'Iran* », déclare l'imam Khomeiny à Radio-Téhéran deux jours après que les troupes irakiennes eurent lancé leur offensive contre la République islamique iranienne. L'imam appelle *« le peuple musulman d'Irak, conformément à son devoir religieux, divin et humain »*, à se *« révolter contre le régime infidèle et traître du Baas irakien »* et à *« s'unir au peuple iranien et aux autres musulmans du monde pour défendre l'islam et envoyer les infidèles et les traîtres en enfer »*, car *« c'est avec le Baas irakien que nous sommes en guerre »*, précise l'imam. Quelques jours plus tard, dans un message diffusé par Radio-Téhéran, l'imam demande aux tribus irakiennes du Tigre et de l'Euphrate de se révolter pour *« défendre le Coran contre le régime baasiste athée »* et il appelle la hiérarchie religieuse sunnite à déclencher une révolution islamique en Irak, avant de conclure par ces paroles : *« Nous nous battons pour Dieu, l'islam et le Coran, donc nous vaincrons. »*

Ces appels répétés de l'imam à la guerre sainte — repris en chœur par l'appareil clérical chiite — sont révélateurs de l'une des dimensions importantes du conflit militaire qui oppose l'Iran à l'Irak. En effet, hormis les prétentions territoriales de ce dernier pays sur le Chatt-el-Arab et *« le combat que mène l'Irak pour la défense de la nation arabe contre l'expansionnisme persan »* — prétextes utilisés par Bagdad pour déclencher les hostilités, — il existe au sein du monde musulman une opposition irréconciliable entre deux visions de l'Etat : laïc ou théocratique ? Ce conflit, d'ordre idéologique, dépasse de loin le seul cadre de la guerre irano-irakienne : depuis la seconde guerre mondiale, il n'a cessé d'envenimer les tensions au Proche-Orient et trouve son origine dans les grands bouleversements dont cette région a été le théâtre au début du siècle.

Il est intéressant de noter que, historiquement, le premier mouvement nationaliste et laïc du monde musulman a jailli de l'épicentre de ce monde, précisément là où la pesanteur islamique se faisait le plus sentir : au cœur de l'empire ottoman.

L'origine de ce *mouvement* peut être retracée à partir de celui dit « des Nouveaux-Ottomans » qui, vers 1870, s'était fixé pour objectif d'instaurer une Constitution qui accorderait la liberté et l'égalité à toutes les nationalités au sein de l'empire, freinant ainsi le despotisme des sultans-califes, chefs temporels des sujets ottomans et spirituels des musulmans sunnites. Mais sous l'impulsion de jeunes radicaux musulmans, l'idée du nationalisme ottoman s'efface bientôt devant celle du nationalisme islamique, lequel, essentiellement, vise à préserver l'unité des sujets musulmans de l'empire face à la révolte des sujets chrétiens. Ces jeunes radicaux seront désormais connus sous le nom de Jeunes Turcs.

Cependant, lorsqu'en 1908 ils accèdent au gouvernement, la montée des révoltes des ethnies non turques poussent le triumvirat Enver-Talaat-Djemal qui gouverne alors à éliminer de leur idéologie le concept de l'unité musulmane. Au nationalisme islamique, visiblement impuissant à assimiler les mouvements nationalistes centrifuges qui menacent le pouvoir turc, succède l'idéologie nationaliste pantouraniste : le turquisme. Ses adeptes militent pour la création d'un empire touranien s'étendant de la Turquie d'Europe aux steppes de l'Asie centrale et englobant les seuls peuples türks. Une répression féroce s'abat donc sur toutes les ethnies qui, à l'est de l'Anatolie, s'opposent à l'expansion touranienne : massacre de millions d'Arméniens et de centaines *de milliers* de Kurdes.

Si la défaite de l'armée ottomane, alliée de l'Allemagne lors de la première guerre mondiale, met fin au triumvirat et à l'empire, la montée de Mustapha Kemal et sa victoire contre l'occupant étranger ne font que renforcer le turquisme. Celui-ci s'oppose bientôt à l'idéologie islamique, voire à la foi musulmane — perçues comme des importations étrangères, « arabes », donc source de décadence du peuple touranien, — affermissant ainsi le courant laïc au sein des ultranationalistes.

(Lire la suite page 10.)

Le désordre économique international est aussi un alibi facile pour les dirigeants du tiers-monde

Au rebours du développement

Par GEORGES CORM

LES événements passent et se ressemblent en ce qui concerne le dialogue Nord-Sud, cependant que l'ordre économique international devient tous les jours un peu plus un désordre que, finalement, bien peu ont intérêt à arrêter. Ainsi, à peine publié, le rapport de la commission Brandt sur les problèmes du développement international est mis aux oubliettes (1) ; le dernier sommet des pays industrialisés à Venise le transmet à une commission, sans même y jeter un coup d'œil. Pourquoi, d'ailleurs, subirait-il un meilleur sort que le rapport R.I.O., élaboré par de distingués membres du Club de Rome sous la coordination de Jan Tinbergen, et dont l'encre a tout juste eu le temps de sécher (2).

De son côté, l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies, convoquée pour étudier la stratégie de développement au cours des dix prochaines années, s'est achevée le 15 septembre sans parvenir à un accord sur la convocation de nouvelles négociations globales Nord-Sud sur les principaux problèmes de développement. Quand à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui fut, au milieu des années 70, le principal animateur des débats sur la réforme de l'ordre économique international, voilà plus de deux ans que son action est paralysée par les querelles internes ; la dernière réunion de Vienne, du 15 au 17 septembre, en a donné une nouvelle preuve.

Rappelons enfin que la cinquième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Manille en mai 1979 n'a guère eu de résultats ; pas plus d'ailleurs que celles de la Conférence des Nations unies sur l'application de la science et de la technique au service du développement (CNUSTD) tenue à Vienne en août 1979, ou de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) à New-Delhi en février 1980 ; de même, le projet de compte de substitution destiné à donner le coup d'envoi à une véritable utilisation des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) dans le système monétaire international a été, de son côté, mis au tiroir lors de la réunion du comité intérimaire en mai de cette année, alors que ce projet aurait pu constituer un bon départ pour la remise en ordre des affaires monétaires internationales.

On est confondu par le nombre de conférences internationales accaparant les responsables du tiers-monde et leurs principaux conseillers techniques, sans guère de résultats, alors que tant de problèmes aigus restent sans solution sur le plan local.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que les maux dont souffre l'économie des pays dits « en voie de développement » soient de plus en plus analysés en termes d'économie internationale. Ceci, à son tour, facilite une extraversion grandissante de l'économie du tiers-monde, dont le fonctionnement, soumis à des distorsions croissantes, doit de plus en plus compter sur la technologie moderne que seules les firmes multinationales maîtrisent à l'échelon international.

Le rapport de la commission Brandt n'échappe pas à cette vision. Il « internationalise » tous les problèmes du tiers-monde, sa partie la plus médiocre et d'ailleurs la plus courte (10 pages sur 285) étant consacrée aux efforts internes qui devraient être déployés pour lutter plus efficacement contre la pauvreté absolue et le déclin de l'agriculture. Le rapport préconise même la création d'une nouvelle institution internationale destinée à aider les pays du tiers-monde à négocier collectivement avec les pays riches.

En réalité, les propositions de réforme de l'ordre économique international, dont la liste s'élargit année après année, visent davantage à assurer une intégration plus large et plus stable des économies du tiers-monde dans l'économie dominante des pays industrialisés qu'à mettre fin à un système d'exploitation (3). Ce sont les situations les plus criantes d'injustice que, au Sud comme au Nord, on cherche à corriger afin d'éviter des crises encore plus graves, d'éventuelles ruptures, dangereuses pour l'équilibre international. L'internationalisation des problèmes du « développement » fournit un très bon alibi aux gouvernements du tiers-monde ainsi en mesure d'invoquer, face à leurs populations frustrées, l'impossible réforme de l'ordre économique international qui fait avorter les « efforts » internes de développement. De leur côté, les gouvernements des pays industrialisés trouvent des thèmes faciles auprès de leurs opinions publiques dans la hausse des prix du pétrole, les travailleurs immigrés et la concurrence des nouveaux pays industriels. Cette conjonction objective d'intérêts entre élites du Nord et du Sud n'est pas faite pour stimuler une réflexion critique d'envergure sur les erreurs de politique économique des gouvernements du tiers-monde.

L'attitude de l'Union soviétique et des pays de l'Est va dans le même sens : pour eux, la réforme de l'ordre économique international concerne exclusivement les pays capitalistes développés qui se doivent de réparer les torts de la colonisation et les désordres économiques internationaux créés par les contradictions inhérentes aux crises du capitalisme monopoliste d'Etat. Dans un autre sens, la Chine, bien que peu concernée par les grandes négociations économiques, indirectement, encourage la tendance à internationaliser les problèmes économiques du tiers-monde par une ouverture à l'économie occidentale et aux firmes multinationales qui implique l'abandon de la précédente politique d'autonomie technologique et de recherche d'un autre modèle de consommation.

Tout se conjugue donc pour confier les problèmes du « développement » à la compétence de la « coopération internationale », des multinationales, de la Banque mondiale et autres organismes de financement internationaux, des conférences internationales et de l'énorme bureaucratie des organes spécialisés des Nations unies. Les excès de la révolution islamique iranienne et son incapacité sur le plan de la gestion économique, le côté mystique et réactionnaire, à la limite, que prennent en Occident les courants de pensée antitechnologique : autant de facteurs supplémentaires qui contribuent à cet état de choses ; de même, les succès partiels obtenus par les nouveaux pays industriels (Brésil, Argentine, Mexique, Singapour, Hongkong, Corée, Taiwan, Inde), grâce le plus souvent à leur coopération avec les firmes multinationales, sont un autre élément invoqué par les partisans de la « coopération internationale ».

Au demeurant, les choses évoluent vite. Déjà, la Banque mondiale a pris en main l'avenir énergétique des pays du tiers-monde non exportateurs de pétrole, par le biais du financement de programmes de prospection. De fabuleux courants d'échanges se sont créés entre les pays pétroliers du Golfe (y compris l'Irak) et l'Asie, courants de main-d'œuvre et de contrats « clés en main » qui permettent à l'Inde et au Pakistan, notamment, mais aussi au Bangladesh et aux Philippines de jouir de revenus que l'on estime au moins de 6 à 7 milliards de dollars par an. Installés dans une situation de consommateurs passifs, la plupart des pays de l'OPEP sont devenus un rouage fondamental de la nouvelle division internationale du travail (4) et semblent fort à l'aise dans cette situation, même si parfois ils protestent contre les pressions qu'exercent sur eux les pays industrialisés pour augmenter leurs aides déjà substantielles aux pays du tiers-monde non producteurs de pétrole.

Démobilisation des élites

UNE réflexion plus poussée et plus critique s'impose, pour démystifier l'internationalisation actuelle des problèmes de développement qui, sous couvert de coopération internationale, d'aide et d'interdépendance, aboutit à la démobilisation croissante des élites locales peu soucieuses de trouver des solutions internes aux problèmes du développement (5). Démobilisation de plus en plus perceptible en matière de technologie, alors que, faute d'un potentiel minimum d'autonomie en ce domaine, beaucoup de régions du tiers-monde sont condamnées à un asservissement croissant aux mécanismes d'exploitation du désordre économique international actuel. A cet égard, pays arabes et africains se trouvent les plus menacés en raison du complet désintérêt des élites dirigeantes à l'égard des mécanismes gouvernant l'acquisition de capacités techniques locales.

Mais le débat sur la dépendance technologique — qui est, à notre sens, la clé de nombreux mécanismes d'exploitation — exige des clarifications préalables, puisque les idées sur ces problèmes sont souvent inspirées par des considérations doctrinales déformantes ou par un économisme stérile. Certaines de ces clarifications peuvent s'articuler sur deux axes principaux : la qualité des technologies modernes, d'une part ; la nature de la technologie en général, et donc de ses modes de développement, d'acquisition et de reproduction, d'autre part.

Sur le premier point, il faut souligner combien le débat sur la qualité de la technologie moderne s'oriente, dans les pays développés comme dans les pays sous-développés, vers un réquisitoire quasi mystique. Le dernier livre d'E.F. Schumacher, l'éloquent défenseur des technologies douces et décentralisées, en est un bon exemple (6). Si l'analyse technique reste toujours pertinente, elle est maintenant enveloppée de références spirituelles et religieuses, de condamnations sans nuances du « système », etc. (7). Cette tendance stimule (en même temps qu'elle est stimulée par eux) certains courants d'intégrisme religieux qui parcourent le tiers-monde, faisant l'amalgame entre colonisation occidentale, technologique, modernisme, et prônant un retour à l'authenticité, à la spécificité, à la foi de l'âge d'or (précolonial). Placée sur ce terrain, la réflexion critique sur la technologie, notamment en ce qui concerne le tiers-monde, n'a guère de chances d'être fructueuse.

Il est, certes, nécessaire de dénoncer inlassablement la tendance de la technologie moderne à s'orienter vers des formes de plus en plus lourdes, centralisées, et contraignantes pour l'épanouissement des aspirations sociales au Nord comme au Sud. En revanche, on ne saurait ignorer ce que la technologie industrielle moderne, y compris le capitalisme de masse, a apporté comme changements qualitatifs dans la vie des hommes. Il serait trop facile aujourd'hui, au nom de la remise en cause de modèles de consommation imposés par le capitalisme international, de vouloir priver les masses déshéritées des villes et des campagnes dans le tiers-monde des produits élémentaires de cette technologie.

La réforme inéluctable des systèmes de gestion de la technologie, qui présuppose elle-même le changement des formes d'appropriation et de contrôle des appareils responsables du développement et la distribution des canaux de la créativité technique, ne doit pas servir de prétexte, en ce qui concerne le tiers-monde, pour priver encore plus longtemps les masses déshéritées des aspects positifs des techniques industrielles modernes.

Sur la nature de la technologie, cependant, les équivoques sont encore plus nombreuses, surtout au niveau de l'économie du développement. Le plus souvent, en effet, la technologie est saisie en bout de chaîne et non à son début. Le produit industriel, les équipements de production, les usines livrées « clés en main », l'achat d'un brevet ou d'une licence sont considérés comme de la technologie. Les plans de développement et l'ensemble des politiques économiques dans le tiers-monde sont centrés sur l'acquisition de ces bien matériels ou immatériels ; les politiques industrielles veilleront, en outre, à ce que les produits locaux obtenus grâce à ce matériel technologique importé soient solidement protégés de toute concurrence extérieure. En réalité, c'est saisir le problème à rebours, car la technologie ne se situe ni dans le brevet ni dans la production. Ce sont là uniquement les produits de l'activité technologique. La technologie elle-même se situe dans l'ensemble des connaissances techniques et des capacités de mise en application de ces connaissances pour parvenir à la production et à la généralisation de nouveaux produits.

Si le capitalisme a fait entrer beaucoup de ces connaissances techniques dans le domaine du marché, par le biais du système des brevets, et si les phénomènes d'accaparement ou de monopoles et d'oligopoles s'amplifient, il ne faut cependant pas perdre de vue que les brevets ont une durée de vie et un champ d'application limités. D'autre part, rien n'empêche de développer des produits parallèles répondant aux mêmes besoins, mais avec quelques spécifications différentes. L'activité technique reste en effet, avant tout, un libre produit de l'esprit humain, et il n'est pas d'exemple dans l'histoire où une société, hautement motivée en faveur de l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques et de leur mise en application dans le domaine de la production, n'ait réussi à briser le monopole des sociétés plus avancées. Le Japon, l'Allemagne, puis l'Union soviétique, ont, à des degrés divers, réussi à surmonter l'avance technique des pays industrialisés dès le dix-neuvième siècle ou les débuts du vingtième siècle. La Corée du Sud, Taiwan, Singapour sont aussi en train de prouver dans divers domaines ce qu'il est possible de faire, cependant que l'Inde a considérablement élargi le champ des techniques modernes qu'elle maîtrise, même si, dans ce pays, comme au Brésil, la diffusion des connaissances techniques et leur mise au service du bien-être social restent considérablement limitées du fait de la nature des systèmes sociaux et économiques en vigueur.

Protéger la technologie à la source

EN fait, une double confusion est à l'origine des analyses actuelles sur la stagnation du tiers-monde et sa dépendance technologique. Elle concerne, d'une part, la politique d'acquisition de la maîtrise technologique ; d'autre part, la politique de diffusion et de mise en pratique à l'échelle sociale de cette acquisition, ces deux aspects étant d'ailleurs intimement liés.

La mise en place d'une politique efficace d'acquisition technologique ne réside pas tant dans les capacités d'importer des produits ou du matériel issus de la technologie moderne que dans la capacité de concevoir un système d'enseignement en prise directe sur les réalités de la technique industrielle moderne. D'autre part, un système de sanctions et de stimulants sociaux et matériels peut favoriser le développement des connaissances techniques et leur mise en application à des procès de production adaptés à l'environnement local, à l'état des connaissances et des capacités d'organisation, etc. : autant d'éléments qui doivent précéder toute politique d'industrialisation massive. La production de l'industrie locale ne suffit pas à elle seule. Il faut protéger la capacité de développement des connaissances techniques, en particulier en supprimant les causes de la « fuite des cerveaux ». Il faut aussi promouvoir et protéger les sociétés d'ingénierie locale face à la concurrence démesurée des firmes étrangères de même nature. En bref, avant de protéger la technologie en aval, il faut lui assurer la protection en amont, c'est-à-dire à la source.

L'acquisition de matériel lourd ou de software (brevet ou licence, ou assistance technique) sur le marché capitaliste (ou socialiste) de la technologie n'a de sens et ne peut être effectuée judicieusement que lorsqu'une politique globale de promotion locale des connaissances, théoriques et appliquées, dans les domaines de la technique moderne a été mise en place. Il faut aussi que cette politique soit défendue par un arsenal approprié de mesures de protection face à la concurrence des sources étrangères de connaissances technologiques.

Bien des choses pourraient encore être dites dans ce domaine qui est bien plus fondamental que le choix entre techniques à haute intensité de capital ou à haute intensité de travail, ou même entre techniques douces et techniques lourdes, qui suscite tant de débats souvent stériles.

C'est, en outre, une telle politique qui conduira à poser le problème de la diffusion des connaissances dans la population locale, et donc celui de leur adaptation à l'environnement naturel et social. La technique moderne ne saurait se transférer ou se greffer sur quelques îlots urbains dans le tiers-monde. Tous les exemples récents le démontrent, en particulier, bien sûr, celui de l'Iran.

Nous revenons ici au problème des systèmes d'enseignement, car aucune voie de salut n'est possible dans le cadre des systèmes académiques actuels, mauvaise copie des systèmes capitalistes, mais aussi copie coûteuse et inefficace. Sur ce plan, aucune assistance technique étrangère ne pourra jamais se substituer aux défaillances des responsables locaux.

Le problème est que ces questions n'intéressent guère les élites du tiers-monde, qu'elles soient au pouvoir ou dans l'opposition (8). Dans beaucoup de cas, le potentiel technologique existe (9), mais à cause de leurs affinités sociales, intellectuelles et idéologiques, ces détenteurs de l'appareil d'Etat ne sont guère en mesure de l'exploiter, d'autant que leur pouvoir finit par reposer sur la stabilité des canaux d'échanges économiques et financiers avec les pays développés, c'est-à-dire sur le maintien de la dépendance. Politiquement, ils parlent haut et fort ; mais c'est une règle du jeu facile que les pays industrialisés acceptent maintenant sans même sourciller. Le système des Nations unies apparaît, dans cette optique, comme un instrument précieux de défoulement pour les uns comme pour les autres, qui n'arrive cependant pas à masquer la dérision de ces joutes épiques sur la part que voudrait détenir le tiers-monde dans la production industrielle mondiale en l'an 2000, ou sur ses taux de croissance au cours de la prochaine décennie, celle du développement, ou encore sur l'acceptation ou le refus de négociations globales sur les problèmes du développement.

« *Le capital,* disait Ragnar Nurske, *se fait chez soi.* » Il serait peut-être temps d'« intérioriser » les problèmes de développement, et de relativiser les bienfaits de la coopération internationale, afin de s'occuper enfin de ceux que Franz Fanon a si bien appelés « les damnés de la terre », et que les rapports de la Banque mondiale ou de la commission Brandt décrivent avec un scrupule des chiffres qui est loin d'être au-dessus de tout soupçon.

(1) *Nord-Sud : un programme de survie,* Gallimard, coll. « Idées », Paris, 1980, 535 pages.

(2) *Reshaping the International Order. A Report to the Club of Rome,* J. Tinbergen coordinator, E. P. Dutton & Co, New-York, 1976.

(3) Voir nos précédents articles dans *le Monde diplomatique* d'avril et novembre 1978 et de novembre 1979.

(4) Voir G. Corm, « Les coûts du redéploiement industriel », *le Monde diplomatique,* janvier 1980.

(5) Cf l'ouvrage collectif remettant en cause les concepts et notions en pratique aux Nations unies sur le transfert de technologie, publié sous la direction de Dieter Ernst, *The New International Division of Labour, Technology and Underdevelopment. Consequences for the Third World,* Campus Verlag, Francfort, 1980 (et l'article de Frédéric Langer rendant compte de ce livre dans *le Monde diplomatique d'octobre* 1980, page 4).

(6) E. F. Schumacher, *Good Work,* Seuil, Paris, 1979.

(7) « *A la lumière des évangiles,* dit l'auteur, *nous sommes contraints de juger que ces réalisations* (de la société industrielle) *ne nous profitent en rien puisque nous ne les avons obtenues qu'au prix de la perle fine. Le bien que nous devons trouver ne peut être que spirituel* » (op-cit. p. 34).

(8) De façon générale, elles intéressent d'ailleurs assez peu les milieux de la science économique, et même de l'économie du développement, à l'exception de quelques groupes universitaires (Science Policy Research Unit, à l'Université de Sussex, en Grande-Bretagne ; Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux, à l'université de Dijon, en France).

(9) On trouvera une remarquable démonstration chiffrée d'un tel potentiel pour le cas des pays arabes dans A. B. Zahlan, *Science and Science Policy in the Arab World,* Croom Helm Ltd, Londres 1980 (cf. *le Monde diplomatique* de septembre 1980, page 19).

Etats-Unis : le nouveau cours

Le nécessaire rajeunissement du compromis social

M. RONALD REAGAN a beau annoncer une nouvelle ère des « Cent Jours à la manière de F. D. Roosevelt qu'il cite abondamment, M. James Carter proposer, à intervalles réguliers, une « nouvelle doctrine » en politique étrangère ou un « nouveau plan énergétique » et M. John Anderson suggérer une troisième voie entre le conservatisme économique et le libéralisme social, il n'y a pas aujourd'hui, ni chez les républicains ni chez les démocrates, de projet global de société qui permette — tels le « New Deal », la « Nouvelle Frontière » ou même la « Grande Société » de mobiliser une majorité cohérente pour être élu et pour gouverner. Il n'y a pas non plus d'autre possibilité crédible à gauche : la candidature de M. Barry Commoner, écologiste de réputation internationale, reste symbolique.

Les années 80 sont marquées, aux Etats-Unis, par une instabilité engendrée par la crise et encouragée par le discours politique et les moyens de communication de masse. L'émiettement caractérise désormais les actions de la base, à droite comme à gauche. L'*establishment* est lui-même partagé *entre les forces contradictoires du protectionnisme* et de l'internationalisme. Sans doute les décisions sont-elles toujours prises par une élite qui se recrute dans une demi-douzaine de commissions prestigieuses ; mais, en l'absence d'un projet de rechange global, la marge de manœuvre est plus réduite que jamais pour tout président. L'immobilisme, qui est aussi structurel que l'instabilité, se fera *passer pour du « pragmatisme »*, concept fourre-tout de la politique américaine. La confusion risque d'être une autre constante de la politique de la nouvelle administration, tiraillée entre des intérêts irréductiblement contradictoires. Elle permettra de masquer les choix réels tout en maintenant le *statu quo* ou en accroissant l'inégalité. L'absence de perspective claire exige et justifie tout à la fois la navigation à vue, ou le pilotage au radar des sondages que l'on présente comme l'expression ultime de la démocratie.

L'anti-« siècle américain »

A la place d'un projet mobilisateur — et pourquoi pas moins inégalitaire ? — fondé sur un examen critique de la crise et du rôle à venir des Etats-Unis dans le monde, les hommes politiques rivalisent dans leur description du déclin de l'Amérique. Reprenant la thèse émise par Daniel Bell dès 1977 dans un article de *Foreign Policy* consacré à la « fin de l'exceptionnalisme américain », chacun montre aujourd'hui que, à peine entamé, le « siècle américain » — annoncé par Alfred Luce, le patron de *Time*, au début des années 40 — est déjà terminé.

Certains républicains, et non des moindres, opposent à cette thèse une rhétorique fondée sur l'illusion, la démagogie et la nostalgie. M. Ronald Reagan est le maître de ce jeu. « *Il y a*, affirme-t-il dans son discours de candidature en novembre 1979, *ceux qui voudraient nous faire croire que les Etats-Unis, comme toutes les grandes civilisations du passé, ont atteint l'apogée de leur puissance ; que nous sommes faibles et craintifs, réduits à nous entre-déchirer, dépossédés de notre volonté d'affronter nos problèmes. (...) Je ne crois pas à cette théorie (...). Je ne laisserai pas ce grand pays se détruire lui-même. Nos chefs essaient d'imputer la responsabilité de leurs échecs à des circonstances qui échappent à leur contrôle, sur des estimations fausses établies par des experts inconnus et non identifiés qui réécrivent l'histoire moderne dans un effort pour nous convaincre que notre niveau de vie élevé, produit de notre épargne et de notre dur labeur, est une sorte d'extravagance égoïste à laquelle nous devons renoncer pour nous rallier dans le partage de l'austérité. Je ne suis pas d'accord sur l'idée que notre pays doive se résigner à un inévitable déclin et céder à d'autres son fier leadership. Je suis résolument opposé à ce que notre pays renonce à ses obligations à l'égard de lui-même et à l'égard des autres peuples du monde libre. La crise que nous affrontons n'est pas le résultat d'un échec de l'esprit américain ; c'est l'échec de nos leaders incapables d'établir des objectifs rationnels et de donner au peuple quelque chose qui ordonne sa vie (...) Le peuple n'a pas créé le désastre de notre économie ; c'est le gouvernement fédéral qui en porte la responsabilité. L'Etat a trop dépensé, trop préjugé, trop réglementé* » (1).

Chez les conservateurs modérés et au centre, l'analyse est plus réaliste, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas partielle ni dépourvue d'arrière-pensées. Depuis plus d'un an, *Fortune* et *Business Week* donnent le ton, repris parfois par le *New York Times*, plus fréquemment par *Time* et *Newsweek*. Le déclin proclamé est double : celui de l'hégémonie américaine dans le monde (Asie, Afrique, Amérique latine, Proche-Orient, Afghanistan, etc.), symbolisé par l'impuissance à obtenir la libération des otages américains en Iran, et celui de l'industrie américaine. Parmi les indices relevés : le nouveau fléchissement dans les années 70 de la compétitivité des Etats-Unis qui perdent cinq points sur le marché national et 23 % du marché mondial ; la diminution des innovations liée à la réduction des dépenses en recherche fondamentale et appliquée (1,6 % du P.N.B. en 1978 contre 2,9 % en 1964) ; l'érosion de l'épargne (6 % en moyenne aux Etats-Unis au cours de la dernière décennie, contre 14 % en R.F.A. et 20 % au Japon) et de l'investissement (7,5 % aux Etats-Unis dans la même période, 8,8 % en Allemagne de l'Ouest et 17 % au Japon) ; la baisse de la productivité qui revient de 2,9 % dans les six années qui précèdent 1973 à 1,6 % dans les six années qui suivent, alors qu'elle est aujourd'hui de 4,1 % au Japon (contre 10,4 % avant la crise), de 4,9 % en France (contre 6,1 %) et qu'elle est constante en Allemagne de l'Ouest (5 %).

Sans être fausses, les causes attribuées au déclin sont marginales : incohérence des réglementations gouvernementales (l'administration de la sécurité routière exige des voitures plus robustes et plus lourdes, le département des transports les veut plus économes et plus légères) ; interdictions de vente à certains pays (embargo sur le blé à destination de l'Union soviétique) ou limitations liées à des accords internationaux (restriction sur les ventes de centrales nucléaires au nom du traité de non-prolifération ou au non-respect des droits de l'homme par certains régimes. Parmi les autres explications du déclin figurent le retard technologique dans des secteurs tels que l'acier, le charbon et la construction ; la régression de l'esprit d'entreprise chez des cadres formés par un enseignement supérieur *trop professionnalisé* ; la recrudescence de l'« hostilité dans les relations » entre patrons et ouvriers ; l'exigence immodérée des consommateurs, des femmes, des jeunes ; l'inflation, enfin, considérée comme défavorable à l'investissement.

L'inflation est exclusivement attribuée aux dépenses (sociales) excessives de l'Etat, à une politique monétaire laxiste et au cartel des pays pétroliers. Rien n'est dit sur son origine véritable (les dépenses militaires au Vietnam) ni sur le rôle des multinationales dont les prix, fixés dans le seul objectif du profit, ne tiennent pas compte des fluctuations du marché. Rien n'est dit, non plus, sur une des raisons fondamentales de l'échec des politiques keynésiennes : dans l'actuelle structure du marché mondial, la stimulation de l'économie n'apporte pas nécessairement la croissance intérieure, mais favorise plutôt l'évasion des capitaux, le déficit commercial et l'inflation intérieure. En ce qui concerne la productivité, il n'est jamais rappelé que les dépenses militaires sont socialement improductives et que, ainsi que le remarque Seymour Melman, auteur de l'*Economie de guerre permanente* (2), le tiers du montant brut de la formation du capital fixe est consacré aux Etats-Unis aux dépenses militaires, contre 2 % au Japon. Jamais n'est posée la question essentielle des fondements de la richesse relative de l'Amérique. Le relatif déclin américain devait être l'occasion de telles interrogations. Pas une voix dans la campagne présidentielle, pas une phrase dans le discours d'inauguration pour poser la question centrale que l'historien américain William Appleman Williams rappelle dans son nouvel ouvrage : *l'Idée et la réalité de l'Amérique sont-elles possibles sans empire ?* (3). Avant la seconde guerre mondiale, une France sans colonie était-elle concevable ? Et une Angleterre sans empire ?

Nouvelles idées reçues

CET affichage du déclin américain, tel qu'il est présenté, a des fonctions secondaires. En soulignant l'échec de la nation la plus puissante du monde, il encourage le réflexe xénophobe, raciste et chauvin d'une classe moyenne meurtrie qui veut en découdre avec l'ennemi de la nation ; il conforte également le patriotisme exacerbé des mouvements d'extrême droite particulièrement actifs depuis cinq ou six ans. En insistant sur les difficultés économiques ce leitmotiv précipite le retour aux vieilles valeurs du travail, de l'épargne, du sacrifice (dont M. Reagan se fait le porte-parole) et prépare l'avènement des nouvelles idées reçues.

La première d'entre elles est la nécessité de l'austérité dans une société à croissance réduite, dans un univers concurrentiel où les Etats-Unis doivent retrouver leur place, dans un tiers-monde de moins en moins soumis et face à un nouvel impérialisme soviétique. Ainsi l'austérité est irréversiblement liée à la réduction du niveau de vie pour les rédacteurs de *Business Week* (4), aux limitations des dépenses sociales pour ceux de *Fortune* à la rigueur fiscale pour ceux de *Time* et *Newsweek* (5) et, pour une partie importante de l'*establishment*, à une révision des normes démocratiques (6). Les hommes politiques prennent le relais : ainsi, après avoir combattu la « proposition 13 » (7), la première initiative néo-poujadiste en faveur d'une réduction d'impôts, M. Jerry Brown lance sa campagne présidentielle en soutenant un projet d'amendement constitutionnel qui exigerait un vote du Congrès à la majorité des deux tiers pour toute dépense nouvelle. L'idée séduit une bonne fraction de la classe politique, mais elle est repoussée par crainte que l'amendement n'empêche l'adoption de dépenses plus importantes dans le domaine de la défense... L'austérité est parfaitement intériorisée par les divers mouvements sociaux qui s'organisent dans la pénurie et par certains syndicats qui préconisent, par exemple, le partage d'un même emploi entre deux personnes.

La seconde idée reçue — également partagée par tous les candidats à la

Par PIERRE DOMMERGUES

présidence — est la nécessité de réduire le rôle de l'Etat. L'objectif est poursuivi au nom de la « débureaucratisation » (M. Carter), du droit des Etats face au gouvernement central (M. Reagan), de la protection de la liberté individuelle pour les uns et les autres. On retrouve, à quelques nuances près, les mêmes slogans contre les réglementations gouvernementales coûteuses pour la nation (lois sur la sécurité des travailleurs dans l'entreprise et sur la protection de l'environnement et des consommateurs) et les mêmes formules en faveur de la libération des prix (compagnies aériennes, transporteurs routiers, compagnies pétrolières). On retrouve aussi la même philosophie économique : la relance ne passe plus par la stimulation de la demande, mais par l'aide directe ou indirecte de l'Etat à l'investissement. C'est ce qu'on appelle *pudiquement le passage de l'*« économie de la demande » à l'« économie de l'offre ». Le gouvernement joue un rôle central, mais qu'importe : on cultive la confusion en ce qui concerne les différentes fonctions de l'Etat.

Autre idée reçue, qui est encore une nécessité négative : l'idée d'un retard à combler dans le domaine militaire, retard relatif pour les modérés, absolu pour les ultras, plus nombreux autour de M. Reagan, *recrutés dans des* grandes commissions dont le prestige et l'influence se développent depuis quelques mois : le Comité sur le danger présent (Committee on the Present Danger), présidé par Paul Nitze, regroupe d'anciens « libéraux de la guerre froide » (*Cold War Liberals*) tels que MM. David Packard (de la firme du même nom) ou Lane Kirkland (A.F.L.-C.I.O.) et de nouveaux « faucons » tels que M. Richard Allen principal conseiller de M. Reagan en politique étrangère. Du Côté des anciennes « colombes », on préfère encourager le nouveau militarisme à moindres frais en réinstallant en temps de paix l'enrôlement obligatoire des jeunes Américains (*draft*) comme à l'époque de la guerre au Vietnam. Telle est, en effet, une des récentes décisions du président Carter qui, pour sa part, se contente d'un budget militaire en augmentation réelle de 4 %, alors que M. Reagan hésite entre 10 % et 15 %. Il est vrai que, à défaut d'être « productive », la militarisation de l'économie serait, d'après *Business Week* (8), excellente pour la nation : chaque tranche de dépense supplémentaire de 10 milliards de dollars apporte les effets suivants : croissance réelle du P.N.B. (première année : + 0,4 % ; deuxième année : + 0,9 % ; troisième année : + 0,8 %) ; accélération de l'investissement fixe (respectivement : + 0,4 % ; + 1,3 % ; + 1,3 %) ; diminution du chômage (— 0,1 % ; — 0,2 % ; — 0,3 %) ; une inflation tolérable (0 % ; + 0,2 % ; + 0,3 %) ; et un accroissement « acceptable » de la dette (+ 0,1 % ; + 0,4 % ; + 0,7 %).

D'autres idées reçues se substituent à celles des années 60, en particulier la revalorisation de la libre entreprise *classique*... Malgré son archaïsme, cette idéologie progresse : il y a trois ans encore, un de ses partisans les plus éloquents, M. Irwin Kristol, osait tout juste pousser deux « hourras » pour le capitalisme traditionnel (*Two Cheers for Capitalism*) (9) ; aujourd'hui, il est quasiment impossible aux Etats-Unis d'éviter le message de Milton Friedman, qui est aussi apologie sans nuance d'un capitalisme défunt. Voilà quelques-unes des *façons* de recevoir sa dose de friedmanisme en cette année 1980 : pour 6,50 F, un éditorial tous les quinze jours dans *Newsweek* ; pour 50 F, le nouveau livre — *Free to Choose* (10) ; pour 20 000 F l'enregistrement vidéo d'une série de dix émissions (que l'on aurait pu voir gratuitement à la télévision au début de l'année) ; pour 28 000 F, le même enregistrement en 16 mm ; et pour 32 000 F, la série complète en vidéo des quinze conférences intitulée : « la Voix de Milton Friedman ». Des tarifs spéciaux sont prévus pour les établissements scolaires.

Là encore, le discours politique dominant est partial ; il frôle la malhonnêteté, refuse la question. L'austérité, sans doute inévitable, doit-elle nécessairement reproduire l'inégalité ? Ne pourrait-elle pas être, au contraire, comme le suggère l'un des plus *grands* économistes américains, Lester Thurow, l'occasion d'une redistribution des revenus, et cette redistribution la condition même de la sortie de la crise (11) ? Les sondages populaires montrent que les Américains sont hostiles aux empiétements de l'Etat, mais aussi qu'ils sont farouchement hostiles au *Big Business*, qu'ils associent au *Big Government*, et qu'ils souhaitent que l'Etat leur apporte encore plus de sécurité (12). Pourquoi taire presque systématiquement cette autre moitié des sondages ? Quant au mythe de la supériorité militaire de l'Union soviétique, il n'est guère dénoncé que dans quelques publications à gauche, de grande qualité mais de faible tirage, telles que *The Nation* et *The Progressive*.

Introuvable majorité

TOUT le monde n'est pas dupe. Les Noirs qui, en 1976, avaient encore voté en masse pour M. Carter, sont conscients de l'inégale répartition de l'austérité. Les femmes constatent que le fossé se creuse entre leur condition et celle des hommes. La classe moyenne commence à se rendre compte qu'elle est la première victime *de la suppression des emplois fédéraux* et municipaux, à la suite des réductions d'impôts que les hommes politiques l'encouragent à exiger. Certains leaders syndicaux, M. Douglas Frazer notamment, considèrent que le patronat s'est engagé dans « *une guerre des classes sans précédent* ».

Comment s'étonner, dans ces conditions, de l'effondrement de la coalition qui assurait depuis un demi-siècle la prédominance des démocrates ? L'élection présidentielle de 1980 — comme d'ailleurs les élections pour le renouvellement du Congrès et le tiers du Sénat — montre l'impossibilité de faire survivre, même le temps d'une campagne, l'ancienne majorité qui, avec des oscillations au centre gauche ou au centre droit, permettait de regrouper dans une alliance souple le *Big Business*, le *Big Government*, le *Big Labor* et les *Big Minorities*.

Une coalition de rechange — plus à droite — est-elle en train de se constituer, comme le pensent M. Ronald Reagan et ceux qui, autour de lui, parlent d'une « *nouvelle majorité pro-famille, anti-détente et pro-libre entreprise* » ? Rien n'est moins sûr. Cette coalition ne peut s'assurer, au mieux, qu'une victoire électorale passagère, car elle est profondément divisée. On peut distinguer quatre courants difficilement conciliables : 1) la « vieille droite », traditionnelle, aristocratique, archaïque, dans la lignée de Burke aujourd'hui représentée par M. William Buckley Jr., ancien représentant des Etats-Unis aux Nations unies, et rédacteur en chef de la *National Review*, est violemment anticommuniste, libre-échangiste et nationaliste, indifférente aux problèmes sociaux ; 2) la « nouvelle droite », née dans les années 1974-1975 de la frustration de la classe moyenne et des « cols bleus » devant les « excès » des années 60, est contre les homosexuels, l'avortement et les droits des femmes. Renforcée par l'apport du puissant mouvement d'évangélisme de droite conduit par le révérend Jerry Farwell, la nouvelle droite est d'abord opposée à l'élite de *l'Est et favorable à une coalition* fondée sur des « *valeurs morales* » (une des expressions favorites de M. Reagan). Elle est anticommuniste, sensible aux problèmes sociaux et respectueuse d'un Etat qui peut l'aider à atteindre ses fins ; 3) la « droite néopopuliste », également tournée vers la clientèle des classes moyennes, mais se nourrissant plutôt du déclin des « valeurs matérielles ». Elle s'oppose à la fois au *Big Government* et au *Big Business*. Son objectif principal est une réduction d'impôts de 30 % en trois ans sur les revenus et, éventuellement, sur les bénéfices des sociétés. Cette tendance est représentée au Congrès par M. Jack Kemp, coauteur du « projet Kemp-Roth » de réduction d'impôts endossé par M. Reagan, par l'économiste Arthur Laffer et par Jude Wanniski, ancien éditorialiste au *Wall Street Journal* ; 4) la « droite pragmatique » — l'aile républicaine du « libéral conservatisme » — la plus puissante historiquement, interventionniste et internationaliste, mise à l'index par les trois autres droites jusque vers la mi-juin, date à laquelle elle part à la conquête du candidat Reagan.

Peut-on imaginer que se développe — à la place de la vieille coalition libérale usée et de l'instable coalition de droite à peine engendrée — une coalition « électronique » ? Un type de majorité qui s'appuierait, au-delà des partis et des programmes, sur les fluctuations de l'opinion à travers les grands organes d'information ? Une administration fondée sur le principe de la « campagne permanente » ? On pourrait le croire à voir sur le petit écran le succès charismatique de M. Reagan, ancienne vedette de Hollywood, mais surtout salarié pendant près de vingt ans de General Electric pour laquelle il fait des milliers d'apparitions politiques à la *télévision*. Il faut pourtant constater l'échec relatif du président Carter, le premier praticien de la « majorité électronique », et celui, absolu, de M. Jerry Brown, son théoricien le plus sophistiqué.

Pendant la campagne, l'instabilité s'est manifestée par des sautes d'humeur de l'électorat à l'égard des deux principaux candidats et par l'émergence d'un troisième, dont la destinée électorale est aussi instable que celle des deux grands. Quel qu'il soit, le prochain occupant de la Maison Blanche devra, à peine élu, affronter la colère de ses électeurs. Il aura des difficultés avec son propre parti, sur lequel il ne pourra pas compter. Et, quelle que soit la majorité officielle au Congrès, il aura encore plus de peine à trouver un soutien dans une Assemblée composée d'hommes politiques de plus en plus souvent élus, comme lui, en marge des partis et des programmes, et soumis aux *pressions contradictoires* d'une infinité de « *lobbies* ».

(Lire la suite page 4.)

---

(1) Extrait du discours de candidature prononcé par M. Ronald Reagan le 13 novembre 1979, à New-York.

(2) Seymour Melman, *The Permanent War Economy*, Simon and Schuster, New-York, 1974.

(3) William Appleman Williams, « Is the idea and reality of America possible without Empire ? », *The Nation*, 2-9 août 1980. Cet essai est repris sous une forme plus développée dans un livre à paraître : *Empire as a Way of Life*, Oxford University Press, Londres - New-York, 1980.

(4) « The Shrinking Standard of Living », *Business Week*, 28 janvier 1980.

(5) « Waking up to the Budge. Menace », *Fortune*, 3 juillet 1978, « Curbing the Federal Spending Spree », *Fortune*, 28 août 1978 ; voir aussi les numéros de *Time* et de *Newsweek* consacrés à la campagne électorale durant les mois d'octobre et novembre 1978.

(6) Cette remise en question de la démocratie n'est pas toujours aussi brutale que dans les propos d'un Samuel Huntington (cf. *The Crisis of Democracy*, New York University Press, New-York, 1975) ; elle peut prendre les formes amorties d'un plaidoyer, par exemple pour une « démocratie moins inflationniste » (cf. « *Making Democracy less Inflation-prone* », *Fortune*, 22 septembre 1980).

(7) Voir à ce propos l'article de Pierre Dommergues, « La révolte des contribuables américains et les nouveaux politiciens », *le Monde diplomatique*, novembre 1978.

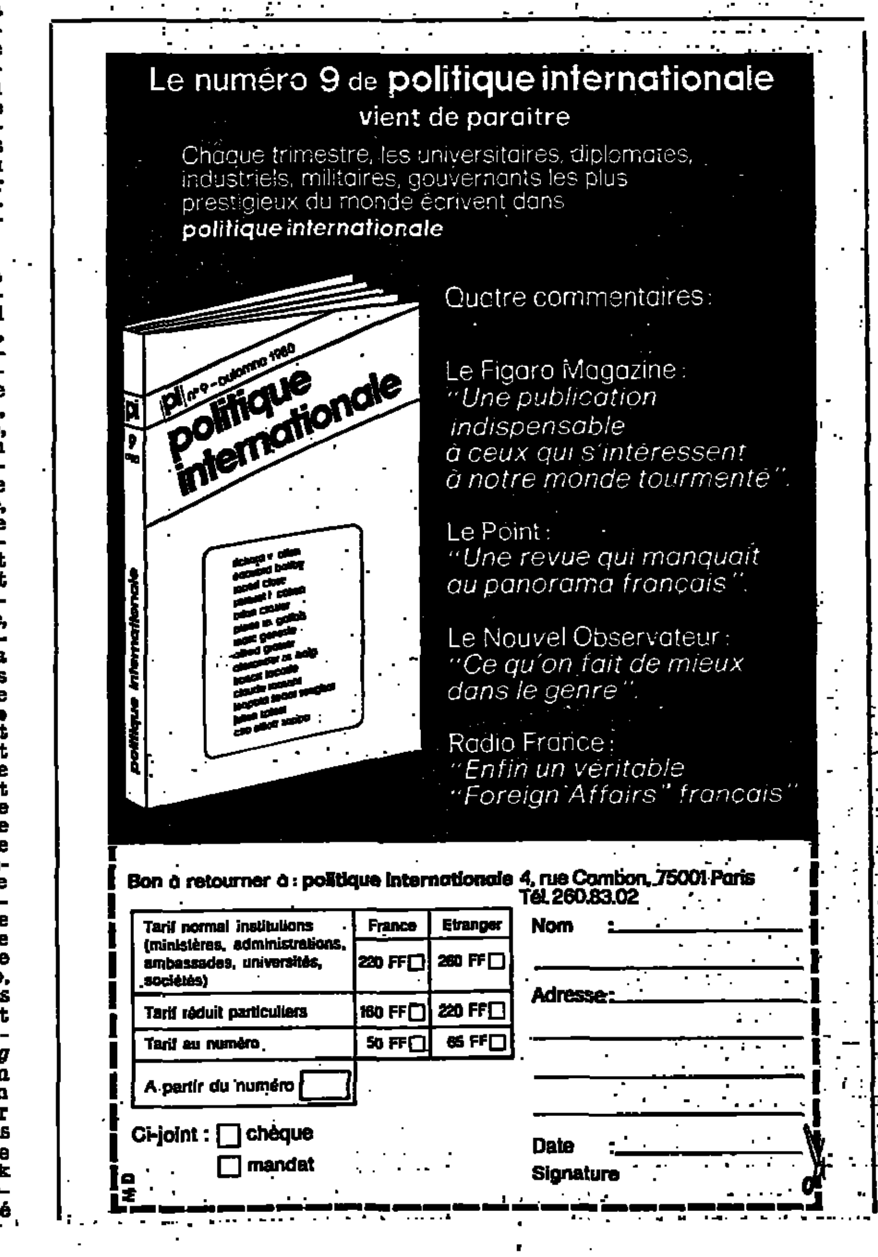
(8) « The New Cold War Economy », *Business Week*, 21 janvier 1980.

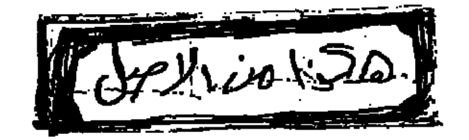
(9) Irwin Kristol, *Two Cheers for Capitalism*, Basic Books, New-York, 1977.

(10) Milton et Rose Friedman, *Free to Choose, a Personal Statement*, Harcourt, Brace, Jovanovich, New-York, 1980, traduit en français sous le titre : *la Liberté du choix*, Belford, Paris, 1980 (voir *le Monde diplomatique* d'octobre 1980, page 23).

(11) Lester Thurow, *The Zero-Sum Society*, Basic Books New-York, 1980.

(12) Voir, en particulier, l'enquête statistique d'Everett Carll Ladd Jr., « What Voters really Want », *Fortune*, 18 décembre 1978.





Etats-Unis : le nouveau cours

Le nécessaire rajeunissement

(Suite de la page 3.)

Il est généralement admis, dans les cercles d'études néo-marxistes, et progressistes américains, que le lieu du pouvoir réel est délimité aux Etats-Unis pas certaines fractions des organes d'information (*New York Times*, *Business Week*, *Wall Street Journal*), réseau de diffusion C.B.S., notamment), par quelques *think-tanks* (The Brookings Institution, The American Enterprise Institute, The Hoover Foundation, entre autres) et par quelques commissions prestigieuses : on a beaucoup parlé de la Commission trilatérale, créée en 1973, mais elle n'est qu'une des plus récentes parmi bien d'autres. En politique étrangère, *tout* président doit compter sur le conseil des relations étrangères (Council on Foreign Relations) créé en 1921 ; le Conseil atlantique des Etats-Unis (Atlantic Council of the United States, 1961) et le Comité sur le danger présent (1976). En politique intérieure, les preneurs de décision se recrutent, entre autres, au conseil des affaires (Business Council, créé en 1933) et à la Table ronde des affaires (Business Roundtable, 1972). Ces commissions sont généralement bipartisanes ; elles regroupent des responsables du monde des affaires, des syndicalistes et des universitaires ; elles communiquent entre elles par le jeu des appartenances multiples d'une même personne. En dernière analyse, la politique d'un président dépend moins de son programme ou même de ses réalisations passées que des conseillers dont il s'entoure et qui sont choisis dans les différentes commissions et *think-tanks*. Tout a été dit sur l'entourage du président Carter (13). Un bilan définitif vient d'être publié par Laurence Shoup sous le titre *la Présidence de Carter et au-delà* (14), étude exceptionnellement intelligente et documentée qui n'a pas, toutefois, fait l'objet d'articles importants dans la presse américaine.

Derrière les candidats

HOMME de la troisième voie, M. John Anderson est conseillé à la fois par des républicains modérés, très tôt favorables à la législation sur les droits civiques dans les années 60, mais réticents quant aux limites que l'Etat impose à la libre entreprise (ils ont constitué la Ripon Society en 1962), et des représentants du capitalisme d'Etat, tels que M. Felix Rohatyn, un des partenaires de la banque Lazard Frères, favorable à une planification intensive sous l'égide de l'Etat.

Le cas de M. Reagan est encore plus révélateur dans la mesure où, au cours de la campagne électorale, il s'est adjoint des conseillers nouveaux et a modifié la hiérarchie de ses aides en fonction, semble-t-il, des nécessités électorales, mais aussi des pressions des représentants du capitalisme multinational. Le noyau initial est constitué par la « mafia de Californie » : MM. Holmes Tuttle, propriétaire d'une chaîne de ventes d'automobiles; William Wilson, gros propriétaire terrien ; William French Smith, éminent avocat de la côte ouest, et Justin Dart, fondateur des industries Dart, membre du bureau du Business Roundtable, longtemps le seul lien de M. Reagan avec le grand capital. Une seconde vague regroupe des néopopulistes, M. Jack Kemp en particulier, auquel le candidat emprunte le projet déjà mentionné de réduction de l'impôt sur les revenus de 30 %. Le nom du représentant Kemp est alors le plus souvent cité comme principal conseiller économique. Interviennent ensuite les représentants du capitalisme multinational hostiles à une réduction de l'impôt sur le revenu. *Wall Street Journal* publie, en mai 1980, une étude économétrique qui montre les dangers du « projet Kemp-Roth ». La troisième vague est précisément marquée par la création, en juin dernier, d'un Comité pour la politique économique qui regroupe, cette fois, les principaux représentants de la « droite pragmatique » : le banquier William Simon, ancien secrétaire au Trésor (dont le nom est désormais plus souvent cité que celui de M. Jack Kemp) ; MM. George Schultz et Caspar Weinberger, directeurs à la Société Bechtel et anciens membres du cabinet Nixon; David Packard, ancien président de Hewlett-Packard et ancien ministre de la défense ; Arthur Burns, ancien directeur de la Banque fédérale; Allen Greenspan, spécialiste de l'investissement, ancien directeur des services économiques du président Ford et Charles Walker, ancien sous-secrétaire au Trésor. Au même moment, M. Reagan annonce la création d'un conseil en politique étrangère qui regroupe les principaux animateurs du Comité sur le danger présent, en particulier MM. Paul Nitze, Eugene Rostow et Richard Pipes, qui viennent renforcer l'influence « ultra-faucon » de M. Richard Allen, également membre du Comité, et l'un des premiers conseillers de M. Reagan dès 1976.

La désignation « inattendue » de M. George Bush à la vice-présidence, à la fin de la convention républicaine, est le signe le plus visible de la mise au pas de M. Reagan. M. Bush est, en effet, membre du conseil des relations étrangères depuis le début des années 70 ; il a été recruté par la Commission trilatérale en 1977 et il est, depuis plusieurs années, un membre actif de l'Institut américain de l'entreprise (American Enterprise Institute). M. Bush a également de l'expérience politique : il a été successivement ambassadeur aux Nations unies, sous la présidence Nixon, chef du bureau de liaison à Pékin sous la présidence de Ford, et directeur de la C.I.A. après le Watergate. M. Bush est, par ailleurs, un excellent atout électoral : homme de l'Est par sa naissance (son père était sénateur du Connecticut), il est un homme de l'Ouest par la fortune qu'il s'est constituée dans le pétrole au Texas. Il a des relations dans l'élite à l'Est et à l'Ouest, comme l'ancien gouverneur de Georgie. En choisissant M. Bush comme vice-président, c'est un peu comme si M. Reagan avait choisi l'*alter ego* de Carter comme colistier.

Étroite marge de manœuvre

IL y a des différences notables entre les politiques proposées par MM. Reagan, Anderson ou Carter, comme il y en a entre celles de M. Carter et du sénateur Kennedy ; mais les distinctions sont plutôt d'ordre quantitatif que qualitatif.

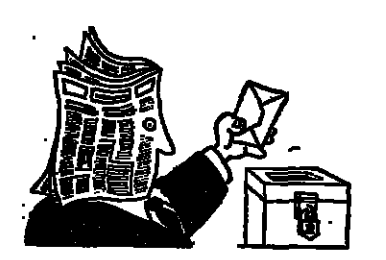
Lors du débat qui l'a opposé au président Carter pendant la convention démocrate d'août dernier, il est révélateur que M. Edward Kennedy l'ait emporté sur certains points (priorité de la lutte contre le chômage, maintien des dépenses sociales, crédit de 12 milliards pour la création d'emplois, etc.), et qu'il ait été battu sur d'autres, tels que le blocage des salaires et des prix, la création d'un système de sécurité nationale ou encore l'arrêt immédiat des essais nucléaires et des déploiements d'armes nucléaires.

Les différences sont également sensibles entre MM. Reagan et Carter : les cent premiers jours de M. Reagan ne seraient pas identiques aux cent nouveaux jours de Carter. Ils seraient marqués, au dire de l'ancien gouverneur de Californie, par les décisions suivantes : « gel » des emplois fédéraux par décret ; envoi au Congrès d'un programme législatif visant à réduire de 30 % en trois ans l'impôt sur les revenus, à supprimer les impôts sur la propriété et à réduire la pression fiscale sur les affaires ; mise à l'étude d'un bombardier de type B-1 ; déploiement de la bombe à neutrons en Europe ; demande d'une rallonge pour la défense dans le budget prévu par le président Carter ; démantèlement des ministères de l'énergie et de l'éducation ; proposition de législation visant à transférer aux Etats les dépenses en aide sociale assurées par le gouvernement fédéral, etc.

En fait, la marge de manœuvre est étroite. Si l'on prend l'un des thèmes les plus discutés de la campagne élec-

(13) cf. notamment Stanley Aronowitz, « Le phénomène Carter », *le Monde diplomatique*, juillet 1976, et Diana Johnstone, « Une stratégie « trilatérale », *le Monde diplomatique*, novembre 1976.

(14) Laurence Shoup, *The Carter Presidency and beyond. Power and Politics in the 1980* », Ramparts Press, Palo-Alto, CAL., 1980.



Comment la presse escamote

EN novembre 1979, trois jours avant que M. Edward Kennedy ne se porte officiellement candidat à la présidence, la chaîne de télévision C.B.S. diffusa un entretien entre le sénateur et l'un de ses meilleurs correspondants, M. Roger Mudd. Ce fut une catastrophe dont M. Kennedy ne se remit jamais au cours de la campagne : butant sur les mots, incapable de terminer une phrase, hésitant, le sénateur ne sut même pas donner une raison convaincante pour sa candidature. Plus peut-être que tout autre événement, cette émission fut responsable de son échec. Est-ce à dire que la presse est « *le facteur le plus important qui détermine le résultat de l'élection présidentielle ?* » (1) Comment et jusqu'à quel point influence-t-elle l'électorat ?

Lors de cette interview devenue fameuse, M. Roger Mudd passa infiniment plus de temps à discuter de l'accident de Chappaquidick que des positions politiques du sénateur, pourtant connues, puisqu'il est depuis dix-huit ans au Sénat et a exprimé un vote sur des milliers de propositions de lois. Suivant quelle hiérarchie et quels critères la presse décide-t-elle ce qui vaut la peine d'être traité et ce qui est inintéressant ?

L'entretien diffusé en novembre avait été filmé au mois d'août, bien avant que M. Kennedy n'ait définitivement décidé de se présenter. Curieusement, cette précision n'a été publiée, à notre connaissance, que dans un seul organe de presse (elle nous a été confirmée par l'intéressé en personne et par un universitaire spécialisé des problèmes de presse) (2). Il n'en a pas été fait mention lors de la présentation au public. Quelles sont donc les méthodes de reportage et quelle importance ont-elles pour la qualité de l'information ?

C.B.S. consulta le sénateur sur l'opportunité de diffuser l'émission quelques jours auparavant. M. Edward Kennedy n'y vit pas d'inconvénient. Ses conseillers étaient divisés (3). Quelles sont les relations entre la presse et les « décideurs » ? Quelles sont les influences réciproques ?

Enfin, la défaite de M. Kennedy fut largement interprétée comme un échec du libéralisme, comme un signe de conservatisme croissant de l'opinion. Même l'extraordinaire accueil fait à son discours parfaitement et classiquement libéral, le 12 août 1980, lors de la convention démocrate, fut présenté comme un adieu nostalgique à un passé révolu et non comme une approbation résolue à un programme pour l'avenir. Quels sont les choix idéologiques de la presse ? Comment colorent-ils sa vision de la réalité ?

Les réponses à toutes ces questions ne sont ni simples ni évidentes. Et l'on risque toujours de formuler des généralisations abusives, tant la presse américaine est variée. Variée ? C'est peut-être par là qu'il faut commencer. En apparence, cette presse est extraordinairement diversifiée : 1 750 quotidiens, 7 500 magazines, 600 stations de télévision, 9 000 stations de radio. En réalité, elle est extrêmement concentrée et quelques sociétés seulement contrôlent l'ensemble du marché de l'information :

— Dans la presse quotidienne, 43 % des journaux sont indépendants, mais ne représentent que 10 % environ du tirage total (62 millions). En revanche, les dix plus grandes chaînes contrôlent plus de 200 titres et 35 % du tirage. Sur 1 536 villes ayant au moins un quotidien, 35 seulement ont deux quotidiens concurrents et deux seulement (New-York et Philadelphie) en ont trois (4). Les trois quotidiens les plus influents sont le *Wall Street Journal* (tirage 1,9 million), le *New York Times* (950 000) et le *Washington Post* (600 000) ;

— Sur 7 500 hebdomadaires, avec un tirage total de 38 millions d'exemplaires et 152 millions de lecteurs, trois hebdomadaires (*Time*, *Newsweek* et *U.S. News and World Report*) ont un tirage de 10 millions et 47 millions de lecteurs (5) ;

— Des 600 stations de télévision, 15 sont la propriété directe des trois grandes chaînes de télévision C.B.S., N.B.C. et A.B.C. Elles ont 100 millions d'auditeurs potentiels (sur 220 millions d'habitants) (6) ;

Ce contrôle joue aussi dans le sens horizontal, un seul exemple suffira à le mettre en lumière : le *Washington Post* fait partie d'un groupe de presse qui possède par ailleurs plusieurs stations de radio et de télévision, l'hebdomadaire *Neewsweek*, la majorité des actions d'une usine de papier, de gros intérêts dans une entreprise de transports, la moitié de l'*International Herald Tribune* et une agence de presse en commun avec le *Los Angeles Times*. A cela s'ajoute le fait que le contrôle exercé sur ces compagnies est étonnamment personnalisé, même lorsqu'elles sont cotées en Bourse. Le *New York Times* (et ses filiales), c'est la famille Sulzberger ; le *Time Inc.* (et ses filiales), ce sont les Luce et quelques autres ; le *Los Angeles Times* (et ses filiales, ce sont les Chandler ; C.B.S., c'est William Paley et quelques autres ; le *Washington Post* (et ses filiales), ce sont les Braham ; le *Wall Street Journal* (et ses filiales), ce sont les Bancroft, etc. (7).

Sans aucun doute, cette concentration a permis d'améliorer la qualité, fort médiocre souvent, de petits journaux de province. Ainsi pour le *Philadelphia Inquires* (Chandler) ou l'*Iowa City Press Citizen* (Gannett), où la possibilité d'utiliser les moyens d'une organisation nationale a permis de publier des informations nationales et internationales plus nombreuses et sérieuses. Cependant, ces dangers ne sont pas négligeables. Morris Uddall, député de l'Arizona, redoute « *une monopolisation qui permettrait à quelques entreprises géantes de contrôler l'information pour leur propre bénéfice* » (8). D'après Arthur Ochs Sulzberger, éditeur (*publisher*) du *New York Times*, « *la grande force des Etats-Unis provient de la diversité des opinions* » (9). Et, s'il est vrai qu'il n'est probablement pas d'autre pays au monde où il soit possible de glaner autant de renseignements, il faut le temps et les moyens financiers de les rechercher. L'Américain moyen n'y aura pas accès. Ce n'est qu'une partie de l'information que l'on trouvera dans les grands organes de presse. Comme le note le politologue Robert Dahl : « *La quantité de temps ou d'espace consacrée par les moyens de communication de masse à des vues ouvertement hostiles à l'idéologie dominante est négligeable* » (10).

Similitudes idéologiques

CAR ce qui frappe avant tout, c'est l'extraordinaire unanimisme idéologique de la grande presse américaine. La méfiance à l'égard de l'idéologie est d'ailleurs considérée comme une vertu, enseignée et prônée dans les écoles de journalisme. Nombreux sont les journalistes qui, pour préserver leur virginité politique, se refusent même à voter : « *Les participants adoptaient des positions, se passionnaient, tentaient d'influencer les événements pour le meilleur ou pour le pire, mais finissaient par perdre tout sens de la perspective. Je demeurais l'observateur insensible qui voit tout le tableau parce qu'il est en dehors du tableau* » (11). Tel est l'idéal. Les Etats-Unis doivent être a-idéologiques. L'un des journalistes les plus subtils du *Washington Post*, Haynes Johnson, décrit à sa manière les réactions du public face à la presse : « *Une seule fois les problèmes de la presse furent envisagés en termes idéologiques. Les questions qui troublent les gens à propos de la presse sont beaucoup plus sophistiquées — et sérieuses* » (12). Ce n'est pourtant pas parce qu'il existe parmi les élites dirigeantes une communauté de vision sur le monde et le rôle que doivent y jouer les Etats-Unis qu'il y a absence d'idéologie. Bien au contraire, les Etats-Unis sont une société profondément « idéologisée », de façon unanimiste quant aux gouvernants, nettement divisée chez les dirigés. La grande presse est une des institutions dirigeantes : elle propose une conception de la politique globalement semblable, même s'il y a des nuances, parce qu'elle estime que les valeurs qu'elle défend sont universellement partagées — ce qui est inexact, même aux Etats-Unis — et par conséquent apolitiques. Dès lors elle confond allégrement idéologie et réalisme (13), comme si les deux notions ne se situaient pas sur des plans différents : et le candidat « visionnaire » d'hier (M. Carter) devient le « réaliste » d'aujourd'hui — mais visionnaire ne veut pas dire idéologue, et réaliste est différent d'apolitique (14). Ainsi la presse oscille, en cette année électorale, entre l'idée qu'il faut trouver des différences entre les deux candidats principaux, puisque le président lui-même affirme, dans son discours d'investiture à la Convention démocrate, que : « *Cette convention constitue un choix critique entre deux hommes, entre deux partis, entre deux visions de l'Amérique et du monde* », et la constatation que les ressemblances entre les propositions de MM. Carter et Reagan sont plus grandes que leurs différences, sans même parler d'oppositions. Ce refus à la fois de choisir et de souligner sans ambiguïté l'absence de choix explique la superficialité des analyses — constamment déplorée par les observateurs américains eux-mêmes — et l'étonnante similitude des principaux organes de presse. Les sommaires sont largement interchangeables et les revues de presse qui sont un des points forts de la presse française n'existent pas : elles sont inutiles.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi le contrôle étatique sur la presse est moindre et la liberté de l'information mieux établie que dans la plupart des autres Etats : il est rare que les fondements mêmes de la société soient mis en cause par la grande presse. Et, quand cela se produit, on voit l'Etat défendre son intégrité par tous les moyens à sa disposition — et ils sont nombreux. Car il serait faux de croire que la liberté de la presse est totale. La théorie est claire : « *Notre liberté dépend de la liberté de la presse, qui ne peut être limitée sans être perdue* », a écrit Thomas Jefferson (15). Mais la pratique est moins convaincante : des origines à nos jours, les gouvernements successifs ont tenté de se défendre contre ce qu'ils considéraient comme d'intolérables immixtions de la presse. Il n'y a quasiment jamais eu de censure directe de journaux avant publication. Mais les tentatives pour limiter les prérogatives de la presse ont été fréquentes, de la loi sur la sédition et les étrangers de 1978 au procès qui opposera le gouvernement de M. Nixon au *New-York Times* et au *Washington Post* en juin 1971 à propos de la publication des « Dossiers du Pentagone ». On aurait pu croire que le scandale du Watergate, qui est considéré comme une victoire de la presse, allait aboutir à l'abandon définitif de certaines méthodes de restriction de l'information. Il n'en a rien été et, depuis quelques mois, les interventions gouvernementales se multiplient, avec la bénédiction de la Cour suprême et du Congrès : emprisonnement de journalistes ayant refusé de révéler leurs sources, huis clos de certains procès, autorisation de censure donnée à la C.I.A., saisie d'informations téléphoniques, mise au point d'un système plus efficace de classification des informations secrètes, multiplication des incitations à comparaître, tous exemples qui indiquent un net renversement de tendances (16).

Ce n'est point, pourtant, que la presse fasse preuve d'une opposition systématique à l'égard du pouvoir. Devant la Cour suprême, lors du procès sur les « Dossiers du Pentagone », l'avocat du *New-York Times*, Alexander Bickel (professeur de droit à Yale et l'un des grands constitutionnalistes américains) alla jusqu'à défendre le « *pouvoir inhérent* » du président, dans une situation exceptionnelle, d'obtenir une censure de la presse (17). Pourtant, l'attitude de la presse n'a été qu'exceptionnellement hardie lorsque des circonstances mettaient en jeu la sécurité nationale ou la réputation internationale des Etats-Unis : tout récemment encore, pour les otages américains de Téhéran, *Business Week* accusait le reste de la presse d'« *avoir joué le rôle d'une prostituée respectueuse ravie de répondre aux sollicitations des propagandistes gouvernementaux* » (18). La presse n'accepte sans doute plus avec autant d'aisance de servir de couverture aux agents de la C.I.A. (19). Mais elle n'a pas, avec le pouvoir, cette relation « adverse » qu'elle prétend ou rêve avoir.

Tous les présidents se sont plaints des journaux, de Jefferson, qui affirmait : « *On ne peut plus rien croire de ce qu'on lit dans un journal* » (20) à M. James Carter, qui voit en eux une gêne croissante (21). Pourtant, les présidents modernes sont infiniment mieux traités que leurs prédécesseurs, Truman y compris. S'étant toujours considéré comme martyrisé par la presse, M. Nixon oubliait, peut-être, qu'il lui devait une bonne part de son ascension (22) et qu'elle avait le plus souvent soutenu ses candidatures : en 1972, il avait obtenu le soutien de 93 % des éditorialistes (23), un record, il est vrai. Et M. Carter, lui aussi, peut largement attribuer son ascension météorique de 1976 à l'influence d'une presse favorable, tout comme M. Anderson doit une bonne part de sa « visibilité » actuelle au rôle des grands moyens d'information (24).

La place faite à ce dernier dans la campagne électorale de 1980 illustre fort à propos les relations entre la presse et le politique. Il n'est guère de jour où la presse américaine s'interroge avec inquiétude pour savoir si elle peut être tenue pour responsable d'avoir créé le phénomène Anderson, comme l'en accuse M. Carter. En parler ou ne pas en parler, telle est la question. Mais le dilemme est insoluble aussi longtemps que l'on ne pousse pas le raisonnement jusqu'à son terme. Pourquoi donner de l'importance à M. Anderson et pas aux autres et multiples candidats des tiers partis ? Selon quelles règles décide-t-on que tel candidat est valable et que tel autre mérite la « mort publique » qu'est le silence de la presse ? Quels sont les critères d'objectivité ?

* Chargée de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) L.H. Shoup, *The Carter presidency and beyond*, Ramparts Press, Palo Alto (Cal.), 1980, page 65.

(2) R. Dugger, « The trashing of Kennedy », *The Nation*, 21 juin 1980, page 743 ; et entretien avec M. Robinson, professeur à la Catholic University de Washington.

(3) Entretien avec M. Robinson.

(4) Calculs faits à partir de données recueillies dans : A. Smith, *Goodbye Gutenberg*, Oxford University Press, New-York, 1980, pages 47-52 ; B.M. Compaine, *Who owns the media ?* Harmony Books, New-York, 1979, page 18 ; et W.H. Jones et L. Anderson, « Press concentration », *Washington Post*, 24 juillet 1977.

(5) H. Gans, *Deciding what's news*, Random House, New-York, 1979, pages 12 et 32.

(6) D.A. Graber, *Mass media and American politics*, C.Q. Press, Washington, 1980, page 35.

(7) Cf. L.H. Shoup, op. cit., pages 305-310 et D. Halberstam, *The Powers that be*, Dell Publishing Co., New-York, 1979.

(8) Cité dans D.A. Graber, op. cit., page 27.

(9) Cité dans W.H. Jones et L. Anderson, art. cit.

(10) R. Dahl, *Political oppositions in Western democracies*, Yale University Press, New-Haven, 1973, page 47.

(11) Daniel Schon, *Clearing the air*, Houghton Mifflin Co., Boston, 1977, page 8 ; l'auteur est journaliste de télévision.

(12) H. Johnson, « Questions about journalism more sophisticated, serious », *Washington Post*, 21 septembre 1980.

(13) K. Richburg, « Washington Republican voters face-choice of ideology or pragmatism », *Washington Post*, 7 septembre 1980.

(14) R.G. Kaiser, « Visionnary candidate of 1976 is defensive realist today », *Washington Post*, 16 août 1980.

(15) Lettre de Jefferson (janvier 1787) dans T. Jefferson et E. Dumbault, *la Liberté et l'Etat* (traduction de P. Nicolas), Seghers, Paris, 1970, page 159.

(16) Les articles sont trop nombreux pour être tous relevés. Parmi les plus récents : A. Lewis, « The price of secrets », *New York Times*, 21 août 1980 ; W. Safire, « The New plumbers », *New York Times*, 11 septembre 1980 ; et J. Shattuck, « Trying to spook the press », *Washington Post*, 19 septembre 1980.

(17) A. Bickel dans « Classification of documents is discussed at hearing in the Supreme Court », *New York Times*, 27 juin 1971.

(18) Editorial de *Business Week*, 28 juillet 1980, page 108.

(19) C.B. Seib, « The press-spy affair : cozy and still murky », *Washington Post*, 14 octobre 1977.

(20) Op. cit., page 160.

(21) T. Smith, « Carter sees press corps as increasing Hindrance », *International Herald Tribune*, 4-5 mai 1979.

(22) D. Halberstam, op. cit., pages 360-375.

(23) D'après *Editor & Publisher* cité dans B. Bagdikian, « The fruits of Agnewism », *Columbia Journalism Review*, janvier-février 1973, page 11.

(24) Cf. B. Weinraub, « Study discovers networks infatuated with Anderson », *International Herald Tribune*, 2 juillet 1980.

Etats-Unis : le nouveau cours



du compromis social

torale, les réductions d'impôts, il est vraisemblable que, quel que soit le président, celles qui porteront sur le revenu ne seront que symboliques (M. Reagan parle déjà de ne les appliquer qu'en 1982) et que le taux de dépréciation sera révisé dans un sens favorable à la reprise des investissements (M. Carter a fait un pas dans ce sens dès avant les élections). En ce qui concerne la réduction des dépenses de l'Etat, autre point chaud de la campagne, chacun sait qu'elles seront, dans un premier temps, très peu réduites : selon les estimations de *Business Week*, 76 % d'entre elles sont incompressibles et elles fonctionnent selon un système de « pilotage automatique ». Quant aux transferts sociaux, ils ne pourraient être modifiés efficacement que par une restructuration radicale du marché du travail. Enfin, étant données les contraintes, les différences en politique étrangère risquent également de s'amenuiser, ce qui ne veut pas dire disparaître.

Une fois encore, la classe moyenne et les travailleurs sont l'enjeu principal. Après avoir été tentés et courtisés par la « nouvelle gauche » dans les années 60, les « cols bleus » et les « cols blancs » le sont aujourd'hui par ce qu'on peut appeler globalement la « nouvelle droite ». Dans la précédente décennie, il s'agissait de dompter une sorte de populisme de gauche. Dans la décennie à venir, il conviendra de dompter l'équivalent d'un populisme de droite. Et, si possible, sans violence manifeste. L'instabilité n'est pas rentable. Un nouveau compromis social est nécessaire. Un projet de société qui tienne compte des nouvelles réalités internationales. Un consentement qui dépasse les partis, les programmes, les candidats et qui rassemble, bien sûr, le monde des affaires et les syndicats, mais aussi les *exclus* (les *minorités sans* lesquelles on ne peut rien faire) et les malmenés des petites et moyennes entreprises nationales. On cite les noms de Franklin Delano Roosevelt et de Jean-Jacques Rousseau. On évoque les modèles allemands et japonais. Ce projet a déjà un nom dans les milieux d'affaires : la « réindustrialisation de l'Amérique » à laquelle *Business Week* a consacré un numéro spécial le 30 juin dernier.

Nouvelle manifestation de l'hydre du « libéral-conservatisme », ce projet a trois composantes. La première est une politique industrielle « pragmatique » dont on connaît déjà certains aspects : réduction des réglementations, dégraissage des industries non rentables, aide de l'Etat aux secteurs de pointe, politique énergétique fondée sur la conservation et l'exploitation tous azimuts des énergies anciennes et nouvelles, etc. D'autres aspects sont plus nouveaux : recyclage des salariés victimes des fermetures d'usines, investissement massif en capital humain afin de donner du travail aux actuels bénéficiaires de l'aide sociale et nouvelle mission donnée à l'Université.

En effet, à l'horizon des années 90, les cadres ne devront plus seulement être des technocrates et des techniciens. Tout en ayant le « sens du profit », ils devront, pour réussir, avoir une *vision* globale des choses. *« Les techniques mathématiques de gestion ont apporté une contribution importante à la croissance des entreprises américaines,* est-il précisé dans le dossier de *Business Week, mais il est temps que le balancier revienne à une conception de cadres perspicaces et visionnaires qui mettent l'accent sur l'intuition et une perception globale de l'ensemble du paysage industriel. »* Et encore : *« Bien que rien ne remplace la formation sur le tas, des types nouveaux de séminaires éducatifs ne feraient pas de mal. Mais ils ne devraient pas être orientés vers la technique. Ils devraient enseigner l'éthique et la pensée globale — peut-être même la philosophie et la littérature anglaise, ne serait-ce que pour apprendre aux hommes d'affaires à penser et à poser les questions »...*

Prise de conscience organisée

LA seconde composante est le consentement social. Il y a, là aussi, des éléments déjà classiques : priorité à l'investissement et à la production de biens d'équipement ; privatisation des secteurs rentables et non rentables (emplois créés par le secteur privé, avec l'aide de l'Etat sous forme de crédit d'impôt) ; incitation à la prise en charge de soi-même (aide à l'école remplacée par un impôt négatif), etc. Plus nouveau, la volonté de créer le « sens du travail d'équipe » : le *partnership* fonctionne en temps de guerre, mais en temps de paix les partenaires sociaux retournent aux « rapports de force » et aux « conflits ». Après les tensions des dernières années, après les défaites législatives imposées aux syndicats, seul l'Etat est capable de prendre l'initiative.

Parallèlement doit être élaborée une « nouvelle configuration des conventions collectives » — par exemple la sécurité de l'emploi en échange de la paix sociale (renoncement aux revendications salariales quantitatives et qualitatives). Sur le plan local, un effort sera entrepris pour améliorer la *relation contremaître-ouvrier*. On appellera ce replâtrage « participation ouvrière » ou même « démocratie ouvrière ». Des expériences sont en cours, en particulier dans des usines où il n'existe pas de syndicat. A la Bethlehem Steel Corp., la direction a organisé des « séminaires de prise de conscience » (terme utilisé dans les années 60 par le mouvement des femmes). Premiers résultats, selon ces nouveaux experts en relations humaines : réduction des tensions sociales et *accroissement* de la productivité de 30 %.

Le dernier aspect de ce projet — le plus important sans doute, celui aussi qui s'oppose le plus visiblement à l'idéologie archaïque de la libre entreprise que soutiennent officiellement M. Carter comme M. Reagan — est le renforcement du centralisme démocratique à l'américaine à travers le recours à l' « Etat libéral » et à la planification « stratégique ». Tous les candidats à la présidence ont, dans leur équipe, des conseillers favorables à une planification d'Etat souple : M. Amitai Ezioni, ancien professeur de sociologie) pour M. Carter ; M. Felix Rohatyn, pour M. Anderson ; M. Charles Walker (président du conseil pour la formation du capital), pour M. Reagan. Le sénateur Kennedy, pour sa part, avait proposé un « plan Marshall » à l'usage de l'industrie américaine.

La manifestation la plus extrême de cette tendance serait incarnée par M. Felix Rohatyn, l'un des directeurs de la banque Lazard Frères et maître d'œuvre du conseil d'assistance municipal qui a « sauvé » la ville de New-York de la crise fiscale. On relève parmi les suggestions immédiates : le blocage des prix et des salaires pour une durée d'un an et la réduction des dépenses fédérales de 20 milliards de dollars ; une taxe de 50 cents par gallon d'essence afin de limiter la consommation et créer des conditions favorables à un dialogue avec l'OPEP ; la création d'une commission bipartisane sur le modèle de la Commission nationale et provisoire sur l'économie (Temporary National Economic Commission) créée par Roosevelt en 1938 et dont le rôle serait de proposer une stratégie économique intégrée, sur les plans national et international, pour les deux décennies à venir, etc. (15)

Est-il besoin de dire que, une fois encore, une partie essentielle du problème est escamotée. Sans doute la planification est-elle nécessaire, mais les questions habituelles reviennent à l'esprit : une planification, pour quoi faire et pour qui ? La droite invente, ou plutôt ré-invente. Il est temps que la gauche fasse preuve d'imagination.

PIERRE DOMMERGUES.

(15) « An Extreme Remedy for the U.S. » dans le dossier consacré à « The Runaway Economy », *Business Week*, 10 mars 1980.

Nos précédents articles :

- « *Un capitalisme divisé* », par Thomas Ferguson et Joel Rogers (septembre 1979).
- « Un président nationaliste pour une Amérique en crise », par Thomas Ferguson et Joel Rogers (août 1980).
- « Les Etats-Unis à la recherche d'une nouvelle idéologie », par Pierre Dommergues (août 1980).
- « Le contrôle de l'opinion politique aux Etats-Unis : la campagne permanente », par Pierre Dommergues (octobre 1980).

les débats d'idées

Par MARIE-FRANCE TOINET *

C'est là qu'apparaît un des plus grands problèmes pour préserver son objectivité et son apolitisme, la presse doit elle-même éviter le débat politique qu'elle reproche pourtant aux principaux candidats d'éluder ? Dès *lors*, il ne reste qu'à se réfugier dans l'apparente objectivité des faits : d'où une véritable obsession pour les chiffres, mesures par excellence. En principe, car ils ne sont jamais bruts, mais interprétés : car les chiffres ne sont pas tous présentés, mais sélectionnés. Les résultats électoraux sont typiques à cet égard : aucune donnée sur la participation — ou sur les résultats de l'élection précédente — qui permettrait de donner un sens à l'événement. Et l'on aboutit, sous prétexte de faits, à des généralisations abusives. Ainsi voit-on, à chaque élection, des commentaires sur l'accroissement de la participation jusqu'à ce que, quelques semaines plus tard — il y faut beaucoup de temps aux Etats-Unis — lorsque les résultats définitifs sont publiés, on s'aperçoive qu'il n'en est rien, que l'abstention ne cesse de croître.

Cela n'empêche pas la qualité, souvent remarquable, de bon nombre d'enquêtes. Mais l'on reste confondu de leur peu d'impact politique, en général : sitôt publiées, sitôt oubliées. Car, comme le note le politologue V.O. Key, tout n'est pas examiné : *« Bien peu de journaux, quotidiens ou hebdomadaires, se comportent en organes de critique politique. Ils peuvent faire des recherches approfondies pour découvrir les faits sur des actes individuels de corruption, mais, en règle générale, les problèmes importants du système politique échappent à leur attention critique* (25). »

Si le débat politique est impossible, à tout le moins limité, il reste un seul fait central dans une campagne électorale: la lutte pour le pouvoir, qu'on rapporte d'une manière aussi brute que possible, de façon éminemment comparable à l'événement sportif. Les termes, eux-mêmes, en témoignent : « course », « outsider », « points marqués », « remontée », « managers », « attaque » et « contre-attaque », « ordre d'arrivée ». On comprend que l'une des critiques utilisées contre *M. Anderson soit l'impossibilité où il* est de gagner. Outre que l'argument mine la crédibilité éventuelle d'un candidat mineur, il marque les limites de l'élection : ce qui importe, c'est d'être le vainqueur, et non de marquer son opposition ou de défendre une idée.

Après tout, dira-t-on, pourquoi pas ? Effectivement, cette vision du politique pourrait être valable. Encore faudrait-il lui donner un sens en introduisant un minimum de perspective historique. Mais la presse américaine — c'est une autre de ses caractéristiques les plus frappantes — est a-historique. Certes, les références de principe aux grands ancêtres, aux « Pères fondateurs », sont fréquentes. Mais elles sont plus un coup de chapeau qu'un coup de projecteur éclairant la réalité présente. La presse est amnésique : elle « *permet et même encourage les candidats à se métamorphoser constamment... Les candidats n'ont pas de passé, sauf celui qu'ils tentent de cacher et que leur concurrent tente de ressusciter. Ils semblent ne venir de nulle part, n'être personne... C'est excitant sans être intéressant, ainsi qu'il arrive quand il n'y a ni mémoire ni histoire* » (26).

Réalité et image de la réalité

ON risque ainsi des distorsions graves dans l'interprétation des phénomènes politiques. Depuis des mois, la presse se fait l'écho du rôle croissant *que jouent* les *fondamentalistes* ultraconservateurs. Constamment, le mouvement est présenté comme une « force nouvelle ». Le *New York Times*, journal sérieux par excellence, écrit : « *Abandonnant l'idée depuis longtemps ancrée dans leur esprit que l'activisme politique est incompatible avec leur foi, les chrétiens évangélistes ultraconservateurs forment une force nouvelle dont l'importance va croissant* » (27). La réalité est différente, quoi qu'en disent les innombrables articles qui se font l'écho des propos des dirigeants fondamentalistes. En effet, depuis les origines des Etats-Unis, les ultra-fondamentalistes ont tenté d'avoir une influence politique. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire Richard *Hofstadter, qui note*, par exemple : « *La forte popularité* [de McCarthy] *chez les protestants fondamentalistes.* » Il poursuit, en 1965 : « *Non seulement l'extrême droite, à la base, est-elle entièrement imprégnée de l'état d'esprit fondamentaliste mais l'importance en son sein des prêcheurs, ex-prêcheurs et fils de prêcheurs fondamentalistes est un signe indéniable d'une communauté de pensée. Les principaux porte-parole de l'extrême droite utilisent dans leur discours politique les méthodes et le style des fondamentalistes. De leur côté, les prêcheurs ont découvert qu'ils peuvent mieux attiser la ferveur des foules — et leur générosité financière — en politisant leur message qu'en faisant simplement appel à leurs instincts religieux* » (28). Rien de bien nouveau donc, y compris dans les « succès » des fondamentalistes : ils ne l'emportent — et dans des régions déjà représentées par des conservateurs, généralement dans le Sud profond, la *Bible belt* — que parce qu'un électorat désenchanté s'abstient massivement. Lorsque le « danger » est clair, l'électorat participe — et bat les fondamentalistes (29), dont on peut noter que ce sont les dirigeants, plus que les adhérents, qui sont très conservateurs (30).

Les journalistes, en effet, oublient les tendances profondes de l'Amérique, ses constances pourtant bien connues : la campagne électorale est présentée en termes de personnalités et les réactions des électeurs sont vues dans leur quotidienneté, en oubliant les traditions politiques les mieux ancrées. Ainsi, la défaite de M. Ronald Reagan lors des caucus d'Iowa est-elle attribuée à son refus de participer à un débat républicain. L'explication n'est pas dénuée de fondement ; mais elle ne tient pas compte de la totalité de la réalité, à savoir que l'Iowa, pour être plus républicain que démocrate, n'est pas fondamentalement conservateur. Car la grande et constante division politique de l'Amérique, plus *encore qu'entre républicains et démocrates*, est entre conservateurs et progressistes au sein de chaque parti. Thomas Patterson souligne que, depuis 1952 au moins, « *il y a une division idéologique constante entre les électeurs modérés et conservateurs du parti républicain* ». Mais, fait-il remarquer, ces notions « *ne sont que très rarement utilisées par la presse pour expliquer les résultats* » (31). Les informations permettant aux électeurs de suivre et de juger l'itinéraire politique de leurs élus sont rares et, surtout, discontinues.

Dès lors, la presse devient extraordinairement exposée à la manipulation ; elle subit ce qu'on appelle les *media events* (événements journalistiques) ; on crée le fait pour elle. Elle en est conscience mais demeure étrangement désarmée. Ainsi en va-t-il tout au long de la campagne — des caucus de Floride, en octobre 1979, qui n'avaient aucune importance, mais que la presse a largement couverts parce qu'il s'agissait du premier « événement » de l'année électorale, à *la convention démocrate d'août* 1980, où la presse mobilisa onze mille cinq cents personnes (y compris les techniciens) pour rendre compte des « débats » (pour l'essentiel sans intérêt) de trois mille trois cent trente et un délégués démocrates. Chaque moment de la campagne est désormais « doublé », suivant la formule de Walter Beach, du centre de recherche de la Brookings Institution (32) : il y a la réalité et l'image de la réalité. Les deux coïncident rarement.

On peut même *se demander* dans quelle mesure l'importance du fait n'est pas inversement proportionnelle à l'ampleur des comptes rendus. Il y a infiniment plus d'articles sur le débat présidentiel du 21 septembre que sur la « réindustrialisation » ou la réorientation de la stratégie américaine. On a accordé plus d'attention aux primaires d'Iowa et du New-Hampshire, Etats aussi peu peuplés que peu représentatifs, qu'à celles de Californie et de New-York, les deux Etats *les plus importants à tous égards*. Au total, dans une étude portant en particulier sur la chaîne de télévision C.B.S., Michael Robinson a montré que, entre le 1er janvier et le 4 juin 1980, 54 % des thèmes abordés par C.B.S. étaient centrés sur la course sportive *(horse race)* contre 17 % centrés sur les grands problèmes *(issues)* (33).

La manière dont il est ainsi rendu compte de la politique est d'autant plus importante que, dans un pays aussi *vaste* que *les Etats-Unis*, où les partis ne sont que l'ombre de partis — depuis fort longtemps déjà — et où les contacts directs avec les élus sont rares, la presse est la source essentielle, pour ne pas dire unique, de l'information. Les organes locaux n'ont pas les moyens de faire du bon journalisme — et couvrent de moins en moins les événements politiques : « *Les informations politiques du* Dayton Daily News *ont décliné de 50 % en dix ans... Seulement deux journalistes travaillent à plein temps sur les problèmes politiques* » (34). Au total, loin des grandes villes comme Washington et New-York, « *les gens peuvent de moins en moins se tourner vers leur journal local pour les informations générales sur le pays et le monde* » (35). Il reste, pour l'essentiel, la télévision et les hebdomadaires et, dans les grandes villes, les quotidiens « nationaux » (souvent difficiles à se procurer), ce qui explique l'extraordinaire centralisation de l'information dans ce pays : en matière de presse, « *l'establishment détermine exagérément notre perception du monde* » (36), estime un auteur, car s'il reste difficile de déterminer exactement l'influence de la grande presse sur les électeurs, il semble certain qu'elle décide de l'ordre d'importance des sujets abordés. Maintes enquêtes montrent que les électeurs finissent par trouver important ce que la presse leur dit l'être (37). Mais ils n'y trouvent pas toujours ce qu'ils estiment, eux, être important. Lorsque, en 1968, l'électorat jugeait que le problème essentiel auquel la nation était confrontée était le Vietnam, il n'eut guère l'occasion d'être éclairé par un débat de fond entre les principaux candidats ou dans la presse (38). Lorsque, en 1980, l'électorat croit que le problème national le plus important est l'économie, il n'est guère mieux traité.

En effet, la presse se préoccupe avant tout des élites, « *de ceux qui détiennent le pouvoir... de la coalition entre la haute bourgeoisie* [upper class] *et la grande bourgeoisie* [upper middle class] *qui domine la hiérarchie socio-économique* » (39). Des ouvriers, en revanche, il est rarement question dans les informations. Car la presse est le reflet de la structure du pouvoir américain et de ses valeurs. Comment en serait-il autrement, d'ailleurs, lorsqu'on sait à quel point elle fait partie des élites dirigeantes. Pas seulement les patrons de presse, mais aussi les journalistes « nationaux ». « *D'après tous les indicateurs habituels, les journalistes nationaux font solidement partie de la grande bourgeoisie. Tous, sauf quelques-uns des plus âgés sont diplômés de l'Université. Un bon nombre ont un doctorat... La plupart des journalistes de télévision, dont quelques-uns viennent de la classe moyenne inférieure* [lower middle class] *ont été dans les grandes universités* » (40).

Une conviction largement partagée

CES journalistes font bien partie de cette « élite du pouvoir » que décrit Pierre Birnbaum : « *Il semble par conséquent qu'aux Etats-Unis l'ensemble des « catégories dirigeantes »... se recrute... dans le monde des affaires et des professions libérales. Les ouvriers et les employés, qui forment à eux seuls la plus grande partie de la population, n'y sont à peu près pas représentés... Issus de familles respectables, ayant reçu une très bonne éducation, les membres de ces « catégories dirigeantes » sont blancs, d'origine anglo-saxonne, de religion protestante : ce sont des « WASP ». Environ 70 % de ces personnes... se recrutent dans un milieu social et professionnel identique et très étroit* » (41). Ces chiffres ne démontrent évidemment pas qu'un « minoritaire » (n'ayant, si possible, qu'un « défaut » : il est difficile de devenir journaliste si l'on est à la fois noir, catholique et ouvrier) ne puisse parvenir à un poste de commandement ; ni que l'unanimisme de recrutement ou d'attitudes signifie l'absence de désaccords. Mais ces derniers sont plus tactiques que fondamentaux. La conviction persiste, largement partagée dans ces milieux, que les institutions sont fondamentalement bonnes, la libre entreprise le meilleur système imaginable et que quiconque veut bien s'en donner la peine réussira à améliorer sa condition — peut-être même à devenir président des Etats-Unis. Ainsi s'explique mieux le Watergate : l'opposition presque rageuse aux méthodes nixoniennes n'était pas vraiment « politique », au sens américain du terme ; ses sources étaient beaucoup plus essentielles : par son arrogant mépris pour les équilibres traditionnels, l'homme minait les fondements mêmes de la construction américaine. Il fallait l'en empêcher, et, du Congrès à la Cour suprême, en passant par la presse, tous finiront par s'en convaincre. Et quel sentiment de soulagement lorsque M. Nixon se résout à démissionner : le système fonctionne, il persiste. C'est là que réside l'accord fondamental entre la presse et les dirigeants qu'elle doit présenter, expliquer, critiquer : les Etats-Unis sont vus comme une nation fragile, fragmentée, constamment en passe d'être réduite au néant tant les tensions qu'elle subit sont violemment centripètes. L'union doit être préservée, presque à n'importe quel prix. Mais à nier les tensions, réelles, les *élimine-t-on pour autant ?* C'est *une* question que la grande presse américaine n'a pas vraiment réussi à résoudre : il n'est pas sûr qu'elle soit même l'objet d'un débat.

La campagne présidentielle actuelle ne prête guère à conclusion positive, ni sur le fonctionnement du système politique ni sur le rôle de la presse, sauf pour cette dernière si l'on se prend à regarder les caricatures ou à lire les humoristes. Là, sans doute, se trouve vraiment incarnée une réputation d'excellence : un humour corrosif, un sens de la critique sociale inégalé, un irrespect rafraîchissant, un abandon total de la convention, souvent si pesante aux Etats-Unis, art totalement absent, hélas ! de la télévision. Nul n'a étudié leur influence sur les citoyens. Mais peut-être est-ce là que les électeurs puisent leur surprenante résistance à l'idéologie dominante, leur scepticisme de plus en plus évident à l'égard des dirigeants, leur capacité à louvoyer constamment pour imposer, autant qu'ils le peuvent dans un système moins souple qu'on le croit souvent, leur conception de la démocratie politique.

(25) V.O. Key Jr, *Public opinion and American democracy*. Knopf, New-York, 1961, page 381.

(26) M. Greenfield, « Chronic political amnesia » *Newsweek*, 22 septembre 1980, page 96.

(27) J. Herbers, « Ultraconservative evangelicals, a surging new force in politics », *New York Times*, 17 août 1980.

(28) Hofstadter, *The paranoid style in American politics*, Chicago University Press, 1979 (essais publiés entre 1952 et 1964), pages 70 et 73.

(29) M. Knight, « Voter turnout in Massachusetts is heavy in two races for House », *New York Times*, 17 septembre 1980.

(30) G. Gallup, « Evangelical views on issues are similar to other voters' », *Washington Post*, 8 septembre 1980.

(31) T.E. Patterson, *The mass media election*, Praeger, New-York, 1980, pages 49-50.

(32) Entretien avec W. Beach.

(33) M. Robinson, N. Conover et M. Sheehan, « The media at mid-year », *Public Opinion*, juin-juillet 1980, page 43.

(34) R.G. Kayser, « Covering the campaign - How a Midwestern daily dit it », *Washington Post*, 3 juin 1980.

(35) H. Johnson, art. cit.

(36) D. Bonafede, « The new political power of the press », *Wasghinton Journalism Review*, septembre 1980, page 27.

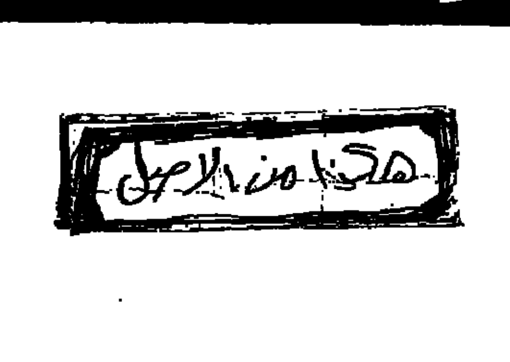
(37) Cf. D.A. Graber, op. cit., pages 117-151, et T.E. Patterson, op. cit. chap. 3 et 9.

(38) B.I. Page et R.A. Brody, « Policy voting and the electoral process : The Vietnam war issue », *American Political Science Review*, septembre 1972, pages 979-995.

(39) H.J. Gans, op. cit., page 62.

(40) Ibid., page 209.

(41) P. Birnbaum, *la Structure du pouvoir aux Etats-Unis*, P.U.F., Paris, 1971, page 162.



Etats-Unis : le nouveau cours

Droits de l'homme et réalisme :

(Suite de la première page.)

Pour improvisé qu'il semblât être, le thème des droits de l'homme n'en fut pas moins au centre de la stratégie de M. Carter. Déjà, dans son ouvrage *Why not the Best ?*, on peut relever des critiques à l'encontre de la politique étrangère américaine à laquelle il reproche de n'avoir pas fait preuve d'un « *engagement en faveur des principes moraux* ». La personnalité du président, les succès du mouvement pour les libertés civiques dans le Sud, l'influence de son entourage — des libéraux à la recherche d'une doctrine crédible pour remplacer la *Realpolitik* de M. Kissinger — et peut-être aussi l'influence des mentors spirituels tel le R.P. Theodore Hesburgh, président de l'université Notre-Dame (7), tous ces éléments concourent à donner à la rencontre de M. Carter avec les droits de l'homme un caractère inévitable. C'était le seul thème capable de susciter un consensus dans le pays, de réveiller la population, de la faire sortir de la torpeur générale, de ce « *sentiment pire que l'ennui* » (8) dans lequel elle avait sombré. A partir de ces éléments épars mais fondamentaux, se développe, explique M. Jody Powell, porte-parole de M. Carter, « *le sentiment que ce pays avait été sur la défensive depuis trop longtemps et qu'il était temps de réclamer l'offensive. Nos propositions sur les SALT étaient une tentative pour faire cela, et l'offensive des droits de l'homme l'était aussi certainement... C'est une tentative pour changer la situation, pour arriver à des rapports mieux équilibrés* » (9).

Cette stratégie offensive s'exprime avec la plus grande énergie dans les premiers discours du président élu : « *Parce que nous sommes libres, nous ne pouvons jamais rester indifférents devant le sort de la liberté ailleurs.* » Ou encore : « *Notre engagement en faveur des droits de l'homme doit être absolu* » (10). Cet engagement est à la fois une obligation et un droit car, affirme-t-il, les droits de l'homme ont dépassé la compétence exclusive des Etats et sont reconnus comme un problème international : « *Tous les signataires de la charte des Nations unies,* rappelle-t-il, *se sont engagés à observer et à respecter les droits de l'homme fondamentaux. Aussi aucun membre des Nations unies ne peut-il prétendre que le mauvais traitement réservé à ses citoyens est un problème qui ne concerne que lui seul. Pareillement, aucun membre ne peut se dérober à la responsabilité qui lui incombe de critiquer et de parler lorsque la torture ou la privation injustifiée de la liberté se produit dans une partie quelconque du monde* » (11).

Les paroles ont aussitôt été traduites en actes. Coup sur coup, M. Carter dénonce les violations des droits de l'homme en Union soviétique et en Tchécoslovaquie, répond à la lettre de Sakharov, reçoit Boukovski à la Maison Blanche, regrette que Guinsbourg ait été incarcéré, fait comprendre directement à M. Brejnev et à l'ambassadeur Dobrynine qu'il « *se réserve le droit d'en parler avec force et fermeté chaque fois que les droits de l'homme sont menacés* » (12).

A l'égard du tiers-monde, il montre sa fermeté en réduisant l'aide militaire à l'Ethiopie, à l'Argentine et à l'Uruguay. Des mesures sont proposées pour renforcer la commission des droits de l'homme de l'ONU et pour mettre en œuvre la proposition déjà faite de nommer un commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme. Ces gestes et paroles du nouveau président irritent l'Union soviétique. Les régimes dictatoriaux visés réagissent : El Salvador, l'Argentine, le Brésil, le Guatemala et l'Uruguay renoncent à l'aide militaire américaine.

En somme, le président Carter, durant ses six premières semaines à la Maison Blanche, a donné l'impression d'avoir résolument tourné le dos à la politique de M. Kissinger, que ses conseillers accusaient d'avoir été « *plus préoccupé par l'attitude anticommuniste d'un pays et par sa position amicale à l'égard des Etats-Unis que par la question de savoir s'il torture ou non son peuple* » (13). Cependant, l'opinion se pose des questions lorsque le département d'Etat, par la voix de son chef, sera appelé à mettre au point la doctrine officielle.

Des solutions variables selon les pays

L'ACCENT, en effet, est tout d'abord mis sur les limites de la capacité de contrainte des Etats-Unis. « *Nous devons être réalistes* », recommande M. Cyrus Vance dans son discours-principe du 30 avril 1977 à l'université de Georgie (14). Il faut, en outre, reconnaître que « *nos actions peuvent provoquer des mesures de représailles à l'encontre de nos intérêts à court terme ou même à l'encontre des victimes de la répression, ceux que nous défendons* » (15).

Un certain nombre de concepts sont ensuite élaborés. En premier lieu, celui du « cas par cas ». Evoqué dans le discours de M. Vance du 30 avril (« *en premier lieu, nous devons nous demander quelle est la nature du cas auquel nous faisons face* »), ce concept sera approfondi par les collaborateurs du secrétaire d'Etat. « *Nous procédons,* explique M. Warren Christopher, *à la mise en œuvre, à la fois dans sa lettre et dans son esprit, de la législation récente sur l'application des droits de l'homme en matière d'aide étrangère. Nous pensons pouvoir, à cet effet, obtenir le meilleur résultat en étudiant, consciemment et systématiquement, les programmes d'aide pays par pays, en pesant, dans chaque cas, le pour et le contre pour voir laquelle de ces deux nécessités l'emporte : les préoccupations politiques dans la défense des droits de l'homme ou les objectifs économiques ou de sécurité* » (16). Pour justifier cette approche, le représentant américain à la commission des droits de l'homme de l'ONU, M. Allard Lowelnstein, observe philosophiquement que « *le monde est au même endroit dans son histoire, mais que chaque pays se trouve à des endroits différents dans sa propre histoire* » (17). Autrement dit, les solutions doivent être formulées en tenant compte du temps, du lieu et des différences de cultures : elles ne peuvent pas être « *programmées par un ordinateur* » (18).

Le rapport soumis par le département d'Etat au Congrès au milieu de 1976 — c'est-à-dire au temps de M. Kissinger — montre que les idées de la nouvelle équipe ne sont pas tellement nouvelles : « *Nous savons que certains membres du Congrès pensent que le gouvernement des Etats-Unis doit se dissocier des gouvernements répressifs, même si un tel geste n'a aucun effet sur les problèmes des droits de l'homme dans ce pays. D'autres pensent que si nos intérêts en matière de sécurité (ou dans d'autres matières intéressant nos intérêts nationaux) sont suffisamment importants, ils doivent prévaloir. Notre point de vue est que, alors que les intérêts en matière de sécurité et les droits de l'homme sont tous les deux importants, chaque pays doit être examiné individuellement pour déterminer dans chaque cas où se trouvent nos intérêts prédominants* » (19). Et encore : « *La situation dans chaque pays doit être toujours pesée individuellement et évaluée sur la base d'une analyse rigoureuse pour savoir où se trouvent les intérêts des Etats-Unis, en ce qui concerne la sécurité et les droits de l'homme, et pour savoir comment ils trouvent la meilleure solution* » (20). Points de vue tout à fait identiques à ceux de M. Vance et, ajoute le sénateur Javits, dangereux car ils font penser que « *nous accordons plus de valeur à nos propres intérêts qu'aux droits de l'homme* » (21).

Le second concept avancé par le département d'Etat est celui de souplesse. « *Pas de formule mécanique* », « *pas de réponse automatique* », indique M. Vance, car « *un plan d'action doctrinaire serait aussi préjudiciable que l'indifférence* » (22). Ce concept a été surtout invoqué lors du débat au Congrès sur l'application du critère des droits de l'homme dans les votes des représentants américains au sein des institutions financières internationales. La Chambre des représentants avait déjà, le 6 avril 1977, adopté un amendement demandant aux représentants américains de voter contre les prêts proposés par les banques internationales en faveur des pays violant les droits de l'homme. Pour empêcher le vote de cet amendement par le Sénat, M. Carter envoya une lettre au sénateur Humphrey, président de la sous-commission de l'aide à l'étranger, exprimant sa ferme opposition à cette mesure qui, selon lui, « *nous obligerait à voter contre tout prêt accordé à un pays où les droits de l'homme sont violés* ». « *Je m'y oppose,* écrivait-il, *car elle sera faible et inefficace. Elle empêcherait nos efforts pour encourager l'amélioration des droits de l'homme dans d'autres pays* » (23).

La commission des relations internationales, puis le Sénat, se laissèrent convaincre par cet argument, et le projet, adopté le 14 juin 1977, n'imposait plus aux représentants américains l'obligation de voter automatiquement contre tout projet de prêt à des gouvernements violant les droits de l'homme. Cet amendement — soutenu par les sénateurs Abourezk et Hatfleld — s'inspire d'un projet de loi signé en 1976 par le président Ford.

En votant le projet de loi de 1976, le Congrès avait dégagé de l'interdiction générale une exception importante : lorsque « *l'aide bénéficie directement aux personnes nécessiteuses* », elle peut continuer même à l'égard des pays accusés de violations graves des droits de l'homme. Dans le langage du département d'Etat, cette exception devient un principe aussi important que les autres en raison de son caractère humain. Car « *si nous réduisons l'aide à un gouvernement violant les droits politiques de ses nationaux, ne risquons-nous pas,* demande M. Vance, *de pénaliser les affamés et les pauvres qui ne portent aucune responsabilité dans les abus commis par leur gouvernement ?* » L'observation est juste, à supposer — ce qui est généralement contesté — que l'aide américaine bénéficie directement et effectivement aux pauvres. C'est en invoquant le sort des personnes nécessiteuses que le gouvernement Ford avait approuvé des prêts accordés au Chili de Pinochet par la Banque interaméricaine de développement pour construire un système d'irrigation.

Cette latitude, le gouvernement Carter en bénéficie pour résoudre nombre de problèmes analogues. En 1977, l'Ethiopie demanda à la Banque mondiale de lui accorder deux prêts, l'un pour construire un système d'irrigation, l'autre pour un programme de construction de routes. Washington voulait-il voter non ? Il lui suffisait d'invoquer les « *violations des droits de l'homme* » par la junte militaire. Voulait-il voter oui ? Le concept de « *personnes nécessiteuses* » était à sa disposition. Il lui reste encore une troisième possibilité : l'abstention, lorsque, désirant que le projet passe, il sait que les votes positifs déjà acquis sont majoritaires. C'est ce qu'il a fait dans l'affaire de l'Ethiopie : sur le conseil de son ambassade à Addis-Abeba, qui désirait ménager la junte militaire pour assurer la sécurité des Américains demeurant encore dans ce pays, Washington s'abstint et les deux projets furent adoptés. Le parlementaire Donald Fraser, figure dominante à la Chambre en matière de droits de l'homme, a fait cette observation pertinente concernant cette clause des « personnes nécessiteuses ». « *Il est possible,* disait-il, *que nous ayons ouvert la porte de l'écurie et laissé les chevaux sortir par là. Les administrations Nixon et Ford sont justement passées par cette porte* » (24).

Le réalisme triomphant

AU temps de M. Kissinger, le doute sur l'efficacité des mesures de sanction était généralement invoqué. « *Nous devons reconnaître,* lit-on dans un document préparé pour le bureau de l'Agence américaine pour le développement international (A.I.D.), *que les programmes de l'A.I.D. ne peuvent pas empêcher les pays de violer les droits de l'homme. Nos ressources et moyens sont extrêmement limités. Peut-être la mobilisation d'une opinion mondiale bien informée contre de telles activités constituerait-elle la principale contrainte qu'on peut opposer à l'encontre des violations grossières des droits de l'homme* » (25).

Plus catégoriquement encore, l'administrateur de l'A.I.D., M. Daniel Parker, estime que la coupure de l'aide n'est pas une mesure à conseiller : « *Dans la plupart des cas, la suppression de l'assistance de l'A.I.D. à un pays pour des considérations tenant aux droits de l'homme peut réduire notre capacité d'influencer la situation des droits de l'homme dans un sens positif. Elle peut, en effet, pénaliser la majorité des pauvres victimes d'un gouvernement répressif. Ainsi, bien que la suppression de l'aide au nom des droits de l'homme puisse, dans certains cas, paraître désirable, elle ne semble pas constructive* » (26). Ces arguments seront finalement repris par l'administration Carter. Dès le début de 1977, au moment où le Congrès doit examiner le budget de l'aide à l'étranger, le département d'Etat lui fait parvenir un rapport qui, tout en accusant un certain nombre de pays (Argentine, Haïti, Indonésie, Iran, Pérou, Philippines) d'avoir violé les droits de l'homme, lui recommande de poursuivre l'aide à chacun d'entre eux pour la bonne raison qu'il est de « *l'intérêt national des Etats-Unis* » d'établir de bons rapports avec ces pays. « *Supprimer le programme d'aide militaire à Haïti, par exemple,* souligne le rapport, *n'aurait aucun effet sur les pratiques des droits de l'homme du gouvernement haïtien et réduirait la capacité des Etats-Unis d'influencer le gouvernement de Port-au-Prince sur les problèmes politiques* » (27).

On arrive, enfin, au concept principal sur lequel s'est fondée la diplomatie de M. Kissinger : celui de « pression discrète » (*quiet pressure*). Il faut éviter, souligne M. Vance, d'emprunter un ton « *strident* » et « *politique* ». « *Il vaut mieux exercer sur le pays en cause une persuasion amicale* », ajoute M. Christopher (28). « *Une persuasion constante* », insiste Mme Patricia Derian, coordonnateur des droits de l'homme et des affaires humanitaires. Et d'expliquer : « *Nous ne voulons pas nous camper aux carrefours de tous les chemins du monde et battre seuls les tambours, comme si nous étions arbitres de tous les pays en matière morale.* » L'attitude semble sage et l'argument juste. Ils ne convainquent pas tout le monde cependant, et ils inspirent un sentiment d'insatisfaction que le parlementaire Ryan exprime en ces termes, prenant le cas de la Corée du Sud : « *J'y étais il y a trois ans environ. (...) J'ai réussi à déjeuner avec environ une douzaine de ministres. (...) J'ai parlé avec M. Kim Dae-jung. Il est, à l'heure actuelle, je crois, en prison. Un certain nombre de ces personnes ont été torturées. J'aimerais savoir quelles mesures notre gouvernement a prises pour se montrer dur, et pas seulement pour enregistrer notre douce désapprobation. C'est comme si vous voyiez un gosse mettre le feu au divan dans le salon, et que vous lui disiez :* « Mon petit, je désapprouve doucement ce que tu es en train de faire. » *Je pense que c'est un triste spectacle de voir notre gouvernement se déclarer concerné par les droits de l'homme, et pourtant ne rien faire de plus visible que ce que nous avons fait jusqu'ici à l'égard des pays avec lesquels nous avons des rapports étroits* » (29). Mais c'est précisément parce que les rapports sont étroits que les pressions doivent être discrètes à Buenos-Aires, à Manille, à Séoul aussi bien qu'à Téhéran. « *Agir autrement aurait abouti à nous dévoiler trop manifestement, et aurait signifié que nous concevons la question des droits de l'homme en termes d'affrontement et en position défaitiste* » (30).

M. Kissinger n'avait-il pas insisté sur les bienfaits de la diplomatie secrète qui, selon lui, devait l'emporter sur la « croisade publique » ? « *Une diplomatie discrète et énergique,* avait-il expliqué, *demeure le moyen le plus efficace à la fois pour atténuer la perception de l'insécurité qui pèse sur tant de gouvernements et pour communiquer à ces gouvernements les préoccupations américaines en matière de droits de l'homme* ». M. Vance a, certes, préconisé toute une gamme de mesures allant de la « *diplomatie discrète aux dénonciations publiques* », mais, très vite, préférence a été donnée sans détour à la méthode de son prédécesseur. Dès la fin du printemps 1977, les critiques publiques ont disparu des déclarations officielles. Contrairement à son discours de mars 1977, le discours prononcé par M. Carter le 4 octobre 1977 à l'ONU n'a pas évoqué le sujet des droits de l'homme. L'efficacité de la diplomatie discrète a pourtant été mise en doute par certains responsables de la politique

---

(7) D'après Kenneth Thompson, « New Reflections on Ethics and Foreign Policy : the Problem of Human Rights », *The Journal of Politics*, vol. 40, 1978.

(8) Elizabeth Drew, op. cit.

(9) *Idem.*

(10) Discours inaugural.

(11) Discours aux Nations unies, 17 mars 1977.

(12) Conférence de presse en février 1977.

(13) *Hearings*, 4 et 7 mars 1977, op. cit. p. 11.

(14) « Human Rights and Foreign Policy », discours de M. Vance, *Department of States Bulletin*, 23 mai 1977.

(15) « Human Rights : Principles and Realism », discours de M. Warren Christopher. *Department of States Bulletin*, 29 août 1977.

(16) Déclaration de M. Warren Christopher, *Hearings*, 4 et 7 mars 1977, op. cit., p. 87.

(17) Cité par Sandy Vogelgesang, « Diplomacy of Human Rights », *International Studies Quarterly*, vol. 23, nº 2, juin 1979.

(18) W. Christopher, op. cit., p. 78.

(19) Appendice 3 aux *Hearings*, Subcommittee on International Organization of the Committee on International Relations House of Representatives, 18 décembre 1975 et 3 mai 1976, Washington 1976, pp. 109-110.

(20) *Idem.*

(21) *Hearings*, 4 et 7 mars 1977, op. cit., p. 85.

(22) Discours du 30 avril 1977, op. cit.

(23) *Congressional Quarterly Weekly Report*, 11 juin 1977, p. 1175.

(24) Donald M. Fraser, « Human Rights and US Foreign Policy : Some Basic Questions Regarding Principles and Practice », *International Studies Quaterly*, vol. 23, nº 2, juin 1979

(25) « Human Rights and Development, Discussion Paper for the Administrator's Advisory Council », 8 novembre 1975, Doc. annexé aux *Hearings*, 29 avril et 5 mai 1976, p. 146.

(26) Memorandum for Assistant Administrators and Heads of Office, Doc. annexé aux mêmes *Hearings*.

(27) *Congressional Quarterly Weekly Report*, 15 janvier 1977, p. 80.

(28) *Hearings*, 4 et 7 mars 1977, op. cit. p. 62.

(29) *Hearings*, 25 octobre 1977, op. cit. p. 19.

(30) *Congressional Quarterly Weekly Report*, 15 janvier 1977, op. cit.

Etats-Unis : le nouveau cours

où s'arrêtent les intérêts de l'Amérique ?

étrangère américains. Une telle diplomatie, ont-ils affirmé, ne produit un certain effet que lorsque l'on sait que les Etats-Unis, en cas d'échec, recourent à la diplomatie ouverte. Or *« des pays tels que le Brésil et d'autres savent que, s'ils ignorent tout simplement les exigences de notre diplomatie discrète, cela restera tout à fait sans effet de notre part. Nous n'allons pas couper l'aide. Nous n'allons pas faire de déclarations publiques. »* (31). En outre, l'inefficacité de la diplomatie « en privée » tient au fait qu'elle est dirigée essentiellement par ceux-là mêmes qui sont intéressés au maintien des rapports amicaux avec les dirigeants des pays où ils sont nommés. La correspondance entre les missions diplomatiques américaines et le département d'Etat en témoigne. Un chargé d'affaires à Manille est allé jusqu'à affirmer que le gouvernement de M. Marcos ne s'était jamais départi de *« son attachement traditionnel à la protection, au développement et au respect des droits de l'homme »* et qu'il avait toujours réservé un *« traitement honnête, décent et humain à tous les prisonniers ou détenus, même à ceux qui avaient participé à des conspirations contre la République »* (32).

« Diplomatie du dimanche » et « diplomatie de la semaine »

LES contradictions entre la rhétorique des droits de l'homme et la véritable préoccupation des Etats se manifestent, selon les auteurs américains, sur deux plans : dans la distinction entre « amis » et « ennemis » ; et dans le conflit entre objectifs différents de la politique étrangère américaine. Ainsi, sur le premier plan, M. Carter a reçu M. Boukovski et écrit à M. Sakharov, mais jamais l'idée ne lui est venue d'écrire à Mme Allende. Avec vigueur et persévérance, il a réussi à convaincre le Congrès de maintenir intacte l'aide aux pays-clients, auteurs de graves violations des droits de l'homme alors qu'il laissait voter par le Congrès l'interdiction d'accorder une aide au Vietnam, à Cuba et au Mozambique. Dirigeant ses critiques vers l'Union soviétique, il observe un mutisme complet à l'égard de la Chine (33). Rejetant une proposition des parlementaires américains, il s'est opposé au boycottage du café ougandais alors que Washington avait pris des sanctions économiques contre la Rhodésie et certains pays socialistes et avait imposé l'embargo contre Cuba, le Vietnam, d'autres pays encore. N'y a-t-il donc pas deux poids et deux mesures dans la « défense des droits de l'homme » ?

Sur le second plan, le département d'Etat a pris soin de préciser que toute défense des droits de l'homme devait s'arrêter là où les intérêts des Etats-Unis étaient en jeu. Quels sont ces intérêts ? M. Carter les a définis dans un discours prononcé en 1978. Après avoir affirmé que les Etats-Unis ont réussi à asseoir *« sur une base morale leur politique étrangère »*, il déclare que celle-ci, pour bien *« servir les intérêts de chaque Américain »*, doit viser trois objectifs : la sécurité du pays, fondée sur la puissance des forces armées et des alliances ; la paix mondiale et la croissance économique (34). La sécurité vient en tête, et c'est pour consolider les alliances que le président a recommandé au Congrès de poursuivre l'aide à l'Argentine, à Haïti, à l'Indonésie, à l'Iran, au Pérou et aux Philippines, alors qu'il venait de proclamer la possibilité d'utiliser les pressions économiques et politiques pour *« atténuer les injustices dans ce monde »*.

Pourquoi l'aide à l'Argentine ? Parce que *« l'aide américaine conduit les militaires argentins aux Etats-Unis et offre, en retour, aux Etats-Unis la possibilité d'avoir de meilleurs rapports avec les militaires argentins qui ont toujours influencé les événements dans leur pays et qui constituent actuellement le secteur dominant »* (35). De même, l'aide à l'Indonésie s'explique par la nécessité de défendre ce pays contre *« une menace extérieure possible »* et par *« l'importance stratégique de l'Indonésie en Asie du Sud-Est »*. Pareillement, la position stratégique de l'Iran au temps du chah et son rôle de fournisseur du pétrole interdisent toute diplomatie de confrontation. Enfin, à l'égard des Philippines, *« la suspension de l'aide militaire pourrait donner prétexte à ce gouvernement pour abroger l'accord sur les bases militaires »*.

Au lieu de la supprimer, il faut au contraire l'augmenter : l'aide militaire pour Manille au cours de l'année 1980 est estimée à 95,7 millions de dollars, le triple de l'aide pour 1979 (31,9 millions). M. Carter s'explique dans sa lettre à la commission des affaires étrangères de la Chambre : « *Des événements récents*, écrit-il, *ont suscité certains doutes quant à la volonté des Etats-Unis de soutenir leurs amis et d'honorer leurs obligations. Ces doutes sans fondement, je suis déterminé à les dissiper* » (36). Avec plus de franchise encore, un responsable du département d'Etat avait déclaré : *« Le gouvernement des Philippines est important pour les intérêts des Etats-Unis en matière de sécurité. Voilà toute l'affaire résumée en un mot. Comme en toutes choses, il y a des priorités »* (37).

Toujours dans cette logique, l'aide militaire à la Corée du Sud et à l'Indonésie a augmenté respectivement de 77 % et de 41 % dès l'année fiscale 1978 dans les propositions du gouvernement Carter (38). En somme, le renforcement de l'aide militaire à ces alliés asiatiques des Etats-Unis est destiné à montrer que ce pays *« ne veut pas donner l'apparence de se retirer totalement des affaires de l'Asie, car il a encore l'intention de demeurer une puissance du Pacifique, sinon une puissance asiatique »* (39). Dans le monde entier, un seul pays a été menacé de voir l'aide militaire suspendue : le Nicaragua, pour l'année fiscale 1979. Avec amertume, un observateur a ainsi conclu dans un « hearing » au Congrès : *« Je ne vois pas comment les gouvernements de droite prêteront attention à la rhétorique des droits de l'homme à moins qu'ils ne sachent que les Etats-Unis ne les soutiendront pas de leur aide militaire »* (40).

Les critiques à l'égard de l'Union soviétique varient aussi selon la perception qu'ont les responsables américains de la sécurité de leur pays à un moment donné. Energiques au début, car les droits de l'homme ont été *conçus comme une offensive idéologique*, elles deviennent de plus en plus modérées lorsqu'elles se heurtent à la vive réaction de Moscou qui considère la campagne de M. Carter comme *« un effort conséquent pour intervenir dans les affaires intérieures de l'Union soviétique et une tentative pour nuire à quelques-unes de nos institutions » (41)*. Cette campagne, en effet, *« dirigée à outrance, pourrait frapper au fondement même de l'ordre soviétique »*. Du coup, les relations soviéto-américaines se sont tendues durant toute l'année 1977, provoquant l'inquiétude du président Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt quant à l'avenir de la détente. L'accord SALT étant menacé, M. Carter bat en retraite : « *Il y avait*, dit-il, *une surprenante réaction hostile en Union soviétique à l'égard de notre position sur les droits de l'homme. Nous ne les avons (pourtant) jamais traités différemment. Je pense avoir été tout à fait réticent à condamner publiquement les Soviétiques.* »

Reconnaissant avoir sous-estimé la réaction soviétique (42), il affirme qu'il n'a jamais été question d'établir un *linkage* entre droits de l'homme et SALT : « *Je ne vois aucun rapport*, dit-il, *entre la décision sur les droits de l'homme (...) et les problèmes relatifs aux négociations SALT.* »

Puisqu'elles touchent directement à la sécurité des Etats-Unis, celles-ci doivent avoir la plus haute priorité, malgré l'opposition de certains « faucons » au Congrès. Et c'est ainsi que, lorsque les Soviétiques annoncèrent le procès d'Anatole Chtcharanski et d'Alexandre Guinsbourg, en été 1978, M. Carter annula, certes, en signe de protestation, la participation américaine aux conférences sur la science et sur l'environnement à Moscou, mais il s'opposa à la suspension des négociations SALT et refusa d'annuler la réunion qui devait avoir lieu à Genève entre MM. Vance et Gromyko.

Furieuse, la Coalition pour une majorité démocratique, dirigée par les sénateurs Jackson et Moynihan, publia une déclaration dénonçant le caractère « injuste » de la décision du président et qualifiant celui-ci de « menteur » (43). Pour donner quelque satisfaction aux « faucons », M. Carter a, par la suite, décidé d'annuler la vente d'un ordinateur à l'agence Tass, mais cette mesure n'était point de nature à compromettre les négociations en cours. Il s'est, par ailleurs, employé à faire comprendre à l'opinion la nécessité primordiale du contrôle des armements, arguant qu' « *une atmosphère de coopération pacifique est de loin plus favorable au renforcement du respect des droits de l'homme qu'une atmosphère de belligérance, de haine ou de confrontation guerrière* » (44). Satisfait, Moscou apprécia immédiatement le ton « positif » de ce discours.

Les « intérêts nationaux » des Etats-Unis englobent évidemment les intérêts économiques. Pour justifier ses décisions dans ce domaine, Washington invoque le principe de la liberté du commerce et celui de la libre entreprise. Ainsi, au sujet de la proposition de boycottage du café ougandais, « *les actions de boycottage*, explique le secrétaire d'Etat adjoint Douglas J. Bennett Jr, *ne sont pas compatibles avec les principes du GATT auxquels les Etats-Unis adhèrent et qu'ils considèrent comme la base des relations commerciales internationales. Chaque fois que ces principes sont mis à l'écart, leur autorité globale permettant d'assurer la protection de nos intérêts en matière de commerce est détruite. C'est pourquoi nous sommes, en général, extrêmement peu disposés à prendre des mesures contredisant ces principes* » (45). En réalité, comme l'a expliqué R. Ullman, les Etats-Unis ne voulaient pas, dans cette affaire ougandaise, heurter la susceptibilité africaine en prenant des sanctions *économiques contre un pays d'Afrique*.

De la même façon, l'administration Carter s'est déclarée « officiellement neutre » à l'égard d'un amendement proposé par le parlementaire Thomas Evans et destiné à interdire le concours de la Banque Export-Import aux exportations en faveur des entreprises sud-africaines qui refusaient d'adopter un code de conduite à l'égard de leurs salariés. Raison invoquée : cette interdiction de même que toute réduction des prêts accordés à l'Afrique du Sud par la Banque porteraient atteinte aux exportations américaines et à la situation de l'emploi aux Etats-Unis. De toute manière, ajoutait-on, la Banque a été créée pour aider en premier lieu l'économie américaine.

Question de stratégie

C'EST sur ce thème des rapports entre les prêts bancaires et les droits de l'homme qu'un journaliste a interpellé M. Carter lors de sa visite officielle au Brésil. La question est la suivante : « *Les banques de commerce américaines sont les principales sources extérieures de crédits pour le Brésil. Il semble, pour certaines personnes à Washington, que tôt ou tard un parlementaire essaiera d'établir un lien entre les prêts commerciaux accordés par les banques et la politique des droits de l'homme. Je voudrais connaître votre opinion sur ce sujet.* » Le principal passage de la réponse de M. Carter est ainsi conçu : « *Il serait inconcevable à nos yeux que le Congrès puisse voter une loi essayant de restreindre l'octroi par les banques privées américaines de prêts au Brésil dans quelque circonstance que ce soit. Cela violerait les principes de notre système de libre entreprise, et si une telle loi était votée au Congrès, je ne l'approuverais pas.* » Cette réponse — et d'autres qui vont dans le même sens — provoque une autre question du journaliste traduisant le scepticisme à l'égard de la diplomatie des droits de l'homme : « *La modération que vous avez observée jusqu'ici dans vos déclarations publiques, votre désir spécifique de rencontrer le nouveau président, tous ces faits reviennent à donner une véritable bénédiction à votre mission brésilienne. Est-ce parce que votre intérêt sur les droits civiques et les dissidents politiques s'est déjà évanoui, ou parce que les intérêts économiques des Etats-Unis dans ce pays sont si puissants que le Brésil est déjà devenu un cas spécial ?* » (46).

Les voyages de M. Carter dans les pays dictatoriaux, les éloges qu'il a prodigués à l'égard du chah d'Iran, son refus de recevoir le chef de l'opposition en Corée du Sud, son incertitude à l'égard de Somoza, etc., tout montre que, au temps de M. Carter comme à l'époque de M. Nixon, influence politique, bases militaires, alliances, exportations, investissements, balance commerciale, équilibre nucléaire, tous ces éléments constitutifs de la puissance doivent inexorablement dicter la politique étrangère des Etats-Unis (47).

Comme l'a fait savoir le département d'Etat, il ne peut y avoir qu'un seul objectif de politique étrangère, et c'est l'intérêt national. Du moment où l'on déclare sans ambages (48) que les droits de l'homme font partie des intérêts nationaux des Etats-Unis, la question n'est plus de voir si l'« objectif » des droits de l'homme entre ou non en conflit avec d'autres « objectifs », mais de voir si telle ou telle mesure prise en faveur des droits de l'homme contribuera ou non à servir l'intérêt national du pays. La politique étrangère, comme l'a justement rappelé Stanley Hoffmann, n'est d'ailleurs pas une question d'objectifs : c'est une question de stratégie — « *l'interconnexion entre une conception globale, un ensemble d'objectifs et des politiques spécifiques* » (49). Conçus comme une pièce de cette stratégie globale, comment les droits de l'homme pourraient-ils avoir un autre rôle que de contribuer au bon fonctionnement de l'ensemble de cette stratégie ?

Une place secondaire

QUELLE conception globale du monde ont donc les Etats-Unis ? M. Carter l'a déjà dit : un monde en paix, un système international pacifique. Dire que les Etats-Unis veulent un système international pacifique implique le souci d'éviter toute situation d'ébullition susceptible d'aboutir à la prise du pouvoir par des régimes révolutionnaires. Telle est précisément la situation qui prévaut dans la plupart des régimes du tiers-monde sous influence américaine. Malgré le soutien des Etats-Unis, rien ne prouve que ces régimes peuvent durer ; certains ont été déjà balayés par des révolutions. D'autres s'appuient uniquement sur l'armée et sur la répression policière. Des voix s'élèvent alors aux Etats-Unis pour réclamer un changement de méthode. Au lieu de soutenir les dictateurs et de susciter ainsi les révoltes, « *nous devons appuyer activement les régimes démocratiques* », renforcer la grande masse de ceux qui, victimes d'une « *polarisation accrue entre l'extrême gauche et la droite autoritaire* », désirent « *vivre dans un pays gouverné démocratiquement* » (50).

Si l'on mène cette politique avec succès, la balance des forces penchera du côté des Etats-Unis dans leur compétition avec l'Union soviétique.

Une telle méthode aurait conduit les Etats-Unis à se placer au côté de l'opposition démocratique qui existe dans divers pays du tiers-monde. Cette voie comporte un risque que les Etats-Unis redoutent autant que les révolutions : l'instabilité politique, qui, à leurs yeux, n'en profite pas moins aux forces révolutionnaires. Désirer d'une part asseoir l'« imperium » américain sur une base morale et démocratique pour qu'il soit plus durable, mais répugner, d'autre part, à faire confiance aux forces démocratiques dans les pays-clients de peur d'ébranler la stabilité, cette situation embarrassante conduit à choisir la solution la moins aventureuse : faire pression sur les régimes existants pour qu'ils tempèrent leur autoritarisme et se fassent mieux accepter. D'où l'accent mis sur le caractère discret des démarches.

Mais la peur de l'instabilité politique a plus d'une fois conduit les Etats-Unis à l'échec. En Iran, par exemple, le désir de voir le régime du chach améliorer son image de marque avait d'abord poussé Washington à maintenir une certaine distance à son égard. *Mais, dès l'instant où le chah fut* sérieusement menacé, le souci d'éviter un bouleversement l'emporta sur toute autre considération. Ce même souci devait pousser Washington à soutenir contre vents et marées le gouvernement éphémère de M. Bakhtiar. Au Nicaragua, le soutien assuré depuis toujours à Somoza n'a enfin cessé que lorsque, face à la perspective d'une victoire inévitable des sandinistes, Washington tenta, à la dernière minute, de mettre sur pied une solution de rechange qu'il avait toujours refusée (51). C'était trop tard. Pressé de choisir entre les dictateurs et l'opposition démocratique, M. Carter a agi comme ses prédécesseurs : plutôt l'ordre et la stabilité avec les premiers que l'aventure ou le risque de dérapage avec la seconde. La seule différence est que M. Carter a réussi à donner de lui l'image d'un homme animé de bonnes intentions. Mais les bonnes intentions ne peuvent rendre aucun service utile si elles se bornent à s'exprimer par quelques timides rappels à l'ordre dont les régimes dictatoriaux ont bien appris à se moquer lorsqu'ils sont conscients de l'importance de leur position dans la stratégie militaire ou économique des Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, les droits de l'homme ont été relégués à une place secondaire depuis les événements de Kaboul. Désormais, comme l'a proclamé le président Carter dans son message sur l'état de l'Union du 21 janvier 1980, « *le renforcement de la puissance militaire des Etats-Unis et de leurs amis* » dans le monde occupait le tout premier plan de ses objectifs.

CAO HUY THUAN.

(Les dessins, pages 3 à 7, sont de Plantu.)

(31) Déclaration de M. Thomas Buergenthal, *Hearings*, 3 octobre 1973, p. 211.

(32) Correspondance du 1er juin 1976, doc. annexé aux *Hearings* du 18 décembre 1975 et du 3 mai 1976, op. cit. *le Monde* du 8 février 1980 a publié un témoignage contraire.

(33) « *Il est hors de question que les Chinois comprennent notre position en matière des droits de l'homme* », a reconnu le département d'Etat (*Hearings*, 25 octobre 1977, op. cit. p. 23) ; mais cela n'a pas empêché le resserrement des liens entre Washington et Pékin.

(34) Voir le texte du discours dans *Congressional Quarterly Weekly Report*, 28 janvier 1978, p. 204.

(35) Rapport du département d'Etat, cité dans *Congressional Quarterly Weekly Report*, 15 janvier 1977, op. cit. p. 80.

(36) *Congressional Quarterly Weekly Report*, 24 mars 1979, p. 542.

(37) David M. Maxfield, *Congressional Quarterly Weekly Report*, 5 août 1978, p. 2 046.

(38) *Hearings*, 4 et 7 mars 1977, op. cit., p. 35.

(39) *Human Rights and the U.S. Foreign Assistance Program*, Fiscal Year 1978. Part 2 : *East Asia*. Center for International Policy, *1977*, p. 15.

(40) Bruce Cameron (Association « Americans for Democratic Action »), cité par David M. Maxfield, op. cit., p. 2 048.

(41) Réponse de M. Georgi Arbatov à un journaliste britannique, citée par A. Schlesinger, op. cit.

(42) « Notre position sur les droits de l'homme » : « *Adresse contre les efforts amicaux que nous avons faits et les objectifs communs que nous avons eus dans les autres domaines tels que SALT ; obstacle plus important que je ne l'avais prévu.* » Propos cité par E. Drew, op. cit.

(43) David M. Maxfield, op. cit.

(44) Discours à Charleston, S.C., sur les rapports entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, cité dans « Human Rights Abroad. Reality or Illusion for U.S. Policy ? » *Great Decisions*, 1978, p. 13.

(45) Lettre du secrétaire d'Etat adjoint au parlementaire Pease, septembre 1977, citée par Richard H. Ullman, « Human Rights and Economic Power : The United States versus Idi Amin », *Foreign Affairs*, vol. 56, n° 3, avril 1978.

(46) *Congressionnal Quarterly Weekly Report*, 15 avril 1978, p. 935.

(47) M. David Owen a fait la remarque suivante : « *Lorsque j'ai commencé à plaider pour les droits de l'homme, j'ai prévenu qu'il y avait un prix à payer, et ce prix, c'était une légère contradiction de temps en temps. Si j'avais à refaire ce commentaire, je ne dirais plus une légère contradiction, je dirai une très grande quantité de contradictions* » (cité par A. Schlesinger, op. cit.) Donald Fraser est du même avis.

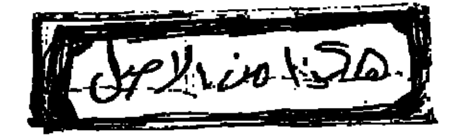
(48) « *Les idéaux nationaux de ce pays sont les intérêts nationaux* » (Mme Patricia Derian, dans *Hearings*, 4 et 7 mars 1977, op. cit. ; p. 70). « *Les droits de l'homme sont nos intérêts nationaux ; ils font partie de nos intérêts nationaux* » (M. Warren Christopher, *ibid.* p. 80).

(49) Stanley Hoffmann, « The Hell of Good Intention », *Foreign Policy*, n° 29, hiver 1977-1978.

(50) Donald Fraser, « Freedom and Foreign Policy », *Foreign Policy*, printemps 1977.

(51) M. Carter a refusé de couper l'aide à Somoza, d'imposer un embargo effectif sur les livraisons d'armes au Nicaragua et de condamner sans équivoque les brutalités du dictateur. Le Sénat supprima, à la fin de septembre 1978, sur proposition du sénateur Franck Church, un crédit de 8 millions de dollars d'aide économique au Nicaragua. Ce n'est que le 8 février 1979 que les Etats-Unis annoncent la décision de mettre un terme à l'aide militaire à ce pays.

RECTIFICATIF. — Dans la note (1) de l'article de Thomas Ferguson et Joel Rogers paru dans *le Monde diplomatique* d'août 1980, « Un président nationaliste pour l'Amérique en crise ? », nous rappelions que, faute d'une majorité absolue de voix de grand électeurs présidentiels, c'est la Chambre des représentants qui désigne le président et le Sénat le vice-président des Etats-Unis. Nous ajoutions : « *Cette procédure n'a jamais eu à jouer.* » En fait, un de nos lecteurs, M. Henri-R. Baroux, nous fait remarquer, à juste titre, qu'en 1800 Thomas Jefferson avait été élu président par la Chambre en application de ces dispositions, tout comme John Quincy Adams en 1824.



Le rôle actif des écrivains ouest-allemands dans les campagnes électorales

Par NICOLE CASANOVA

« *L'ART, comme la science, est affranchi de toutes les contraintes positives et de toutes les conventions introduites par les hommes ; l'un et l'autre jouissent d'une immunité absolue à l'égard de l'arbitraire humain. Le législateur politique peut interdire leur domaine, il ne peut y régner. Il peut proscrire l'ami de la vérité ; la vérité demeure. Il peut humilier l'artiste ; il ne peut adultérer l'art* » (1). Ainsi, en 1795, Friedrich Schiller confiait à l'artiste la tâche de changer l' « Etat de nécessité » en un « Etat de la raison ».

Mais, dans la pratique, le caractère autoritaire des gouvernements germaniques à travers l'histoire, et cette haute conception du rôle joué par l'artiste, établirent au contraire une relation d'hostilité entre ces deux absolus. Rien, dans le passé allemand, ne rappelle l'interférence des phénomènes littéraires et politiques qui s'est produite en France au dix-huitième siècle. A ce moment-là, date pour date, l'Allemagne inventait le romantisme et se repliait dans le rêve (1774 : en France, Diderot écrit *le Neveu de Rameau*, et Goethe, en Allemagne, *Werther*).

La faiblesse des intellectuels et des écrivains allemands, sous la république de Weimar, devant la montée du nazisme, reste dans les mémoires comme un remords et une honte, même pour les générations qui n'ont pas connu Hitler.

Il est donc étonnant de constater aujourd'hui l'intérêt et la vigilance manifestés par la littérature ouest-allemande envers la vie politique du pays, et la participation active, soit par les écrits, soit par la présence physique, des écrivains dans la lutte électorale.

Le mouvement étudiant

NE dans les universités en 1965, culminant de 1966 à 1967, et pratiquement éteint en 1968 (mais non dans ses conséquences), le mouvement étudiant fit comprendre aux écrivains et intellectuels allemands qu'ils pouvaient influencer l'évolution politique de leur pays. Cependant, cela n'explique pas toutes les motivations d'un écrivain parmi les plus importants et politiquement les plus actifs, Günter Grass. Lié d'amitié avec M. Willy Brandt dès 1960, Günter Grass ressentit vivement la campagne de diffamation déclenchée contre Brandt par Konrad Adenauer en 1961. Il participa à la rédaction des discours électoraux, publia en 1965 une *Lettre ouverte à Ludwig Erhardt* et une première ébauche des *Evidences politiques* (2) : ce n'était déjà plus du dilettantisme. Il accueillit le mouvement étudiant avec ironie et scepticisme. (La scène politique allemande allait tourner, de droite à gauche, puis de gauche à droite, autour d'un Grass immuable. Refoulé dans l' « establishment » par les étudiants de 1967, Günter Grass se vit accuser par la C.D.U. de « sympathiser » avec les terroristes, exactement dix ans plus tard.) On peut douter que son action politique ait été stimulée, hormis par mimétisme, par les débats qui agitèrent l'Allemagne en 1966-1968. Le fait est là néanmoins : c'est en 1969 que Günter Grass accomplit sa première tournée électorale. Il ne suivit pas l'itinéraire de M. Willy Brandt, mais se rendit dans d'autres villes, de préférence dans les circonscriptions « noires », fiefs de la C.D.U.-C.S.U. Dès cette date, il eut l'idée d'organiser des « initiatives d'électeurs » (*Wählerinitiativen*, à ne pas confondre avec les initiatives de citoyens, *Bürgerinitiativen*). Ces groupes, dirigés en différents endroits par des écrivains, des professeurs d'université, des journalistes, sont toujours en activité et ont une centrale à Bonn (3). Ils sont destinés à soutenir le parti social-démocrate (S.P.D.) : ni le parti libéral (F.D.P.) ni la C.D.U.-C.S.U. n'en possèdent.

D'autres écrivains, Heinrich Böll, Paul Schallück, Siegfried Lenz, Peter Härtling, se joignirent par la suite à Günter Grass. Leur activité se déploie également lors des élections des parlements régionaux, et pas seulement au niveau fédéral.

Une active militante de la F.D.P., la romancière berlinoise Ingeborg Drewitz, explique qu'une tournée électorale dure environ quatre semaines et la mène dans une vingtaine de villes. Devant un public au volume variable, mais qui atteint parfois un millier de personnes, Ingeborg Drewitz — comme Günter Grass ou Siegfried Lenz — lit un passage de ses œuvres traitant de thèmes actuels et politiques, ou tient un discours. La séance se termine toujours par une discussion avec le public.

Pourquoi se donnent-ils tant de peine, les écrivains allemands ? Le sens de leur responsabilité politique leur est venu après le mouvement étudiant, nous l'avons dit. Mais qu'espèrent-ils ? Noblement, gagner des voix à leur parti ? Ignoblement, se faire connaître ?

A cette dernière question, l'un d'eux répond : « *Nous sommes tous déjà connus. Et ceux qui ne le sont pas n'auraient pas d'influence et ne seraient pas accrédités par leur parti.* »

Gagner des voix, certes, c'est un objectif. Aucun écrivain ne peut, bien évidemment, évaluer le nombre des électeurs qu'il gagne à son parti par son éloquence ou par son sens du dialogue. Tous savent à peu près si le résultat d'une soirée a été ou non positif : les *Wechselwähler*, ces indécis qui font la décision, viennent parfois leur avouer qu'ils ont été convaincus.

Mais tous les écrivains reconnaissent que le racolage des voix n'est que la moitié de leur tâche. Ce qu'ils veulent obstinément, c'est le maintien de la pensée critique en Allemagne, l'habitude de la discussion, la fin du silence et des inhibitions politiques. Ecoutons Günter Grass : « *A ce moment-là (1969) il était important de transformer les Allemands, de braves écoliers modèles en démocratie, en citoyens qui ne se borneraient pas à donner fidèlement leur voix tous les quatre ans, mais qui seraient aussi en état d'argumenter et de parler de leur choix (...). Les intentions de vote, ou le vote lui-même, étaient jusqu'alors considérées comme un secret de confession. La masse des électeurs demeurait muette entre les dates des élections, la politique était abandonnée aux partis. Depuis, cela a changé...* » (4).

L'écrivain n'a pas d'ambition politique personnelle — aucun n'envisage de devenir député ou ministre, Grass n'est même pas membre du S.P.D. L'écrivain est là comme exutoire, comme interlocuteur, comme stimulant de la réflexion politique. « *L'échange d'opinions est très libre*, nous dit Siegfried Lenz. *Tout ce que je souhaite, c'est d'engager les citoyens à s'exprimer entre eux à visage découvert, afin que le jeu politique ne se déroule pas dans l'ombre.* » Faire entrer la lumière dans les consciences politiques allemandes, les amener à une pratique libre, bâtir une démocratie ouverte : il semble bien que ce soit là l'objectif le plus profond de ces orateurs itinérants qui n'ont pas peur de briser leur plume ou leur lyre dans les mêlées des faubourgs.

Et, certes, quelque chose en rejaillit dans leur œuvre. Au mieux, la capacité d'écrire dru et droit, efficacement, et de se faire lire. La connaissance du monde réel. « *Grâce à ce travail*, dit Günter Grass, *j'ai pu pénétrer dans des domaines qui sont normalement fermés à l'écrivain (...) J'ai visité une multitude d'entreprises, de petites, grandes et moyennes entreprises de l'industrie, et je me suis heurté aux limites de la compréhension des travailleurs envers les réflexiosn des intellectuels, mais aussi à mes propres limites quand il s'agissait de comprendre les conditions d'existence des travailleurs, le caractère urgent et prioritaire de leur situation...* » (4).

Mais, parfois, une frontière dangereuse est franchie : ce même Günter Grass épuise son talent à parler le langage politique (« *un langage de seconde main* », dit-il), et, pour se refaire un vocabulaire, écrit *le Turbot*... (5).

Mais, dira-t-on, quel écrivain a fait campagne pour la C.D.U.-C.S.U. ? La réponse est simple : aucun. Auprès des écrivains et intellectuels, la C.D.U.-C.S.U. est en disgrâce quasi absolue. A quoi le parti répond souvent par une agressivité pénible. Tout récemment, le secrétaire général de la C.S.U., M. Stoiber, traitait publiquement les écrivains de « *Ratten und Schmeissfliegen* », rats et mouches à viande. Mais il faut quand même savoir que, dans d'autres circuits que ceux de la création — par exemple, les services culturels des ambassades, ministères et instituts variés, — la C.D.U. n'est pas sans influence, et l'on y est plus conservateur, malgré de nombreuses exceptions. Parallélisme ou affrontement ? Qui peut le dire ? Il faut voir, dans la pratique, si ces deux lignes vont se rejoindre ou diverger.

Pour la première fois de sa carrière, Grass a mené une campagne anticipée, puisque son dernier livre, *Kopfgeburten* (6) (« Naissances de tête »), écrit en 1979, se déroule pendant la campagne électorale de 1980. Les deux héros, Dörte et Harm, se dépensent après des ménagères et des ouvriers d'Itzehoe (Schleswig-Holstein), afin de les persuader que « *les crises prévisibles pour les années 80 ne nous permettent pas de prendre un risque nommé Strauss ou Albrecht !* » Ils avouent, à la maison, que « *la démocratie est diablement fatigante* ».

Autre campagne anticipée, le démontage de Strauss à travers ses discours, opéré par Peter Schneider : « *Lui qui a mis en œuvre toutes les armes possibles de la raison et du savoir pour rendre parlementaire son programme de menaces...* » (7). Ou encore l'excellent article de l'éditeur Klaus Wagenbach dans sa revue *Freibeuter* (8). Traiter Strauss de néonazi, dit Wagenbach, est rudimentaire à un point inquiétant. Car ce vœu unique — la mise à mort du taureau bavarois — nivelle et engourdit la pensée critique de la population allemande (toujours le même souci, on le voit). On oublie alors de remarquer que l'Allemagne est « *un Etat gouvernable et une société à faire peur (...) Dix ans de coalition social-libérale avec des lois d'état d'urgence et des traités avec l'Est, la réforme des retraites et le décret sur les extrémistes, une cogestion élargie et de nouveaux paragraphes de censure...* »

Même accent, recueilli de vive voix après les élections auprès des éditeurs des gauchistes berlinois du Rotbuch Verlag : « *Toutes les revendications de 1968 ont été étouffées, avec des lois, de l'argent, ou par la répression politique. Le S.P.D. glisse toujours plus à droite et tout le monde se bat pour être au centre. La C.D.U. tente de situer le S.P.D. à gauche pour le discréditer.* » Au Rotbuch Verlag, on dénonce l'envahissement de l'Université par la bureaucratie, les paragraphes 88 a et 129 (sur les écrits prônant la violence), qui sont une invention de la S.P.D., l'installation des quartiers de haute sécurité dans les prisons, le dernier en date ayant été inauguré, à Berlin, le 1er janvier 1980, les foyers concentrationnaires pour travailleurs immigrés. Il faudrait développer une formule de remplacement de Schmidt sur la gauche, mais autour de qui ? L'absent, Peter Schneider, le nomme, qui fut l'un de ses meilleurs amis : Rudi Dutschke.

« Tenter d'intervenir »

C'EST aussi autour de ce nom que rêve Hans Christoph Buch, l'antinucléaire de Gorleben (9), qui, comme Günter Grass, n'a pas appuyé cette fois la liste verte, par crainte de nuire à la coalition. « *C'était le seul personnage gauchiste convaincant, un vrai révolutionnaire, comme Marat...* »

Ils ont tellement participé, ils ont tellement lutté : et pourtant, personne ne pourrait dire que l'antinomie dénoncée par Schiller est résolue autrement que par ce passage à l'action. « *Nous ne pouvons pas nous identifier à la politique*, nous dit Ingeborg Drewitz ; *nous ne pouvons que tenter d'intervenir.* » Les écrivains allemands ont souvent l'impression de défendre leur pays comme une légion étrangère. Le débat télévisé qui mit en présence, trois jours avant les élections, MM. Schmidt, Strauss, Genscher et Kohl, eut son intermède littéraire. On n'évoqua ni Goethe ni Grass (parfois la Bible), mais, sans prononcer son nom, le malheureux Peter-Paul Zahl, condamné à quinze ans de prison pour avoir blessé un policier lors d'une manifestation (10). Zahl avait été tiré de sa cellule pour une lecture publique de ses poèmes, puis ramené à l'ombre... MM. Schmidt et Kohl se retrouvèrent d'accord pour juger l'affaire scandaleuse. (Mais il y avait eu quand même des fonctionnaires pour l'autoriser ! Ces paradoxes sont les preuves d'une libéralité vivace.)

Paradoxe encore, la confiance témoignée par les foules (Grass attire facilement trois mille personnes : Siegfried Lenz a écrit une brochure : *Wahlvorschlag : Helmut Schmidt*, qui fut distribuée à des millions d'exemplaires) et l'isolement dont les écrivains se plaignent. Le fait nouveau, c'est que cet isolement a cessé d'être passif. Les écrivains allemands veulent être la conscience de la société — se réconcilie-t-on jamais avec sa conscience ? Faut-il leur souhaiter l'intégration qu'ils feignent de réclamer ? Ils sont lus (dix mille exemplaires pour un recueil de poèmes de Jürgen Theobaldy, cent mille pour le *Lenz* de Schneider un an après sa parution, trois cent mille pour *la Leçon d'allemand* de Lenz, trois cent cinquante mille pour *le Turbot*). Les écrivains français, entourés d'une considération séculaire, pourraient envier ces tirages. Et quand on leur demande leur avis sur le résultat des élections législatives du 5 octobre dernier, qui ont vu la défaite de M. Strauss, tous, professeurs, écrivains, éditeurs gauchistes, répondent par la même remarque : « *Les Allemands ont voté intelligemment.* » On peut penser que leurs écrivains y sont pour quelque chose.

---

(1) Friedrich Schiller, *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, traduites par Robert Leroux, Aubier-Montaigne, Paris, 1948, éd. bilingue.

(2) Günter Grass, *Evidences politiques*, traduit par Jean Amsler, Luc de Goustine et Bernard Lortholary, le Seuil, Paris, 1969. A lire également : *Journal d'un escargot*, traduit par Jean Amsler, le Seuil, 1974.

(3) Kurt Schumacher Strasse I, D-5300 Bonn.

(4) Günter Grass, *Atelier des métamorphoses*, entretiens avec Nicole Casanova, Belfond, Paris, 1979.

(5) Günter Grass, *le Turbot*, traduit par Jean Amsler, le Seuil, 1979.

(6) Günter Grass, *Kopfgeburten oder Die Deutschen sterben aus*, Luchterhand, 1980.

(7) Peter Schneider, *le Sable aux souliers de Baader et autres essais pour une décennie de paix*, traduit par Marie-Louise Audiberti, Hélène Bellato et Nicole Casanova, POL-Hachette, Paris, 1980.

(8) Klaus Wagenbach, *Freibeuter 3*, 1980, p. 20.

(9) Hans Christoph Buch, *Voyage au creux du désordre, journal d'un antinucléaire*, traduit par Nicole Casanova, POL-Hachette, Paris, 1980.

(10) Peter-Paul Zahl, *l'Avocat de la terreur et autres signes de vie*, postface de Rudi Dutschke, traduit par Sabine Cornille, Patrick Démerin, Nicole Gabriel, *Change*, Seghers-Laffont, Paris, 1980.

L'U.R.S.S. et les pays de l'Est

Par MARIE LAVIGNE

A BANFF (Canada), au cœur des Montagnes Rocheuses, la première conférence internationale d'études soviétiques et est-européennes réunissait, en 1974, un millier de spécialistes, autour de thèmes de littérature, d'histoire, de sociologie, de politique, de droit et d'économie (1) Conformément au calendrier alors annoncé, le deuxième congrès s'est tenu en octobre 1980, cette fois sur le continent européen, à Garmisch-Partenkirchen, dans les Alpes bavaroises. Entre les deux réunions, on peut relever beaucoup plus d'oppositions que de similitudes.

La plus marquante des différences concerne la participation de délégués des pays socialistes. A Banff, une représentation quantitativement réduite mais très active de cinq pays (U.R.S.S., Pologne, Roumanie, Bulgarie et Yougoslavie) avait animé environ le tiers des soixante-dix commissions de travail. Pendant la préparation du congrès de Garmisch, une insistance particulière avait été apportée à l'organisation d'une représentation socialiste. Au total, soixante délégués environ devaient être présents, non seulement, comme à Banff, en tant qu'intervenants dans les débats, mais aussi comme rapporteurs de base, dans une grande partie des commissions. Soviétiques, Polonais, Hongrois et Yougoslaves formaient la majorité des participants invités de l'Europe de l'Est. Mais, peu avant le début du congrès, un retrait massif et coordonné priva la réunion de ce groupe de congressistes, et désorganisa bien des commissions ; seule se maintint, en partie, la délégation yougoslave. La présence à Garmisch de nombreux émigrés récents d'U.R.S.S., l'inscription au programme de quelques « panels » animés par des dissidents ou ayant trait à la contestation n'expliquent qu'en partie le forfait déclaré par les Soviétiques.

Le contexte international n'est en effet plus, comme en 1974, à la coopération et à la détente. Alors, les perspectives ouvertes par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), en cours de négociation, les visions optimistes sur l'avenir d'un commerce Est-Ouest encore apparemment insensible au choc pétrolier, justifiaient de part et d'autre l'ouverture et le dialogue. En 1980, qui met encore de l'espoir dans les « suites » de la C.S.C.E. et la conférence de Madrid ? Sur le plan économique, les pays développés sont installés dans la crise, la décélération de la croissance a touché les pays de l'Est : comment surmonter ces blocages ? L'Afghanistan, la Pologne, l'affaire Sakharov, ont marqué l'année : quel débat dépassionné peut s'engager sur cette toile de fond ?

Les « soviétologues » occidentaux en ont donc été réduits à discuter entre eux, au sein d'une centaine de commissions (un peu moins de la moitié pour les sciences sociales, économie, sociologie, droit, science politique, la majorité des commissions étant consacrée aux sciences humaines, histoire, philosophie, langue et littérature, art, religion). Sur les quelque mille quatre cents délégués présents, plus des deux cinquièmes venaient d'Allemagne de l'Ouest comme il était logique, un peu moins du cinquième des Etats-Unis ; les Français étaient au nombre de soixante, deux fois moins nombreux que les Anglais ; les délégués d'Israël atteignaient la quarantaine.

La « seconde économie »

D'UNE observation nécessairement partielle de ces débats, privilégiant les disciplines sociales et tout particulièrement l'économie, une évidence s'impose : celle du désarroi de la soviétologie occidentale. Non que la situation matérielle des études soviétiques et est-européennes se soit gravement détériorée depuis 1974. Au contraire : selon une logique déjà souvent observée, les tensions Est-Ouest ont pour effet de raviver l'intérêt des pouvoirs publics pour ce type d'études, et cette dynamique se vérifie notamment aux Etats-Unis. Notons qu'en France, le Livre blanc sur la recherche publié à la fin de septembre 1980 (Documentation française, Paris) inscrit au rang des orientations, dans le domaine des sciences de l'homme, « la nature et l'évolution des sociétés socialistes au vingtième siècle ». Cependant, dans un contexte global de pénurie, les améliorations de ce genre ne peuvent être que relatives.

Par ailleurs, on ne peut non plus dire que les études soviétologiques évoluent massivement vers un antisoviétisme ou anticommunisme plus marqué. Le climat politique du congrès de Garmisch était sans doute à cet égard moins passionnel qu'à Banff. N'en donnons qu'un exemple : en 1974 un « panel » sur l'information relative aux pays de l'Est avait été consacré aux stations d'émissions radiophoniques vers ces pays et à leur apport pour la recherche ; en 1980, la réunion correspondante, réunissant documentalistes et bibliothécaires, débattait des problèmes techniques de collecte et traitement de l'information, et l'on se plaignait surtout du manque de crédits pour l'achat de livres et périodiques, l'informatisation des documents. (A ce propos, on ne redira jamais assez, en France, l'urgence de sauver la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, inestimable et incomparable instrument de travail pour les soviétologues du monde entier, actuellement gravement menacée faute de ressources suffisantes). Doit-on alors attribuer la crise à un renouvellement insuffisant des chercheurs ? Là encore le constat serait plutôt positif. L'accessibilité plus grande de Garmisch, par rapport au Canada, a permis à un grand nombre de jeunes chercheurs européens de participer au congrès. La vitalité et la diversité de la recherche allemande ont, notamment, pu être remarquées.

D'où vient alors cette impression de désarroi, récurrente d'un débat à l'autre, partagée par beaucoup, exprimée de façon très ouverte dans une « table ronde » centrale intitulée « Etudes régionales (*area studies*) ou analyse de systèmes ? » La crise est d'abord d'ordre méthodologique, dans ses manifestations immédiates. Il va de soi qu'elle est aussi politique, dès que l'on glisse de la notion de « systèmes économiques et sociaux différents » à l'idée d'opposition entre systèmes : jamais les thèses de la « convergence » n'ont paru aussi démodées, et, à notre sens, il est du reste salutaire d'abandonner les fausses illusions d'une harmonisation progressive et généralisée.

La question méthodologique est redoutable : qu'est-ce qu'on étudie au juste lorsqu'on se fixe comme objet l'analyse les sociétés de l'Est ? Autrefois, aux beaux jours des *area studies*, la réponse était simple : l'U.R.S.S., plus les pays d'Europe centrale membres du Comecon, plus la Yougoslavie (et l'Albanie). Mais l'approche géographique est-elle si indiscutable ? Où s'arrêter si on dépasse le cadre européen ? La Yougoslavie n'est-elle pas un cas à part ? On va donc étudier un (ou des) système(s). Comment le(s) désignera-t-on, en regard des controverses suscitées par le mot « socialisme » ? Combien faut-il avoir de sous-systèmes ? Quels sont les critères de définition, les indicateurs d'évolution ? Chaque discipline ne voudra-t-elle pas imposer son approche comme prioritaire pour la compréhension globale du système et la détermination du cadre analytique ? Sur ce dernier point, l'acerbe discussion entre politologues, historiens, économistes, a clairement illustré les difficultés et impasses.

Il n'est pas plus facile de résoudre le problème si, renonçant à la pluridisciplinarité (en faillite ici comme ailleurs, l'Université française en est un exemple...), on se cantonne au cadre d'une seule discipline. Les commissions économiques l'ont bien montré. Le groupe sur les systèmes économiques comparés opposait une quête d'une théorie nouvelle des économies « qui-ne-sont-pas-le-marché » (poursuivie également dans le groupe sur la théorie de la planification) à la recherche d'un instrument de mesure synthétique permettant de comparer les performances des différents systèmes : éternel débat des relations entre le qualitatif et le quantitatif, qu'un des rapports présentés s'efforçait d'unifier dans le concept d' « évaluation de l'information douce » combinant rigidité des chiffres et souplesse du qualitatif.

Faut-il alors éluder la question même ? La séduction extraordinaire exercée par les recherches sur la « seconde économie » nous paraît relever de cette attitude. Ce thème a véritablement constitué le fil d'Ariane des commissions économiques ; l'une de celles-ci lui était officiellement consacrée, mais il a débordé sur bien d'autres commissions. La « seconde économie », c'est, dans une définition large, tout ce qui se déroule en dehors de l'économie « officielle » socialisée : marché libre légal, marché noir des biens et services, comportements illi-

---

(1) Cf. *le Monde diplomatique*, novembre 1974.



Jeu des forces sociales et politique extérieure en U.R.S.S.

Par MARC FERRO

LES observateurs de la politique étrangère soviétique oscillent entre deux attitudes. Ou bien, confrontant le discours du régime et ses actes, ils pensent que sa politique est irréversiblement expansionniste, son discours lui permettant d'utiliser le « mouvement de l'histoire » comme alibi ; dès lors, ils estiment que la politique dite de détente et de coexistence pacifique n'est qu'une des formes tactiques de cette marche irrésistible. Ou bien, estimant au contraire que les données permanentes de l'histoire importent plus que les actes et l'idéologie, ils jugent que cet héritage a fait de l'U.R.S.S. une société qui, à tort ou à raison, se sent assiégée et menacée. Pour la neutraliser, il faut multiplier à son adresse les gestes de bienveillance, et la sauver ainsi du danger de sa propre peur. Peut-être même que, par cette aide multiforme, il est possible de la greffer sur le monde occidental, bref de la désoviétiser.

Il est remarquable qu'aucun de ces modèles d'analyse ne prend en compte les données intérieures de la vie soviétique. Comme si celle-ci était aussi transparente que son discours l'affirme ; comme si forces sociales et institutions étaient exemptes de tout antagonisme ; comme si ces conflits ne pouvaient pas exister, voire interférer avec la politique étrangère, l'influencer, la déterminer même. Observons que, sur ce point, le discours officiel a réussi à anesthésier ces observateurs : autant ils gardent une vue assez perçante pour noter, ce qui est remarquable, que les conquêtes de l'U.R.S.S. s'accumulent, ne se soustraient jamais, observant du même coup que cela est en contradiction avec la doctrine, qui affirme qu'un régime socialiste « *ne saurait être conquérant, que c'est absurde* » ; autant, ces mêmes observateurs prennent au mot l'affirmation du régime que seul le parti définit et détermine la politique soviétique, à l'extérieur aussi bien. Paradoxalement, ils reproduisent ainsi un discours bolchevik alors que leur intention est de le décoder.

Certes, depuis un demi-siècle, bien des analyses ont été faites sur le fonctionnement du régime, qui s'écartent de ces schémas quitte à faire renaître, chaque décennie, les mêmes mythes : le conflit entre l'armée et le parti est le plus récurrent ; celui de l'effondrement de l'U.R.S.S. au moindre choc, vu les mécontentements internes, revient souvent aussi ; sans parler des contradictions entre nationalités, qui ne sauraient aboutir qu'à l'éclatement de l'empire.

Toutefois, on n'examine jamais comment ces problèmes s'enchâssent les uns dans les autres (si jamais ils s'enchâssent) ni de quelle façon ils influent sur la politique extérieure du Kremlin.

En ce qui concerne l'armée, un même pronostic attend son inéluctable conflit avec le parti. Pour autant que, durant les années 20, les relations entre les deux institutions se sont caractérisées par l'extension du contrôle du parti sur l'armée, cette représentation a survécu. Cette vision du commissaire, vraie pendant la guerre civile, et que le *Tchapaev* de 1935 perpétue, l'affaire Joukov la ranime : le vainqueur de la bataille de Moscou est accusé de bonapartisme, d'aventurisme, de culte de la personnalité, d'hostilité aux instances politiques de l'armée. Ces accusations recouvrent en fait des conflits de personnes plus qu'elles n'ont de signification institutionnelle, montre bien T. S. Colton (1). Par exemple, il observe que l'affaire Joukov n'a en rien modifié la carrière de ses compagnons, qu'au reste il fut rapidement réintégré dans ses honneurs, bref, que rien ne conforte la réalité de l'accusation portée contre lui et qui ne fut pas seulement le fait de politiques, mais de militaires aussi.

Toujours selon Colton, la double hiérarchie des officiers et des officiers politiques, c'est-à-dire directement nommés par le parti, n'a plus du tout la même signification que naguère.

Deux tendances dans l'armée

LA plébéianisation du corps des officiers a mis fin à la suspicion dont les survivants et héritiers de la tradition ancienne pouvaient être victimes. Restent les intérêts de caste et les rivalités de fonction qui peuvent diverger entre ces deux appareils parallèles. Or, montre Colton, plus qu'ils ne contrôlent le commandement aujourd'hui, les officiers politiques collaborent étroitement avec lui, étant le plus souvent de zélés subordonnés. Les interférences et passages entre les deux hiérarchies sont constants et nombreux ; la principale différence avec le passé étant que les officiers politiques sont devenus de vrais militaires professionnels, directement en prise sur l'administration et la gestion de l'armée, spécialisés eux aussi, comme les autres militaires ; s'identifiant finalement plus à l'armée qu'au parti dont en principe ils sont l'expression. Cela n'a d'ailleurs pas grande signification parce que déjà 90 % des membres du haut commandement appartiennent au parti, et depuis presque aussi longtemps que les officiers politiques ; et que, au reste, au comité central on compte vingt-sept membres du commandement militaire ainsi que trois officiers politiques, si la distinction a encore un sens, les représentants de l'armée comptant pour 7 % du total des membres du comité central, proportionnellement un peu moins qu'il y a une quinzaine d'années. Selon Colton, il faut abandonner l'idée d'un conflit, ne plus prendre en compte l'ancien type de rapports qui existait entre les deux instances, et considérer plutôt qu'au sein de l'armée officiers politiques et autres collaborent, s'appuient les uns sur les autres, quel que soit leur mode de recrutement.

Ce qui est vrai est que l'armée demeure une institution autonome, de plus en plus libre de ses mouvements : l'importance croissante des transports par air, la multiplication des fermes d'Etat attribuées à l'armée, d'usines sous son contrôle direct, autant de traits qui vont dans le même sens, certaines garnisons préférant produire leur propre électricité alors qu'elles pourraient l'obtenir à moitié prix en utilisant les ressources locales. En bref, l'armée dispose d'un système économique parallèle et, là où cela n'est pas possible, par exemple dans les chemins de fer, elle signe des accords que patronnent un « comité de coordination » au niveau ministériel ; de la sorte, elle dispose d'une tranche d'horaires qui lui est attribuée.

Ainsi autonome, néanmoins intégrée au système, l'armée n'a pas de raison visible, en tant qu'institution, d'être en conflit avec un régime qui la choie.

Pourtant, les conflits ne manquent pas, mais, plutôt que d'opposer le parti à l'armée, ou l'inverse, ces conflits sont *transversaux* aux deux institutions.

En témoigne la crise de 1962, lorsque Khrouchtchev remplaça le maréchal Golikov par le général Yepichev à la tête du G.P.A. (Direction politique de l'armée) et qu'il plaça Biryuzov à la place de Zacharov à la tête de l'état-major : secousse gigantesque associée à la nouvelle politique stratégique de l'U.R.S.S., où la part des forces nucléaires devenait prépondérante dans le dispositif militaire du pays. Dès lors, au sein de l'armée, ce fut la lutte pour les crédits ; s'opposèrent désormais les chantres des forces conventionnelles et ceux des armées nucléaires. Cette transformation, accompagnée de la nomination de près de quatre cents généraux, divisa également le politburo, et elle causa un séisme dont l'ampleur finit, avec l'aide de M. Brejnev, par susciter la chute de M. Khrouchtchev. Le complexe nucléaire militaire-industriel n'en prit pas moins un essor extraordinaire depuis cette crise, devenant une sorte d'Etat dans l'Etat, en raison de l'extraordinaire développement de l'arsenal des missiles ces quinze dernières années. Entre les deux camps, il y eut naturellement glissements de personnes, d'intérêts ; par exemple, il semble que les intérêts de la marine aient suscité, chez ses dirigeants, certains flottements.

On comprend dès lors que, à l'égard des accords SALT, ces deux groupes peuvent avoir des jugements divergents : que SALT 2 soit conclu, et les crédits du complexe militaire-industriel auraient été diminués radicalement. A titre d'hypothèse, imaginons même la situation inverse : que ce soit dans le but de réduire les crédits de ce complexe, afin de le « casser », que certains secteurs du parti, de l'administration et de l'armée puissent souhaiter que soit conclu l'accord SALT 2.

Ce complexe, ainsi dénommé, est relativement autonome à l'égard du reste du système économique, voire des autres industries. Comme ailleurs dans le reste du monde, son développement exige de l'espace, des aires de développement spéciales, de la main-d'œuvre. Or, en U.R.S.S., il y a une relative pénurie de main-d'œuvre industrielle au centre, c'est-à-dire en Russie, et un trop plein dans les régions du pourtour, où les populations refusent les migrations intérieures. Installer les nouveaux complexes en Sibérie centrale ou orientale coûte cher, car la main-d'œuvre ne s'y enracine pas, il faut instituer une sorte de tourniquet ; d'évidence, le plus économique est ainsi d'installer les industries nouvelles dans ces Républiques musulmanes, dont la population est sédentaire. Ainsi se noue une sorte d'alliance fonctionnelle entre l'intérêt particulier de certaines Républiques et le complexe militaire industriel, tandis qu'inversement, peu désireuse de voir les crédits filer ailleurs, la République de Russie se trouve solidaire d'autres complexes industriels et des partisans des forces militaires conventionnelles : cette dernière alliance est d'autant mieux sentie que l'état-major est grand-russe ou ukrainien dans sa quasi-totalité, sa russification ayant progressé plus vite encore que celle du politburo (dans les instances dirigeantes de l'Etat, il n'y a plus guère qu'au comité central que les nationalités sont encore représentées proportionnellement à la population). On voit ainsi comment se noue un deuxième système d'alliances, transversal aux institutions, qui associe certaines Républiques musulmanes au nouveau complexe, et les forces conventionnelles au parti grand-russe à d'autres activités économiques. Il ne faudrait pas, pourtant, conclure sur une association aussi schématique car on observe, par exemple, que ces lignes de force ne se recoupent pas en tout lieu et à tous les niveaux. Au politburo, par exemple, où dominent Russes et Ukrainiens, il semble bien que les partisans du complexe nouveau dominent.

Collaboration ou tension ?

EN politique étrangère, ces intérêts contraires nécessitent des discours différents, même si, d'apparence, ils légitiment tous, unanimes, les progrès constants des forces armées soviétiques face à celles des Américains.

Signataire de SALT 1, par exemple (alors qu'en droit le traité aurait dû être signé par le président de l'U.R.S.S., ce qui n'est pas aussi indifférent qu'il le paraît), M. Brejnev, qui symbolise la politique de détente, est porté à juger que *le surarmement* et *le suréquipement* sont onéreux, qu'ils ne sont plus autant indispensables que naguère, puisque l'U.R.S.S. a dépassé et rattrapé les Américains dans bien des domaines du nucléaire, et que les forces conventionnelles ne sont pas concernées par ces accords, ce qui laisse un avantage supplémentaire à l'U.R.S.S., qui dispose de forces infiniment plus importantes que l'OTAN. Il peut faire valoir, en tout état de cause, que la crise économique du monde occidental, amorcée depuis les années 70, aggravée par les problèmes du pétrole, suffit désormais à assurer une supériorité militaire et *politique tous azimuts aux Soviétiques*. Voilà qui prédispose à une politique qui s'orienterait volontiers vers les bénéfices concrets d'une collaboration économique avec l'Ouest plutôt que vers une extension aléatoire, et peut-être plus périlleuse qu'avantageuse, du communisme mondial. Bref, sans dire le mot, vers un isolationnisme politique panaché de coopération économique. Le « patriotisme soviétique » de son discours s'oppose à l'« internationalisme prolétarien » de ceux qui, avec M. Souslov, par exemple, ne manquent pas une occasion de se féliciter de voir se multiplier les nouveaux *foyers de déstabilisation du tiers-monde*, que soutient l'omniprésence des forces soviétiques, accélérant les difficultés du monde capitaliste.

Ce double dispositif a pour envers, en U.R.S.S. même, une lutte acharnée pour le contrôle des nominations aux postes et aux institutions qui se partagent le pouvoir dans le système soviétique. Naguère, Khrouchtchev n'avait pu changer radicalement le système de défense soviétique qu'en procédant à une valse de généraux. Aujourd'hui, M. Brejnev, tout comme M. Kossyguine (qui semble appartenir à l'autre orientation), tout comme les ministères, le commandement, etc., s'activent à contrôler qui, demain, présidera aux forces navales, qui sera secrétaire du parti en Ouzbekistan ou qui dirigera les forces armées d'Asie centrale... Sans parler des forces déjà en place pour préparer la relève de M. Brejnev.

Un kremlinologue averti, Michel Aguraki, a cru pouvoir affirmer que, de Moscou jusqu'à Kaboul, où deux groupes de partisans de Moscou se disputaient le pouvoir, on peut suivre la double chaîne qui relie, d'une part, Amin à M. Brejnev, d'autre part, Taraki et Babrak Karmal au complexe militaire-industriel, *via* les dirigeants de certaines Républiques musulmanes soviétiques. Le « coup de Kaboul » a été réalisé, à l'origine, par des troupes casernées dans les Républiques musulmanes, rappelons-le ; il s'expliquerait, selon lui, à la fois par la volonté d'un groupe d'accroître son influence, de s'annexer une province, et dans le but de créer un climat international tel, sur le moment, que M. Brejnev ne pourrait plus conclure SALT 2. Il aurait été ainsi téléguidé et approuvé par les gens du complexe. L'invasion de l'Afghanistan aurait pris de court le camp adverse, ce qui rend compte du flottement qu'on a observé chez une partie des dirigeants soviétiques à la fin de 1979 et au tout début de 1980. Hypothèses mal vérifiables, mais qui, au moins, ont l'avantage de faire réfléchir sur les liens qui peuvent exister entre les problèmes de la vie politique soviétique et la conduite de sa diplomatie ou de ses tanks.

(1) Timothy J. Colton, *Commissars, Commanders and Civilian Authority, the Structure of Soviet Military Politics*. Harvard University Press, 1979, 365 pages.

Ouvrages à consulter :

— Roman Kolkowicz, « The Military », dans Interest Groups in Soviet Policy, publié sous la direction de H. Gordon Skilling et Franlyn Griffiths, Princeton University Press, 1971, pages 131-171.

— Soviet Military Power and Performance, sous la direction de John Erikson et E.J. Feuchtwanger, MacMillan, Londres, 1979, 220 pages.

— Michel Aguraki, The Role of the Military Industrial Complex in the Afghan Intervention, communication inédite.

— H. Carrère d'Encausse, l'Empire éclaté, Flammarion, Paris, 1978.

RECTIFICATIF. — Wilhelm Jampel, auteur de l'article « Choix erronés et dogmatisme » consacré à l'économie polonaise (*le Monde diplomatique*, octobre 1980, page 10), nous signale deux erreurs d'impression dans son texte : 1) quatrième colonne, trente-deuxième ligne, il fallait lire : 4 765 000 tonnes (pour la production de soufre technique) en 1979 et 2 683 000 en 1970 (au lieu de, respectivement, 476 500 et 268 300) ; et 2) quatrième colonne, soixante-huitième ligne : trois millions soixante-cinq mille quatre cents exploitations agricoles privées, au lieu de trois cent six mille cinq cent quarante.

vus de l'Ouest

cites ou délinquants tels que la corruption, le « détournement de propriété socialiste », transactions interentreprises non prévues au plan, même lorsqu'elles ont pour objet de permettre l'exécution du plan, etc. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date cet intérêt. Mais depuis quelques années l'information s'est considérablement enrichie, par les publications des émigrés ou les enquêtes auprès de ceux-ci, par les données de plus en plus nombreuses que l'on peut rassembler dans la presse même des pays socialistes (2).

Ainsi, à Garmisch, un rapport a détaillé les résultats d'une enquête réalisée en Israël sur environ mille familles juives émigrées d'U.R.S.S., reconstituant sur cet échantillon l'éventail des revenus familiaux compte tenu non seulement des sources officielles de revenus (salaires et prestations sociales) mais aussi des ressources procurées par *des activités « privées »* ; celles-ci en proportion croissante avec le niveau du revenu, atteignent jusqu'à 30 % des ressources totales pour les revenus les plus élevés. Un autre rapport a mis en évidence la coexistence organique entre l'entreprise étatique et l'activité privée, au sein même de la première. Ainsi, les magasins d'Etat soviétiques écoulent dans une proportion non négligeable des produits fabriqués pour leur propre compte par les travailleurs d'entreprises d'Etat, avec les moyens et le matériel de l'Etat ; les recettes « privées » sont partagées selon des clés de répartition variables entre les « commerçants » et les « *producteurs* », sans que le consommateur final puisse savoir s'il a acheté un produit « privé » ou « étatique » ! La commission consacrée au thème « monnaie et inflation » a montré qu'une évaluation correcte des tensions inflationnistes ne peut se passer d'investigations sur les revenus, épargnes et dépenses engendrés par le fonctionnement de la seconde économie.

Même si, quantitativement, la seconde économie n'ajoute que 10 % à 20 % au flux de revenus évalués par la statistique officielle, les conséquences qualitatives en sont importantes. Méthodologiquement, il est plus que jamais difficile de rendre compte des systèmes socialistes dans une vision synthétique : la modélisation économétrique, la définition doctrinale, l'extrapolation de théories propres à l'économie de marché sont inopérantes devant les faits complexes et déroutants peu à peu mis au jour. Certains thèmes autrefois très débattus en sont frappés d'obsolescence. Ainsi en est-il des réformes : pourquoi analyser des changements, adaptations, nouvelles mesures de « perfectionnement », « amélioration » du mécanisme économique, si au fond rien ne change jamais, si partout se maintient une combinaison immuable entre un pouvoir centralisateur et un ensemble de comportements économiques d'autant plus « libres » que l'excès de centralisme paralyse l'autorité ?

La signification des échanges

LES certitudes perdues des soviétologues dans l'investigation des économies socialistes ne sont pas davantage retrouvées dans le domaine des relations internationales. Les rapports internes au Comecon ont aussi leur secteur « parallèle », bien plus secret encore, car rares sont les émigrés en mesure de faire des révélations, et seule la presse hongroise s'exprime (à mots très couverts) à ce sujet : quelle est l'ampleur, par exemple, des paiements en dollars entre pays socialistes ?

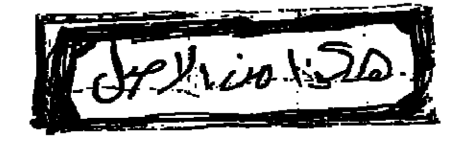
Les échanges et la coopération Est-Ouest ont, eux aussi, leurs paradoxes et aspects déconcertants. Ainsi la décélération des flux commerciaux, conséquence logique de la crise mondiale, de la montée du protectionnisme occidental, des difficultés économiques internes à l'Est, n'a pas atteint, de loin, la dimension prévue en 1975 ; la remontée observable en 1978 et 1979 dans le commerce comme dans la coopération industrielle a surpris nombre d'observateurs. Mais toute prospective est fragile. Les prévisions économiques doivent intégrer des évolutions politiques incertaines dont celle de la Pologne est aujourd'hui la grande inconnue. Et comme l'a rappelé un rapport américain, si la détente politique peut améliorer les relations économiques, l'inverse n'est pas vrai. En outre, les tensions politiques qui affectent le commerce est-ouest sont beaucoup plus un facteur de division entre alliés occidentaux qu'entre l'U.R.S.S. et ses partenaires ; les applications de l'embargo sur les ventes à l'U.R.S.S. le montrent bien.

Il ne reste, alors, qu'à en appeler à la victoire des forces de paix ; ainsi l'a *fait dans son adresse au congrès*, en forme de prédication morale, l'ancien ambassadeur et homme d'Etat américain George Kennan, soulignant les permanences des relations Est-Ouest implicitement assimilées aux rapports soviéto-américains. En 1985, le troisième congrès d'études soviétiques et est-européennes se tiendra aux Etats-Unis ; peut-être, alors, avec la participation des Soviétiques et des délégués de l'Europe de l'Est (3).

MARIE LAVIGNE.

(2) Signalons à ce propos le livre consacré par Christine Revuz au dépouillement du courrier des lecteurs de la *Pravda*, *Ivan Ivanovitch écrit à la Pravda*. Editions sociales, Paris, 1980.

(3) L'auteur de ces lignes a présidé une commission et a reçu pour instructions, comme tous les présidents ou « *chairpersons* », de ne pas exprimer d'opinions sur le congrès ou émettre des appréciations « politiques » dans l'exercice de ses fonctions. Elle s'en estime évidemment dégagée *a posteriori* ; elle précise toutefois qu'élue membre du comité exécutif de l'Association internationale des études soviétiques et est-européennes, elle ne développe ici que des vues strictement personnelles.



LAÏCITÉ ET

Une opposition irréductible

(Suite de la première page.)

L'abolition du sultanat en 1923, et celle du califat un an plus tard — donc de l'Etat théorique, — suivies de la suppression de la dîme, des congrégations religieuses, de la polygamie et, enfin, de l'islam comme religion officielle de la jeune République turque, vont avoir des répercussions importantes dans l'ensemble du Proche-Orient, notamment en Egypte, en Syrie, en Irak et en Iran.

C'est d'abord en Egypte que le mouvement nationaliste et laïc voit le jour. Dès la fin de la première guerre mondiale, l'évacuation de leur pays par les Britanniques devient pour les nationalistes égyptiens l'objectif principal. Pour y parvenir, un parti est créé, le Wafd, qui, sous la direction de Saad Zoghloul, obtient après trois ans d'émeutes et de grèves contre l'occupant britannique une indépendance très relative. Malgré cette demi-victoire, le Wafd demeurera le seul parti égyptien qui puisse se réclamer d'une large assise populaire, et ce en dépit du fait qu'il restera socialement conservateur et dominé par de riches propriétaires terriens qui bloqueront les changements structurels dont le pays a besoin. *« La lutte principale était celle dirigée contre l'occupant impérialiste,* note à ce propos Anouar Abdel-Malek (1), *et les revendications, pour l'essentiel, s'en tenaient à la restauration d'une souveraineté formelle, peu à peu aménagée en pouvoir d'Etat national, jouissant d'un champ non négligeable et détenteur de réels moyens de décision et d'action. »*

Cette lutte soutenue contre l'occupant étranger sera, jusqu'à l'indépendance des différents pays arabes dont il est ici question, conduite par la bourgeoisie autochtone laïque, amenée plus tard à jouer un rôle prépondérant dans la structure des Etats nouvellement constitués, notamment en Syrie et en Irak.

Dans ce premier pays, le combat mené sous l'égide de la bourgeoisie nationaliste, d'abord contre la tutelle turque, puis à partir de 1921 contre le mandat français, débouche enfin en 1946 sur la constitution d'un Etat indépendant. Toutefois, si les nationalistes, tels Choukri Kouatli — maintenant président de la République — Hachem Attassi, Saadallah Djabri et Djamil Mardam, font figure de héros de l'indépendance, ils représentent néanmoins, comme les Wafdistes, l'intérêt des notables bourgeois et des grands propriétaires fonciers dont ils ne cessent de défendre les privilèges, freinant systématiquement les aspirations des couches moyennes et des masses populaires.

En Mésopotamie, la tutelle britannique, imposée après les défaites des troupes d'occupation turques lors de la première guerre mondiale, déclenche en 1920 une grande révolte nationaliste arabe. C'est à la suite de cette révolte que Londres décide, pour mieux contrôler cette région, d'y constituer un Etat de type monarchique : d'abord placé sous mandat britannique, le nouveau royaume hachémite d'Irak devient en 1932 officiellement indépendant. Londres y stationne néanmoins des troupes, détient les revenus de l'Etat, grâce au contrôle exercé sur les gisements pétroliers, et gouverne en sous-main par le biais des propriétaires terriens, des hiérarchies aristocratiques tribales et des notables urbains qui occupent le pouvoir politique à Bagdad. Le clergé islamique n'est pas directement associé à ce pouvoir, ni à la conduite des affaires de l'Etat ; s'affirme ainsi le caractère laïc du gouvernement monarchique irakien.

En ce qui concerne l'Iran, l'autonomie que détient l'appareil clérical chiite par rapport au pouvoir politique fait que le développement du mouvement nationaliste et laïc ne suit pas le même schéma que celui de ses voisins turc et arabe. Si la guerre civile déclenchée au début du siècle contre l'arbitraire des monarques Kadjar débouche en 1906 sur l'établissement d'une Constitution limitant singulièrement l'autorité du clergé chiite — séparation des trois pouvoirs, établissement d'un code civil, laïcisation de l'enseignement, etc. — cette poussée laïque va s'accélérer après l'arrivée au trône de Reza Pahlavi. S'inspirant de l'œuvre de Mustapha Kemal, Reza chah s'attaque directement à la culture musulmane : en promouvant une idéologie paniraniste par le biais du culte de la Perse antique, l'influence de l'islam est maintenant présentée par les ultra-nationalistes comme une « agression arabe », donc source de décadence de la culture aryenne iranienne.

Ainsi, de la fin de la première guerre mondiale aux années 40, une bonne partie de l'Orient musulman se trouve-t-elle en butte à une double poussée : *nationaliste,* puisqu'il s'agit de retrouver l'indépendance par l'établissement d'Etats souverains ; *laïque,* dans le sens où l'islam est désormais exclu du pouvoir politique, du moins au niveau de l'appareil d'Etat. Cependant, dès les années 50, l'idéologie nationaliste-laïque va se heurter à une contre-offensive des doctrinaires musulmans, adeptes de l' « internationale islamique ».

L'idéologie des Frères musulmans

LA première formulation de l'islamisme comme philosophie d'action — du moins pour ce qui est des temps modernes — revient à un clerc chiite iranien, Seyyed Djamal Al-Dine Al-Afghâni. Vers la fin du dix-neuvième siècle, il élabore les principes de l'intégrisme musulman : retour aux sources de la foi, purgée de toutes les impuretés et des perversions doctrinales que le pouvoir politique — de plus en plus coupé des dogmes coraniques — aurait accumulées au cours des siècles. Ce retour aux sources doit déboucher sur une renaissance spirituelle de la société islamique décadente, permettant ainsi à l'*oummah* (la communauté musulmane) de faire face aux idées nouvelles, notamment au socialisme proudhonien, l'objectif final étant aussi bien la restauration de la grandeur passée que le rétablissement de l'unité transnationale du monde musulman.

Les idées d'Al-Afghâni trouvent d'emblée bon nombre d'adeptes en Egypte, en particulier Mohammad Abdoh, grand mufti d'Egypte en 1900. Disciple et compagnon d'Al-Afghâni, Abdoh entreprend d'élargir les principes de l'intégrisme islamique au domaine socio-politique (2). Il appartient cependant à Hassan Al-Bannâ, fondateur et idéologue des

(1) A. Abdel-Malek, *la Pensée politique arabe contemporaine,* Ed. du Seuil, Paris, 1970.

(2) Cf. *Ressâlat Al-Towhid,* traduction française, *Traité de l'unité divine,* Ed. Geuthner, Paris, 1925.

Le conflit de souveraineté sur Abou-Moussa et les Petite et Grande Tomb

Par JEAN J.A. SALMON *

Dans son conflit qui l'oppose aujourd'hui à l'Iran, l'Irak réclame le retour des îles d'Abou-Moussa, Petite et Grande Tomb, à la souveraineté arabe. Ces îles sont situées dans le golfe traditionnellement appelé « persique » et que, depuis quelques années, les Etats arabes qualifient d'« arabe ».

Il s'agit, à vrai dire, d'une contestation ancienne et complexe qui a opposé l'Iran à la Grande-Bretagne en tant que protecteur des émirats de la côte de la Trêve d'abord, et aux mêmes émirats après leur constitution en fédération et leur accession à la pleine indépendance en 1971.

Les Emirats arabes unis devinrent, on s'en souvient, indépendants le 2 décembre 1971 et furent admis à l'ONU le 9 décembre 1971. Quelques jours auparavant, le 30 novembre, l'armée iranienne avait envahi et occupé les deux îles Tomb, qui étaient possédées par l'émir de Ras-el-Kheyma, et pris possession de celle d'Abou-Moussa, mais ici avec l'accord de l'émir de Chardja.

Le principal intérêt que les parties en présence ont pu avoir à la possession de ces îlots (Abou-Moussa : 800 habitants, et les îles Tomb : 150) semble n'avoir jamais dépassé celui de la navigation et des aspects stratégiques qui en découlent dans le détroit d'Ormuz (40 km de largeur). En 1971, on se demandait si le sous-sol ou les alentours d'Abou-Moussa ne recelaient pas aussi des richesses pétrolières. Pour le reste, ces îles sont de dimensions modestes, leur surface ne dépasse pas 10 kilomètres carrés.

Comme dans tout conflit territorial, il faut rechercher un point de départ admis par les parties en présence. Il est incontesté que les îles relevaient, jusqu'en 1887, du cheikh de Lingah (sur la côte iranienne) (1).

Si le cheikh de Lingah appartenait à la même tribu que ceux de Ras-el-Kheymah (les Jowasimis), il était néanmoins vassal du chah d'Iran. A cet égard, le très sérieux *The Persian Gulf Pilot* (1re éd., 1864, et 2e éd., 1883) mentionne que le cheikh de Lingah paie tribut au gouvernement perse et a autorité sur les îles de Sirri, Tomb et Abou-Moussa notamment.

Il a cependant été soutenu que ce n'était pas en tant que sujet du gouvernement iranien, mais bien en tant que membre de la tribu des Jowasimis, que Lingah administrait ces îles.

Cette position, défendue par le gouvernement britannique à partir de 1887, est cependant controuvée par toutes les cartes géographiques officielles du gouvernement de Sa Majesté et les rapports des résidents de l'India Office qui eurent des responsabilités dans la région. En particulier, une carte préparée en 1887 par l'Intelligence Department et remise le 22 juillet 1888 par le ministre britannique à Téhéran à l'intention du chah de la part de la reine indiquait les îles de Sirri, Tomb et Abou-Moussa dans les couleurs iraniennes.

Déjà, en 1836, le résident politique de la reine avait établi dans le Golfe une *restrictive line* passant sous les îles en question et que les navires de guerre des cheikhs de la côte de la Trêve avaient l'interdiction de franchir.

Que les cheikhs de Lingah dépendaient du gouvernement iranien, et non des Jowasimis de la côte arabe, cela est attesté par le fait que, lorsque les Britanniques entreprirent, en 1819, une opération punitive contre les Jowasimis de ce que l'on appelait alors la « côte des Pirates », le gouvernement persan maintint sa protection aux Jowasimis de Lingah et obtint du gouvernement britannique, en 1822, remboursement pour les destructions causées à leurs navires (2). Le cheikh de Lingah n'a, par ailleurs, signé aucun des traités formant l'assise des relations entre les cheikhs de la côte de la Trêve entre eux ou avec la Grande-Bretagne (notamment le traité général de 1820, les traités de trêve de 1835, 1837, 1843 et 1853, ou les traités de suppression de l'esclavage de 1838, 1839, 1847 et 1856).

Les cheikhs de Lingah, nommés gouverneurs par le gouvernement central persan et lui payant tribut, furent choisis à plusieurs reprises comme arbitres dans des conflits opposant ceux de Ras-el-Kheymah à ceux d'Abou-Dhabi ou de Dubai, ce qui n'aurait pas été possible s'il y avait eu l'unité prétendue entre eux et les Jowasimis de Ras-el-Kheymah.

Un examen des actes de gestion privée sur les îles révèle, en revanche, une situation plus confuse, car des titres privés sont évoqués aussi bien d'un côté que de l'autre. Ils ne pourraient cependant être de nature à porter atteinte aux limites territoriales d'un Etat souverain.

A défaut de pouvoir invoquer des titres historiques en faveur de la souveraineté des cheikhs de la côte arabe, les Britanniques sont retombés sur une prétention de prescription acquisitive qui aurait commencé en 1887. Après cette date, en effet, les Britanniques, qui assuraient la « protection » des émirats, poussèrent ces derniers à accomplir des actes de souveraineté sur les îlots, telle l'implantation d'un drapeau, ou y exécutèrent eux-mêmes des travaux, comme l'érection en 1912 d'un phare à Tomb.

Pour qu'une prescription puisse être invoquée, encore faut-il qu'elle soit paisible, ininterrompue et indiscutée. Or, jamais depuis 1888, l'Iran n'a cessé de protester, à de multiples reprises, contre l'occupation britannique ou arabe des îles en question. Au surplus, chaque fois que le gouvernement iranien voulut exercer ses droits souverains sur les îles, il fut l'objet de menaces d'emploi de la force par le gouvernement britannique (notamment en 1904, 1923 et 1926).

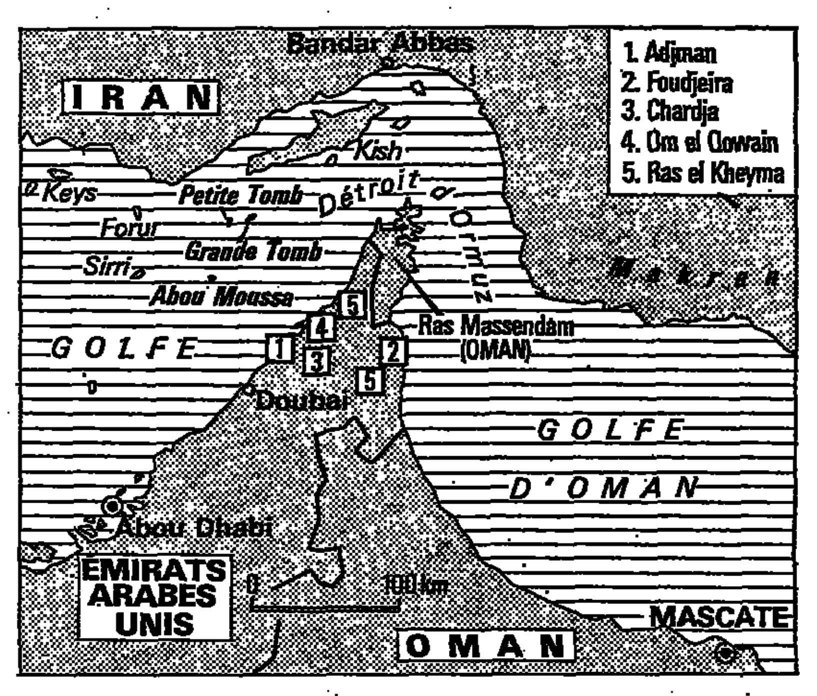
Il résulte de tout ce qui précède que n'étaient pas sans fondement les prétentions iraniennes affirmant que les îles faisaient partie du territoire iranien jusqu'en 1887 et que leur prise de possession par les cheikhs de la côte de la Trêve à l'instigation et avec l'assistance du gouvernement britannique, et en dépit des protestations réitérées de l'Iran, n'avait pu être de nature à faire gagner à ces cheikhs, par le moyen de la prescription acquisitive, le titre de souveraineté qui leur faisait défaut.

Le sérieux des prétentions iraniennes ne fut sans doute pas le seul motif qui conduisit le gouvernement britannique, lors de son retrait de la région, à s'entendre avec l'Iran. Pour l'Occident, le gouvernement du chah était en mesure de reprendre efficacement le rôle de gendarme dans la région (3). L'Iran renonçant concomitamment à ses prétentions sur Bahrein, les Britanniques donnèrent leur bénédiction à l'accord entre l'Iran et l'émir de Chardja, ainsi qu'à l'occupation des îles Tomb. Pour l'Iran, il s'agissait de mettre fin à la colonisation britannique et d'assurer le retour à l'intégrité territoriale de l'empire.

Lorsque le Conseil de sécurité des Nations unies se réunit le 3 décembre 1971 pour examiner la plainte émanant de quatre Etats arabes à ce propos, le représentant du Royaume-Uni, Sir Colin Crowe, déclara que, *« dans son ensemble, le résultat atteint avait été positif et contribuait au maintien de la paix. C'était une base raisonnable et acceptable pour l'avenir de la région, qui devait par la suite permettre une coopération de tous les Etats du Golfe, arabes et non arabes. »* (4)

Pour sa part, le Conseil de sécurité, sur proposition de la Somalie, devait ajourner *sine die* l'examen de la question, *« de façon à laisser à des tierces parties suffisamment de temps pour essayer d'agir efficacement ».*

Il est regrettable que l'Iran, dont les titres juridiques paraissaient solides, n'ait pas choisi de régler la question par un arbitrage ou un recours à la Cour internationale de justice. La question serait aujourd'hui résolue sur le plan juridique.



* Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

(1) Sur cette période, voir Wilson, Sir Arnold T., *The Persian Gulf,* George Allen & Unwin, Londres, 1959, troisième édition.

(2) Adamiyat, *Bahrein Islands, A legal and diplomatic study of the British Iranian Controversy.* Praeger, New-York, 1955.

(3) Cf. Eric Rouleau, *Une politique de puissance* (*le Monde,* 2 décembre 1971).

(4) ONU, *Chronique mensuelle,* IX, no 1, janvier 1972, page 50.

Le carnet des ambassades

● M. Vo Van Sung, ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, a donné une réception le 19 septembre à l'occasion du passage à Paris de M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères.

● M. Yao Guang, ambassadeur de la République populaire de Chine, a offert une réception le 1er octobre à l'occasion du trente et unième anniversaire de la fondation de la République populaire. Il a, d'autre part, donné une conférence suivie d'une réception dans les salons de la présidence du Sénat.

● A l'occasion de la fête nationale, M. George Dove-Edwin, ambassadeur du Nigéria, a donné une réception le 1er octobre.

● Le président de la République gabonaise et Mme Joséphine Bongo ont offert une réception le 2 octobre à l'occasion de leur visite en France.

● A l'occasion de la venue à Paris de M. Ronald Bye, ministre des communications, l'ambassadeur de Norvège et Mme Kristiansen ont donné une réception le 2 octobre.

● Le général de division, attaché militaire naval et de l'air à l'ambassade d'Egypte, et Mme Labib Shorrab ont offert une réception le 6 octobre à l'occasion de la fête des forces armées.

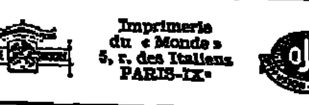
● A l'occasion du trente et unième anniversaire de la République démocratique allemande, le docteur Werner Fleck, ambassadeur de la R.D.A., a donné une réception le 7 octobre.

● A l'occasion du onzième anniversaire de la révolution, l'ambassadeur de Somalie et Mme Mohamed Sharif ont offert une réception le 21 octobre.

● Pour la célébration du vingtième anniversaire de l'indépendance de Chypre, l'ambassadeur de Chypre et Mme Jean Pristiany ont donné une réception le 24 octobre.

● L'ambassadeur de Turquie et Mme Hamit Batu ont offert une réception le 29 octobre à l'occasion du cinquante-septième anniversaire de la fondation de la République turque.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57 438

Prochain colloque

ANTI-IMPERIALISME et NON-ALIGNEMENT. — Le Centre d'études anti-impérialistes (CEDETIM) organise à Paris, du 17 au 21 novembre, une semaine de réflexion sur le thème « Anti-impérialisme et non-alignement ». Les débats auront lieu au Centre international de culture populaire, 14, rue Nanteuil, Paris-15e (chaque soir à 19 heures) et porteront sur les thèmes suivants : « Crise et guerre » ; « Nouvelles stratégies de l'impérialisme occidental » ; « Crises à l'Est et stratégie soviétique » ; « Luttes anti-impérialistes et non-alignement dans les pays dominés » ; « Non-alignement, solidarité anti-impérialiste et luttes de classes ».

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 novembre

1er ALGERIE	Fête nationale
3 PANAMA	Fête de l'indépend.
7 U.R.S.S.	Anniv. de la rév. d'Octobre
18 OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Anniv. de l'indép.
22 GUINEE	Fête nationale
24 ZAIRE	Fête nationale
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête nationale
29 ALBANIE	Fête nationale
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la procl. de la Rép. soc. féd.
30 REP. DEM. POP. DU YEMEN	Fête de la libération
30 BENIN	Fête nationale

THÉOCRATIE AU PROCHE-ORIENT

Al-Ekhwân Al-Mouslimine — les Frères musulmans — de radicaliser la pensée d'Al-Afghâni pour en faire un outil de combat contre le mouvement nationaliste et laïc qui commence à submerger le Proche-Orient.

La philosophie politique d'Al-Bannâ se résume à quelques idées-forces : l'islam est une loi générale de l'ordre du monde et de l'au-delà ; tout ce qui va à l'encontre de l'enseignement coranique doit être combattu ; tout musulman a le devoir de propager la religion islamique, d'éduquer le monde selon les règles de l'islam pour que celui-ci domine l'humanité ; les musulmans ne forment qu'une nation unie.

Abdel Ghader Odah — membre du bureau politique des Frères musulmans égyptiens — va formuler la structure théocratique du gouvernement qui doit guider cette nation unie : le pouvoir exécutif appartient à *l'imam* — le guide spirituel — qui doit diriger les affaires de l'État ; sa responsabilité est illimitée, totale ; il doit commander l'armée, proclamer la guerre ou la paix ; en sa qualité de délégué de *l'oummah*, l'imam doit également superviser les détenteurs du pouvoir financier. Pour ce qui est du pouvoir législatif, il relève uniquement de la *charîah* (loi coranique), tandis que le pouvoir judiciaire doit être détenu par les *ghadhis* (prêtres musulmans habilités à rendre des jugements). Le système de gouvernement élaboré par les Frères musulmans égyptiens il y a à peine trente ans est aujourd'hui celui qui — à quelques détails près — préside aux destinées de l'Iran.

Deux événements vont désormais permettre aux intégristes musulmans de passer à l'action contre les pouvoirs politiques laïcs : la nomination de Mossadegh comme chef du gouvernement iranien ; le coup d'Etat des « officiers libres » en Egypte.

En mai 1951, le Parlement iranien donne pleins pouvoirs au gouvernement de Mossadegh pour nationaliser l'industrie pétrolière iranienne qui se trouve sous contrôle britannique. L'arrivée au pouvoir de Mossadegh pousse les Fadâiyâné-Islam — la branche iranienne des Frères musulmans — à tenter d'infiltrer le puissant mouvement nationaliste mossadéghiste dans le but de l'épurer de son contenu laïc.

Peu connue jusqu'alors, l'organisation secrète des Fadâiyâné-Islam avait été constituée — semble-t-il — au début des années 30 à Ghom, ville sainte iranienne. Calquant leur idéologie politique sur celle des Frères musulmans, recrutant leurs dirigeants parmi le clergé chiite et leurs militants de base chez les déshérités des bas-fonds de Téhéran, les Fadâiyân s'étaient organisés en cellules secrètes et avaient souvent recours au terrorisme pour éliminer les personnalités anticléricales les plus en vue, notamment Ahmad Kassravi, le plus grand historien iranien de l'époque, assassiné en 1948, ainsi que le premier ministre Hajir, tué un an auparavant.

Fin 1951, le mollah (prêtre chiite) Seyyed Navab Saffavi, « guide suprême » des Fadâiyân (3), entame des négociations par l'intermédiaire de l'ayatollah Kachani avec Mossadegh en vue d'allier les intégristes au combat que mène son gouvernement contre les Britanniques. Cependant, les conditions posées par Saffavi — trois portefeuilles ministériels ; interdiction des écoles mixtes, de la consommation d'alcool ; obligation pour les femmes de porter le voile, etc., — se heurtent à une fin de non-recevoir de la part de Mossadegh. En se prévalant de sa laïcité et de son opposition à toute islamisation de la vie politique iranienne, le vieux leader nationaliste renvoie les mollahs à leurs mosquées. A partir de ce moment, l'ayatollah Kachani et les Fadâiyân vont tout mettre en œuvre pour abattre le gouvernement nationaliste — tentant même d'assassiner le ministre des affaires étrangères, Hossein Fatemi — et ils collaboreront étroitement avec les partisans du chah lors du coup d'Etat de la C.I.A. qui, en août 1953, renverse Mossadegh.

L'aide que les Fadâiyân apportèrent au régime du chah — notamment dans sa lutte contre les mossadéghistes et les communistes — leur permit à partir de 1953 de développer leur organisation en toute impunité, devenant de ce fait la première force oppositionnelle des années 60. Ainsi, l'ayatollah Khomeiny — devenu maintenant l'un des dirigeants des Fadâiyân — juge-t-il le moment propice pour passer à l'offensive. Le programme de réformes entrepris par le gouvernement impérial — dont la réforme agraire est la plus importante — en sera le prétexte : celui-ci se heurtera désormais à une opposition farouche des intégristes qui accuseront le chah de vouloir étendre son contrôle politique, par le biais de la restructuration économique du pays, à tous les secteurs de l'Etat. Le 5 juin 1963, l'ayatollah Khomeiny et les Fadâiyân passent à l'attaque : après trois jours d'émeutes qui font rage aux quatre coins du pays, l'armée du chah reprend le contrôle de la situation. Bilan : près de cinq mille morts. L'ayatollah Khomeiny est exilé, d'abord en Turquie, puis en Irak.

Pour ce qui est de l'Egypte, la défaite de son armée en 1948 lors de la première guerre de Palestine — ressentie comme une profonde humiliation par tous les Egyptiens — pousse des officiers nationalistes, exacerbés par l'incurie des vieux politiciens du Wafd, la corruption du Palais et l'emprise britannique, à se soulever contre le régime. Le 23 juillet 1952 un coup d'Etat renverse la monarchie et installe au pouvoir une junte militaire dont Gamal Abdel Nasser est la figure prédominante. Toutefois, ce dernier va se heurter immédiatement à une offensive des Frères musulmans.

Créée en 1929 à Ismailia par le « guide suprême » Hassan Al-Bannâ (4), l'organisation des Frères musulmans s'inspire de celle des fascistes italiens. L'encadrement des militants et leur soumission aveugle au « guide suprême » donnent aux intégristes une cohésion et une discipline qui leur permet, par l'action de cellules secrètes, d'intervenir efficacement dans les nombreux secteurs de la vie égyptienne où ils se sont infiltrés, notamment dans le corps des officiers. C'est d'ailleurs la collaboration étroite entre les militaires intégristes menés par le colonel Abdel Monem Abdel Raouf et les officiers nationalistes qui permet la réussite du coup d'Etat de juillet 1952.

Cependant, la rivalité entre conservateurs et radicaux au sein de la junte pousse les Frères musulmans à essayer d'éliminer ces derniers pour accéder au pouvoir. En octobre 1954, un membre de la confrérie tente d'assassiner Nasser, déclenchant ainsi la répression contre l'organisation intégriste : six de ses dirigeants seront exécutés, dont Abdel Ghader Odah.

Momentanément décapité en Iran et en Egypte, le mouvement des Frères musulmans concentre maintenant ses attaques contre le pouvoir en place en Syrie où la défaite arabe de 1948 vient de déclencher, comme en Egypte, de grands bouleversements. Frustré de la victoire tant espérée, le peuple syrien rend ses gouvernants responsables de la défaite. Le premier régime patricien et bourgeois qui avait arraché l'indépendance à la France en 1946 est renversé par l'armée en mars 1949, inaugurant ainsi une série de dix-sept coups d'Etat et une grande instabilité politique qui se prolongeront jusqu'en mars 1963, date de l'arrivée au pouvoir du parti Baas.

L'imam Khomeiny contre le Baas irakien

FONDÉ en 1943 par Michel Aflak, Salah Bitar, Zazi Al-Arsouzi et d'autres intellectuels syriens, le parti Al-Baas Al-Arabi (la Résurgence arabe) fusionne en 1953 avec le parti socialiste arabe fondé par Akram Haurani et devient le parti socialiste de la résurgence arabe. Sa doctrine se résume dans sa devise : « *Unité, socialisme, liberté* ». Deux idées fondamentales y dominent : les Arabes forment une seule nation ; le socialisme émane du fond même de la culture populaire arabe, car il aplanit les conflits internes qui risqueraient de compromettre l'harmonie et la puissance de la nation arabe. Un point original : cette doctrine ne fait aucune référence à l'islam, car l'arabisme unitaire prôné par le Baas préconise une séparation radicale entre l'islam et l'État — entre le spirituel et le temporel — proclamant de ce fait le caractère fondamentalement laïc de ce mouvement. Alliant donc nationalisme à laïcité, le baasisme devient ainsi pour les intégristes musulmans — notamment pour l'ayatollah Khomeiny — le plus grand ennemi de l'islamisme et de la théocratie, au même titre d'ailleurs que le communisme.

Exilé à Nadjaf, ville sainte chiite d'Irak, l'ayatollah Khomeiny et la poignée de Fadâiyâné-Islam qui l'ont suivi ne restent pas insensibles à l'arrivée des baasistes au pouvoir dans ce pays.

Sortant d'une longue période de clandestinité, n'ayant déjà pu préserver le pouvoir qu'ils avaient conquis en février 1963 à cause de graves dissensions internes — qui devaient d'ailleurs mener en novembre à la fin de leur éphémère gouvernement par suite du coup d'Etat du colonel Abdel Salam Aref — les baasistes viennent à nouveau de se rendre maîtres du pays en juillet 1968. Désormais, les relations entre le tandem Hassan Al-Bakr-Saddam Hussein au pouvoir à Bagdad et l'ayatollah Khomeiny en exil à Nadjaf, ne cesseront de se dégrader.

En effet, pendant les quinze années que l'ayatollah Khomeiny passera en exil à Nadjaf, il s'élèvera maintes fois contre « *le traitement discriminatoire* » réservé par le régime baasiste aux Iraniens résidant en Irak. Notamment en janvier 1972, lorsque Bagdad, rompant ses relations avec Téhéran à la suite de l'occupation par les troupes iraniennes des trois îlots stratégiques du détroit d'Ormuz en novembre 1971, expulse plus de cinquante mille Iraniens d'Irak.

Les mesures répressives prises par le régime de Bagdad pour réduire les mouvements revendicatifs des chiites du Sud irakien, les multiples entraves qu'il met pour freiner les pèlerinages des chiites iraniens vers les lieux saints de Nadjaf et de Karbala et la répression dont les militants intégristes irakiens sont l'objet de sa part ne font que conforter l'ayatollah dans sa conviction que le Baas demeure le plus grand ennemi de l'islamisme. Son expulsion d'Irak en septembre 1978 sera, en outre, accueillie par l'ayatollah comme un véritable affront fait à sa personne.

Ainsi, dès que le mouvement révolutionnaire chiite le porte au pouvoir en Iran, l'imam décide-t-il de s'attaquer au régime « athée » en place à Bagdad. Pour ce faire, des fonds considérables sont versés par Téhéran aux intégristes d'Irak. A partir de l'été 1979, à l'instigation des agents de l'imam opérant parmi la communauté chiite irakienne, une intense propagande est lancée contre le pouvoir baasiste et de sérieux troubles éclatent partout dans le pays, brutalement réprimés par les forces de l'ordre qui opèrent des milliers d'arrestations. Plus d'une centaine de militants chiites sont exécutés, notamment des chefs religieux, des professeurs d'université et des étudiants. Pour riposter à cette répression, les intégristes tentent début avril d'assassiner M. Tarik Aziz, l'un des principaux dirigeants du gouvernement baasiste, accroissant aussi leurs actions terroristes qui ne manquent pas de faire de nombreuses victimes. En guise de représailles, les autorités de Bagdad enlèvent le chef de la communauté chiite irakienne, l'ayatollah Bagher Sadr, et l'exécutent.

La vive tension qui règne entre les deux capitales est alimentée maintenant par une impitoyable guerre des ondes : Téhéran accuse Bagdad de provoquer des troubles au Khouzistan, de saboter la production pétrolière, d'armer les rebelles kurdes et de donner asile aux contre-révolutionnaires, permettant notamment au général Oveyssi et à M. Chapour Bakhtiar de prêcher la révolte contre le régime islamique iranien à partir de stations de radio installées en territoire irakien.

A partir du printemps, les confrontations armées se multiplient à la frontière irano-irakienne. L'escalade *militaire débouche sur une situation* explosive : le 17 septembre, l'Irak abroge le traité de 1975 signé avec le régime du chah portant sur la délimitation des eaux et annonce que la souveraineté sur le Chatt-el-Arab lui revient entièrement. Le 22 septembre, le Conseil de la révolution irakienne ordonne à ses troupes d'attaquer l'Iran et de poursuivre la guerre jusqu'à ce que ce pays « *reconnaisse la souveraineté irakienne sur son sol national, ses eaux fluviales et maritimes, qu'il mette fin à son occupation illégale des trois îles de Grande-Tomb, Petite-Tomb et Abou-Moussa* — îlots du détroit d'Ormuz — *et qu'il cesse son ingérence dans nos affaires intérieures et dans celles des autres pays de la région* ».

Cette dernière partie de la déclaration est, en fait, une reconnaissance de la vraie nature du conflit : idéologique, avant d'être territorial, il dépasse de loin le seul cadre de la souveraineté d'un pays ou d'un autre sur un fleuve frontalier. En effet, encouragés par la victoire de la révolution islamique en Iran, les intégristes musulmans ont déclenché depuis lors une vaste offensive à travers tout le Proche-Orient. En Egypte, les Frères musulmans recommencent à s'organiser et à menacer le pouvoir politique ; en Syrie, le conflit larvé entre la confrérie intégriste et le régime baasiste a dégénéré en de violents affrontements ; au Liban, les chiites, solidement encadrés et financés par l'Iran, se sont regroupés au sein d'une organisation militaire puissante ; même la Turquie — mère patrie du laïcisme oriental — n'est plus à l'abri de la vague islamique qui, selon certains observateurs, aurait poussé les militaires à prendre le pouvoir pour tenter de l'endiguer.

Si le mouvement intégriste poursuit son ascension, le conflit entre les deux philosophies de l'Etat — laïque et théocratique — entraînera inévitablement une déstabilisation de bien des régimes en place aujourd'hui dans le monde musulman.

AHMAD FAROUGHY.

(3) Il sera exécuté plus tard par la police du chah, sous l'inculpation d'assassinat.
(4) Il sera assassiné en 1949.

DANS « LES ANNALES »

Un islam spécifique et multiple

LE numéro spécial que les Annales *viennent de consacrer à l'islam* (1) *est un événement à plus d'un titre. C'est la première fois, en effet, qu'une grande revue d'histoire réussit à associer dans un même ensemble les réflexions des chercheurs français à celles d'universitaires des pays musulmans ou anglo-saxons. Cette collaboration veut démontrer que le langage des sciences sociales est une koinè, une langue commune, et que l'intelligence des sociétés du monde musulman n'est la chasse gardée ni des musulmans eux-mêmes ni des orientalistes*

Plus polémiques qu'il n'y paraît, les Annales *récusent ainsi quelques mythes complaisamment entretenus. Notamment, ceux qu'alimente la remise en question radicale de l'orientalisme, qui aboutit à l'idée de l'impossibilité fondamentale, pour une culture, d'en appréhender une autre ; ou qui soutient l'irréductible spécificité du monde musulman, dès lors inaccessible à l'observateur extérieur. Cette spécificité, il ne s'agit pas de la nier. Bien au contraire, en rupture avec l'orientalisme d'hier — qui a bien souvent réduit l'islam à un objet opaque et immuable — on a pris le parti ici de le saisir dans sa diversité : un islam multiple, qui a entretenu des contacts permanents avec des systèmes non musulmans ; qui héritait lui-même, partout où il s'imposait, d'une histoire longue et variée ; et dont l'expansion, encore active, sur une aire culturelle immense, a nourri une histoire non moins variée.*

« Islam pluriel mais non pas éclaté » : *on a voulu saisir, aussi, l'unité et les permanences de ce monde musulman. L'éventail des contributions est donc très largement ouvert. Dans le temps, puisque le recueil s'ouvre sur une relecture, par Mohammed Arkoun, d'une sourate du Coran et conduit jusqu'à l'Iran contemporain. Dans l'espace, car l'Indonésie — qui compte la population musulmane la plus nombreuse — y figure tout comme la Turquie ou l'Afrique du Nord. Seul l'islam noir n'a pas la place qu'il mériterait.*

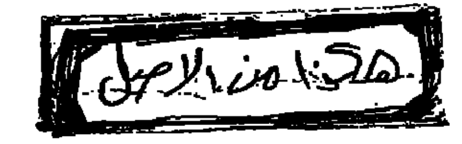
LA partie centrale de ce volume porte sur le politique. Non pas celui des politologues, qui analysent les organisations, les partis, les mouvements politiques, les systèmes de pouvoir, mais celui de l'anthropologie et de l'histoire, intimement associées. Dans le Dar el-Islam, *on le sait, politique et religion ne sont pas séparés, pas séparables. L'islam est religion et cité,* dîn wa dawla. *De ce principe, les différents auteurs étudient la réalisation, tantôt au niveau local ou régional, dans le cas de groupes maraboutiques algériens ou marocains, tantôt au niveau de grands Etats. Dans l'Egypte nassérienne et postnassérienne, par exemple : on voit comment l'islam, mis « au congélateur » pendant le règne du zaïm, n'avait rien perdu de sa force d'attraction et devient l'enjeu des courants politiques rivaux qui traversent aujourd'hui la société égyptienne.*

Autres mythes, fréquents à l'intérieur comme à l'extérieur du monde musulman, que dénoncent les auteurs de ce numéro : celui d'un islam fondant une société égalitaire, tolérante et juste ; ou, au contraire, celui de sociétés fortement hiérarchisées où n'ont cessé de s'affronter des classes antagonistes. Ils visent à dégager les caractères originaux des multiples clivages sociaux qu'a vu surgir l'histoire des pays musulmans.

Les Annales *ne sont pas un magazine d'actualité. Mais au-delà des événements brûlants du présent, elles nous proposent ici quelques moyens de comprendre, en profondeur, les réalités changeantes de l'islam.*

J. L.

(1) *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, « Recherches sur l'islam : Histoire et anthropologie » n° 3-4, mai-août 1980, éd. Armand Colin, Paris.



Affinités culturelles, nécessités économiques

LA PÉNÉTRATION

Par EDOUARD BAILBY

L'ANNEE 1980 marque le véritable point de départ de la pénétration du Brésil en Afrique noire. Après un lent et méthodique travail d'approche amorcé dans les années 60, la principale nation d'Amérique latine s'apprête à jouer un rôle de première importance dans cette région du monde.

Depuis janvier, de nombreuses délégations gouvernementales africaines se sont succédé à Brasilia. En juin, c'est M. Ramiro Saraiva Guerreiro, ministre brésilien des affaires étrangères, qui s'est rendu dans les pays politiquement les plus engagés : Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Mozambique et Angola. L'année 1981 verra le général João Figueiredo, président de la République fédérative du Brésil, entreprendre son premier voyage officiel en Afrique.

La poussée brésilienne sur le continent noir est un phénomène nouveau. Il ne s'agit pas de l'établissement de simples relations diplomatiques entre nations souveraines. Avec un produit national brut de 209 milliards de dollars, qui le classe au huitième rang des pays occidentaux, le Brésil a vocation de puissance. Sa civilisation multiraciale, profondément marquée par l'élément noir, ne pouvait que l'inciter à se rapprocher du continent africain, et il est même étonnant qu'il ne l'ait pas fait plus tôt.

Dans un article publié à propos des relations étroites qui se sont établies entre le Brésil et l'Angola — deux pays idéologiquement opposés, — l'influent hebdomadaire brésilien *Veja* a cité un chef d'entreprise portugais. « *Derrière les Cubains*, disait-il, *nous savons tous qu'il y a les Soviétiques. Et derrière les Brésiliens ?* » La question est pertinente. Mais elle suppose que l'apparition d'une puissance tiers-mondiste sur la scène internationale — deux cents blindés de fabrication brésilienne sont en action en Irak — ne peut que servir de paravent à la politique d'une grande puissance. C'est peut-être simplifier à l'extrême la situation. Bien qu'il appartienne au camp occidental, le Brésil a des intérêts économiques et une sensibilité diplomatique qui le rapprochent davantage des pays en voie de développement. A cet égard, les relations Sud-Sud, pour utiliser une expression aujourd'hui en vogue à Brasilia, prennent une importance qu'il convient de ne pas sous-estimer. Le Brésil tendra inévitablement à jouer un rôle de contrepoids, face aux influences hégémoniques des pays industrialisés. Et à servir d'élément modérateur entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur le continent africain.

Jusqu'au début des années 60, le pays n'avait pas de relations diplomatiques avec l'Afrique noire, à l'exception du Sénégal. Dakar était à l'époque la plaque tournante des liaisons aériennes et maritimes entre l'Europe et l'Amérique du Sud. C'est l'ancien président Jânio Quadros qui, le premier, pour affirmer sa politique tiers-mondiste, nomma un ambassadeur au Ghana, M. Raymundo de Souza Dantas. Décision fortement critiquée par les milieux conservateurs brésiliens, car, outre la pigmentation foncée de sa peau, celui-ci n'appartenait pas aux cadres de l'Itamaraty, le ministère des affaires étrangères. Par la suite, différentes délégations de banquiers et de chefs d'entreprise visitèrent le continent africain pour y ouvrir de nouveaux marchés. Une chambre de commerce afro-brésilienne fut même installée à São-Paulo.

Mais, engagé dans la politique des « frontières idéologiques » que les généraux avaient définie au lendemain du coup d'Etat de 1964, le Brésil préféra d'abord renforcer ses liens avec l'Afrique du Sud. De surcroît, pour des raisons sentimentales et historiques, il se rangea résolument aux côtés du Portugal, s'opposant, dans les organismes internationaux, aux résolutions défavorables à la politique coloniale de son allié. Déjà, sous la présidence de Juscelino Kubitschek, chef d'Etat pourtant démocratique, les liens entre Brasilia et Lisbonne s'étaient considérablement resserrés.

C'est sous le gouvernement du général Ernesto Geisel, prédécesseur de l'actuel chef de l'Etat, que la politique africaine du Brésil prit un tournant inattendu, alors que l'expansion économique du pays imposait un accroissement rapide des exportations. La révolution du 25 avril à Lisbonne facilita cette évolution. Dans un retournement spectaculaire de ses alliances, le Brésil fut le premier pays occidental à reconnaître l'indépendance de la Guinée-Bissau, lui offrant aussitôt son aide technique, notamment dans le domaine des télécommunications. Sur le plan culturel, des universitaires de l'opposition brésilienne se mirent à pied d'œuvre pour collaborer sur place avec les jeunes dirigeants du petit Etat lusophone. Ce rapprochement avec la Guinée-Bissau, alors que le Mozambique et l'Angola n'avaient pas encore conquis leur indépendance, entraîna le relâchement des liens entre Brasilia et Pretoria.

A partir de ce moment, toute idée de pacte de l'Atlantique sud fut abandonnée. Le projet en avait été lancé par les dirigeants sud-africains, soucieux de sortir de leur isolement diplomatique. Favorablement accueillie en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, cette idée avait éveillé un intérêt mitigé au Brésil, et ce fut surtout la marine de guerre qui y saisit l'occasion de renforcer sa puissance et de jouer, par voie de conséquence, un rôle plus actif dans les affaires du pays. Elle fut soutenue en cela par les secteurs les plus réactionnaires des forces armées et de la vie économique. Un ancien officier de marine, M. Amilcar Alencastre, aujourd'hui écrivain et journaliste, vient de publier à Rio-de-Janeiro un ouvrage intitulé : *America Latina, Africa e Atlântico Sul*. L'intérêt de ce livre est qu'il reflète le point de vue des officiers du courant « nationaliste » favorables à une politique de non-alignement, point de vue que partagent, dans une certaine mesure, les généraux actuellement au pouvoir.

L'accueil des pays lusophones

L'AUTEUR rappelle que M. Henri Arphang Senghor, alors ambassadeur du Sénégal à Brasilia, avait déclaré dans une conférence prononcée en 1970 à l'Ecole supérieure de guerre : « *Loin de contenir une éventuelle expansion soviétique dans l'Atlantique sud, un tel pacte pourrait conduire l'Afrique noire, dans sa volonté de rétablir l'équilibre, à rechercher des alliances occasionnelles avec l'Union soviétique.* » Plus tard, c'est le général Joseph Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, qui devait affirmer lors de son voyage au Brésil : « *Je suis surpris par la prétendue menace soviétique dans l'Atlantique sud, dont j'ai tellement entendu parler sur ce continent (...) En ce qui nous concerne, nous ne discernons pas l'existence effective d'un danger soviétique.* » Et d'ajouter : « *Toute organisation militaire, autour de cet océan, qui engloberait l'Afrique du Sud ou même tout pays de n'importe quel continent qui lui serait favorable, constituerait pour nous un danger réel.* »

Déjà réticent à l'idée de ne pouvoir être le seul à « contrôler » l'Atlantique sud, du fait de la longueur de ses côtes et de sa puissance géopolitique, le Brésil comprit qu'il ne pourrait étendre son influence en Afrique, et conquérir, du même coup, des marchés importants, s'il ne renonçait pas à sa diplomatie traditionnelle. Parlant devant l'Ecole supérieure de guerre, le 5 septembre 1980, M. Saraiva Guerreiro, ministre brésilien des affaires étrangères, s'est longuement expliqué sur la politique africaine du Brésil, condamnant énergiquement la politique de discrimination raciale de Prétoria, les incursions armées de l'Afrique du Sud en Angola et son refus d'appliquer en Namibie les différentes résolutions adoptées par les Nations unies. Il a précisé à cette occasion : « *Je n'accepte pas les versions simplistes de ceux qui voient dans tout conflit régional la superposition de conflits planétaires entre les superpuissances. Outre qu'elles sont objectivement erronées, ces versions attribuent d'emblée aux superpuissances la prérogative magique de la paix.* » Reprenant des déclarations faites antérieurement par le président Joao Figueiredo, il a conclu son exposé en affirmant que le Brésil poursuivrait ses efforts Nord-Sud, tout en accélérant, à titre de complémentarité, sa coopération avec les pays du Sud.

C'est en juin de cette année, peu avant de recevoir, avec tous les honneurs, M. Sekou Touré, président de la République de Guinée, dont la visite venait s'ajouter à celles de différentes missions gouvernementales, que le Brésil a amorcé son ouverture vers l'ensemble de l'Afrique. A la tête d'une délégation de soixante personnes, embarquées dans un Boeing spécialement affrété à cette intention, le ministre Saraiva Guerreiro a commencé son périple à Dar-ès-Salaam. C'était l'étape la plus importante de son voyage africain. Il lui fallait, en effet, le feu vert du président Julius Nyerere pour se voir ouvrir les portes des pays dits de la « ligne de front ». L'accueil a été cordial. Mais, M. Benjamin Mkapa, ministre tanzanien des affaires étrangères, a fait une déclaration sans équivoque : « *Les relations entre le Brésil et la Tanzanie*, a-t-il souligné, *commencent à partir de maintenant car le passé ne peut s'effacer.* » Autrement dit, l'Afrique noire ne pouvait oublier que le Brésil avait soutenu, en son temps, le régime raciste de Prétoria et la politique coloniale de Lisbonne. Sous le titre « Succès à Kilimandjaro », l'hebdomadaire brésilien *Isto e* y a vu, néanmoins, une victoire diplomatique, parlant à ce propos de la « conquête » de l'Afrique. Une conquête diplomatique, culturelle et commerciale, les dirigeants de Brasilia ayant affirmé à diverses re-

LE NOIR PERDU ET RETROUVÉ

Une société sans préjugés raciaux ?

Par JULIA JURUNA

A la veille d'un voyage qui, en 1972, devait marquer le début de l'offensive diplomatique brésilienne en direction de l'Afrique noire, M. Mario Gibson Barboza, ministre brésilien des affaires étrangères, s'inquiéta : sa nombreuse délégation était composée exclusivement de fonctionnaires blancs. Situation fâcheuse pour un pays prétendant ne pas connaître la discrimination raciale : on décida alors d'intégrer un haut fonctionnaire noir à la mission diplomatique. Après quelques recherches, on découvrit un médecin noir parmi le personnel du ministère. Ce dernier, gynécologue de profession, fut aussitôt incorporé à la délégation officielle, et présenté aux hôtes africains des représentants du gouvernement brésilien comme le « médecin personnel du ministre des affaires étrangères » (1).

Cette ridicule affaire met en lumière l'une des mystifications le plus soigneusement entretenues par la classe dominante brésilienne : l'existence d'une démocratie raciale au Brésil, selon l'idéologie diffusée dans le monde entier par les œuvres de Gilberto Freyre (2).

A vrai dire, la publication en 1933 de son principal ouvrage, Maîtres et Esclaves, provoqua une véritable révolution dans les esprits. Jusqu'alors, l'élite brésilienne croyait dur comme fer que la nation ethniquement hétérogène issue de la colonisation portugaise ne serait pas viable tant que la population du pays n'aurait pas « blanchi ». Or Gilberto Freyre soutenait que le mélange de races existant au Brésil était loin d'être détonnant. Pour lui, ce processus était au contraire indispensable pour médiatiser l'adaptation de l'homme blanc aux tropiques. Le métissage, traditionnel au Brésil, mais toujours pratiqué à sens unique (hommes blancs et femmes noires) — résultat de l'exploitation sexuelle des femmes noires — devenait la « preuve » que les Luso-Brésiliens étaient sans préjugés raciaux.

Cette affirmation allait constituer le fondement des théories « luso-tropicalistes » selon lesquelles le Portugal créerait en Afrique, comme il l'avait déjà fait au Brésil, des sociétés pluriraciales. Le « lusi-tropicalisme » et la « démocratie raciale brésilienne » sont ainsi les deux facettes d'une même idéologie raciale qui vient d'être radicalement démentie par l'évolution récente du Brésil et dans les pays de l'Afrique lusophone.

Les objectifs du mouvement

EN effet, après quatre siècles de présence portugaise, la décolonisation du Mozambique, de l'Angola et de la Guinée-Bissau laisse sur place moins de 1 % de métis et une infime minorité de Blancs (3). *Il apparaît alors que, dans ce domaine, le legs lusitanien en Afrique n'est guère meilleur que les « performances » belges, françaises ou britanniques dans le continent noir. Au Brésil, l'émergence des luttes des mouvements noirs infirme à son tour les postulats fondamentaux de la « démocratie raciale brésilienne » et du « luso-tropicalisme ».*

Apparemment insensible au cours de l'histoire, Gilberto Freyre continue à exposer ses théories et propose « le concept brésilien de « métarace » (qui dépasse la race), signifiant que l'on ne trouve aucun intérêt à préciser les origines ethniques : la réalité nationale *[brésilienne]* n'est pas concernée par ce genre de précisions » (4).

Il faudrait alors savoir pourquoi le législateur avait cru bon de formuler dans le décret du 18 septembre 1945 qui réglementait l'entrée d'immigrants au Brésil, « le besoin de préserver et de développer dans la composition ethnique de la population les caractéristiques plus souhaitables de son ascendance européenne ». *Il faudrait encore déterminer par quelle mystérieuse alchimie se sont cristallisées les réalités dévoilées par les statistiques de 1950. De fait, le recensement effectué à cette date, le dernier à avoir pris en considération les critères raciaux à l'échelon national, a montré que la population brésilienne était blanche à 60 %, mulâtre à 25 % environ et noire à 11 %. Toutefois, dans les écoles primaires du pays on ne trouvait plus que 10 % de mulâtres et 4 % de Noirs. Dans les écoles secondaires, le rapport était encore plus inégal : 4 % de mulâtres et 1 % de Noirs. Enfin, les universités du pays ne recevaient que 2 % de mulâtres et 0,3 % de Noirs.*

Ces données officielles ont été généralement ignorées par l'opinion et par les théoriciens de la « démocratie raciale ». Par la suite, les fonctionnaires gouvernementaux ont décidé de ne plus inclure les critères raciaux dans les questionnaires du recensement, escamotant ainsi les données du problème (5).

Cette indifférence aux pratiques de discrimination raciale était sans doute renforcée par l'attitude apparemment passive de la population noire. Au cours des années 1960, alors que les ghettos noirs américains s'embrasaient, des observateurs brésiliens et étrangers purent comparer avec complaisance le caractère « pacifique » des relations raciales au Brésil avec la situation aux Etats-Unis. Mais l'argument était doublement fallacieux. Tout d'abord, on ignorait la lutte sourde et douloureuse des Noirs brésiliens pour affirmer leurs droits et l'intégrité culturelle de leur communauté. D'autre part, on accordait une rente de situation au régime dictatorial brésilien qui avait banni toutes les formes d'expression démocratique, alors que le gouvernement américain était autrement plus respectueux des libertés individuelles et des droits des minorités. On le voit bien maintenant, alors que la « libéralisation sous contrôle » ne peut empêcher la question noire de surgir au Brésil, de telle sorte que l'argument de la « passivité » des Noirs de ce pays ne peut plus être valablement invoqué.

Sous l'esclavage, qui a duré jusqu'en 1888 — le Brésil a été le dernier Etat américain à éliminer cette institution, — différentes formes de résistance furent pratiquées. Mais l'organisation du mouvement noir brésilien est de création plus récente.

C'est au cours des années 1930, que fut constitué, à Sao-Paulo, le Front noir brésilien, qui parvint à rassembler plusieurs dizaines de milliers de membres. La dictature de Vargas ayant mis fin à ses activités, les militants noirs ne peuvent se réorganiser qu'en 1944, autour du Théâtre expérimental noir, également à Sao-Paulo. En dépit de pressions diverses, ce théâtre a pu poursuivre ses activités jusqu'en 1968, année où les autorités militaires obligèrent son principal animateur, Abdias Nascimento, à s'exiler aux Etats-Unis. On se souvient aussi de l'intervention des militaires dans la mairie de Santos, en 1965, à l'issue de laquelle le maire élu de cette ville ouvrière et portuaire, le politicien noir Esmeraldo Tarquinio, accusé de « subversion », fut dépossédé de son mandat.

Avec le mouvement général de mobilisation de la société civile ces dernières années, le mouvement noir a pu s'étendre et se renforcer, contribuant ainsi à élargir le champ de la « libéralisation sous contrôle » en cours dans le pays. Au mois de juillet 1978, à la suite de plusieurs incidents raciaux, des militants noirs organisèrent une manifestation publique à Sao-Paulo. Cette initiative donna aussitôt naissance au Mouvement noir unifié, qui se fixa deux objectifs principaux : organiser les Noirs dans les favelas, dans les usines, dans les quartiers, et s'unir à tous les secteurs de la société afin de lutter pour l'établissement d'un Etat démocratique. Des sections de cette organisation ont été créées dans plusieurs Etats de la fédération, des journaux rédigés par des Noirs ont pu voir le jour malgré les tracasseries du régime. A Rio-de-Janeiro, où fonctionnait déjà un Institut de recherches sur la culture noire (I.P.C.N.), fut aussi constituée la Société d'échanges entre le Brésil et l'Afrique (SINBA), qui édite un mensuel (6). *De retour des Etats-Unis, Abdias Nascimento fonde le mouvement* quilombiste, *qui défend des positions nettement plus marquées.*

Cette maturation de la conscience noire n'est pas uniquement due aux luttes politiques qui se déroulent à l'intérieur du pays. L'ensemble de ces mouvements a été fortement influencé par les différents congrès de culture noire organisés en Amérique latine, en Afrique, mais aussi, et surtout, par les combats qui aboutirent à l'indépendance des pays d'Afrique lusophone. Les œuvres des écrivains et dirigeants de l'Angola, du Mozambique ou de la Guinée-Bissau n'ont pas fini de produire des ondes de choc au Brésil ; tandis que le gouvernement, cherchant à se rapprocher de ces jeunes Etats, reçoit les contrecoups inattendus de ses « audaces » diplomatiques.

D'ores et déjà, un point de non-retour semble avoir été franchi. Chacun des quatre partis de l'opposition brésilienne a inclus dans son programme des dispositions prévoyant la protection et la promotion des communautés noires. Le plus important d'entre eux, le parti de la mobilisation démocratique brésilien (P.M.D.B.) préconise pour les Noirs « des programmes spécifiques de qualification professionnelle, des bourses d'étude, des pourcentages minimaux d'immatriculation dans les écoles, d'emploi dans les activités productives, de participation dans les entités culturelles ».

Si la doctrine dominante de la « démocratie raciale » est ainsi radicalement contredite, *on ne peut pas dire pour autant que la majorité de la population soit consciente du problème. Face à des mouvements qui remettent en question les idées dominantes intégrationnistes, l'opinion, même à gauche, réagit parfois défavorablement.*

« Égalité abstraite »

RECEMMENT encore, on pouvait lire sous la plume de l'écrivain Jorge Amado : « La culture brésilienne s'est forgée dans la lutte contre le racisme et tire son origine du croisement entre le Blanc, le Noir et l'Indien » (7). *La première partie de l'affirmation relève d'une interprétation de l'histoire éloignée de la réalité. Quant à la seconde, il apparaît que les Noirs et les Indiens brésiliens doutent de plus en plus des vertus d'un « croisement » qui n'était que la matérialisation d'un rapport d'exploitation exercé par le Blanc. Et c'est bien là le fond du problème. Le paradoxe, qui consistait à vouloir présenter une « démocratie raciale » au sein d'une société farouchement autoritaire, se dévoile : l'intégration raciale ne fait pas l'affaire de toutes les communautés ethniques concernées. Au cours d'un débat politique, M. Fernando Henrique Cardoso, figure de proue de l'opposition, répondit ainsi à ceux qui s'inquiétaient de la mobilisation des Noirs brésiliens :* « On ne peut pas ligoter doublement les minorités, d'abord avec l'oppression qu'elles subissent et, ensuite, en condamnant leur effort pour se libérer, sous le prétexte que cette lutte contrarie une égalité abstraite, qui n'a jamais fonctionné pour les minorités. »

Après des siècles d'intégration forcée, la société brésilienne doit s'habituer à vivre les différences qui sont à la source de son dynamisme. Du fait même des questions qu'elle soulève, l'émergence de la conscience noire contribue à clarifier les enjeux des luttes démocratiques en ce pays.

(1) *Fôlha de Sao Paulo*, 20 avril 1977.

(2) Voir « Racisme et Mythes brésiliens », *le Monde diplomatique*, juin 1978.

(3) C. Coquery-Vidrovitch, H. Moniot, *l'Afrique noire de 1800 à nos jours*, PUF, Paris, 1974, pp. 158-159.

(4) « L'Expérience afro-brésilienne », *le Courrier de l'UNESCO*, Paris, août-septembre 1977.

(5) Sous la pression des mouvements noirs, le gouvernement a accepté d'annexer au recensement général de 1980 une étude qui permettra de mesurer l'importance de la communauté noire brésilienne.

(6) L'ensemble de ces organisations dispose de secrétariats au siège de l'I.P.C.N., av. Mem de Sá, n° 208, Rio de Janeiro, R.J.

(7) « Nous, peuple de métis », *le Courrier de l'UNESCO*, Paris, août-septembre 1977.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

VOIE NORMALE
France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, République malgache, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 85
Autres pays 111

PAR AVION
(Abonnement et taxes)
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 125
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta 126
TOM, République malgache, Etat comorien 146
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 134
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Lao, Kampuchea démocratique 171
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 156

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Rédaction : 246-72-23
Tél. Abonnements : 820-63-03
Télex : Le Monde 650-572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

DU BRÉSIL EN AFRIQUE

prises qu'ils n'entendaient aucunement intervenir sur le continent à l'égal des anciennes puissances occidentales. Curieusement, un livre de fiction *A Invasao*, a obtenu, l'année dernière, un énorme succès de librairie au Brésil. Son auteur, M. José Antônio Severo, raconte comment, en 1985, pour se débarrasser d'une minorité contestataire soutenue par les Cubains, le président de l'Angola fait appel aux troupes brésiliennes.

Il est évident que, par sa présence dans le principal Etat lusophone du continent africain, le Brésil pourrait renforcer la politique de non-alignement qui semble se dessiner à Luanda. Brasilia a été la première capitale du *monde à reconnaître* le gouvernement du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), le 11 novembre 1975. Un spécialiste des problèmes africains au ministère brésilien des affaires étrangères nous affirmait, quelques mois auparavant : « *La communauté lusophone nous est culturellement et historiquement trop proche pour que nous puissions nous en désintéresser. Il est essentiel que s'installent, de l'autre côté de l'Atlantique Sud, des régions stables, même marxistes, dans les anciennes colonies portugaises.* » Les dirigeants de Luanda ne sont pas restés insensibles à cette attitude puisqu'ils ont envoyé, l'année dernière, une délégation de quarante personnes à l'entrée en fonction du président João Figueiredo. Le Brésil, de son côté, a été le seul pays occidental à se faire représenter par un ministre aux funérailles de l'ancien président Agostinho Neto. Enfin, alors *que les combats n'avaient pas encore* cessé, c'est un supermarché brésilien installé à Luanda qui a assuré le ravitaillement de la capitale, obtenant de Brasilia les facilités nécessaires au transport des produits alimentaires.

Depuis, les échanges se sont considérablement accrus entre les deux pays. En mai 1980, c'est une délégation de quarante artistes brésiliens qui faisait une tournée triomphale en Angola. Dans tous les domaines, les possibilités de coopération sont ouvertes. « *Nous ne renoncerons pas à l'orientation socialiste de notre régime,* déclarent les dirigeants du M.P.L.A., *mais nous sommes convaincus, en même temps, que le Brésil peut nous apporter l'aide technique et culturelle qui convient à un pays en voie de développement comme le nôtre.* » La communauté de langue joue à cet égard un rôle déterminant.

Des partenaires diversifiés

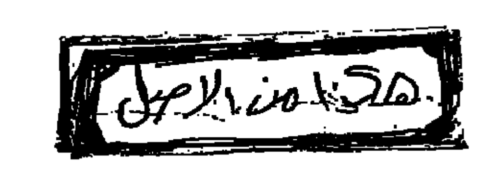
TEL n'est pas le cas, pourtant, au Mozambique où l'on suit d'un œil attentif la pénétration brésilienne en Afrique. Plus engagé aux côtés de l'Union soviétique que l'Angola et la Guinée-Bissau, le gouvernement de Maputo entretient des liens étroits avec la gauche brésilienne. Alors même que la guerre coloniale faisait rage dans le nord du pays, ce sont des opposants à la dictature militaire de Brasilia qui apportaient leur contribution à l'installation d'hôpitaux de campagne du Front de libération du Mozambique (FRELIMO). Plus tard, dès les premiers mois de l'indépendance, plusieurs dizaines de techniciens et ingénieurs brésiliens en exil s'installèrent au Mozambique. M. Luis Carlos Prestes, alors secrétaire général du parti communiste, établi à Moscou, débarquait à l'aéroport de Maputo à la tête d'une délégation, et recevait, à l'égal d'un chef d'Etat, une salve de vingt et un coups de canon. Il faudra sans doute quelque *temps avant que le président* Samora Machel se hasarde à effectuer un rapprochement plus consistant avec le Brésil. Pour y aider, le président Joao Figuereido a envoyé à Maputo son meilleur spécialiste des questions africaines, M. Italo Zappa, ambassadeur de carrière, d'esprit libéral.

Avec la Guinée-Bissau, dont le président Luiz Cabral a été le premier chef d'Etat de l'Afrique lusophone à être officiellement reçu à Brasilia, les relations se développent rapidement. Alors que le Portugal, aux prises avec ses propres problèmes économiques et privé de cadres suffisants, ne peut guère y jouer un grand rôle, le Brésil prend une place de plus en plus importante au détriment d'autres puissances occidentales comme la France, ou peut-être même, à terme, de l'Union soviétique. Il est frappant de constater que c'est un régime comme celui du Brésil, au commencement de *sa phase de* libéralisation, qui fait le plus gros effort en direction des anciennes colonies portugaises dont les régimes s'inspirent sans exception de l'idéologie marxiste.

Le Nigéria, qui fournit au Brésil trente mille barils de pétrole par jour, reste le principal partenaire commercial de Brasilia sur le continent. En 1979, pour lancer une gamme d'articles électroménagers, un pool *d'entreprises privées* n'a pas craint de faire appel à Pelé, le « roi du football ». Le succès a été total. Grâce au label « *Made for the Tropics* », conçu après enquête dans toutes les couches de la population, les produits brésiliens ont vu leurs ventes augmenter brusquement au Nigéria. C'est, d'ailleurs, avec Lagos que Varig entretient la seule ligne aérienne avec l'Afrique noire, la seconde reliant Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro à Johannesburg et Le Cap. Il est vraisemblable que, dans un proche avenir, le Brésil ouvrira de nouvelles lignes aériennes et maritimes avec l'Afrique.

Si les échanges ne représentent que moins de 5 % de son commerce extérieur, contre 0,3 % en 1954, les possibilités de coopération avec le continent noir sont quasiment illimitées. Grâce à sa technologie, le Brésil est en mesure de construire des routes, des voies ferrées et des barrages. C'est une entreprise de Belo-Horizonte qui a tracé la première route goudronnée, longue de 550 kilomètres, en Mauritanie. Dans le domaine agricole, notamment la culture du soja, ses techniciens peuvent apporter leur expérience. Enfin, les intérêts économiques communs de pays qui doivent défendre des produits aussi importants pour leurs exportations que le café, le cacao et le cuivre, devraient favoriser les liens Sud-Sud de part et d'autre de l'Atlantique. Pour assurer sa pénétration en *Afrique, le Brésil* n'a pas hésité à reprendre cette année ses achats de cuivre en Zambie, au détriment de ses fournisseurs sud-américains, le Chili et le Pérou. Le choix mérite d'être souligné.

ÉDOUARD BAILBY.



LES HABITS NEUFS

Violence raciste et démocratie en sommeil

ROUGE ou *noir*, le terrorisme est toujours le révélateur de troubles passions qu'il serait tentant d'ignorer, d'une zone d'ombre sur laquelle une société répugne parfois à se pencher. Que va-t-on dénicher en fouillant dans les replis de la bonne conscience et des confortables certitudes ? Une société sensiblement différente de ce qu'elle croit être ? Car la violence en série ne peut pas être un accident. Elle a des causes qu'il est déplaisant de regarder en face. Au moment de scruter le malaise, le corps social hésite — par crainte de découvrir cette tumeur qui démentirait les diagnostics rassurants. Or soudain, parce que le sang a coulé, il n'est plus possible de ne pas chercher à comprendre. Pourtant, au bord de l'enquête et de l'interrogation, voilà que l'on tergiverse encore. N'est-il pas préférable de s'en tenir à quelques explications trop simples ?

Les faits sont là : quels que soient les auteurs de l'attentat de la rue Copernic, qu'ils aient agi d'eux-mêmes ou qu'ils aient été encouragés, manipulés de l'extérieur, il faut se rendre à l'évidence : ils ont visé juste. Moins libérale qu'elle ne se plaît à le croire, la société française se montre beaucoup trop accueillante à des thèmes et à des comportements qui rendent possibles le mépris et la fureur, la crainte et la violence. Si l'on en croit un sondage, 43 % des Français trouvent qu'il y a trop d'étrangers en France, 12 % pensent que les juifs sont trop nombreux et 10 % considèrent qu'ils sont moins français que leurs compatriotes ; enfin 55 % constatent que l'antisémitisme, dont on voulait croire qu'il appartient au passé, est « très » ou « assez » répandu dans la France d'aujourd'hui (1). L'hostilité à l'égard des juifs n'osait plus s'exprimer ouvertement au lendemain du second conflit mondial, puis la guerre d'Algérie lui a substitué le racisme anti-arabe. Mais, parce qu'un irrationnel ne peut durablement en éclipser un autre, voici que le vieux monstre resurgit : profanations de tombes juives, croix gammées, attentat contre une synagogue.

Pourquoi *dramatiser* ? Les néonazis ou néofascistes ne sont, dit-on, qu'une poignée d'imbéciles forcenés, alors qu'à Paris et en province le peuple républicain a défilé pour proclamer son indignation. Le peuple ? Mais les cortèges antiracistes du mardi 7 octobre n'ont pas atteint l'ampleur d'autres défilés, organisés pour appuyer de bien pragmatiques revendications. En période d'expansion économique comme ensuite en période de crise, gouvernants et gouvernés ont concentré leur attention sur des objectifs matériels qu'aucune société ne peut négliger, bien qu'ils ne suffisent pas à lui donner des raisons de vivre. Niveau de vie, défense de la monnaie, équilibre du commerce extérieur, sécurité des approvisionnements énergétiques, capacité d'investissement des entreprises, etc., tout *cela* est bel et bon, mais les volontés ainsi mobilisées n'ont pas été assez attentives aux progrès de l'intolérance, au grignotage des libertés, à l'aggravation des inégalités, aux atteintes à la dignité des plus humbles. Ainsi le veulent le prosaïsme, l'égoïsme, le matérialisme à ras de terre d'une société marchande, volontiers oublieuse des plus hautes aspirations qui fondent une véritable démocratie.

Le premier ministre s'est chargé d'exprimer magistralement cette médiocrité. Non pas par un lapsus sur lequel chacun s'est empressé d'ironiser (2). Mais par la déclaration soigneusement préparée qu'il fit cinq jours plus tard à la tribune de l'Assemblée nationale. Devant les « allégations (...) diffamatoires et scandaleuses » de ceux qui accusent le gouvernement de n'avoir pas fait « tout ce qui était en son pouvoir pour prévoir et pour prévenir les activités délictueuses des ennemis de notre démocratie », M. Raymond Barre s'indigne : « Qui peut douter des sentiments et de la détermination d'hommes et de femmes qui n'ont jamais donné de gages au racisme et au totalitarisme et qui ne sont pas disposés à en donner ! »

Voilà donc l'exacte mesure de la « détermination » du pouvoir : il ne donne pas de « gages » aux « ennemis de notre démocratie », au « racisme » et au « totalitarisme ». C'est bien, semble-t-il, le moins qu'il puisse faire... Imagine-t-on le premier ministre, à la même tribune, se flatter de n'avoir jamais « donné de gages » à l'inflation, à la fraude fiscale, à la concussion, à la fuite des capitaux ? Qui donc l'en tiendrait quitte ? La démocratie lui demande en effet bien autre chose. Elle l'investit d'une responsabilité qui exige de lui quelque chose de plus que la non-participation à des délits ou à des crimes.

Le gouvernement a-t-il réagi contre l'arbitraire, les vexations, les violences dont tant de travailleurs immigrés sont victimes ? Le racisme est indivisible : l'accueillir avec indifférence ou indulgence lorsqu'il frappe un Maghrébin ou un Malien, c'est déjà le légitimer. Puis il se manifeste par des coups de feu tirés sur des façades d'écoles ou autres établissements juifs. « Il ne faut pas donner à l'affaire plus d'ampleur qu'elle n'en mérite », déclare benoîtement le ministre de l'intérieur. Pour lui et pour ses collègues du gouvernement, les plus graves problèmes ne résident pas là. Et lorsque quelques kilos d'explosif font quatre morts rue Copernic, le gouvernement ne s'émeut pas davantage. Il n'est même pas là. Il sait, lui, où sont les risques. Le 14 octobre, M. Lionel Stoléru le confirmera à sa manière : « Il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France », et les ouvriers marocains en grève dans le bassin de Lorraine peuvent rentrer chez eux, « nous ne les retiendrons pas ».

Cette zone d'ombre

Racisme ? Mais non : simple réalisme économique, dans un pays qui compte un million et demi de chômeurs, bientôt deux millions par les effets de la restructuration. Trop d'étrangers en France ? Les ministres ne sont pas seuls à le penser, sinon des foules humaines auraient déferlé, de la Nation à la République, pour protester contre la politique suivie à l'égard des travailleurs immigrés. Et les juifs sont eux aussi trop nombreux, d'autant que, après tout, ils sont « moins français » que leurs compatriotes. Tout se tient, même lorsque tout le monde ne va pas jusqu'au bout de cette infernale logique. L'euphorie qui accompagne la prospérité peut, pour un temps, calmer ces fantasmes. Gouvernants et gouvernés accueillent même avec faveur ces travailleurs basanés qui viennent ici accomplir les plus rudes besognes, les plus mal rémunérées. « Avec faveur » ? Même pas : on ne les voit pas, on les ignore. Mais que vienne la crise : nul n'est disposé à prendre leur place, mais ils sont quand même de trop. M. Stoléru le dit, le gouvernement organise leur rapatriement. Ce sont des étrangers. De l'étranger au juif, la différence est mince... Et après le juif ? L'histoire a montré l'aboutissement de cet engrenage.

Le terrorisme n'est pourtant pas un phénomène nouveau. Les discours et les actes officiels exprimaient une tout autre fermeté lorsque, voilà trois ans, les pouvoirs publics s'inquiétaient des ramifications de la « bande à Baader » et des « brigades rouges ». Le procureur général se déplaçait pour requérir en personne l'extradition de l'avocat allemand Klaus Croissant, et le ministre de la justice écrivait : « Les terroristes ne connaissent pas de frontières. Ils parviennent à établir des liens entre eux (...) Pourquoi les terroristes auraient-ils le droit de se concerter, et non les Etats ? » Il préconisait de mettre au point des « instruments juridiques nouveaux » pour « permettre une lutte efficace contre le terrorisme ». Seul était visé le terrorisme « rouge », et le président de la République envoyait son représentant personnel déclarer à l'étranger : « La première condition des droits de l'homme et de la liberté et du progrès, c'est d'extirper le terrorisme auquel nous sommes tous soumis (...) La France est solidaire de toutes les luttes contre le terrorisme. » M. Michel Poniatowski choisissait avec discernement la capitale où il porterait ce message : Buenos-Aires, chez le général Videla, champion des droits de l'homme, expert en terrorisme d'Etat.

Est-ce M. Poniatowski qui, retour d'Argentine, a convaincu M. Raymond Barre, comme il devait le dire le 7 octobre à la tribune de l'Assemblée nationale, que « les démocraties sont moins bien armées que les régimes dictatoriaux pour se défendre contre les actes terroristes » ? Mais de quelle démocratie s'agit-il ? De celle qui se satisferait de ne pas « donner de gages » au racisme. A quoi l'on opposera la définition plus exigeante de M. Michel Debré : « La tolérance, comme la liberté, est un combat permanent » (3). Un combat que l'actuel gouvernement, tourné vers d'autres objectifs, n'a pas engagé.

Combat pourtant tout aussi essentiel, en démocratie, que le combat pour redresser la situation économique. Mais qui donc se soucie de démocratie ? Est-elle encore considérée comme un moyen supérieur de gouverner ? Ne voit-on pas en elle un moindre mal dont il faut bien s'accommoder, même si les partis d'opposition, les revendications syndicales, les critiques de la presse, l'activité des « mouvements sociaux » risquent parfois d'entraver l'action gouvernementale ? Il convient alors de resserrer les moyens de contrôle social, de discipliner les universités, de faire rentrer dans le rang les stations de radio périphériques, de renforcer l'autorité, de donner à la sécurité le pas sur les libertés. Sécurité ? Voyez rue Copernic.

Au nom de ce court réalisme, le gouvernement *est* fondé à ne pas s'inquiéter outre mesure des groupes néonazis ou néofascistes — actifs non seulement en France mais aussi en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, aux Etats-Unis. Il est vrai qu'ils ne constituent pas immédiatement, pour la société, un bien grave danger (4), même s'ils peuvent, hélas ! faire des victimes. Le vrai danger réside dans le climat politique, social, culturel, qui encourage les rancœurs et les frustrations, les injustices et les haines, l'intolérance et le désespoir. La violence ne fleurit pas hors de ce terreau. Ce terreau, une société est-elle assez démocratique lorsqu'elle le laisse s'accumuler ? La démocratie s'atrophie quand on s'en sert peu, quand on s'en sert mal, quand on n'a pas le souci constant de la renforcer et de la rendre plus vivante. Et, un jour, la violence explose. Dans le même temps, une pensée, qui n'oserait pas s'exprimer aussi crûment qu'avant la guerre, s'efforce de faire peau neuve.

Débiles, anémiées, des démocraties subsistaient tant bien que mal dans des pays où s'accumulaient d'outrageantes injustices. Peu connus, des nostalgiques des régimes d'ordre ruminaient discrètement des pensées que l'on croyait hors de saison — celles, par exemple, de Charles Maurras. Mais ces idées cheminaient, s'amalgamaient à d'autres, se fécondaient mutuellement. Elles inspirent aujourd'hui bon nombre de dictatures d'Amérique latine (voir page 15 l'article de Miguel Rojas-Mix). Certes, la France et l'Europe n'en sont pas là. Heureusement. Car, quand on en est là, il est toujours trop tard.

« Nous sommes aujourd'hui placés à mi-chemin d'un monde usé qui n'en finit pas de mourir et d'une société rénovée qui ne parvient pas à s'imposer. Il en résulte un déséquilibre social, un trouble des consciences, une remise en cause des morales traditionnelles, à la faveur desquels se développent toutes les formes de la violence, toutes les exaspérations partisanes, tous les excès de la passion qui menacent les libertés de l'homme et portent atteinte à sa dignité » (5).

Cet avertissement était lancé le 15 septembre dernier, deux semaines avant l'attentat de la rue Copernic.

C. J.

(1) Sondage Louis Harris dans *l'Express* du 11 au 17 octobre 1980.

(2) Le 3 octobre, quelques heures après l'explosion de la rue Copernic, M. Raymond Barre condamne « *cet attentat odieux qui voulait frapper les israélites qui se rendaient à la synagogue et qui a frappé des Français* innocents *qui traversaient la rue* ».

(3) Michel Debré, « Résurgence du racisme », *le Monde* du 9 octobre 1980.

(4) Voir « Nostalgies et fascisme », *le Monde diplomatique*, juillet 1978.

(5) Michel de Just, Grand Maître de la Grande Loge de France.

Dans les revues...

La revue **POUVOIRS** consacre son dernier numéro à l'événement que constitue, dans les démocraties occidentales, l'élection présidentielle. Evénement majeur, objet de rites nouveaux, mobilisant des techniques récentes (marketing, sondages) et contribuant à transformer le paysage politique d'une nation. (N° 14, été, trimestriel, abonnement annuel : 160 F. - 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.)

CRITIQUES DE L'ECONOMIE POLITIQUE s'interroge sur la signification et les conséquences du développement du « tertiaire » et des transformations technologiques et sociales dans ses branches d'activité. Pour Alain Lipietz, la question est de savoir si ce conglomérat salarial totalement éclaté — que constitue le « tertiaire » — peut se souder en une force de transformation de la société. (N° 12, juillet-septembre, trimestriel, 24 F. - Maspéro, Paris.)

La crise économique fait l'objet d'un dossier de **L'ECONOMIE EN QUESTION**. Principaux thèmes : les nouvelles données ; le redéploiement dans les pays industrialisés ; la façon dont ces pays tentent d'« apprivoiser » les situations nouvelles, notamment sociales, auxquelles ils se trouvent confrontés. (N° 14, septembre, trimestriel, 18 F. - 6, rue Mélingue, 75019 Paris.)

Dans un numéro sur l'informatisation — « en progrès » — **FUTURIBLES 2000** pose la question : « L'informatique contre l'emploi ? » Progrès ? (Septembre, mensuel, 25 F. — 55, rue de Varenne, 75007 Paris.)

Dans **QUATRIEME INTERNATIONALE**, Livio Maitan considère l'actuelle « crise du marxisme » comme la version la plus récente d'un phénomène régulier. A l'origine, le désenchantement provoqué par la politique des pays socialistes et le fait que les partis négligent les bases de la théorie de l'Etat formulées par Marx. (38e année, 3e série, n° 2, octobre-décembre, trimestriel, 20 F. - 12, rue de la Buanderie, 1000 Bruxelles.)

L'organisation du mouvement ouvrier en Belgique est le thème de plusieurs articles de **CRITIQUE POLITIQUE** : le réformisme, cette « vérité dominante », dit Roland Lew, est, au-delà de ses aspects spécifiques, inscrit dans une réalité social-démocrate européenne. Au même sommaire : la suite d'une étude de Peter Waterman sur le développement capitaliste du Nigéria où, cette fois, l'évolution du mouvement syndical occupe la plus grande place. (N° 6, septembre, trimestriel, 180 francs belges. - Rue Longue-Vie, 53, 1050 Bruxelles.)

Pour **ESOPE**, la Pologne pourrait marquer un tournant de notre histoire. Un « appareil en faillite » dans une « nation dissidente » qui a atteint les limites supportables pour Moscou. (Septembre-octobre, mensuel, 10 F. - 12, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.)

Spécialité traditionnelle de **LA REVUE DES DEUX-MONDES**, la politique étrangère a cette fois primauté absolue : on y trouve un chapitre sur « le président Nixon en Chine », tiré du tome II des **MEMOIRES D'EXTREME ASIE** d'E. Manac'h, Mario Lucioili montre l'Occident « en ordre dispersé face à l'Union soviétique ». Le général J.-P. Etcheverry commence une étude sur l'« avenir de la dissuasion » et Jo Gérard retrace cent cinquante ans d'amitié franco-belge. Enfin, F. Seydoux s'adresse indirectement au tsar en écrivant : « Vive la Pologne ! », non sans interroger l'horizon. (Octobre, mensuel, 17 F. - 15, rue de l'Université, 75007 Paris.)

Dans **LA REVUE DE L'EUROPE**, Simone Veil, M.-A. Macciocchi, P. Messmer, J. Delors, le Dr M. Bangemann disent ce qu'ils pensent de l'Assemblée européenne. Un débat ouvert par F. Seydoux sur l'avenir du français en Europe. (N° 3, automne, trimestriel, 12 F. - 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.)

Long article documenté de Daniel Strasser, dans la **REVUE DU MARCHE COMMUN**, sur le budget 1980 des Communautés et son histoire mouvementée d'aller et retour entre Commission, conseil et Parlement. Avec les implications politiques et les divergences de vues sur l'Europe agricole. (N° 239, août-septembre, mensuel, abonnement 312 F. - 3, rue Soufflot, 75005 Paris.)

Sous le titre « L'Hégémonisme soviétique : An II », Raymond Aron s'inquiète, dans **COMMENTAIRES**, de l'attitude passive de l'Occident à l'égard de l'U.R.S.S. Attentisme qui rappelle, selon l'auteur, les hésitations européennes de 1936 en face de l'Allemagne hitlérienne. (N° 11, automne, trimestriel, 38 F. - Ed. Julliard.)

Doutant de la valeur relative de la puissance militaire américaine, M.-D. Mouzakis se méfie aussi, dans **DEFENSE NATIONALE**, de l'efficacité de l'OTAN et s'interroge sur les chances de voir se rétablir la détente internationale. D'où son appel à l'Europe pour l'inciter à faire preuve d'indépendance. A noter aussi un article de Jean-Pierre Colin sur la Force internationale des Nations unies au Liban (FINUL). (36e année, octobre, mensuel, 20 F. - 1, place Joffre, 75700 Paris.)

A l'occasion de son dixième anniversaire, **FOREIGN POLICY** dresse le bilan d'une décennie de politique étrangère américaine qui commença par l'invasion du Cambodge et s'acheva par la déroute, dans le désert iranien, de la force d'intervention venue libérer les otages. La revue publie également un article du dernier ambassadeur américain à Téhéran, M. William H. Sullivan, qui critique la politique de son gouvernement en Iran. (N° 40, automne, trimestriel, 4 dollars. - P.O. Box 984, Farmingdale, N.-Y. 11737.)

Devant l'afflux aux Etats-Unis des immigrants du tiers-monde, hispanophones en particulier, Michael S. Teitelbaum pose la question de savoir, dans **FOREIGN AFFAIRS**, si l'économie américaine a encore besoin de cette masse de nouveaux travailleurs peu qualifiés. Il évoque l'impact des coûts sociaux qui en résultent pour le budget de l'Etat, et les conclusions à en tirer sur le plan de la politique d'aide au développement du tiers-monde. A coup sûr, estime-t-il, une adaptation de la politique d'immigration s'impose, tenant compte à la fois des intérêts de l'Amérique et de ses traditions humanitaires. Ce long article a le mérite de poser en termes politiques un problème qui préoccupe de larges secteurs de la société et de ses dirigeants. (Vol. 59, n° 1, automne, trimestriel, 3,75 dollars. - 58 East 68th Street, New-York, N.Y. 10021.)

Trois aspects de l'Arabie Saoudite qui se complètent, dans **MAGHREB-MACHREK**, pour dresser un tableau politique et économique : Philippe Rondot décrit « les hommes au pouvoir » et John Townsend l'état de l'industrie ; quant à l'agriculture, le Service d'expansion économique de Ryad en trace les contours encore embryonnaires. (N° 89, juillet-septembre, trimestriel, 19 F. - La documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.)

Protection un *peu* encombrante, voire menaçante, du Niger par la Lybie, selon Jean-Marc Bellot dans **LE MOIS EN AFRIQUE**, Tripoli confondant parfois bon voisinage et domination. Le Gabon, la Côte-d'Ivoire et Madagascar sont, d'autre part, l'objet d'analyses politiques et économiques. (N° 176-177, août-septembre, mensuel, 24 F. - 32, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.)

AUJOURD'HUI L'AFRIQUE consacre un dossier à la Tunisie, et notamment au conflit entre l'U.G.T.T. et le pouvoir (J. Abdeljaouad), et aux déséquilibres urbains et régionaux (Pierre Signoles). (N° 28, dernier reçu, cinq numéros par an, 10 F. - 9, place Jean-Jaurès, 93100 Montreuil.)

Marie-France Prévôt-Schapira analyse l'importance des travailleurs du pétrole au Mexique et leur rapport au pouvoir syndical, dans **CAHIERS DES AMERIQUES LATINES**. (N° 20, semestriel, 40 F. - 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.)

THIRD WORLD QUARTERLY engage une réflexion approfondie sur le rapport Brandt et sa conception des relations Nord-Sud : André Gunder Frank y voit une manœuvre destinée à résoudre la crise des pays industrialisés par la consommation des pays pauvres. Opinion partagée, à partir d'autres points de vue, par H.W. Singer et Sanjaya Lall. (Vol. II, n° 4, octobre, trimestriel, 3 livres. - Third World Foundation, New Zealand House, 80 Haymarket, Londres SWIY 4TS.)

ESPRIT allait au devant de l'actualité avec son dernier cahier : « La Mémoire d'Auschwitz. » P. Vidal-Naquet apporte une critique historique qui ne laisse rien subsister du « révisionnisme » de M. Faurisson et de quelques autres. Serge Thion met en doute le génocide cambodgien. (Septembre, mensuel, 25 F. - 19, rue Jacob, 75006 Paris.)

CINÉMA

Dans **LA REVUE DU CINEMA**, une étude de Robert Grelier sur le cinéma kirghiz ; d'autre part, Max Tessier dissèque Kagemusha et s'entretient avec son auteur, Akira Kurosawa. (N° 354, octobre, mensuel, 12 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07.)

L'œuvre du cinéaste sri-lankais Lester J. Pèriès est présentée par L. Jordan dans **POSITIF**, qui publie également un long entretien avec ce réalisateur trop méconnu. Dans la même livraison : un dossier sur le cinéma africain. (N° 235, octobre, mensuel, 18 F. - 36, boulevard Sébastopol, 75004 Paris.)

D'UNE PENSÉE ANCIENNE

Charles Maurras en Amérique latine

Par MIGUEL ROJAS-MIX

VERS la fin des années 20 déjà, le Péruvien Mariategui — l'un des penseurs latino-américains les plus pénétrants de ce siècle (1) — dans ses réflexions au sujet de Charles Maurras, de l'Action française et des idéologies dans lesquelles la *pensée nationaliste* aristocratique se réorganisait en ces années-là, affirmait que, lorsque la démocratie est en crise, l'extrême droite assume une fonction particulière : « *Les éléments farouchement réactionnaires se rangent sous sa bannière, renforcent son contenu social et actualisent son programme politique* » (2).

Un demi-siècle plus tard, l'Amérique du Sud connaît l'éclosion de dictatures que l'on peut qualifier d' « occidentalisme intégriste » ou d' « occidentalisme maurrassien ». Elles se caractérisent par une mystification de l'occidentalisme et par la fiction de sa défense ; par une conception organique et hiérarchique de l'Etat, fondée sur la famille et opposée à la démocratie, au système des partis et, surtout, à la lutte de classes ; par le désir de redonner quelque actualité à une théorie du pouvoir fondée sur la volonté divine et sur le droit naturel, déniant toute valeur à la conception contractuelle du pouvoir ; donc, par une confusion entre société religieuse et société civile ; par la défense de la propriété privée et par le violent rejet de tout « étatisme » ; par découverte d'un « ennemi intérieur ».

Et tout cela viendrait de Maurras ? Pour une bonne partie, oui. Il ne faut pas oublier que le créateur de l'A.F. a été le plus grand organisateur systématique des idées du national-catholicisme. Mais alors, pourquoi n'est-il pas ouvertement présenté comme le grand « maître à penser » des dictatures ? Parce que, malgré l'importante influence qu'il a exercée directement sur les hommes politiques de l'extrême droite en Amérique latine, sa pensée apparaît imbriquée dans d'autres idéologies ou coïncide avec d'autres sources qui la laissent dans l'ombre. Cette pensée est, avant tout, incorporée dans l'intégrisme, dont l'A.F. représente la traduction en termes politiques pour aboutir à l'idée de « politique naturelle » que les dictateurs empruntent aux théoriciens espagnols du « droit naturel » du seizième siècle. A l'exception pourtant des Brésiliens, qui la reçoivent directement de l'intégrisme français. En outre, la pensée de Maurras circule en sourdine dans le néothomisme, dont les dictateurs se méfient à cause de ses relents démocrates chrétiens. Enfin, certains mouvements ou institutions, qui ont élaboré le discours dictatorial, à l'instar de l' « hispanisme » ou de l'Opus Dei, se sont inspirés de l'A.F. dans leur conception de l'homme et de la société.

L'occidentalisme

TOUTES les dictatures latino-américaines se proclament défenseurs de la civilisation occidentale et chrétienne. Précisément à ce sujet, se référant à Henri Massis — le biographe le plus connu du fondateur de l'A.F., — Mariategui signalait que « *la définition hâtive de l'orientalisme comme un succédané ou un équivalent du bolchevisme prend son origine dans une habitude mentale erronée : celle de rendre solidaires d'une manière absolue la civilisation occidentale et l'ordre bourgeois* » (3). Chez Maurras, en plus, la défense de l'Occident est liée à l'antisémitisme. Après avoir affirmé que « *toutes les fortes crises modernes ont un caractère oriental* », il ajoute que, dans chacune de ces crises, on trouve des agitateurs dont la plupart sont des juifs comme Marx et Trotski : « *Agitateurs ou idéologues, ou les uns et les autres, attestent la même pression violente de l'Orient sémite sur un Occident qu'elle dénationalise avant de le démoraliser* » (4).

Pour Maurras, il existe un « *ordre naturel de l'humanité* » (p. 65). Sur le plan social, cet ordre est fondé sur la famille, dont la nation n'est qu'une projection : « *La France n'est pas une réunion d'individus, mais un corps de familles* » (p. 271). Et, dans ce corps, chaque famille joue son rôle : il y a des familles de banquiers, d'artisans... et, bien entendu, de gouvernants — *de rois ou* d'aristocrates. C'est ainsi que la nation, comme le patrimoine familial ou le code génétique, est un héritage, et avec elle les hiérarchies, car elles sont naturelles. (« *Hiérarchie* — répète comme un écho le fondateur de l'Opus Dei dans la maxime 624 de *Camino*, — *chaque pièce à sa place.* »)

On a souvent dit que Maurras extrapole dans le domaine politique sa conception de l'esthétique classique. Et c'est vrai. Quant à dire qu'il a esthétisé la politique, cela paraît excessif. Retenons seulement qu'il y a chez lui une claire association de « classicisme » — qui impliquerait la notion d'ordre — et de « thomisme » — qui y ajoute la notion de « catholique ». Cet ordre catholique, « *essence de doctrine de la haute humanité... c'est un esprit d'autorité et de tradition* » (p. 87).

Se référant au cardinal Billot, Maurras fait expressément profession de « *thomisme* », en affirmant qu'il est arrivé aux mêmes conclusions que le premier au sujet de l'Etat antidémocratique, tout en précisant que lui-même est parti des « *vues expérimentales d'Auguste Comte* » (p. 359). Et voici l'un des postulats qui lient étroitement l'A.F. à l'intégrisme, car selon Maurras, c'est le catholicisme traditionnel qui « *porte avec soi l'ordre naturel de l'humanité* » (p. 65).

Une conception analogue de l'Etat, de la patrie, de la nation et de la société a été institutionnalisée par le général Pinochet dans *les actes constitutionnels* de 1976, d'après lesquels le nouvel ordre juridique repose sur « *la conception humaniste chrétienne de l'homme et de la société* » ; et d'ajouter que, dans cette conception, « *la famille est le noyau fondamental* » (acte 2, art. 4, (a). Il s'agit là d'un ordre naturel, découlant de Dieu, donc d'un ordre divin. S'opposer à lui revient à s'opposer à Dieu, à la nature, à la patrie. L'opposant devient « anti » : antichilien, anti-argentin... Et comme le modèle de l'ordre c'est la famille, « *ce spectacle d'autorité pur, ce paysage de hiérarchie absolument net* » (p. 182), l'inégalité appartient à sa nature. « *La société, la civilisation est née de l'inégalité* » (p. 165). La société est donc par nature contraire à la démocratie. Rien qui ressemble à un contrat social ou politique.

Pour Maurras, la démocratie est une maladie, la « *morbus democraticus* » (p. 223) : une maladie de la raison. « *Il n'est pas rationnel que les hommes réunis élisent leurs chefs... Il n'est pas rationnel, il est contradictoire que l'Etat fondé pour établir l'unité entre les hommes, unité dans le temps (la continuité), unité dans l'espace (l'accord), soit légalement constitué par les compétitions et les divisions des partis, qui sont essentiellement diviseuses. Toutes ces conceptions libérales et démocratiques, principe de l'esprit révolutionnaire, reviennent au carré circulaire et au cercle carré* » (p. 51).

Sur ce point, sa conception est analogue à celle de la « Falange » espagnole, qui opposait la notion de corps social aux partis et à la lutte de classes (« *Cette loi est imaginaire, elle est fausse* », p. 216), et à la doctrine de l'Opus Dei, qui se proclamait expressément antilibéral : « *Les libéralismes discrédités du dix-neuvième siècle* », écrit Escrivà dans la maxime 849.

Cependant, pour le créateur de l'A.F., le concept de démocratie n'est pas univoque : il existe sous des formes différentes. La seule que Maurras accepte est la démocratie autoritaire, celle qui préserve les hiérarchies, ce que Léon XIII appelle « *démocratie chrétienne* » dans l'encyclique *Graves de communi* (1901), et qui n'a rien à voir avec l'« égalitarisme » : « *démocratie totalitaire* », selon l'expression attribuée à Pinochet, bien que les services diplomatiques se soient hâtés de la corriger, en précisant qu'il avait dit « *démocratie autoritaire* »... Quant aux autres formes de démocratie — démocratie libérale ou démocratie sociale, qui « *prêche un égalitarisme contre nature* » (p. 220), — il les condamne sans appel : « *La démocratie est le mal, la démocratie est la mort* » (p. 223). Et pourquoi est-elle le mal ? Pour une raison en particulier : elle « *excite et agite son prolétariat* » (p. 214).

Pour le fondateur de l'A.F., la démocratie est une aberration, car elle favorise le mythe d'après lequel tout homme peut gouverner. Bien au contraire, « *la politique est un métier ou plutôt un art* (qui) *suppose instruction, éducation, apprentissage, compétence* » (p. 508). Et l'un de ses descendants idéologiques, Borges (continuateur de Lugones), répète, aujourd'hui : « *La démocratie, c'est de la statistique abusive, et rien d'autre. Personne ne pense que la majorité puisse avoir des opinions valables en matière de littérature ou de mathématiques ; mais on suppose que tout le monde peut opiner d'une manière valable sur la politique, qui est quelque chose de plus délicat encore que les autres disciplines* » (5).

« *Omnis potestas a Deo* » : tous les totalitarismes catholiques réactualisent la théorie du pouvoir selon saint Paul. L'Opus Dei l'inscrit dans son manifeste : « *Quel dommage que celui qui est à la tête ne te donne pas l'exemple !... Mais est-ce que vous lui obéissez en raison de ses qualités pernelles ?... La phrase de saint Paul* « obedite praepositis vestris » — *obéis à tes supérieurs —, est-ce que tu la traduis, à ton avantage, avec une interpolation de ton cru, en y ajoutant... « pourvu que le supérieur ait des vertus à mon goût »* ? Et dans l'ouvrage collectif *Fuerzas armadas y seguridad nacional* (Santiago, 1974) on lit, dans un passage qui se réclame précisément de l'Epître aux Romains : « *Le droit naturel exige que l'on obéisse à la Junte* ». Maurras trouve très à son goût la théorie paulienne du pouvoir, car, si ce dernier vient de Dieu, c'est qu'il « *est un don du ciel..., ne se fabrique pas de main d'homme, ni par voie d'élection...* » (p. 271). « *Il arrive que l'*Omnis potestas a Deo *découvre un arrangement supérieur divinement établi... c'est une suprême raison, la raison créatrice d'un plan fixe,... d'un ordre stable et défini* » (p. 244). Pour Maurras, donc, l'immobilisme hiérarchique constitue la politique naturelle. Et l'histoire ? C'était un plan providentiel : elle était également déterminée par Dieu qui, lorsqu'il avait besoin de corriger son cours — le cours que, contre nature, pouvaient lui imprimer les luttes sociales, — recourait au « *choix des hommes providentiels* » (p. 243). Pinochet aurait ainsi fait le coup d'Etat « *pour amener la patrie... vers la haute destinée que depuis toujours la providence a réservée à notre Chili bien aimé* » (6).

Le capitalisme et la propriété privée

ON *a souvent dit que Maurras fait* une critique acerbe du capitalisme. Certes ; mais, pour l'essentiel, la cible de cette critique est le capitalisme que Maurras appelle juif. C'est parce qu'il est juif et international qu'il porte atteinte à l'intégrité de l'être national (7), et non parce qu'il monopolise les moyens de production. Dans *l'Avenir de l'intelligence*, Maurras s'élève contre la suprématie de l'or sur le sang. Mais sa critique ne va pas plus loin, parce qu'il est un fervent défenseur de la propriété privée, un ennemi de la socialisation des moyens de production. Il dit explicitement : « *Décourageant l'effort privé, confisquant les richesses productives pour les stériliser, endossant les productions onéreuses, le socialisme d'Etat cristallisait et refroidissait un peuple qui avait été si vivant* » (p. 427).

Il est vrai, d'ailleurs, que dans les milieux intégristes des premières décennies de ce siècle, espagnols ou français, on entend une critique acerbe du matérialisme, qui n'épargne pas le matérialisme de la société de consommation américaine. Plus tard, cependant, les secteurs les plus dynamiques sur le plan de l'économie s'aperçoivent que seul le capitalisme leur permet de se consolider en tant que classe dominante. C'est alors que commence le rapprochement entre le « spiritualisme » intégriste et le « matérialisme » capitaliste, un rapprochement qui n'est en dernière analyse que la réconciliation entre l'éthique protestante et l'éthique catholique. Et rien n'est plus symptomatique de cet effort que l'œuvre du jésuite belge Vekemans, inspirateur de M. Eduardo Frei pendant le gouvernement de la démocratie chrétienne au Chili, et présumé être un agent de la C.I.A. (8).

D'autre part, l'un des soucis fondamentaux de Maurras est la défense nationale. Bien que partisan de la monarchie, il identifie défense et gouvernement militaire (9). Son œuvre manifeste un véritable culte de l'armée, dont l'existence est, d'après lui, directement liée à l'ordre public, c'est-à-dire à la sécurité intérieure (« *Plus d'armée, plus d'ordre public* » lit-on dans *Décernez-moi le prix Nobel de la paix*, Paris, 1931, p. 85). Ses écrits sont les premiers à *formuler l'idée d'« ennemi intérieur »*, thèse fondamentale des dictatures actuelles. Défendons-nous des barbares, conseille-t-il ; or ces barbares ne sont pas des « *hordes étrangères* », mais les « *barbares d'en bas* », les ennemis intérieurs, les partisans de la « *barbarie égalitaire* », qui demain feront la révolution anarchiste ou socialiste... si l'armée ne leur barre pas la route (10). C'est pourquoi il met toute sa foi dans la contre-révolution : « *Devant cet horizon sinistre, l'intelligence nationale doit se lier à ceux qui essayent de faire quelque chose de beau avant de sombrer. Au nom de la raison et de la nature, conformément aux vieilles lois de l'univers pour le salut de l'ordre, pour la durée et les progrès d'une civilisation menacée, toutes les espérances flottent sur le navire d'une contre-révolution* » (p. 155).

L'influence de Maurras arrive en Amérique latine par divers itinéraires. Et, en premier lieu, l'influence *directe*. *Le positivisme, qui* avait déjà servi d'idéologie à quelques dictatures (dont celle de Porfirio Diaz au Mexique), lui a frayé la voie. Maurras est un grand admirateur de Comte, et il lui arrive même de se sentir son continuateur (cf. *Auguste Comte* III, pp. 459 et suivantes). Vers les années 20, des épigones de Maurras apparaissent partout. En Argentine, le poète Leopoldo Lugones, auteur *de la Patria fuerte*, a été surnommé par un auteur « *le Maurras créole* » (11). Mais les idées de Maurras sont diffusées plus particulièrement par *la Voz nacional* et *Nueva Republica*, journaux fondés respectivement en 1925 et 1927, où un groupe d'intellectuels, à la tête desquels on trouve MM. Carulla et Alberto Palacios, prêche un nationalisme aristocratique. Ce sont les idéologues de ce groupe — qu'un évêque surnommait l' « *Action française argentine* » — qui se mettent en contact avec le général Uriburu afin de préparer le coup d'Etat contre le président Yrigoyen (1930)

Au Mexique, l'influence du fondateur de l'A.F. n'est pas moins impor*tante : Guiza y Acevedo, que ses* contemporains appellaient « *le petit Maurras* », se charge d'imprégner les mouvements réactionnaires des éléments fondamentaux de cette idéologie. Et partout sur le continent des historiens et des essayistes manifestent leur conformité avec l'A.F. Carlos Pereyra, l'historien mexicain, et le Vénézuélien Vallenilla Lanz, qui, dans *son livre Cesarismo democratico*, énonce la thèse du caudillo, « gendarme nécessaire », n'en sont que deux exemples.

Mais c'est au Brésil, où le terrain avait d'ailleurs été préparé par une histoire impériale à peine révolue et par l'influence d'un positivisme qui était allé jusqu'à inscrire son lemme « ordre et progrès » dans les armoiries nationales, que les idées de Maurras vont pousser les racines les plus profondes, et surtout dans les secteurs qui associaient à la défense de l'empire les thèses de la contre-révolution Ainsi Correa de Oliveira, fondateur du mouvement Tradicion, Familia y Propiedad, écrit : « *Nous qualifions de révolutionnaire l'hostilité de principe à la monarchie et à l'aristocratie.* » (*Revoluçao et Contrarevoluçao* 1959, p. 35.) D'autre part, l'influence de Maurras peut être décelée chez les principaux maîtres à penser des mouvements intégristes existant aujourd'hui au Brésil qui constituent le soutien idéologique du gouvernement militaire : chez Gustavo Corçao, chef du groupe Permanencia, et chez José Pedro Galvao de Souza, professeur de théorie de l'Etat à l'université catholique de Sao-Paulo et idéologue de la revue *Hora presente*.

Mais les idées de Maurras se répandent aussi en Amérique latine, en liaison avec les tendances dites « hispanistes », qui groupent des historiens et des hommes politiques défenseurs de la tradition hispanique en Amérique, et du franquisme en particulier. L'idéologue de ce mouvement fut Ramiro de Maeztu (1875-1936), dont l'œuvre capitale a pour titre précisément *Defensa de la hispanidad*.

Maeztu, le Maurras espagnol et l'un des chefs de file du mouvement Accion española, inspiré directement par son homologue français, arrive à Buenos-Aires en 1927 en qualité d'ambassadeur de son pays et prend immédiatement contact avec les secteurs de l'extrême droite argentine ; c'est alors qu'est fondé le journal *Nueva Republica*, cité plus haut, qui diffuse des textes de Maurras.

En outre, l'idéologie d'Action française arrive en Amérique latine incorporée à la pensée de certains leaders du fascisme espagnol, comme Calvo Sotelo, qui vécut en France jusqu'au milieu de l'année 1934. A son retour en Espagne, Calvo Sotelo fonda le Bloque nacional, par lequel il espérait grouper toutes les tendances de droite dans une croisade visant à sauver la société bourgeoise capitaliste, à ses yeux équivalente à la société chrétienne. Et il convient de rappeler ici que Primo de Rivera insistait sur l'idée que le catholicisme était associé aux valeurs authentiques de la race, et qu'il devait servir à unir le peuple contre les doctrines matérialistes.

En sourdine, l'influence de Maurras circule aussi par d'autres canaux. A la résonance de ses idées contribue peut-être Jacques Maritain, compagnon de route de l'A.F. dans sa première époque, avant de devenir l'inspirateur de la démocratie chrétienne. Dans un écrit de jeunesse, *Une opinion sur Charles Maurras ou le devoir des catholiques*, il critiquait le démocratisme (ou « *démocratie à la Rousseau* ») dans lequel il dénonçait les dogmes de la souveraineté du peuple et de la loi conçue comme l'expression du nombre. Il y voyait l'erreur du panthéisme politique, qui mettait sur le même plan Dieu et la multitude. Après la condamnation de l'A.F. par le Vatican, Maritain s'éloigna de Maurras ; mais on peut se demander s'il abandonna alors sa critique ou s'il la laissa en héritage à certains secteurs de la démocratie chrétienne. En fait, cet éloignement fut suivi d'un retour, car, dans son dernier livre, *le Paysan de la Garonne*, Maritain sacrifie à nouveau à l' « antimodernisme ».

Les divers cheminements

ENFIN, il faut tenir compte des mouvements intégristes. Chez eux, l'influence des idées françaises s'exerce de longue date. Dans un roman argentin du dix-neuvième siècle qui dénonce « la tyrannie de Rosas » — *Amalia*, de José Marmol, — on signalait l'existence dans le pays d'une société secrète dite Hermandad (confrérie) del Santisimo Sacramento. Etait-elle l'héritière de la Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel, à l'époque déjà disparue depuis longtemps en France, et dont à présent seuls les amateurs de Molière se souviennent ? Toujours est-il qu'en 1968 encore on disait que l'un des ministres de l'intérieur du général Ongania était membre d'une société secrète peu connue : celle du Santo Viatico. Plus récemment, les études d'Alain Rouquié et de Charles Antoine ont montré, pour l'Argentine et pour le Brésil respectivement, les rapports existant entre l'intégrisme, s'inspirant principalement de La Sapinière, et le pouvoir militaire (12). La revue *Verbe*, ainsi que celle qui la remplace en 1963, *Permanence*, semblent être bien connues dans les milieux militaires. La « Cité catholique » exerce une forte influence sur la politique dans les deux pays, et l'on affirme même que le premier cabinet d'Ongania a été formé avec son accord. Mais c'est surtout à travers les « Cursillos de la Cristiandad », similaires à la « Cité catholique », que l'intégrisme s'est répandu dans les milieux militaires de l'Amérique latine. Cette confrérie semi-secrète, fondée en 1950 par Mgr Hervé, évêque de Ciudad-Real, vise principalement à endoctriner les chefs militaires, les chefs d'entreprise et d'autres représentants des oligarchies. Sa thèse fondamentale est manichéenne : le monde est le théâtre d'un combat entre le Bien et le Mal, dans lequel le rôle du méchant est échu aux ouvriers grévistes et aux intellectuels agitateurs. Parmi les « cursillistas » les plus illustres, on fait mention des généraux Ongania et Lanusse, en Argentine, et des non moins célèbres Antonio Imbert Barrera et Elias Wessin y Wessin, dont on connaît le rôle dans l'invasion de la République Dominicaine par les troupes américaines en 1965. En outre, Wessin y Wessin a été dénoncé comme étant un agent de la C.I.A. Quels sont les rapports entre la C.I.A. et l'intégrisme ? Nous avons évoqué plus haut le « cas Vekemans... » (13).

L'intégrisme maurrassien est aussi l'inspirateur du plus agressif des mouvements d'extrême droite qui existent aujourd'hui en Amérique latine : Tradicion, Familia y Propiedad. Fondé au Brésil par Plinio Correa de Oliveira, il s'est ramifié dans tous les autres pays (14). C'est à ce groupe que le général Pinochet a emprunté son idéologie.

Mais la tendance intégriste la plus importante est l'Opus Dei, dont nous avons essayé de montrer les analogies idéologiques avec Maurras, en confrontant des textes de ce dernier avec les maximes de *Camino*, l'œuvre capitale d'Escriva y Balaguer et le guide spirituel de tout bon membre de cet ordre.

Le théologien Urs von Balthasar, dans son livre *Integralismus*, rattache directement celui-ci à La Sapinière. Et Antonio Tovar, l'ancien recteur de l'université de Salamanque, a déclaré au journal *la Republica* de Caracas que, « *pour le fonder* (il s'agit de l'Opus), *Escriva aurait puisé dans la doctrine d'un groupe de prêtres qui était une filiale de l'A.F.* » (15).

Enfin, dans les nombreuses œuvres sur la guerre contrerévolutionnaire écrites par d'anciens membres de l'O.A.S., livres de chevet des dictateurs latino-américains actuels, il existe implicitement une conception de l'Etat et de l'homme caractéristique de l'idéologie maurrassienne. Comme on peut lire dans un ouvrage récent, les théoriciens de la guerre contrerévolutionnaire se sont vite aperçus qu'« *au marxisme, conception globale du monde, il fallait donc opposer une structure idéologique (une « foi ») tout aussi complète, pour que les « techniques » acquises aient l'efficacité voulue. Pour ces officiers traditionalistes et partisans de l'ordre, un choix s'imposait à l'évidence : le catholicisme intégral* » (16).

---

(1) Cf. l'article d'Hugo Neira sur Mariategui dans *le Monde diplomatique* de *mai 1980*.

(2) Entre 1925 et 1928, Mariategui publia dans la revue péruvienne *Variedades* une série d'articles sur les idéologies de l'extrême droite : « L'Action française, Charles Maurras, Léon Daudet » (1925), « Confesiones de Drieu La Rochelle » (1928), etc.

(4) Charles Maurras : *Œuvres capitales* (4 volumes), Flammarion 1954, v. II, p. 224. Pour les notes suivantes, après chaque citation de Maurras correspondant au volume II, nous indiquerons simplement le numéro de la page. Lorsque le passage cité se trouve dans un autre volume ou dans d'autres ouvrages, la référence sera précisée.

(5) *El Mercurio*, Santiago-du-Chili, 30 août 1976.

(6) Discours du général Pinochet célébrant le troisième anniversaire du putsch, *El Mercurio*, 11 septembre 1976.

(7) Aujourd'hui encore, une critique semblable circule en Argentine. Elle mêle bizarrement le capitalisme et le bolchevisme. En août 1976, un « Front argentin national-socialiste » revendique les attentats commis contre la communauté juive de Buenos-Aires *et déclare : « Ainsi commence la guerre, qui ne cessera que lorsque la ploutocratie judéo-bolchevique aura été exterminée.* » Cf. *Argentine : dossier d'un génocide* (Commissions des droits de l'homme en Argentine). Textes-Flammarion, Paris, 1978.

(8) « Economic Development and Cultural Mutation », dans *Religion, Revolution and Reform : News Forces for Change in Latin America*, ouvrage collectif sous la direction de A. Pike, New-York, 1964. Roger Vekemans, jésuite d'origine flamande, a vécu au Chili près de trente ans. Il était considéré comme l'éminence grise de M. Eduardo Frei. Il a créé le DESAL (Centre pour le développement social en Amérique latine). Dans les années 50, avec d'autres jésuites à l'époque considérés comme progressistes, il a fondé le Centre Bellarmino à Santiago. Il fut aussi directeur de l'école de sociologie de l'université catholique. Après l'élection de Salvador Allende, il quitta le Chili pour s'installer en Colombie (1970). A Bogota, il fonda le CEDIAL (Centre d'études pour le développement et l'intégration de l'Amérique latine) qui publie le bulletin trimestriel *Tierra Nueva* ; celui-ci combat notamment la « théologie de la libération » et dénonce l'« infiltration marxiste » dans l'Eglise latino-américaine. Le 23 juillet 1975, un autre jésuite, le Père James Wizzard, révéla que le Père Vekemans avait reçu 5 millions de dollars de la C.I.A. et 10 millions de l'Agence américaine pour le développement international (A.I.D.) pour appuyer la campagne électorale de M. Eduardo Frei et les syndicats anticommunistes. Cette aide lui aurait été accordée lors d'une réunion à laquelle participaient le président John Kennedy, MM. John McCone, alors directeur de la C.I.A., et Sargent Shriver, directeur du corps des Volontaires de la paix. Voir *le Monde* des 27 et 28 juillet 1975.

(9) Cf. *Dictateur et roi* et *Enquête sur la monarchie*.

(10) Cité par Ernst Nolte : *l'Action française*, tome I de *le Fascisme dans son époque* (3 tomes), Julliard, Paris 1970.

(11) Alain Rouquié : *Pouvoir militaire et société politique en République Argentine*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 169.

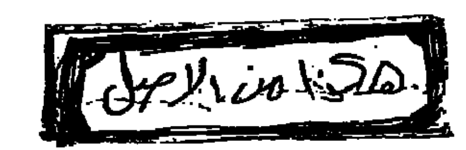
(12) Alain Rouquié, *Intégristes et militaires : les tentatives du national-catholicisme en République Argentine*, Centre d'études des relations internationales, 1972 (polycopié). Charles Antoine, *L'intégrisme brésilien*, Centre Lebret, 1973 (polycopié). La Sapinière, dont *le véritable nom était* Sodalitium Planum ou Ligue de saint Pie V, était une espèce de société secrète ou d'institut séculier comme l'Opus Dei et avait été créée à Rome par Mgr Benigni à l'époque du pape Pie X. Elle se proposait de défendre le catholicisme « intégral » et de lutter contre le « modernisme », en particulier contre les ennemis « du dedans ». Cf. Emile Poulat, *Intégrisme et catholicisme intégral*, Edit. Castermann, Paris, 1969.

(13) Sur ce point, voir « La penetracion imperialista en las Iglesias latinoamericanas », *Rapport présenté au tribunal Russel II*, Rome, janvier 1976, et *Documento confidencial de la Fuerzas armadas bolivianas* (sur le contrôle et l'infiltration de l'Eglise par le marxisme), publié par DIAL (170, boulevard du Montparnasse, Paris 14e). Cf. également *le Monde diplomatique*, août 1975.

(14) *Le Monde diplomatique*, juillet 1974.

(15) Cité par Jesus Ynfante : *La Prodigiosa Aventura del Opus Dei : genesis y desarollo de la Santa Mafia*, Ruedo Iberico, Paris, 1970, p. 22.

(16) Frédéric Laurent : *l'Orchestre noir*, Stock, Paris, 1978, p. 60.





Etats-Unis : l'image du président

Le recours au cinéma pour imposer l'image du président est aux Etats-Unis une pratique fort ancienne. Dès 1896, le candidat républicain William McKinley utilise massivement, comme arme de propagande électorale, deux films apologétiques produits par l'American Biograph et remporte une nette victoire sur le candidat démocrate Bryan, qui avait imprudemment négligé le septième art naissant.

Parallèlement, tout au long de son histoire, Hollywood propose, afin de conforter la fonction présidentielle, des œuvres de fiction canoniques à la louange des occupants successifs de la Maison Blanche. Avec le développement de la télévision à partir de 1950, l'image du président se diffuse dans le pays à travers deux supports privilégiés : les journaux télévisés et les spots publicitaires ; deux genres dramatiques bien particuliers qui exigent du président, mais aussi de l'ensemble de la classe politicienne, de singulières qualités d'extraversion et une aptitude, proprement théâtrale, à confondre la politique avec un spectacle.

Aujourd'hui, on le sait, les interventions publiques des personnalités politiques sont réglées selon les lois du spectacle. Toute apparition, la moindre déclaration, se trouvent précédées d'une mise en condition de l'opinion publique ; on dramatise, on prévient, on alerte... pour mieux réussir un « show ». Et cette politique-spectacle impose bien souvent aux élus de la nation (ou à ceux qui aspirent à le devenir) des servitudes lourdes et inflexibles : embellissement de la conjoncture, dissimulation des échecs, fardage de la pensée...

Le politicien vit désormais sur une scène, en campagne électorale permanente. Sans cesse surveillé par caméras et photographes, il soigne avec une attention particulière son « image de marque », il corrige sa diction, choisit son lexique, veille à sa tenue, travaille ses répliques, répète ses « petites phrases », bref, il joue un rôle.

Les ressources du métier d'acteur se révèlent donc de plus en plus indispensables pour solliciter avec avantage les suffrages des électeurs. Quelques comédiens ont d'ailleurs entrepris une carrière politique ; telle la petite idole de l'Amérique, Shirley Temple, qui, sous l'administration Nixon, fut candidate à la Chambre des représentants avant d'être nommée membre de la délégation américaine aux Nations unies, puis ambassadrice au Ghana.

Une confirmation spectaculaire de cette tendance est donnée par les élections présidentielles américaines de 1980, où, pour la première fois, un comédien professionnel, M. Ronald Reagan, ancien chef du syndicat des acteurs de Hollywood, brigue la présidence des Etats-Unis et conduit une campagne électorale durant laquelle les ficelles de la comédie lui auront certainement été plus profitables qu'une bonne connaissance des dossiers.

Dans ses spots électoraux, M. Reagan a savamment mis à profit ses trente ans d'expérience cinématographique et télévisuelle en regardant les téléspectateurs droit dans les yeux, sûr de ses effets de franchise et de détermination, alors que M. Carter, comédien d'un seul sourire, se dissimulait souvent derrière le poids de sa fonction.

La mise en spectacle de la politique favorise désormais l'ascension des experts... en art dramatique. La comédie du pouvoir peut ainsi se jouer entre professionnels de la scène, face à un peuple relégué à sa place immobile de spectateur, de plus en plus ennuyé par la monotonie de la pièce.

IGNACIO RAMONET.

L'absent

DANS *Being there (Bienvenue Mister Chance)*, Hal Ashby et son scénariste Jerzy Kosinski font endosser le rôle du président des Etats-Unis au comédien Jack Warden. Surprotégé et hésitant, c'est un chef d'Etat sans éclat ni présence, tout petit dans une fonction trop grande pour lui. Anti-héros minable, ou héros fordien (fordien tendance Gerald, comme on peut être marxiste tendance Groucho) trébuchant et déconcerté...

Hollywood n'a pas été pauvre en évocations historiques : quelques Roosevelt (les deux) évoqués au coin d'un film d'aventures, de guerre ou de dépression, ici un Andrew Jackson, là un Taft (et son immense fauteuil dans *Willie boy*, d'Abraham Polonsky), et, naturellement, Lincoln, saisi dans toutes les postures d'une biographie coulée dans le bronze dès avant la naissance du cinéma. Mais l'image du président aujourd'hui a été très peu exploitée par les auteurs de films contemporains.

A une exception près — la brève « fenêtre » de 1962-1963, aux temps kennédiens — le pouvoir présidentiel, lorsqu'il est évoqué, ne l'est qu'allusivement, ou emblématiquement : un plan de la Maison Blanche, ou, plus souvent, ce pupitre emprunté à quelque temple luthérien, frappé du sceau rond comme l'étiquette d'une boîte de camembert (« Seal of The President of The United States ») et flanqué d'un drapeau étoilé, du haut duquel une dizaine de successeurs de George Washington se sont adressés à la presse — et aux caméras de télévision.

Peut-être faut-il ici faire un détour par la notion même de spectacle. La vie politique américaine donne lieu à deux séries de cérémonies qui s'apparentent, l'une au théâtre traditionnel, l'autre au music-hall ou au spectacle de plein air : les enquêtes contradictoires conduites par une commission parlementaire, et les campagnes électorales. Des deux, le cinéma a fait un grand usage.

De Frank Capra au récent *The seduction of Joe Tynan* (en français : *la Vie privée d'un sénateur*, de Jerry Schatzberg, malmené par la critique et boudé par le public parisien), en passant naturellement par *Tempête à Washington*, d'Otto Preminger (en 1962, avec, en arrière-plan, un président fatigué interprété par Franchot Tone, qui meurt à la fin du film), l'éloquence, la rouerie, la violence de ces interrogatoires poussés souvent jusqu'au psychodrame, ont été mis en scène pour des spectateurs dont très tôt la télévision a fait des partenaires à part entière. On se souvient de la chute du sénateur Joseph McCarthy littéralement exécuté par le petit écran — Emile de Antonio a monté pour le cinéma un film féroce à partir des reportages télévisés : *Point of order*, sorti en France en 1978.

Simultanément, le rituel électoral, outre les nombreux films dont il est le référent immédiat, apparaît comme une figure secondaire dans un nombre considérable de films : théâtre de rue dans *Taxi driver*, par exemple, ou mini-Woodstock, dans *Nashville*. Banderoles et cocardes tricolores, musique, majorettes, le candidat peut bien n'être qu'une petite silhouette au sourire figé, le spectacle le dépasse et devient mise en scène à la dimension de l'écran...

Grisaille et anonymat

AU contraire, du seul point de vue du spectacle, la figure présidentielle n'a cessé de s'appauvrir. Depuis Dallas, le président est réduit à des apparitions brèves, il passe, il va vite, oblitéré par les silhouettes d'argousins d'autant plus massifs que leurs vestes coupées amples enveloppent et la musculature et l'arme de gros calibre... Hors de la télévision, où sa fonction essentielle est de parler, le plus souvent derrière le pupitre fromager évoqué plus haut (c'est moins attrayant que le duel de deux ténors du Sénat rompus aux trucs de l'éloquence judiciaire), le président est gris et lointain. Qu'en plus il soit aussi contesté que l'ont été les trois derniers hôtes de la Maison Blanche (ainsi Gerald Ford dont on s'est lassé de guetter les faux pas, au sens propre et au sens figuré du terme...), et on se prend à penser que c'est moins par respect de la fonction que par ennui de la personne que Hollywood fait si peu de cas du chef de l'Etat le plus puissant de la planète.

Seule la figure de John Kennedy échappe à la grisaille et à l'anonymat. D'abord parce que, après sa mort tragique, on lui a consacré un certain nombre de documents, films d'enquête sur l'attentat de Dallas (*Rush to judgment*, d'Emile de Antonio d'après le livre de Mark Lane), ou hommages naïfs (*I due Kennedy*, réalisé en Italie, après l'assassinat de Robert Kennedy, par le journaliste Gianni Bisiach et le producteur Alfredo Bini avec un prodigieux générique qui réunissait Benito Mussolini, Adolf Hitler, Porfirio Rubirosa, Marilyn Monroe et une brochette de mafiosi fameux).

Mais aussi, et surtout, parce que dans les trois années de son mandat interrompu fut mise en œuvre une politique probablement concertée d'exaltation de la fonction présidentielle. *Sept jours en mai*, de John Frankenheimer, réalisé en 1963, eut pour conseiller Pierre Salinger, dont on sait le rôle qu'il jouait alors dans le brain-trust présidentiel, et fut tourné avec l'aide de la Maison Blanche : dans une interview recueillie par Robert Benayoun pour *France-Observateur* (26 mars 1964), Frankenheimer racontait qu'il avait pu tourner des extérieurs réels de la Maison Blanche pendant un week-end que le président passait à Cape Cod, et qu'on lui avait donné toutes les facilités pour reconstituer en studio le célèbre bureau ovale. Dans *Sept jours en mai*, le président, qui doit affronter un complot et faire avorter un putsch fomenté par des officiers supérieurs qui s'opposent à sa politique de détente avec l'Est, est inspiré de Kennedy, mais emprunte aussi « *certains traits de Truman et de Woodrow Wilson* ».

C'est, interprété par Frederic March, un président calme, efficace, plus vieux que ne l'était Kennedy. Il sauve la démocratie américaine. Dans *Fail safe*, de Sidney Lumet, et dans *Docteur Folamour*, de Stanley Kubrick, deux avatars du même président, dans la situation inextricable d'une guerre nucléaire enclenchée par un imbécile ou par une défaillance technique, savent garder leur sang-froid, et demeurent l'ultime garant d'une paix qui, effectivement, en 1962, n'a tenu qu'à un fil (rouge).

Novembre 1963. Kennedy, dont on a toutes raisons de penser qu'il avait voulu ces images sécurisantes de lui-même, ou de la charge qu'il occupait, disparaît. Le président-rempart est tombé dans des conditions telles que la fonction présidentielle a subi une dévaluation peut-être irréparable.

Contestés ou pâles, ses successeurs ne nous apparaissent que dans des documents repris de la télévision et montés dans des films sur le Vietnam (*Hearts and minds*, de Peter Davis) ou le Watergate. Raidis, contraints à justifier l'injustifiable, ils ont perdu cette crédibilité que la fiction kennédienne aurait, dans l'instant, voulu leur prêter.

JEAN-PIERRE JEANCOLAS.

Spots électoraux

UNE petite fille traverse un champ fleuri en effeuillant une marguerite. « *Une, deux, trois...* » Les pétales s'envolent alors qu'une voix nasillarde couvre celle de l'enfant : « *Trois, deux, un, zéro...* » Explosion : un champignon atomique se déploie sur l'écran. Le candidat Lyndon Johnson intervient en voix « off » : « *Tel est l'enjeu. Un monde où tous les enfants de Dieu vivront dans la paix, ou bien un monde qui les condamne à la nuit perpétuelle.* »

Johnson dira plus tard : « *Ce spot m'a fait président.* » Outre-atlantique, personne ne dénie l'importance du marketing politique dans l'issue des grandes consultations nationales. « *Il n'est pas exagéré de dire que, pour la grande majorité des électeurs, une campagne n'a qu'une toute petite réalité en dehors de la version qu'en donnent les moyens de communication de masse* », affirme Thomas Patterson, professeur de sciences politiques à l'université de Syracuse. Avis partagé par Edwin Diamond, qui dirige au Massachusets Institute of Technology, le « News Study Group », un organisme spécialisé dans l'étude de la stratégie publicitaire des candidats à la présidence des Etats-Unis.

Rassemblant des centaines de films et de bandes vidéo (remontant jusqu'en 1952 — Eisenhower contre Stevenson —), le N.S.G. a réalisé la première étude d'ensemble d'un phénomène qui ne cesse de marquer la vie politique américaine.

Spots de trente secondes, une ou cinq minutes, rythmés par des programmes spéciaux d'une demi-heure, les annonces de publicité politique interrompent dramatiques et feuilletons télévisés et se glissent entre une réclame de lessive et un flash de la chaîne McDonald.

« *Nous essayons d'éviter d'apparaître après des spectacles comprenant trop de sexe et de violence* », affirmait pourtant le responsable de la programmation des spots de George Bush. Rien n'est laissé au hasard. Confiées à des publicistes de renom, les campagnes de lancement des candidats à la présidence se font selon des plans très sophistiqués et à des coûts qui se chiffrent en centaines de millions de dollars.

Selon Edwin Diamond et le N.S.G., la stratégie de vente d'un président américain se déroule en cinq étapes.

PREMIERE phase : les spots biographiques. — Objectif : faire connaître la personnalité et le passé du candidat. En 1976, Gerry Rashoon, le « consultant » de Carter, avait fort à faire. Connu de moins de trois pour cent des Américains au début de sa campagne, celui que la presse surnommait « *Mr Who ?* » fut sorti de l'anonymat par une série de spots retraçant sa vie familiale et professionnelle. L'absence d'événements marquants fut justement exploitée pour bâtir l'image d'un homme neuf, loin du personnel politique usé par les débâcles et les scandales, le père tranquille qu'une Amérique fatiguée attendait avec anxiété.

Cette année, M. George Bush a largement usé du spot biographique lors des primaires. Utilisant des documents d'époque, un montage astucieux soulignait les grandes étapes de la vie du candidat républicain : capitaine de l'équipe de base-ball de Yale, pilote de la Navy durant la guerre, P.-D.G. dans les pétroles, député, envoyé spécial de M. Nixon en Chine, directeur de la C.I.A. Cette épique « *Bush Story* » comprenait même un morceau de choix : le repêchage en direct du jeune pilote abattu lors d'une mission de bombardement dans le Pacifique.

M. Edward Kennedy, dont la biographie est plus que connue, évoqua pourtant dans un spot la mort de ses frères, l'incident de Chappaquiddick et l'amputation d'une jambe après un cancer de son fils cadet, avant d'affirmer que toutes ces tragédies l'avaient affermi et avaient fait de lui « *un homme plus mûr* ».

DEUXIEME phase. — Objectif : asseoir l'aura et le prestige du candidat. Alors que l'historique poignée de mains Bush-Mao s'inscrivait sans cesse sur les écrans, M. Ronald Reagan choisissait d'apparaître après une séquence montrant la hiérarchie soviétique, au grand complet, passant en revue des missiles sur la place Rouge. Dans la tête du Texan moyen, l'équation devenait simple : Brejnev ou Reagan, le politicien trouvant ici la stature internationale qui lui fait dramatiquement défaut.

M. James Carter s'est gardé de tout miser sur le prestige apparent que lui confère sa charge de chef d'Etat. Modeste, un de ses spots les plus réussis le campait après une rencontre avec ses conseillers en train d'aider sa fille Amy à finir son devoir de math. « *Mari, père, président — il a mené ces trois tâches avec dextérité* », annonçait le commentateur. Le profil de la famille, du labeur et de la tranquillité.

Troisième phase. — Les spots d'attaque ou publicité négative. Le but recherché n'est plus tant de vanter les mérites du candidat que de descendre en flammes ses adversaires. Le spot de Johnson (voir au début) fut un modèle du genre. Sans même citer le nom de son adversaire (Barry Goldwater), il porta ainsi un coup fatal à celui qu'il dépeignait comme « *un énervé, capable d'appuyer sur le bouton rouge* ».

Comme de bien entendu, ce sont les candidats en mauvaise posture qui sont les plus acharnés dans la lutte. Un spot de M. Bush affirmait, il y a quelques mois, que « *Reagan n'a aucune conscience des dangers auxquels nous devrons faire face dans la décennie. Il ne connaît même pas le nom du président français en poste actuellement* ». M. Carter ne s'est pas privé, pour sa part, d'utiliser les bourdes légendaires du candidat républicain. Puisant dans le vaste bêtisier de M. Reagan, il n'eut pas de mal à le brosser comme un vieillard gâteux, quasi analphabète et dangereux.

Quatrième phase. — Objectif : rappeler aux électeurs que quelque chose d'important va avoir lieu. Selon le stratège démocrate, Vic Fingerhut, M. Nixon dépensa en 1968 plus de vingt millions de dollars au cours des derniers jours de sa campagne « *dans le seul but d'avertir les plus pauvres et les moins éduqués des électeurs démocrates qu'une élection allait avoir lieu* ». C'est l'aspect « civique » du travail des publicistes, qui permettait à Robert Goodman, le consultant de M. Bush, d'affirmer : « *Je suis convaincu que la politique, c'est du théâtre, du théâtre vivant, et que si nous interdisons les annonces de publicité politique à la télévision, nous aurons encore moins de gens pour voter que nous n'en avons à l'heure actuelle.* »

Cinquième phase et dernière : confirmer les électeurs dans les choix qu'ils ont déjà commis. On citera à cette occasion les propos de David Sawyer, un des publicistes les plus en vue : « *Il est impossible de vendre un candidat comme une bouteille de Coca-Cola. On peut convaincre un consommateur de changer de produit. Mais il est exclu qu'il donne sa voix à un candidat auquel il est résolument hostile.* »

PIERRE BRIEUC.

Ronald Reagan à Hollywood

ON médit beaucoup sur la carrière d'acteur de M. Ronald Reagan, volontiers ramené, dans le discours des commentateurs pressés, au rang de cow-boy de « série B », de « troisième couteau », voire de simple figurant. L'apport du candidat républicain à la gloire du septième art restera incontestablement modeste, mais ces appréciations à l'emporte-pièce méritent d'être nuancées.

Ronald Reagan ne fut certes pas une star de première grandeur, mais il ne fut en aucune manière un figurant. Ni obscure ni glorieuse, sa carrière fut avant tout celle d'un professionnel appliqué, régulier, consciencieux ; d'un homme de studio qui, durant plus de douze ans, « servit » honorablement dans les genres les plus divers et eut, cinq ou six fois, la chance de travailler avec des metteurs en scène de l'importance de Michael Curtiz, Raoul Walsh, Edmund Goulding, Sam Wood, Allan Dwan et Don Siegel. Avec ses cinquante-six films, dont une quinzaine seulement peuvent objectivement être rangés dans la « série B », la carrière de l'acteur Ronald Reagan présente un profil quasi linéaire : peu de sommets, certes, mais également peu d'abîmes ; une sorte de constance, typique de cette catégorie d'acteurs, fort répandue dans le Hollywood des années 30 et 40, venus au cinéma sans formation préalable et gardant la faveur du public par la seule vertu de leur naturel, de leur « quotidienneté » et de leur évidente absence de prétention artistique.

Lorsque la Warner l'engage, en 1937, Ronald Reagan n'est pas inconnu du public. Durant quatre ans, il a été le commentateur sportif le plus suivi d'une des grandes stations radiophoniques du pays. Il possède une image d'homme actif, confiant en soi. Ses personnages seront ardents, audacieux, d'une rectitude morale à toute épreuve. Né dans un milieu populaire, de tempérament grégaire et extraverti, Reagan sera à l'écran l'« all-American » — type. Propulsé en tête d'affiche dès son premier film (*Love in the Air*, 1937), il incarne, tout naturellement, le rôle d'un sympathique et brave reporter en lutte contre un gang de politiciens véreux. Trois ans plus tard, dans *Secret Service of the Air*, premier d'une série de productions à petit budget, on le retrouve en agent spécial ; dans *Accidents Will Happen*, en enquêteur ; dans *Hell's Kitchen*, et *Angels Wash their Faces* en défenseur du bon sens et de la morale traditionnelle. Carré à souhait, il sait à l'occasion se dissiper, devenir, le temps d'un film, le cadet turbulent de *Brother Rat*, le pilote casse-cou d'*International Squadron*. Mais il est avant tout le comparse des grandes vedettes, l'ami fidèle, l'éternel second qui s'efface de bonne grâce devant de plus fortunés rivaux.

Son ascension au statut de vedette confirmée est lente et laborieuse (guère plus, toutefois, que celle d'un Bogart), et les rendez-vous manqués abondent. Il « perd » *Casablanca* au profit de Bogart et, en 1942, après avoir remporté ses premiers grands succès dans *Knute Rockne - All American* — biographie sportive où il joue avec conviction le rôle d'une vedette du football —, et surtout *King's Row (Crimes sans châtiment*, de Sam Wood), voit sa carrière interrompue par la guerre. De retour à la Warner en 1947, il tente de se reconvertir dans des films d'action, brigue en vain un rôle dans *le Trésor de la Sierra Madre*, et se fourvoie, contraint et forcé, dans des emplois sophistiqués, à la Cary Grant, qui lui font perdre une bonne partie de son audience. Dès cette époque, la politique le sollicite et il s'y lance avec une détermination sans doute aiguisée par ses frustrations professionnelles. Partisan déclaré du mccarthysme, il appuie les démarches inquisitoriales de la commission de la Chambre des représentants chargée des activités anti-américaines (House Un American Activities Commission). Motion Picture Industry Council, organisation « patriotique » qui se propose d'aider les victimes de la Liste noire... à coopérer. Sa carrière cinématographique, lentement déclinante, ne porte que des traces légères de cette poussée de prosélytisme droitier qui, parallèlement, se traduit, chez un John Wayne, par une brusque floraison de films « à message ». L'image filmique de Ronald Reagan n'est pas assez forte pour soutenir une telle charge, et reste teintée de libéralisme. Dans *Storm Warning* (réalisation de Stuart Heisler, sur un script de Richard Brooks), l'acteur, sous les traits d'un inflexible procureur sorti en droite ligne des films sociaux des années 30, prend fait et cause contre le K.K.K. Il attend encore quatre ans pour apparaître dans le premier (et unique) film anticommuniste de sa carrière, *Prisoner of War*, et malgré un alignement de plus en plus fervent sur les thèses ultra-conservatrices, poursuit sa carrière dans une direction familière, panachant films d'aventures, comédies et biographies sentimentalo-édifiantes.

DEVENU *free-lance*, sa valeur marchande s'amenuise, et il ne connaîtra pas de seconde chance au cinéma. Il s'oriente vers la télévision, qui redore son blason. Présentateur de l'émission General Electric Theatre, il a l'occasion de promouvoir les produits et, occasionnellement, les idées conservatrices des responsables financiers de ce programme, dont il sera le fer de lance durant six ans. C'est là, sur le terrain, que s'affirme, selon les commentateurs, ce don de la persuasion qui lui vaudra ses succès ultérieurs. En 1964, Don Siegel, libéral notoire, lui confiera, non sans quelque perversité, le rôle d'un truand irrémédiablement pourri dans le *remake* cynique, hyper-violent, des *Tueurs*. Son interprétation, glacée et surprenante, pouvait laisser augurer un *comeback*. Il s'efforcera de la faire oublier. Un tout autre Reagan se préparait, il est vrai, à émerger...

OLIVIER EYQUEM.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

Au Conseil de sécurité : vote unanime pour demander l'arrêt des hostilités entre l'Iran et l'Irak

REUNI, le 26 septembre, à la demande du Mexique et de la Norvège pour examiner la situation née du conflit irano-irakien, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, à l'unanimité, le 30 septembre, un texte proposé par le Mexique. Dans cette résolution, il demande à l'Iran et à l'Irak de s'abstenir de tout recours à la force et de régler leur différend par des moyens pacifiques ; les deux pays sont instamment priés d'accepter toute offre de médiation ou de conciliation appropriée. Tous les autres Etats sont invités à faire preuve de la plus grande modération et de s'abstenir de tout acte pouvant avoir pour effet d'intensifier ou d'élargir le conflit. Enfin le Conseil approuve les efforts du secrétaire général et son offre de bons offices et le prie de faire rapport dans les quarante-huit heures.

Le 15 octobre, le Conseil de sécurité a repris son débat sur le problème. Il a entendu notamment MM. Saadoun Hammadi, ministre iranien des affaires étrangères, et Mohammad Ali Rajai, premier ministre iranien. Le Conseil était alors en possession du rapport préparé à son intention par le secrétaire général en date du 30 septembre.

Dès le 22 septembre, le conflit irano-irakien avait fait l'objet de plusieurs appels de la part du secrétaire général et du président du Conseil de sécurité.

Ouverture de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'ONU a ouvert sa trente-cinquième session le 16 septembre et a élu, le même jour, à sa présidence M. Rudiger von Wechmar (R.F.A.). Elle a admis, par acclamation, Saint-Vincent-et-Grenadines comme cent cinquante-quatrième Etat membre de l'Organisation.

L'Assemblée, qui était saisie du rapport annuel du secrétaire général sur l'activité de l'ONU, publié le 12 septembre, a entamé, le 22 septembre son débat général qui a pris fin le 10 octobre. Dès le 13 octobre, elle a approuvé, par consensus, le rapport de son comité de vérification des pouvoirs, acceptant ainsi la validité des pouvoirs de la délégation du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges). Un projet d'amendement visant à exclure du rapport d'ensemble la validation des pouvoirs de cette délégation a été repoussé par 74 voix contre 35, avec 32 abstentions. Les Etats-Unis, la R.F.A. et le Royaume-Uni, entre autres, ont voté contre ; la France s'est abstenue.

NAMIBIE. — *Le conseil des Nations unies pour la Namibie a condamné fin septembre la décision de l'administration illégale sud-africaine visant à établir un service militaire obligatoire pour tous les Namibiens entre seize et vingt-cinq ans. Il rappelle que cette initiative est contraire aux résolutions des Nations unies sur la Namibie.*

DESARMEMENT. — *Chargé d'étudier les conditions de la création d'une agence de satellites de contrôle pour surveiller l'application des accords sur le désarmement, un groupe d'experts gouvernementaux a tenu sa cinquième session en septembre à Genève. Il a décidé de consacrer sa sixième session, en février 1981, à l'adoption de son rapport final.*

INTERDICTION DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES. — *Réunis à Genève du 15 septembre au 10 octobre, les représentants de soixante-seize Etats ont approuvé les dispositions d'un instrument juridique international prévoyant pour les populations civiles et leurs biens des mesures de protection contre les armes incendiaires, les mines terrestres, les pièges et autres dispositifs analogues. C'est à l'Assemblée générale de l'ONU qu'il revient maintenant de se prononcer sur le texte de la nouvelle convention.*

HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES. — *Le comité exécutif du programme du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a tenu sa trente et unième session à Genève. Au terme de ses travaux, le 17 octobre, il a pris un certain nombre de décisions dans les domaines de la protection internationale et de l'assistance matérielle. Il a approuvé un objectif financier révisé de 259 106 400 dollars pour les programmes généraux de 1980 et un objectif de 334 995 000 dollars pour les mêmes programmes en 1981. Au total, les besoins de trésorerie s'établissent à 500 millions de dollars pour chacune de ces années.*

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. — *Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé le 6 octobre l'envoi de secours d'urgence, pour un montant total de 195 000 dollars, à Djibouti et au Mozambique, touchés par la sécheresse. Il a aussi annoncé, le 14 octobre, l'expédition de secours aux enfants victimes du séisme d'El Asnam, en Algérie, pour une valeur de 115 000 dollars.*

Organisation de l'aviation civile internationale

Vingt-troisième session de l'Assemblée

LES délégués des cent quarante-six Etats membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) se sont réunis, à Montréal, du 16 septembre au 7 octobre, pour la vingt-troisième session de l'Assemblée. A cette occasion, ils ont adopté le programme de travail et le budget de l'organisation pour les exercices 1981-1983 et élu les trente-trois Etats représentés au conseil.

Dans son rapport à l'Assemblée, M. Assad Kotaite, président du conseil de l'O.A.C.I., a brossé un tableau assez sombre des résultats commerciaux des compagnies aériennes en 1979. Les coefficients de remplissage des vols réguliers, intérieurs et internationaux, ont atteint leur plus haut niveau depuis vingt ans, mais d'après les estimations préliminaires, le solde d'exploitation des entreprises de transport aérien régulier de l'ensemble du monde n'atteindra guère que 1 % pour cet exercice. Les soldes étaient de l'ordre de 5 % pour les deux exercices précédents.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Les délégués de quatre-vingt-cinq pays membres de l'A.I.E.A. se sont réunis à Vienne à partir du 22 septembre pour participer à la vingt-quatrième session ordinaire de la conférence générale de l'A.I.E.A. La session, qui devait durer une semaine, devait être consacrée principalement à l'examen du budget ordinaire de l'Agence pour 1981 (88,877 millions de dollars). La composition du conseil des gouverneurs devait également être renouvelée.*

● ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. *La vingt-deuxième session du comité consultatif mondial de la recherche médicale de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) s'est tenue à Genève du 13 au 16 octobre.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. — *L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont réuni les pays fournisseurs d'aide alimentaire, à Rome le 19 septembre, afin d'attirer leur attention sur la nécessité d'augmenter les livraisons à l'Afrique. Vingt-cinq pays de l'Afrique subsaharienne voient en effet s'accroître le déficit de leur production alimentaire, de telle sorte qu'il fallait envisager, selon la F.A.O., de porter le volume de l'assistance à 1,9 million de tonnes en 1980-1981, alors que 500 000 tonnes seulement avaient été promises.*

Ce même problème de l'aide alimentaire à l'Afrique a été le thème principal de la dixième session du comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire, organe directeur du PAM, qui s'est tenue le 13 octobre, à Rome.

— La douzième conférence régionale pour l'Europe de la F.A.O. a eu lieu à Athènes du 22 au 27 septembre. Les participants ont discuté, en particulier, de la main-d'œuvre agricole dans la région, de l'action européenne en faveur de la sécurité alimentaire mondiale, des problèmes énergétiques dans le secteur agricole et de l'application des recommandations de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural tenue à Rome, en juillet 1979.

— La F.A.O. et le PAM ont décidé le 25 octobre l'octroi d'une aide alimentaire d'urgence aux réfugiés afghans du Pakistan. La F.A.O. a, d'autre part, annoncé, le 16 octobre, l'envoi d'une aide alimentaire de 3 993 000 dollars en faveur des victimes du tremblement de terre d'El Asnam, en Algérie.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Les représentants de cinquante-deux pays industrialisés et en voie de développement ont participé à une consultation sur l'industrie des engrais organisée par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) du 29 septembre au 4 octobre à Sao-Paulo (Brésil). L'objectif était de faciliter la coopération régionale dans cette industrie.*

— Le comité permanent du Conseil de développement industriel s'est réuni à Vienne du 13 au 16 octobre pour examiner le programme de travail révisé de l'ONUDI pour 1981. Les activités proposées portent sur les techniques industrielles et celles qui concernent l'énergie, la production industrielle, la mise en valeur des ressources humaines et les mesures particulières en faveur des pays en voie de développement les moins avancés (qui sont maintenant au nombre de trente).

— Le huitième congrès international sur les applications des matières plastiques en agriculture s'est tenu à Lisbonne du 6 au 11 octobre, sous l'égide de l'ONUDI.

— L'ONUDI a publié le 2 octobre un ouvrage faisant l'inventaire des « technologies alternatives », notamment celles qui sont disponibles dans les pays en voie de développement.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *La vingt et unième session de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réunissant les délégations de cent cinquante et un Etats membres, s'est tenue à Belgrade du 23 septembre au 28 octobre. On trouvera un résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'assemblée annuelle des gouverneurs du F.M.I. et de la BIRD

Les conseils des gouverneurs du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale, ou BIRD) ont tenu leur assemblée commune annuelle à Washington, du 30 septembre au 3 octobre. L'inflation et les revendications et besoins du tiers-monde ont été les thèmes dominants des travaux. Deux nouveaux pays membres étaient représentés à la réunion : la Chine et le Zimbabwe.

Les gouverneurs du F.M.I. ont notamment décidé d'élargir les facilités d'emprunt en portant le maximum des crédits autorisés sur trois ans à 600 % des quotes-parts de chaque pays membre. Ils ont aussi envisagé une nouvelle augmentation des quotes-parts d'ici à 1985. Pour accroître les disponibilités du F.M.I., ils ont approuvé le principe d'emprunts directs auprès des pays disposant de surplus, y compris sur les marchés privés des capitaux.

Pour la Banque mondiale, où une augmentation de capital (de 40 milliards de dollars à 85 milliards) avait déjà été décidée, les gouverneurs ont proposé de doubler le rapport entre les sommes empruntées par les pays membres et leurs participations au capital.

Quant à la candidature de l'O.L.P. au statut d'observateur auprès du Fonds monétaire (voir notre numéro d'octobre), les gouverneurs ont décidé, le 3 octobre, de confier l'examen du problème à un comité composé de délégués de pays industrialisés (à l'exception des Etats-Unis) et de pays en voie de développement ; le comité devra se prononcer avant la fin de l'année.

Fonds monétaire international

La méthode de calcul des droits de tirage spéciaux

LE conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) a décidé le 18 septembre d'unifier et de simplifier, à compter du 1er janvier 1981, la méthode de calcul servant à déterminer la valeur des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) et le taux d'intérêt servi sur eux. Le nouveau panier de monnaies pris comme référence comprendra seulement le dollar américain, le deutschemark, le yen, le franc et la livre sterling au lieu des seize monnaies actuellement utilisées. Les coefficients de pondération retenus pour le panier révisé s'échelonnent ainsi : 42 pour le dollar, 19 pour le deutschemark et 13 respectivement pour le franc, le yen et la livre.

FONDS FIDUCIAIRE. — *En sa qualité de mandataire, le F.M.I. a procédé le 21 août à des versements provisionnels au titre des prêts du Fonds fiduciaire ; cinquante pays membres en ont bénéficié pour un montant global représentant l'équivalent de 693 millions de D.T.S.*

UN « AUTRE DETENTEUR » DE D.T.S. — *Le F.M.I. a désigné le 29 août le Fonds monétaire arabe d'Abou-Dhabi comme « autre détenteur » de D.T.S., ce qui porte à sept le nombre des organismes officiels autorisés à utiliser les D.T.S.*

CREDITS « STAND-BY ». — *Le F.M.I. a approuvé le 8 septembre un crédit « stand-by » à l'île Maurice d'un montant équivalant à 35 millions de D.T.S. et pour une durée de douze mois pour soutenir son programme financier. Une partie du crédit sera financée à l'aide des ressources ordinaires du Fonds (3,07 millions), le reste avec des ressources empruntées dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire.*

Le 16 septembre, le F.M.I. a accordé deux autres crédits « stand-by », dont l'un à la Tanzanie, d'un montant équivalant à 179,6 millions de D.T.S., jusqu'au 30 juin 1982, et correspondant à environ 377 % de sa quote-part au Fonds ; 42,1 millions de D.T.S. seront financés avec les ressources ordinaires, le reste avec des ressources empruntées dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire. L'autre crédit est ouvert au Libéria, pour 65 millions de D.T.S., au cours des deux prochaines années. 28,1 millions de D.T.S. seront financés avec les ressources générales du Fonds, le reste avec des ressources empruntées dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire.

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Au titre du mécanisme de financement compensatoire, le F.M.I. a donné son assentiment pour l'achat de D.T.S. par deux pays : la Tanzanie, le 16 septembre, pour un montant équivalant à 15 millions de D.T.S. ; le Népal, le 18 septembre, pour un montant équivalant à 10,49 millions de D.T.S.*

NOUVEAU MEMBRE. — *Le 29 septembre, le Zimbabwe est devenu le cent quarante et unième pays membre du F.M.I., avec un quota de 100 millions de D.T.S.*

Groupe de la Banque mondiale

Trois prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé l'octroi de prêts aux pays suivants :

— Chili (11 septembre) : 36 millions de dollars en faveur de l'agriculture ;

— Indonésie (18 septembre) : 45 millions de dollars pour la formation de cadres de haut niveau ;

— Philippines (18 septembre) : 200 millions de dollars pour contribuer à la réalisation d'un programme de développement industriel.

EMISSIONS D'OBLIGATIONS DE LA BIRD. — *La Banque mondiale a annoncé le 11 septembre deux émissions d'obligations : la première porte sur 350 millions de dollars de bons à deux ans offerts sur les marchés en dehors des Etats-Unis. Ces bons, qui porteront un intérêt de 10,17 % par an payable semestriellement, ont été émis au pair à la date du 12 août 1980 et offerts aux banques centrales, à d'autres institutions gouvernementales et à des organismes internationaux.*

La seconde émission publique, d'un montant en principal de 30 milliards de yens (environ 138,6 millions de dollars) a été effectuée par l'intermédiaire d'un consortium de sociétés fiduciaires ayant à leur tête la Daiwa Securities Co Ltd en association avec un groupe de compagnies de courtage dirigées par la Industrial Bank of Japan Ltd. Les obligations intitulées 8.6 % Fifteen year bonds of 1980 — Eleventh Series *ont été émises à 99,90 % du pair.*

D'autre part, le 25 septembre, la Banque mondiale annonçait une nouvelle offre de bons en francs suisses à des banques centrales et autres institutions gouvernementales. L'émission consiste en un montant en principal de 200 millions de francs suisses de bons à 5 7/8 % à échéance le 15 octobre 1984.

SOUSCRIPTION DE LA CHINE AU CAPITAL DE LA BANQUE. — *Le conseil des gouverneurs de la Banque mondiale a autorisé le 25 septembre l'acceptation d'une souscription par la Chine de 4 500 parts supplémentaires du capital de la Banque.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.), filiale de la Banque mondiale, a annoncé plusieurs opérations de financement : le 1er octobre, participation pour un montant de 1,33 million de dollars au capital de la Development Finance Company of Kenya (D.F.C.K.) pour fournir une partie des fonds supplémentaires nécessaires à l'expansion de cette institution dans les prochaines années ; le 6 octobre, prêt de 110 millions de dollars pour contribuer à un projet d'exploitation à ciel ouvert d'un gisement nouveau d'argent, de plomb et de zinc par Minera Real de Angeles S.A. de C.V. près de Zacatecas, au centre du Mexique ; le 7 octobre, deux prêts de 226 000 dollars chacun à la Société rwandaise pour la production et la commercialisation du thé (SORWATHE), qui va porter la capacité de conditionnement de son usine de Cyohoha-Rukeri de 1 300 à 2 600 tonnes ; le 9 octobre, participation de 4 millions de dollars au capital de la Sotate Amazonia Quimica e Mineral S.A., société de production d'engrais dans la région amazonienne du Brésil. La S.F.I. lui accorde en outre un prêt de 16 millions de dollars.*

— Plusieurs pays viennent d'adhérer à la S.F.I. : le 30 septembre, la Dominique et le Zimbabwe ; le 1er octobre, la République populaire du Congo. Ce qui porte à cent dix-sept le nombre des pays membres.

Banque africaine de développement

Six prêts et une prise de participation

REUNI à Abidjan, le 23 septembre, pour sa cent trente-huitième session, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé un prêt de 10 millions d'unités de compte (1 u.c. = 1 D.T.S.) à l'autorité égyptienne d'électricité (A.E.E.), pour vingt ans, avec différé d'amortissement de cinq ans. Le prêt sera garanti par le gouvernement égyptien et servira à l'accroissement de la production d'électricité.

Les 26 et 27 août, lors de sa cent trentième session à Abidjan, le conseil d'administration de la BAD avait autorisé une prise de participation au capital de la Banque de développement des Etats des Grands Lacs pour 1 million d'u.c. Cinq prêts avaient aussi été approuvés en faveur des pays suivants :

Cap-Vert : 10 millions d'u.c. (d'une durée de vingt ans, avec différé d'amortissement de cinq ans) pour la remise en état du chantier naval de Sao-Vincente ; Tanzanie : 10 millions d'u.c. (pour vingt ans, avec différé d'amortissement de cinq ans) pour le projet II d'adduction d'eau et d'assainissement de Dodoma ; Kenya : 5,3 millions d'u.c. (pour dix-huit ans, avec différé d'amortissement de trois ans) pour la construction de la route Homa-Bay-Rongo ; Zambie : 4 millions d'u.c. (pour quinze ans, avec différé d'amortissement de cinq ans) pour un projet de développement rural.

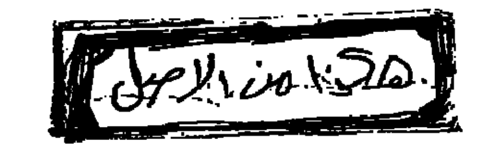
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT. — *Au cours de sa soixante-neuvième session, le 28 août à Abidjan, le conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD) a approuvé cinq prêts (d'une durée de cinquante ans, avec différé d'amortissement de dix ans, au taux d'intérêt de 1 % par an de la onzième à la vingtième année et de 3 % ensuite et avec une commission de service de 0,75 % sur l'encours deux fois par an) en faveur des pays suivants : Gambie : 8 millions d'u.c.f. (1 u.c.f. = 256 F C.F.A.) pour un projet routier ; Comores : 6,7 millions d'u.c.f. pour le renforcement du secteur éducatif ; Burundi : 10 millions d'u.c.f. pour la construction de la route Mutambara-Nyanza-Lac ; Zambie : 8 millions d'u.c.f. pour le développement agricole de l'ouest du pays ; Ethiopie : 8 millions d'u.c. pour le projet théicole de Wush-Wush.*

Banque européenne d'investissement

Prêts à quatre pays de la Communauté

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a approuvé plusieurs prêts en faveur de quatre pays membres de la Communauté économique européenne :

— Italie (12 septembre) : cinq prêts d'une contre-valeur totale de 153 milliards de lires (127,8 millions



d'unités de compte) ainsi répartis : deux prêts à la Sassa per il Mezzogiorno (d'une durée de douze ans, au taux de 8,05 %) pour la construction d'infrastructures hydrauliques, l'un de 85 milliards de lires, l'autre de 30 milliards de lires ; deux prêts à la Mediocredito centrale (d'une durée de dix ans) en faveur des petites et moyennes initiatives industrielles, l'un de 20 milliards de lires, l'autre de 10 milliards de lires plus particulièrement destiné à la rationalisation de l'utilisation de l'énergie ; un prêt de 8 milliards de lires à Elf Italiana SpA (d'une durée de sept ans, au taux de 11,40 %) pour la poursuite de la mise en valeur de divers gisements de pétrole. D'autre part, le 22 septembre, deux autres prêts d'une contre-valeur de 35 milliards de lires (29,2 millions d'u.c.) financés par le nouvel instrument communautaire d'emprunts et de prêts (N.I.C.) : l'un de 20 milliards de lires à l'AGIP (d'une durée de dix ans, au taux de 7,9 % compte tenu d'une bonification de 3 %) pour la mise en valeur de gisements de pétrole et de gaz dans la vallée du Pô et en mer Adriatique ; le second, de 15 milliards de lires (d'une durée de quinze ans, au taux moyen de 10,95 %) à l'Istituto Mobiliare Italiano qui les reprêtera à la Societa Italiana per Esercizio Telefonico pour financer le renforcement du réseau téléphonique des Pouilles. Enfin, trois prêts, le 25 septembre, d'une contre-valeur de 28 milliards de lires (23,4 millions d'u.c.) ainsi répartis : 12 milliards de lires (pour huit ans) destinés à financer des opérations d'économies d'énergie dans des usines du groupe Fiat ; 10 milliards de lires (pour dix ans) au profit d'investissements analogues dans des entreprises industrielles du centre et du nord du pays ; et un prêt de 6 milliards de lires (pour dix ans) destiné au financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension dans les zones peu favorisées du centre et du nord de l'Italie ;

— Danemark (17 septembre) : un prêt à l'Etat d'une contre-valeur de 25 millions de couronnes (3,2 millions d'u.c.) (pour dix ans au taux de 9,5 %) dont le montant sera mis à la disposition du Conseil de développement régional chargé de prêter des fonds aux petites et moyennes entreprises ;

— France (17 septembre) : un prêt d'une contre-valeur de 96,35 millions de francs (16,8 millions d'u.c.) pour quinze ans, à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) en faveur du financement d'équipements collectifs de petite et moyenne dimension dans les régions connaissant des problèmes de développement ou de conversion ;

— Irlande (23 septembre) : un prêt à l'Etat d'une contre-valeur de 18,2 millions de livres irlandaises (27,1 millions d'u.c.) pour vingt ans, assorti d'une bonification d'intérêt de 3 %, le montant étant reprêté à l'Industrial Development Authority pour la construction d'usines. Un autre prêt, le 9 octobre, d'une contre-valeur de 6 millions de livres irlandaises (8,9 millions d'u.c.) pour quinze ans, assorti d'une bonification de 3 %, à Bord Na Mona, organisme public responsable des tourbières, en faveur du développement de la production de tourbe utilisée comme combustible dans les centrales thermiques.

— PRETS A DES PAYS ASSOCIES A LA C.E.E. — *La B.E.I. a accordé des prêts à deux pays associés à la C.E.E. :*

— Grèce (23 septembre) : un prêt d'une contre-valeur de 4,6 millions d'u.c. (d'une durée de dix ans, au taux de 10,9 %) à la Banque hellénique de développement industriel qui en reprêtera le montant à la Société anonyme des ciments Titan pour l'accroissement de sa production ;

— Portugal (10 octobre) : deux prêts d'une contre-valeur de 45 millions d'u.c., le premier, de 30 millions d'u.c., à l'Etat (d'une durée de vingt ans, assorti d'une bonification de 3 % à la charge du budget de la Communauté) pour l'amélioration des installations portuaires d'Aveiro ; le second, de 15 millions d'u.c., à l'entreprise publique Cimentos de Portugal E.P. (d'une durée de quatorze ans) en faveur de la construction d'une nouvelle unité de production à Souselas.

OPERATIONS AU TITRE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Au titre de la première convention de Lomé, la B.E.I. a accordé deux prêts à des pays africains :*

— Malawi (17 septembre) : un prêt d'une contre-valeur de 5 millions d'u.c. à l'Investment and Development Bank of Malawi (d'une durée de douze ans, au taux de 8 % compte tenu d'une bonification financée sur les ressources du Fonds européen de développement) pour des projets industriels et touristiques de petite et moyenne dimension ;

— Zambie (25 septembre) : un prêt d'une contre-valeur de 8 millions d'u.c. à la Roan Consolidated Mines Ltd. (d'une durée de dix ans, au taux de 8 % compte tenu d'une bonification d'intérêt financée sur les ressources du FED) en vue de l'amélioration de la qualité du cobalt produit dans l'usine de Chambeshi.

● BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a approuvé deux prêts financés à l'aide du Fonds asiatique de développement (d'une durée de quarante ans, au taux de 1 %) : l'un de 1 million de dollars, aux îles Cook (le 21 août), pour la création d'infrastructures économiques et sociales ; l'autre, de 20 millions de dollars, au Bangladesh (le 28 août), pour la rénovation et l'extension de la production de caoutchouc.*

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque interaméricaine de développement a approuvé l'octroi de quatre prêts : 1) 32,5 millions de dollars à l'Uruguay (le 11 septembre, pour une durée de vingt-cinq ans et au taux de 8,25 %), pour l'amélioration de l'enseignement universitaire ; 2) 10 millions de dollars, financés par le Fonds d'opérations spéciales, au Honduras (le 18 septembre, pour quarante ans et au taux de 1 % pour les dix premières années, et de 2 % au-delà), pour le développement des productions de bois et la lutte contre l'érosion ; 3) 500 000 dollars, financés par le Fonds d'opérations spéciales, à l'Equateur (le 19 septembre, pour quarante ans, avec une commission de 1 % l'an), pour stimuler l'artisanat dans la ville d'Atahualpa ; 4) 12 millions de dollars au Panama (le 25 septembre, pour vingt ans, au taux de 8,25 %), pour le développement de la production industrielle.*

— La Banque interaméricaine a annoncé, dans son bulletin IDB News du mois de septembre la parution de son étude annuelle sur le « progrès économique et social en Amérique latine » faisant le point des tendances économiques du sous-continent.

De 1977 à 1978, pour la première fois depuis 1965, le rapport moyen des impôts au P.I.B. dans la zone de l'O.C.D.E. est demeuré à peu près inchangé, et les estimations provisoires relatives à 1979 pour les dix-huit pays ayant communiqué des données laissent à penser que cette tendance générale se maintient. Les moyennes toutefois masquent certaines différences d'un pays à l'autre. Une annexe au bulletin présente les données concernant la ventilation des recettes fiscales par niveau d'administration pour les années 1973 à 1977.

LA POLITIQUE SOCIALE INTEGREE EN AUTRICHE. — *Le comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales de l'O.C.D.E. s'est réuni à Vienne les 7 et 8 octobre pour examiner la politique sociale intégrée en Autriche*

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *Le comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. s'est réuni le 23 septembre et le 7 octobre pour examiner l'effort et la politique d'aide au développement du Danemark et du Japon.*

RECENTE PUBLICATION

● LES TRANSPORTS MARITIMES, 1979. — *Vingt-sixième rapport annuel du comité des transports maritimes de l'O.C.D.E., 179 pages.*

Organisation internationale du café

Accord sur les prix et les quantités exportables

LES soixante-sept pays représentés au conseil de l'Organisation internationale du café sont parvenus, le 3 octobre, à l'issue de dix-huit jours de négociations, à Londres, à une accord sur la limitation des exportations de café.

Alors que la production exportable mondiale est estimée à 63,1 millions de sacs (de 60 kilogrammes) et les besoins des pays importateurs à 55,6 millions de sacs, les représentants des soixante-sept pays parties à l'accord ont fixé le quota mondial des exportations à 57,37 millions de sacs, avec une fourchette de prix minimum et maximum comprise entre 115 et 155 cents américains par livre.

Cet accord, le premier depuis dix ans, a été difficile à conclure, les pays consommateurs, et notamment les Etats-Unis, souhaitant une fourchette plus basse et un quota moins élevé, alors que les petits pays producteurs, africains notamment, étaient plus exigeants.

Le compromis qui a pu s'établir fixe le prix minimum 5 cents au-dessous du prix du marché actuel (120 cents), ce qui, comme le craignent les producteurs, risque d'entraîner une nouvelle baisse des cours. Ceux-ci ont chuté de 30 % depuis le début de l'année. Ils avaient atteint un niveau record de 430 cents en 1977.

● ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE. — *M. Arthur Dunkel (Suisse) a pris le 1er octobre ses fonctions de directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), en remplacement de M. Olivier Long, qui occupait ce poste depuis 1968 et qui prend sa retraite. D'autre part, M. Tiecoule Konate (Mali) est devenu le 15 septembre dernier conseiller principal auprès du directeur général.*

— La C.E.E. a dû faire face à des critiques de la part de l'Australie et des Etats-Unis lors d'une réunion du conseil du GATT le 9 octobre.

L'Australie a de nouveau fait valoir que la C.E.E., par son système de montants compensatoires versés aux producteurs sucriers en cas de chute des cours mondiaux, pénalisait les autres producteurs de cette denrée. Les Etats-Unis, ont de leur côté, fait remarquer que leurs exportations de volailles vers la C.E.E. étaient victimes de pratiques discriminatoires : certains producteurs britanniques sont en effet dispensés du respect de règlements concernant la réfrigération des volailles appliqués dans la C.E.E. et pour les importations de pays tiers.

— Le secrétariat du GATT a publié le 22 septembre une étude intitulée les Relations commerciales en régime de changes flottants, *dans la série « Etudes du GATT sur le commerce international ».*

● ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *Réuni les 23 et 24 septembre à Sveti-Stefan-Milocer, le comité mixte Association européenne de libre-échange (A.E.L.-E.)-Yougoslavie a adopté des dispositions pratiques en vue de développer les échanges avec la Yougoslavie et de promouvoir des relations industrielles plus étroites entre organisations yougoslaves et entreprises des pays de l'A.E.L.-E.*

● CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Un comité spécial du Conseil international du blé s'est réuni à Londres au début d'octobre pour envisager l'éventuelle adoption d'une convention sur le commerce international du blé. Il s'agirait de trouver une solution de remplacement à un accord sur les prix du blé entre producteurs et consommateurs, après l'échec des négociations de l'année dernière.*

● CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ETAIN. — *La vingtième session du Conseil international de l'étain, au titre du cinquième accord sur l'étain, s'est tenue à Londres du 13 au 16 octobre. Le Conseil a examiné l'évolution du marché, notamment à l'aide d'un rapport présenté par le responsable de la gestion du stock régulateur. Il a aussi pris acte du projet de réunion avant la fin de l'année de la conférence de négociation du sixième accord international sur l'étain. Le Conseil a, d'autre part, accepté une contribution de 1 500 tonnes d'étain au stock régulateur de la part des Etats-Unis, malgré l'opposition de la Bolivie. La prochaine session aura lieu du 13 au 16 janvier 1981, à Londres.*

● GROUPE ANDIN. — *La première session du groupe du commerce Groupe Andin-Etats-Unis s'est tenue les 2 et 3 octobre à Washington, conformément au mémorandum d'entente souscrit par les deux parties en novembre 1979. La réunion a porté notamment sur le système de préférences généralisées (S.P.G.) des Etats-Unis et ses avantages pour les cinq pays du Groupe Andin et sur les moyens de faciliter l'accès au marché américain des produits de la sous-région. La délégation andine a demandé que les Etats-Unis appliquent à leurs importations en provenance de la sous-région le principe de l'origine régionale.*

— M. de la Fuente Radrill, représentant du comité de l'accord de Cartagena, a tenu à Rome, du 2 au 5 octobre, une série de réunions de travail avec le ministre de la coopération technique du gouvernement italien. Les discussions ont porté sur la coopération financière et les programmes d'assistance technique entre les deux parties. Le représentant du comité devait aussi s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères.

● GROUPE INTERNATIONAL D'ETUDE DU PLOMB ET DU ZINC. — *Le Groupe international d'étude du plomb et du zinc a publié le 10 octobre à Londres son « Répertoire mondial » de l'année 1980. Sous le titre* World Directory of Lead and Zinc Mines and Metallurgical Works, *l'ouvrage donne les caractéristiques des gisements et installations dans le monde entier, ainsi que des sociétés qui les exploitent.*

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *A la suite de contacts établis entre les représentants du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) et de la Communauté économique européenne, le secrétariat de l'intégration (S.I.E.C.A.) a annoncé, à la fin de septembre, que la contribution accordée aux cinq pays membres du M.C.C.A. par la C.E.E., dans le cadre de ses programmes d'assistance technique et financière au développement, et d'aide à l'intégration régionale, s'élèverait, en 1980, à près de 40 000 000 de dollars.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

La dette des pays en voie de développement, thème dominant de la vingt et unième session du conseil

LA vingt et unième session du conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue, du 15 au 17 septembre, à Genève. Le problème de la dette des pays en voie de développement a été le thème dominant de la session. A l'issue des travaux, les pays membres du conseil ont souscrit à des *« caractéristiques détaillées pour les opérations relatives aux problèmes de la dette des pays en voie de développement avant que ces problèmes n'atteignent le stade critique ».*

Il n'a pas été donné suite à la demande du « groupe des 77 » d'établir une commission internationale de la dette ; en revanche, la résolution adoptée prévoit qu'un pays qui estime se trouver en présence de difficultés tenant à son endettement *« devrait pouvoir faire appel aux connaissances spécialisées des institutions internationales appropriées qui pourraient, en consultation avec lui, faire une analyse objective et globale de sa situation économique tenant compte de ses objectifs sociaux et économiques et de ses perspectives de développement ».* A cette fin, le conseil a invité *« les chefs de secrétariat du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, en consultation avec le secrétaire général de la CNUCED, à envisager, aussitôt que possible, des procédures efficaces permettant de répondre de façon coordonnée à des demandes d'analyses formulées par des pays en voie de développement ».*

M. Roy Mattar (Jamaïque), parlant au nom du « groupe des 77 », a déclaré que la résolution constituait *« un important pas en avant, mais, également, un compromis de taille de notre part »,* les pays en voie de développement ayant accepté d'abandonner l'idée de la commission internationale de la dette.

Trois autres résolutions ou décisions ont été adoptées concernant le transfert inverse de technologie, la poursuite des études approfondies sur les problèmes courants des pays en voie de développement insulaires et la mise à la disposition de la CNUCED des ressources du PNUD pour un programme d'assistance aux peuples des territoires coloniaux et à leurs mouvements de libération nationale.

Au calendrier des réunions approuvé par le conseil, pour le reste de l'année 1980, figure, notamment, la reprise de deux conférences importantes où les accords sur les produits de base feront l'objet de nouvelles discussions : la conférence des Nations unies sur le cacao, qui se tiendra du 27 octobre au 7 novembre, et de la conférence des Nations unies sur l'étain, du 1er au 19 décembre.

COMMISSION DES TRANSPORTS MARITIMES. — *La Commission des transports maritimes de la CNUCED, composée des représentants de quatre vingt-un pays, a tenu sa neuvième session du 1er au 13 septembre. Elle a souhaité la convocation, en 1981, d'une session extraordinaire pour s'occuper spécifiquement du problème des flottes de libre immatriculation.*

Le secrétariat de la CNUCED a été chargé d'élaborer pour cette session extraordinaire, qui devra se réunir au plus tard en septembre 1981, des études sur trois aspects des opérations de libre immatriculation qui ont particulièrement retenu l'attention de la neuvième session : la transparence et la responsabilité des propriétaires de navires de libre immatriculation ; l'application des conventions internationales sur la sécurité en mer et la situation sociale des gens de mer ; et les régimes fiscaux.

A propos de l'aspiration des pays en voie de développement à accéder à un minimum de 20 % du tonnage mondial (T.P.L.) à la fin des années 80, la commission a adopté une résolution priant la CNUCED de réunir un groupe d'experts pour étudier les problèmes rencontrés par ces pays pour les transports en vrac.

COMMISSION DES INVISIBLES ET DU FINANCEMENT. — *La deuxième partie de la neuvième session de la Commission des invisibles et du financement lié au commerce, consacrée aux assurances, s'est terminée le 3 octobre. Ses travaux ont porté sur les points suivants : prévention des sinistres et assurance récolte ; méthodes pour accroître le volume d'affaires d'assurances conservées par les compagnies nationales ; évolution des assurances dans les années 1977, 1978 et 1979 ; enfin, assurance dans le tiers-monde à la fin des années 70.*

ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LES PRODUITS DE BASE. — *Dans une intervention le 29 septembre, devant une réunion conjointe de la commission de la CNUCED des produits de base et du comité intergouvernemental spécial du programme intégré pour les produits de base, M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED, a demandé aux gouvernements un engagement à haut niveau afin de donner une nouvelle impulsion aux efforts visant à conclure des accords sur les produits particuliers.*

OUVERTURE A LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LE FONDS COMMUN. — *L'accord portant création du fonds commun pour les produits de base a été ouvert à la signature le 1er octobre au siège des Nations unies. Il entrera en vigueur après ratification, acceptation ou approbation par au moins quatre-vingt-dix Etats représentant au moins les deux tiers du capital de 470 millions de dollars représenté par les contributions directes.*

L'accord avait été adopté le 27 juin, mettant un terme à quatre années de négociations menées par les pays en voie de développement et les pays développés sous les auspices de la CNUCED.

O.C.D.E.

Flux transfrontières de données et protection de la vie privée

LE conseil de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) a adopté le 2 octobre, dans une recommandation aux gouvernements, des *« lignes directrices régissant la protection de la vie et les flux transfrontières de données de caractère personnel ».* Il pose ainsi des principes fondamentaux visant à harmoniser les législations relatives à la protection de la vie privée dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. Le conseil estime ainsi que :

— Toute personne devrait avoir le droit de connaître les données qui sont enregistrées à son sujet et l'endroit où elles sont stockées, ainsi que d'y avoir accès et, le cas échéant, de les faire corriger ou effacer ;

— Toutes les données de caractère personnel devraient être protégées contre un accès ou une divulgation non autorisé ou d'autres formes d'utilisation abusive ;

— Les données de caractère personnel transmises à d'autres pays membres de l'O.C.D.E. devraient bénéficier d'une protection analogue à celle qui leur est assurée dans le pays d'origine, et ces flux transfrontières de données devraient pouvoir se dérouler *« sans interruption et en toute sécurité ».*

Ces lignes directrices s'appliquent aux données de caractère personnel enregistrées par des moyens tant automatiques que manuels, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé. Dix-huit des vingt-quatre gouvernements membres de l'O.C.D.E. ont adopté la recommandation du conseil. Les six pays qui se sont abstenus sont l'Australie, le Canada, l'Irlande, l'Islande, le Royaume-Uni, la Turquie. Ils ont indiqué qu'ils envisageaient la possibilité de souscrire sous peu à la recommandation.

INFORMATION ET INFORMATIQUE DANS LES ANNEES 80. — *Une conférence sur les politiques de l'information, de l'informatique et des communications au cours des années 80 a eu lieu à l'O.C.D.E. du 6 au 8 octobre. Quelque deux cent cinquante représentants gouvernementaux de haut niveau ont examiné les incidences des progrès de l'électronique et des technologies et systèmes de télécommunications sur la croissance économique, la productivité, les échanges internationaux, l'emploi et le progrès social.*

La conférence a fait le point des politiques concernant la liberté et la réglementation du marché de l'information, les obstacles aux mouvements de données transfrontières et la protection des libertés individuelles dans une société informatisée ainsi que la vulnérabilité des systèmes d'information.

LA FISCALITE DANS LES PAYS MEMBRES. — *L'O.C.D.E. a publié le 15 octobre son bulletin statistique annuel sur les recettes fiscales des pays membres. Ce document offre les éléments d'information nécessaires pour effectuer des comparaisons internationales portant sur toutes les années écoulées depuis 1965.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Conflit sur le budget de la C.E.E.

POUR la première fois dans l'histoire de la C.E.E., la Commission européenne s'est désolidarisée, le 24 septembre à Bruxelles, des décisions prises par le conseil des ministres du budget des Neuf la nuit précédente sur le projet de budget 1981 de la Communauté. La Commission estime en effet que le projet de budget, tel qu'il a été adopté par le conseil, ne représente pas une base adéquate pour l'activité de la Communauté en 1981.

Les ministres ont en effet réduit de 800 milliards d'U.C. (1 U.C. = 1,4 dollar ou 5,85 francs environ) le budget proposé par la Commission en rognant sur les dépenses structurelles (énergie, social et développement régional). Ils ont, en revanche, maintenu les crédits affectés à la politique agricole commune en les augmentant de 12,2 % par rapport au budget 1980.

Le projet adopté en première lecture par les neuf ministres prévoit 19,2 milliards d'U.C. de dépenses au lieu de 20 milliards proposés par la Commission.

Compromis pour la contribution britannique au budget

La Grande-Bretagne a obtenu l'assurance de ses partenaires européens qu'elle recevrait avant le 31 mars 1981 environ 940 millions d'U.C., soit 80 % de la réduction de 1 175 millions d'U.C. de sa contribution au budget européen de 1980, décidée le 30 mai dernier par les Neuf.

Le compromis obtenu le 8 octobre à Luxembourg au conseil des ministres des affaires étrangères constitue une victoire pour la Grande-Bretagne et résulte d'un changement de tactique de la France. La Grande-Bretagne avait demandé en effet que 90 % des 1 175 millions d'U.C. lui soit versés avant la fin de l'exercice budgétaire britannique, qui s'achève le 31 mars ; la France ne voulait pas aller au-delà de 60 %. La position française était motivée par le souci de Paris de conserver suffisamment d'argent dans le budget 1981 de la C.E.E. pour le relèvement des prix agricoles en avril prochain, ainsi que des moyens de pression sur Londres.

Le revirement de position de la France s'explique en partie par le fait que Paris n'était pas soutenu par ses partenaires européens et risquait de se trouver complètement isolé dans cette bataille. On soulignait toutefois, de source française, qu'une marge de manœuvre était conservée pour la fixation des prix agricoles.

Premier accord sur la pêche

Les ministres chargés de la pêche se sont mis d'accord le 29 septembre à Bruxelles sur un certain nombre de mesures destinées à sauvegarder les stocks de poisson dans la zone communautaire de 200 milles marins.

En particulier, ils sont convenus de porter de 55 millimètres à 60 millimètres la taille minimale des filets pour la pêche à la langoustine en mer Baltique et en mer d'Irlande. La Grande-Bretagne avait unilatéralement décidé auparavant de la fixer à 70 millimètres, ce qui gênait les pêcheurs français et irlandais. La taille minimale des filets pour la pêche au maquereau au nord de la Grande-Bretagne a été portée de 16 millimètres à 32 millimètres. Ces mesures sont entrées en vigueur *« à titre provisoire »* à la mi-octobre et seront appliquées jusqu'au 20 décembre 1980. A cette date, les Neuf devront alors avoir mis en place une politique commune de la pêche conformément à l'engagement qui avait été pris le 30 mai dernier par les ministres des affaires étrangères de la C.E.E.

Le financement des déficits pétroliers

Un mécanisme de financement des déficits pétroliers des pays de la C.E.E. pourrait être mis en place dans la première moitié de 1981, a estimé, le 21 septembre, à Mullerthal (Grand-Duché de Luxembourg) M. Felipo Mario Pandolfi, ministre italien, au cours d'une réunion informelle des ministres des finances.

M. Pandolfi a précisé qu'il s'agirait de permettre à la C.E.E. d'emprunter auprès des pays disposant d'excédents de liquidités, comme les pays pétroliers, de 10 à 14 milliards de dollars. Il convient toutefois de souligner le caractère purement exploratoire des discussions qui ont eu lieu sur cette question. La réunion avait permis également aux ministres de s'entendre sur la position de la C.E.E. lors de l'assemblée annuelle du F.M.I. à Washington.

INTERDICTION DE L'EMPLOI DES HORMONES DANS L'ELEVAGE. — *Les ministres de l'agriculture des neuf pays de la C.E.E. se sont prononcés le 30 septembre à Bruxelles pour une interdiction générale de l'utilisation de toutes les hormones dans l'élevage.*

Les ministres ont demandé à la Commission de préparer « le plus tôt possible », *et en tout cas avant la fin de l'année, un système rigoureux de contrôle pour garantir l'application effective de cette mesure.*

Un groupe d'experts a été désigné par la Commission pour préparer le texte de ces mesures et les dispositions qui en assureront le respect.

REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE. — *Les ministres de l'agriculture les Neuf, qui tenaient à Luxembourg une réunion informelle, ont discuté le 14 octobre des grands problèmes de leur ressort : la fixation des prix agricoles pour 1981 et la réforme des mécanismes financiers de la politique agricole commune. Les ministres ont étudié également un document sur la situation des marchés agricoles, préparé par M. Gundelach, commissaire européen chargé de l'agriculture.*

ACCORD SUR LE BEURRE DE NOUVELLE-ZELANDE. — *Les ministres de l'agriculture sont tombés d'accord, le 30 septembre à Bruxelles, pour autoriser la Nouvelle-Zélande à vendre en 1980 95 000 tonnes de beurre sur le marché de la C.E.E.*

Les Néo-Zélandais, qui vendent pratiquement tout leur contingent en Grande-Bretagne, toucheront 75 % du prix minima garanti aux producteurs de la C.E.E. La France a donc finalement renoncé à exiger que le prix payé aux Néo-Zélandais ne représente que 70 % du prix minima garanti communautaire. En contrepartie, M. Peter Walker a donné son accord pour l'entrée en vigueur le 20 octobre du règlement communautaire sur la viande ovine.

ASSEMBLEE CONSULTATIVE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Mme Simone Veil, président du Parlement européen, a ouvert le 24 septembre l'Assemblée consultative annuelle C.E.E.-A.C.P. en demandant* « une aide financière et une assistance technique accrue » *en faveur des pays du tiers-monde d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui se sont liés au Marché commun par la convention de Lomé. Elle a invité les Etats qui n'avaient pas encore ratifié la seconde convention de Lomé à le faire rapidement pour que celle-ci puisse entrer en vigueur le 1er janvier prochain.*

Le coprésident de l'Assemblée, M. Tandeng Muna, président de l'Assemblée nationale du Cameroun, a souligné aussi bien l'importance de la convention de Lomé que ses imperfections. Au moment où les événements dramatiques au Proche-Orient risquent d'aggraver sérieusement la crise mondiale du pétrole.



a ajouté M. Muna, il est regrettable qu'il y ait aussi peu de contacts entre « des groupes économiques voisins comme la C.E.E. et le Comecon, les institutions financières occidentales et celles de l'Est ».

De son côté, M. Claude Cheysson, au nom de la Commission européenne, a invité la C.E.E. et les A.C.P. à prendre le relais dans le dialogue Nord-Sud. Le déficit de la balance des paiements des pays en voie de développement, a-t-il rappelé, atteint 60 milliards de dollars. Il a insisté pour que les Européens assurent aux cours des produits des exportations de leurs associés la même stabilité qu'ils réclament eux-mêmes pour ceux du pétrole. Il a demandé enfin l'ouverture d'un vrai dialogue avec les Etats de l'OPEP en vue d'une coopération qui dépasserait de loin la simple fourniture de carburants.

Une discussion s'est ensuite engagée sur le thème : « Les multinationales sont-elles un fléau ou un bien pour le tiers-monde ? » Sur proposition de Mme Katharina Focke, socialiste allemande, une résolution prévoyant une série d'améliorations du second accord de Lomé a été adoptée par l'Assemblée.

Enfin, l'Assemblée consultative a réélu le 26 septembre à sa présidence Mme Simone Veil et M. Salomon Tandeng Muna.

L'ADHESION DU ZIMBABWE A LA CONVENTION DE LOME II. — *M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a fait savoir le 9 octobre qu'il acceptait le projet d'accord élaboré le 24 septembre à Bruxelles en vue de son adhésion à la deuxième convention de Lomé. Les négociations avaient achoppé sur la mise au point du régime à accorder aux ventes de sucre : la C.E.E. s'est finalement engagée à acheter au Zimbabwe 25 000 tonnes de sucre à partir de la campagne 1982-1983, sans toutefois que cette quantité augmente le volume global des importations de sucre en provenance des Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.*

Le Zimbawe sera le soixantième pays en voie de développement membre de l'association C.E.E.-A.C.P. lorsque la convention de Lomé II entrera en vigueur, en principe au début de 1981.

ACCORD-CADRE AVEC LE BRESIL. — *Le Brésil et les neuf pays de la C.E.E. ont manifesté une volonté politique de resserrer leurs liens économiques et d'approfondir leur coopération en signant, le 18 septembre à Bruxelles, un nouvel accord-cadre pour les cinq prochaines années.*

Les échanges entre le Brésil et la C.E.E. ont quintuplé ces dix dernières années pour atteindre 8 milliards de dollars. Le Brésil se place en tête des pays en voie de développement pour son commerce avec la C.E.E. Si les deux partenaires sont soucieux de poursuivre dans cette voie en facilitant les échanges par tous les moyens à leur disposition, ils entendent également, comme le montre le nouvel accord, élargir et approfondir les domaines de coopération.

PRETS AU PORTUGAL. — *Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont décidé, le 7 octobre à Luxembourg, d'accorder au Portugal des prêts de pré-adhésion d'un montant total de 275 millions d'unités de compte européennes sur trois ans. Sur ce total, 150 millions seront fournis au Portugal par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissements (B.E.I.) ; des bonifications d'intérêt sont prévues sur 25 millions d'unités de compte fournies par la B.E.I.*

Cette somme est équivalente à celle qui est donnée à la Grèce avant son entrée dans le Marché commun. Normalement, le Portugal devrait adhérer à la C.E.E. en 1983.

AIDE A L'ALGERIE. — *La C.E.E. a accordé une aide de 1 million d'unités de compte européennes à l'Algérie pour aider ce pays à faire face aux conséquences du tremblement de terre d'El Asnam.*

AIDES A L'OUGANDA ET AU KENYA. — *La C.E.E. a accordé le 1er octobre une aide alimentaire d'urgence de 2 553 tonnes de maïs en faveur de l'Ouganda. Cette aide, d'une valeur de 700 000 dollars, sera distribuée par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial. En outre, les Neuf ont donné une aide exceptionnelle de 2,6 millions de dollars au Kenya pour permettre à ce pays de faire face à la sécheresse qui a gravement affecté la province de Turkana.*

RELATIONS AVEC L'AUSTRALIE. — *M. John Douglas Anthony, vice-premier ministre australien, s'est montré satisfait, le 18 septembre à Bruxelles, des assurances fournies par la Commission européenne au sujet des relations commerciales entre la C.E.E. et l'Australie. Il se félicite notamment des progrès obtenus pour les ventes australiennes de viande de mouton sur le marché européen.*

Parlement européen

La faim dans le monde, les mesures supplémentaires en faveur du Royaume-Uni

REUNI en session plénière à Strasbourg du 15 au 19 septembre, le Parlement européen a consacré une grande partie de ses travaux à la faim dans le monde et à l'aide alimentaire. Il était saisi d'un rapport de la commission du développement et de la coopération insistant sur la nécessité pour les pays développés de consacrer à l'aide une part au moins égale à 0,7 % de leur P.N.B., sur l'utilité d'un nouvel ordre économique mondial, d'une coopération internationale permettant d'augmenter les capacités de production des pays pauvres et d'un changement dans les modes de consommation des pays industrialisés eux-mêmes. A cette fin, le texte soulignait l'intérêt d'une restructuration de l'agriculture européenne et du dépassement de la notion traditionnelle d'aide. Le rapport a été adopté par 158 voix contre 3 (radicaux italiens) avec 13 abstentions (communistes français).

Autre thème : les mesures supplémentaires en faveur du Royaume-Uni décidées le 30 mai dernier et à propos desquelles de nombreuses critiques se sont exprimées ; le Parlement a *adopté une modification* au règlement de la Commission visant à renforcer le contrôle de la Communauté sur la mise en œuvre des programmes de développement régional en Grande-Bretagne.

Les parlementaires ont d'autre part manifesté leur solidarité avec le peuple polonais, demandé le retour rapide de la Turquie à la démocratie, condamné le coup d'Etat bolivien et marqué leur opposition (à des titres divers) à la mesure prise par le gouvernement français à l'encontre de Mme Macciocchi, député à l'Assemblée de Strasbourg, qui a été déchargée de son poste de professeur associé à l'Université.

CECA

Divergences sur le déclenchement de l'état de « crise manifeste » pour la sauvegarde de la sidérurgie

REUNI le 7 octobre à Luxembourg, le conseil des ministres des Neuf a examiné la proposition faite par la Commission d'appliquer pendant une période limitée — jusqu'au 30 juin 1981 — les dispositions de l'article 58 du traité de la CECA (« crise manifeste »).

Dans un dossier transmis au conseil, la Commission justifiait le recours à cet article notamment par la détérioration économique, financière et sociale de la sidérurgie (le taux d'utilisation des capacités de production tombant de 70 % au premier trimestre 1980 à environ 58 % après la période des vacances) et par le fait que les mesures anticrise jusqu'ici mises en œuvre se sont révélées inadaptées (les entreprises sidérurgiques européennes n'étant plus en mesure d'accepter une discipline volontaire).

Le point-clé du dispositif préconisé par la Commission est l'instauration de taux de réduction uniformes de la production entre les entreprises, dont l'application devrait être sérieusement contrôlée. Dans le domaine des prix, l'objectif visé à atteindre, au milieu de 1981, le niveau des prix d'orientation fixés en décembre dernier majorés d'au moins 4 % pour compenser l'augmentation des coûts de production. En ce qui concerne le volet externe du dispositif anticrise, la Commission, qui n'a pas retenu le recours aux dispositions de l'article 74 de la CECA, veillerait à une application plus stricte des « arrangements » signés en 1980 avec les pays tiers. Elle a estimé que pour 1981 ces accords pourraient prévoir une réduction des livraisons de 15 % qui seraient soumises, en outre, à de nouveaux prix de base.

Lors de ce conseil, huit gouvernements membres ont clairement pris position en faveur du dispositif présenté par la Commission. Seul le secrétaire d'Etat allemand, qui l'a jugé trop lourd et trop bureaucratique, en a refusé la mise en application. Cette position est partagée par l'industrie sidérurgique de l'Allemagne fédérale qui, pour faire pièce à l'augmentation de la Commission, s'est déclarée d'accord pour prolonger jusqu'au 30 juin 1981 le cartel de l'acier Eurofer et pour établir une nouvelle convention. Cet accord, parce qu'il implique un système de contingentement volontaire, ne rend plus nécessaire — estiment les maîtres de forge allemands — l'application de l'article 58.

Le gouvernement de Bonn ayant demandé une nouvelle réunion du conseil des ministres, les Etats membres devaient se prononcer le 25 octobre sur les propositions de la Commission. Propositions qui ont recueilli, le 16 octobre dernier, l'avis favorable du comité consultatif de la CECA, par 47 voix pour, 19 contre (les membres allemands), avec 3 abstentions.

En attendant l'« avis conforme » du conseil sur son intention de proclamer la « crise manifeste », la Commission a pris les premières dispositions préparatoires à la mise en œuvre de l'article 58. Elle a adopté une décision aux termes de laquelle les producteurs sidérurgiques de la Communauté sont tenus de lui fournir au jour le jour les chiffres de leur production d'acier brut. Ces informations doivent permettre à la Commission d'établir les quotas de production pour l'ensemble du quatrième trimestre 1980, lorsqu'elle sera juridiquement en mesure d'appliquer le nouveau dispositif, dans l'hypothèse où le gouvernement de Bonn n'y aura pas opposé son veto.

LE RETRAIT DES PLAINTES ANTI-DUMPING PAR U.S. STEEL *et le rétablissement du système des « Trigger Price » par les Etats-Unis ont été notés avec intérêt par la Commission européenne, dans la mesure où ces décisions signifient un retour au consensus acquis en novembre 1977 au sein de l'O.C.D.E.*

DES AIDES FINANCIÈRES AU TITRE DE LA READAPTATION DU PERSONNEL TOUCHÉ PAR LA CRISE DE L'ACIER *en Belgique, en République fédérale d'Allemagne et au Royaume-Unis ont été approuvées par la Commission européenne. Les sommes allouées sur le budget opérationnel de la CECA se montent à 149 141 u.c.e. pour la Belgique, 1,8 million d'u.c.e. pour l'Allemagne et 23 569 u.c.e. pour le Royaume-Uni. Ces montants seront doublés par des contributions équivalentes de la part des gouvernements concernés.*

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS HOUILLERS *dans la Communauté laissent envisager la perspective d'une stabilisation, voire même d'un léger redressement, des capacités d'extraction qui pourraient retrouver, en 1980, le niveau de 245 millions de tonnes (— 10 % du niveau atteint en 1974), si les projets « seulement » envisagés étaient mis à exécution, selon le dernier rapport de la Commission sur les investissements dans les industries de la CECA.*

UNE FORTE AUGMENTATION DES IMPORTATIONS CHARBONNIÈRES *a accompagné, au cours des huit premiers mois de 1980, la légère augmentation de l'extraction communautaire (+ 3,1 %), qui résulte pour sa plus grande partie de l'accroissement de la production britannique. Cette hausse des importations (de 38,2 %) a surtout profité aux producteurs des Etats-Unis qui, avec une augmentation de 85,3 % de leurs livraisons, redeviennent le premier fournisseur de houille de la Communauté.*

UN PRET DE LA CECA ACCORDÉ AU NATIONAL COAL BOARD, *les charbonnages nationalisés britanniques. D'un montant de 36,3 millions d'unités de comptes européennes, — bénéficiant d'une bonification d'intérêt de 3 % sur 9,8 millions d'u.c.e., ce prêt doit contribuer au développement de nouveaux gisements charbonniers et à l'extension des surfaces de travail aux mines de Castlebridge, Bogside et Kinneil, au sein du complexe de la centrale électrique de Longannet.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Association des nations de l'Asie du Sud-Est

Réunion des ministres de l'énergie

REUNIS pour la première fois, le 29 septembre, à Bali, les ministres de l'énergie des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) se sont préoccupés des moyens d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements énergétiques et de limiter les effets récessionnistes des hausses de prix du pétrole sur leurs économies. Au chapitre de la coopération énergétique, ils ont envisagé la possibilité de créer une interconnexion des réseaux électriques à l'échelon régional. Ils ont décidé que chaque pays membre devrait élaborer des politiques permettant de tirer un meilleur parti de ses ressources en charbon, hydro-électricité et énergie géothermique, jusqu'à présent inutilisées.

REUNION DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE. — *Réunis le 30 septembre à Bali, les ministres de l'industrie des pays membres de l'ANASE ont décidé de favoriser le rôle de l'industrie privée dans la coopération économique entre les cinq pays membres. Des lignes directrices seront élaborées pour l'établissement de tarifs préférentiels en faveur de ce type de projets. La conférence n'a pas pris de décision à propos d'une proposition visant à demander au Japon de doubler sa contribution financière au fonds de l'ANASE pour les « entreprises mixtes » ; en revanche, elle a approuvé la création d'une usine commune d'engrais à Bintulu, dans l'est de la Malaisie. Les ministres ont également réparti entre les pays membres les différentes activités relevant d'une industrie commune de moteurs.*

Conseil de l'Europe

A l'Assemblée parlementaire

LA session d'automne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Strasbourg du 24 septembre au 2 octobre, a été principalement consacrée à la coopération européenne à la veille de la réunion de la C.S.C.E. (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) à Madrid, au retour des Jeux olympiques en Grèce, à l'aide humanitaire aux réfugiés palestiniens et à la *« réapparition de la propagande raciste et fasciste »*. La session a été marquée par la présence de MM. Huang Hua, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, qui s'est adressé à l'Assemblée le 30 septembre, et celle de Raymond Barre, premier ministre français.

L'Assemblée a notamment demandé à la France et à la République fédérale d'Allemagne de revenir sur leur décision d'instaurer l'obligation du visa pour les ressortissants turcs se rendant dans ces deux pays pour un court séjour, cette obligation étant contraire aux buts du Conseil de l'Europe.

DROITS DE L'HOMME. — *L'affaire Buchholz a été portée le 3 octobre devant la Cour européenne des droits de l'homme par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (l'affaire concerne la durée d'une procédure devant les juridictions ouest-allemandes du travail). Conformément aux clauses de la convention européenne des droits de l'homme, une chambre a été constituée le 6 octobre pour l'examen de l'affaire. D'autre part, la commission ayant porté l'affaire Dudgeon devant la Cour, une chambre a également été constituée pour l'examiner et le rapport adopté dans cette affaire a été rendu public.*

— La Commission européenne des droits de l'homme a tenu sa cent quarante-cinquième session à Strasbourg du 6 au 17 octobre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du Monde diplomatique.

COLLOQUE SUR LES RISQUES LIES A L'ALIMENTATION. — *Le colloque européen consacré à la prévention sur le lieu de travail de certains facteurs de risques liés à l'alimentation, qui s'est tenu à Strasbourg les 1er et 2 octobre, a demandé la création d'un groupe de travail européen « santé et prévention » placé sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Parlement européen, de la Commission des Communautés européennes et de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).*

Organisation des Etats américains

Quinzième session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme

LA Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.) a tenu sa quinzième session à Washington du 29 septembre au 4 octobre. Elle a procédé à la mise au point de son rapport annuel à l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). En plus des questions d'ordre général, le C.I.D.H. y examine la situation des droits de l'homme au Chili, au Salvador, au Paraguay, en Bolivie — à la suite du soulèvement militaire du 17 juillet, au Guatemala, où elle devait se rendre prochainement, et en Colombie, pays qu'elle a visité en avril dernier et dans lequel elle est intervenue en faveur de la libération des otages de l'ambassade de la République Dominicaine à Bogota. En outre, trois rapports spéciaux sur l'Argentine, Haïti et Cuba seront présentés à l'Assemblée générale. Celle-ci aura aussi à examiner le rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et un projet de convention sur la définition de la torture comme crime international.

D'autre part, la Commission interaméricaine des droits de l'homme s'est rendue au Nicaragua le 6 octobre à l'invitation du gouvernement de ce pays pour y enquêter sur la situation des droits de l'homme.

A la commission spéciale de consultation et de coordination

La Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) a tenu sa dixième session à Washington du 8 au 10 octobre. A l'ordre du jour, trois rapports : *a*) sur les dix premières années de fonctionnement de cet organisme ; *b*) sur la coopération pour le développement, qui fera l'objet d'une assemblée générale extraordinaire à Montevideo durant le premier semestre de l'an prochain ; *c*) sur la situation économique et sociale dans les pays du sous-continent. La CECON a en outre examiné un ensemble de mesures tendant à faciliter les échanges commerciaux entre l'Amérique latine et les pays des Caraïbes d'une part, et les Etats-Unis d'autre part.

La coopération énergétique

Dans le numéro d'octobre du *Bulletin du programme pour le commerce international et le développement des exportations*, le secrétariat général de l'O.E.A. a publié les dispositions techniques du plan de coopération énergétique pour l'Amérique centrale et les Caraïbes annoncé à San-José-de-Costa-Rica en août dernier par les représentants du Mexique et du Venezuela. Le Mexique et le Venezuela fourniront à la Barbade, au Costa-Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama, et à la République Dominicaine 160 000 barils de pétrole brut par jour. Les deux pays financeront ces livraisons à concurrence de 30 % par des prêts à faible taux d'intérêt qu'ils accorderont aux pays bénéficiaires pour quatre ans et avec un intérêt annuel de 4 %. Cependant si les pays bénéficiaires investissent ces ressources dans le développement de sources d'énergies nouvelles, le délai de remboursement des prêts s'étendra à vingt ans et leur taux d'intérêt sera réduit de moitié.

- ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE. — *A l'intention de sa vingtième assemblée générale, qui se réunit du 28 octobre au 6 novembre à Manille (Philippines), l'Association internationale de la Sécurité sociale (A.I.S.S.) a publié un rapport sur les développements et les tendances de la sécurité sociale pour la période de 1978-1980. Ce document relève que* « certaines des mesures adoptées dans quelques pays, sous la pression des conditions économiques, désavantagent les membres de la société les plus démunis ; elles constituent donc une attaque aux principes fondamentaux de sécurité sociale et doivent être combattues comme telles ». *L'A.I.S.S., qui regroupe des institutions officielles chargées de la gestion de la Sécurité sociale, compte plus de trois cents membres dans cent dix-sept pays.*

- CROIX-ROUGE. — *A la suite du déclenchement des hostilités entre l'Irak et l'Iran, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) s'est adressé le 23 septembre aux parties en conflit, par l'intermédiaire de leurs missions permanentes à Genève, pour leur rappeler leurs obligations découlant des quatre conventions de Genève de 1949. Le C.I.C.R. a, en outre, indiqué qu'il était prêt à assumer les tâches qui lui sont dévolues en vertu de ces conventions, notamment en ce qui concerne le sort des prisonniers militaires et civils et les personnes disparues.*

— Le C.I.C.R. a lancé le 16 septembre un appel « à toutes les parties engagées militairement dans le conflit afghan pour qu'elles respectent le droit international humanitaire et permettent au C.I.C.R. d'accomplir pleinement ses tâches traditionnelles de protection et d'assistance ».

— Du 16 au 31 août, un membre du C.I.C.R. s'est rendu au Pakistan afin d'évaluer les activités menées par le C.I.C.R. en faveur des réfugiés afghans, et de présenter des propositions sur l'avenir de cette action.

- LIGUE DES ETATS ARABES. — *La soixante-quatorzième session ordinaire du conseil de la Ligue des Etats arabes s'est tenue du 13 au 17 septembre à Tunis. Diverses résolutions y ont été adoptées, notamment sur la nécessité de libérer Jérusalem et d'appliquer un boycottage économique et politique à l'encontre des pays qui installeraient ou maintiendraient leur ambassade dans la ville. Le secrétaire général de l'Organisation a été chargé de plusieurs missions en vue de préparer un examen de la situation au Sud-Liban par la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères de la Ligue, de favoriser la réactivation du dialogue euro-arabe et de poursuivre la coopération arabo-africaine. Le conseil a, d'autre part, encouragé ses membres à soutenir la lutte du peuple érythréen, à fournir une aide d'urgence à Djibouti frappé par la sécheresse, ainsi qu'aux populations réfugiées au Soudan. Enfin, après avoir entériné la décision d'ouvrir quatre nouveaux bureaux d'information de la Ligue en Autriche, en Hollande, au Mexique et en Australie, le conseil a adopté le budget de l'Organisation pour 1981.*

— Le Conseil économique et social de la Ligue des Etats arabes s'est réuni du 8 au 10 septembre à Tunis pour sa vingt-neuvième session ordinaire. Pour favoriser l'instauration d'une meilleure coopération économique et sociale entre pays arabes, il s'est prononcé en faveur d'une augmentation du capital du Fonds arabe de développement économique et social et du Fonds monétaire arabe, recommandant en outre l'ouverture de comptes spéciaux au sein de ces deux fonds pour la fourniture d'aides aux pays arabes les moins avancés

— Lors d'une réunion extraordinaire, le 11 septembre à Tunis, le conseil des gouverneurs du Fonds arabe de développement économique et social (FADES) a décidé une augmentation de capital du fonds et un accroissement de ses opérations d'assistance en faveur des pays membres.

- ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE. — *Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique se sont réunis en session extraordinaire du 10 au 20 septembre, à Fès. Réaffirmant leur soutien à la lutte du peuple palestinien, ils ont adopté diverses recommandations à propos de l'annexion de Jérusalem par Israël prévoyant notamment le boycottage politique et économique des pays qui souscrivent à la décision israélienne, des actions à mener au sein de l'ONU et des initiatives diplomatiques avec les grandes puissances, notamment les Etats de la Communauté européenne.*

— Les ministres des affaires étrangères de l'Organisation se sont à nouveau réunis à New-York le 26 septembre, à propos du conflit irano-irakien. Ils ont décidé d'envoyer à Bagdad et à Téhéran une « mission de bonne volonté » pour envisager un règlement pacifique du conflit entre les deux pays.

- ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE. — *Réunie à Genève du 22 au 26 septembre, l'assemblée de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a décidé que la conférence diplomatique de révision de la convention de Paris pour la protection de la propriété intellectuelle poursuivra ses travaux à Nairobi (Kenya) du 28 septembre au 24 octobre 1981 (la première session de la conférence a eu lieu du 4 février au 4 mars dernier).*

- UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *La commission politique de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) a adopté le 7 octobre un rapport de M. Von Hassel (C.D.U., République fédérale d'Allemagne) demandant la mise à l'étude de certaines réformes : participation des ministres de la défense au conseil de l'U.E.O., ouverture de l'Union à tous les membres des Communautés européennes, liens avec l'Assemblée européenne de Strasbourg. Ce rapport sur la « revitalisation » de l'U.E.O. a été adopté par douze voix contre deux ; il sera soumis à l'assemblée de l'U.E.O. en décembre prochain.*

- UNION INTERPARLEMENTAIRE. — *L'Union interparlementaire, réunie le 24 septembre à Berlin-Est, a adopté une résolution condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan. Elle a aussi condamné l'agression d'Israël contre le Liban et l'occupation par la Turquie de la partie nord de Chypre.*

La conférence a adopté, à une forte majorité, une résolution demandant la libération des otages américains détenus en Iran et invitant le Parlement iranien à assurer leur élargissement.

Les progrès du libéralisme économique à Sri-Lanka

Par SUSAN GEORGE *

QUAND, en 1948, Ceylan obtint de la Grande-Bretagne son indépendance avec statut de dominion (la République de Sri-Lanka ne fut proclamée qu'en 1972), ce pays était sans doute le plus développé de l'Asie, après le Japon. Des trente-sept nations que la Banque mondiale classe dans la catégorie des pays à faible revenu, c'est celle où le taux de mortalité infantile est le plus faible, où l'espérance de vie est la plus élevée et le taux de production alimentaire le plus fort par tête d'habitant.

Outre un niveau de vie exceptionnel pour la région, le taux d'alphabétisation est au moins de 85 %, et la classe ouvrière, traditionnellement bien organisée, se regroupe dans de puissants mouvements syndicaux. Nul n'a oublié, dans l'île, l'insurrection armée de 1971 et la brutalité de la répression qui s'ensuivit. Du moins le précédent gouvernement de Mme Bandaranaïke avait-il réalisé des réformes partielles, telle la réforme foncière de 1972, tout en jetant les fondements de l'actuelle politique monétariste et libérale que poursuit avec un zèle particulier le gouvernement du président J.R. Jayawardene, issu des élections de juillet 1977 qui portèrent au pouvoir le parti national unifié (U.N.P., United National Party). Au point que l'on se demande aujourd'hui si ce gouvernement n'est pas en train de transformer ce pays modèle du tiers-monde en une économie marchande de troisième zone tributaire, pour l'emploi, de l'investissement des sociétés transnationales ; dépendante, pour son équilibre financier, des crédits de secours du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et comptant avant tout sur les forces de répression pour calmer les revendications populaires.

Le président Jayawardene vient d'investir 2 milliards de roupies (32 millions de francs) — somme qui, sans doute, sera dépassée — dans la construction d'un énorme complexe en forme de lotus destiné au Parlement (1). En revanche, son gouvernement a supprimé les subventions aux produits alimentaires de base qui assuraient une consommation décente à toute la population. Il a aussi rapporté les dispositions protégeant l'industrie locale et qui favorisaient l'autosuffisance économique, pour les remplacer par des mesures directement inspirées des méthodes de Milton Friedman.

La majorité du peuple sri-lankais vit à présent au-dessous du « seuil de pauvreté ». Un ouvrier syndiqué gagne en moyenne de 400 à 500 roupies (R) par mois (de 107 F à 133 F) ; un employé, environ 600 R (160 F). Le prix du pain est passé récemment de 1,25 R la livre à 2,05 R. Le riz, qui, jusqu'en 1977, était soit distribué gratuitement à raison d'une demi-mesure par personne et par semaine, soit vendu à un prix subventionné de 1,50 R la mesure (environ 1 kg), coûte actuellement 3,50 R pour la qualité la moins chère. Sur l'insistance de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les subventions pour le dal (aliment riche en protéines), le lait et les textiles ont aussi cessé. Les jeunes enfants des familles de travailleurs boivent désormais du thé sans lait. Le prix du pétrole pour la cuisson des aliments et l'éclairage a triplé. Seuls les plus démunis reçoivent maintenant des tickets alimentaires, à concurrence de 30 roupies par mois. Le prix du poisson, lui, a quintuplé, tandis que les bateaux japonais et taiwanais pêchent à la dynamite dans les eaux sri-lankaises et emportent au loin leurs prises.

La zone franche : un État dans l'État

SANS doute est-ce le président lui-même qui a le mieux résumé la nouvelle politique en répondant, devant le Parlement, en 1977, à un critique de l'opposition : *« Qu'ils viennent les barons rapaces »*. Quelques-uns sont déjà là, notamment dans la zone franche, près de l'aéroport de Colombo, où quatre-vingt-dix sociétés devraient établir leurs ateliers ; trente y sont en construction et une douzaine fonctionnent déjà, quoique l'expérience, à ce jour, n'ait pas été particulièrement concluante.

La plupart des firmes sont des entreprises textiles ayant leur siège en Corée du Sud, à Hongkong ou à Singapour, et qui se sont installées à Sri-Lanka pour tirer avantage de ses quotas d'exportation, ceux qui reviennent à leurs pays d'origine étant épuisés. Les activités dans la zone franche sont largement limitées à l'assemblage de pièces (vêtements, appareils électroniques) fabriquées ailleurs, de sorte que les créations d'emplois sont minimes (entre 5 000 et 6 000 personnes, environ) et généralement restreintes aux femmes entre dix-huit et vingt-cinq ans. Que la radio nationale annonce l'exportation de dix mille chemises par jour ne signifie pas qu'elles ont été réellement coupées et cousues à Sri-Lanka — beaucoup y ont seulement reçu une étiquette faisant mention d'une origine locale. Mais, à aider ainsi Singapour ou Hongkong à accroître *de facto* leurs quotas, on réduit du même coup celui qui échoit à l'industrie textile indigène. Car Sri-Lanka possède une industrie textile assez bien développée, qui emploie quarante mille personnes. Son sort est désormais compromis par l'existence de la zone franche, où les ouvrières, que le gouvernement vante comme *« la main-d'œuvre la moins chère d'Asie »*, gagnent un salaire de départ de 8,60 roupies par jour (2,40 F) pour huit heures de travail. Certaines doivent travailler dans deux équipes — ce qui est en principe illégal. Les syndicats, eux aussi, sont illégaux dans cette véritable enclave extraterritoriale. Quelques-uns, néanmoins, s'efforcent d'aider les jeunes travailleuses sans expérience à obtenir des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail (il n'y a, par exemple, que quatre toilettes pour six cent vingt-cinq employées à l'usine de vêtements Polytex). La lutte sera d'autant plus difficile qu'une nouvelle législation stipule, précisément, que les dispositions des contrats passés avec les firmes étrangères l'emportent sur la législation nationale. En réalité, la zone franche est ici, comme partout ailleurs dans le tiers-monde, un Etat dans l'Etat, avec sa propre législation, ses règles et son conseil de gouvernement.

Le cas de la minoterie Prima illustre de façon originale l'art d'attirer les capitaux étrangers. Le gouvernement de Sri-Lanka achète du blé en Australie et le livre à Prima (dont le siège social est à Singapour). Prima moud le blé gratuitement, restitue la farine au gouvernement, mais conserve le son qu'elle exporte pour son propre compte : ce qui lui permettra de récupérer en trois ou quatre ans la totalité de son investissement, car le prix mondial du son ne cesse de monter. Un arrangement somme toute profitable, si l'on accepte de laisser partir l'essentiel des éléments nutritifs du blé.

Dans les campagnes, la vente du paddy se fait toujours à un prix garanti et l'achat des engrais à un prix subventionné ; mais les paysans ont également été affectés par de nouvelles lois qui facilitent l'éviction des fermiers et modifient les règles du métayage. Alors que, naguère, le propriétaire ne pouvait prendre plus du tiers de la récolte, les loyers doivent à présent être *« mutuellement définis entre le propriétaire et le métayer »*. Dans les plantations de thé, les conditions de travail restent inférieures aux normes locales, et l'écart des salaires entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine est encore de 25 % (près de la moitié — 42 % — de toute la main-d'œuvre féminine est employée dans les plantations de thé).

Des industries menacées

SELON le gouvernement de M. Jayawardene, trente années de politique protectionniste et de relative autarcie n'ont pas permis un développement suffisant, de telle sorte que le libéralisme économique demeure la seule option. Puisque les industries locales sont inefficaces, elles doivent, pour s'adapter, être exposées à la concurrence internationale. A la requête du Fonds monétaire, ce ne sont pas seulement les subventions qui ont été supprimées : les restrictions à l'importation ont aussi été levées, le contrôle des changes assoupli et la roupie officiellement dévaluée de 60 % (en fait, de près de 100 % par rapport à la livre sterling). Les magasins regorgent de toutes sortes de marchandises importées, partiellement financées sur des crédits « budgétaires » du F.M.I. qui offrent, en réalité, un fonds de soutien aux importations. Les manufactures locales, comme celles de la chaussure, du vêtement ou de la peinture, se ressentent des importations de produits bon marché : mais, selon la chambre de commerce locale, ces produits resteront bon marché... tant que l'industrie indigène n'aura pas été éliminée. Alors que les exportations n'ont augmenté que de 8 % du premier semestre de 1978 au premier semestre de 1979, les importations ont fait un bond de 58% durant la même période. La balance commerciale, positive en 1976-1977, a fait apparaître un déficit de 1,2 milliard de roupies en 1978) et de 7 milliards (1,8 milliard de francs) l'an dernier.

Le gouvernement semble compter sur deux soupapes de sécurité : l'émigration et le tourisme. Près de cent mille travailleurs ont quitté le pays pour des emplois rémunérateurs sur les champs pétroliers du Proche-Orient et rapatrient environ un milliard de roupies chaque année, ce qui couvre les besoins de bon nombre de familles. Quant au tourisme, l'objectif est fixé à cinq cent mille visiteurs en 1983 (contre deux cent mille aujourd'hui, pour une population de quatorze millions). L'investissement dans les hôtels et autres entreprises de tourisme est fortement encouragé, le gouvernement garantissant notamment aux investisseurs que leurs biens ne pourront être nationalisés que par un vote des deux tiers du Parlement. Cependant, la plupart des touristes achètent à forfait dans leur propre monnaie, auprès d'agences situées dans leur propre pays. Si nos informations sont exactes, seul le quart de cet argent revient à Sri-Lanka, alors que le visiteur étranger ne dépense que 2 ou 3 dollars par jour d'argent de poche sur place. Par contre, les effets négatifs du tourisme s'exercent déjà de diverses manières (2) : ainsi les importants achats des hôteliers créent des tensions sur le marché des produits alimentaires locaux et contribuent à la hausse des prix. Prostitution et mendicité, presque inconnues naguère, commencent à se développer ; à tel point que bien des Sri-Lankais craignent que leur pays ne s'engage rapidement dans la même voie que la Thaïlande.

Le succès de l'U.N.P. aux élections de juillet 1977 s'explique en partie par le manque d'unité de la gauche. Mais un grand nombre de jeunes se prononcèrent aussi contre le gouvernement de Mme Bandaranaïke parce qu'il était incapable de leur fournir des emplois. La minorité tamoul, victime de la répression, a également voté massivement contre le Parti de la liberté (S.L.P.L., Sri-Lanka Freedom Party) de l'ancien président. Finalement, bien des électeurs ont choisi la société *dharmista* (« vertueuse »), que leur promettait l'U.N.P., contre le népotisme et la corruption qui s'étaient développés au sein de la précédente coalition. Certains signes indiquent, toutefois, que l'actuel gouvernement n'est pas sûr de son emprise sur ceux qui l'ont porté au pouvoir.

Ce manque d'assurance s'est révélé au grand jour lors d'un incident grotesque, qui a opposé le ministre des affaires étrangères à la presse à propos d'une banale histoire de légende mal placée sous une photographie. Du même coup, l'affaire a mis en lumière la précarité de la liberté d'expression dans ce pays.

En 1978, le *Ceylon Observer* publiait la photo d'un jeune homme et d'une jeune femme élégants (et tous deux parfaitement décents) dans un canot à moteur, avec cette légende malencontreuse : *« Le président d'un important complexe industriel de Corée du Sud fait visiter au ministre des affaires étrangères de Sri-Lanka, M. A.C.S. Hameed, la salle d'exposition de ce complexe. »* Tout autre que M. A.C.S. Hameed aurait sans doute éclaté de rire devant cette erreur d'impression, d'ailleurs vite corrigée après tirage de quelques centaines d'exemplaires. Le journal publia des excuses. Mais M. A.C.S. Hameed ne jugea pas cela drôle. Officiellement, il porta plainte devant le Parlement en arguant que les lecteurs du journal allaient prendre le ministre des affaires étrangères de Sri-Lanka pour un « play-boy ». Le Parlement, agissant en vertu de nouveaux pouvoirs dont il s'était lui-même investi la veille, convoqua le rédacteur en chef et le rédacteur adjoint du *Ceylon Observer*, les interrogea et les condamna à des amendes (l'un d'eux n'était cependant pas de service le jour fatal). Là-dessus, M. S. Nadesan, l'un des juristes les plus respectés du pays, avec cinquante ans de pratique du droit constitutionnel derrière lui, analysa l'action du Parlement à la demande du Mouvement des droits civiques (M.D.C.) et publia des commentaires critiques dans la presse. Cette fois, c'est le Parlement qui ne jugea pas cela drôle. Une plainte au sujet de l'article de M. Nadesan fut déposée devant la Chambre par le procureur général, puis transmise à la Cour suprême. Ouvert le 12 mai dernier, le procès devait durer plusieurs jours. Après une longue délibération, M. Nadesan fut acquitté à la fin du mois de juin.

De décret en décret

SRI-LANKA possède une forte tradition démocratique. « *En comparaison avec beaucoup d'autres pays du tiers-monde, nous avons de la chance...*, estime-t-on au M.D.C. *La question, toutefois, n'est pas de savoir si la situation est pire ailleurs, mais quelles améliorations peuvent être apportées ici.* » De fait, l'évolution n'incite pas à l'optimisme. Les activités syndicales ont été restreintes l'an dernier par un « décret sur les services publics essentiels » qui donne au président le droit d'interdire toute grève dans un secteur jugé *« essentiel à la vie de la communauté »*. Pour le M.D.C., cette législation apparaît comme *« la mesure la plus inquiétante dirigée contre les droits syndicaux que le pays ait jamais connue »*. Quiconque encourage quiconque à inciter quiconque à ne pas travailler... risque non seulement une sévère amende et une peine de prison mais même la confiscation de ses biens au profit de l'Etat. Des syndicalistes faisant des piquets de grève pacifiques ont été molestés par des brigades « parallèles » armées de couteaux et de chaînes de bicyclettes. Une attaque particulièrement sanglante a eu lieu en janvier dernier à 100 mètres du siège de la police et du palais présidentiel. La police est arrivée une demi-heure après.

Le « décret sur la prévention du terrorisme », également promulgué en 1979, autorise le président à proscrire tout parti ou organisation politique qui, à son avis, prône la violence ou s'engage dans une activité illégale. Il n'est prévu ni audition préalable à la proscription, ni recours. Ce décret donne aussi à la police des pouvoirs extraordinaires pour procéder à des arrestations, garde à vue et interrogations des suspects sans aucun contrôle judiciaire, des *« conditions classiques*, remarque le M.D.C., *pour que s'installe la torture ; l'on ne sera pas surpris d'apprendre que le Mouvement des droits civiques a reçu des allégations de tortures nombreuses et dignes de foi »*. La nouvelle législation supprime aussi les élections partielles et interdit aux petits partis d'entrer dans l'arène politique en imposant un seuil de 12,5 % des suffrages au-dessous duquel aucune représentation n'est autorisée. Le président a accaparé de nombreux pouvoirs autrefois exercés par le Parlement ou le corps judiciaire, et des purges sont intervenues dans la fonction publique et à l'Université.

Finalement, devant le regain d'agitation syndicale et une menace de grève générale, l'état d'urgence a été proclamé plusieurs fois. La détérioration de la situation économique et sociale semble en effet susciter une plus grande cohésion de l'opposition, qui voit désormais un réel danger peser sur la démocratie. *« Je ne sais si nous survivrons jusqu'en 1983 »*, nous déclarait récemment un dirigeant syndical.

(1) Dans la région marécageuse de Kotte, proche de Colombo. Les textes anciens, qui mettaient les rois en garde contre tout projet de construction à cet endroit, n'ont pas dissuadé le président de choisir un site qui porte le nom historique de Jayawardene Pura (ville de Jayawardene). Des centaines de tracteurs et de bulldozers ont été mobilisés, et une noria de camions transportant des matériaux de remblai plonge les habitants dans un nuage de poussière permanent. Jusqu'ici, le marécage a résisté à tous les efforts visant à le transformer en site constructible.

(2) Sur « Le tourisme dans le tiers-monde », voir *le Monde diplomatique* d'août 1980.

* Auteur de *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Laffont, Paris, 1978.

CORRESPONDANCE

La politique touristique en Tunisie

M. Béchir Benzineb, président-directeur général de l'Office national du tourisme tunisien, apporte un certain nombre de précisions à l'article d'Alain Sabatier sur la politique touristique de la Tunisie, (*le Monde diplomatique*, août 1980) :

— le taux d'occupation moyen de la capacité mise en exploitation a été de 59,1 % en 1979 :

— le taux de retour des touristes en Tunisie est de 25 % ;

— les « produits tunisiens » sont distribués par les circuits classiques de commercialisation et non pas par quelques tours-opérateurs ;

— les investissements étrangers dans le tourisme en 1979 ont représenté moins de 9 % de l'ensemble des investissements cumulés et de la capacité totale d'hébergement. Les sociétés Krupp et Wagon-lits ne figurent pas parmi les investisseurs étrangers ;

— le capital de la Compagnie financière et touristique, société nationale, est détenu à 51,7 % par des capitaux tunisiens.

En outre, M. Benzineb précise que l'activité touristique n'engendre pas d'importantes importations : selon la Banque mondiale, les recettes en devises touristiques nettes représentent 82 % des recettes brutes. Enfin, indique-t-il, les 80 millions de dinars investis au cours des trois années 1977, 1978, 1979 ont permis la création de 3 350 emplois directs, mais aussi celle de 11 700 emplois permanents nouveaux dans le reste de l'économie.

Au-delà du nucléaire

Vers un nouvel ordre énergétique mondial

C'EST une nouvelle et précieuse contribution à la connaissance des problèmes énergétiques et technologiques que vient de faire le Centre de recherche sur le droit du marché et des investissements internationaux en publiant les travaux des journées d'études tenues à Dijon, en mars 1979, sur l'énergie nucléaire et les nouvelles sources d'énergie (1). Ce centre, rattaché à l'Institut des relations internationales de l'université de Dijon, avait déjà à son actif plusieurs publications importantes dont, pour le domaine qui nous préoccupe, ces trois ouvrages : les Hydrocarbures gazeux et le développement des pays producteurs (1974, travaux de colloque), Transfert de technologie et développement (1977, travaux de colloque), et les Contrats « clé en main » et les contrats « produit en main » (1979), par MM. Salem et A. Sanson-Hermitte.

La nouvelle publication s'inscrit donc dans une ligne de recherche visant à poser avec rigueur et clarté les grands problèmes contemporains de diffusion et de transfert de la technologie. Les travaux repris dans cet ouvrage recouvrent de façon assez exhaustive l'ensemble des problèmes relatifs au développement de l'énergie nucléaire et des sources renouvelables d'énergie (solaire, éolienne, hydraulique, biomasse). Si les aspects juridiques et organisationnels y occupent une place majeure, le lecteur est quand même bien informé des aspects économiques et politiques qui ont orienté les mécanismes de prise de décision dans les domaines de l'énergie nucléaire et solaire. Il ressort en tout cas clairement que le « préjugé » en faveur du nucléaire est bien antérieur à la crise pétrolière. Deux facteurs se sont puissamment conjugués dès la fin des années 40 pour privilégier le nucléaire par rapport au solaire ou aux autres formes d'énergie renouvelable : d'une part, la compétition russo-américaine dans les applications militaires du nucléaire et, d'autre part, la nécessité des économies d'échelles dans des systèmes axés sur les technologies lourdes et centralisées.

De très intéressants développements sont consacrés à la comparaison des programmes américains et français en matière d'énergie solaire, qui montrent la toute relative importance de l'effort américain face à la quasi-insignifiance de l'effort français. De plus, il apparaît clairement que l'ordre énergétique international qui se profile ne sera, encore une fois, que le reflet des politiques nationales des grandes puissances et des stratégies mondiales des sociétés multinationales. Si quelques filières solaires se développent, c'est par les efforts de certaines multinationales et non point par des politiques actives de la part de certains pays du tiers-monde. Bien au contraire, prisonniers d'un modèle de consommation privilégiant l'urbanisation massive et la centralisation économique, la plupart des pays du tiers-monde sont plus que jamais enfermés dans le « vieil » ordre énergétique international et se mettent d'ores et déjà en situation de dépendance technologique pour le vingt et unième siècle en ce qui concerne leur développement énergétique. Les filières solaires ou éoliennes ne sont pas toutes des filières de technologie douces et non complexes, et les gouvernements du tiers-monde ne font aucun effort pour se doter d'une autonomie dans ce domaine.

On regrettera que l'hydraulique, et notamment le potentiel de la microhydraulique, ne soient qu'à peine évoqués. De même, le lecteur restera sur sa faim en ce qui concerne les changements de style de vie, d'architecture et de mode de gestion économique que présuppose le passage aux énergies renouvelables. On reste cependant convaincu, avec les auteurs, que l'ordre énergétique futur sera celui du « pluralisme technologique » et qu'il faut développer la réflexion sur l'émergence et les formules possibles de gestion de ce pluralisme.

Les discussions reprises dans ce livre apportent des éléments contradictoires intéressants, notamment par de hauts fonctionnaires d'E.D.F. Tout se lit avec grand intérêt, mais on aurait pu, en appendice, enrichir l'ouvrage de quelques données techniques de base sur les énergies renouvelables, ce qui aurait facilité au lecteur la compréhension des aspects les plus techniques et permis de clarifier certains échanges d'arguments sur les mérites comparés des différentes formes d'énergie. Telle quelle, cependant, cette publication est un indispensable instrument de référence en matière de droit, de technologie et d'économie de l'énergie.

G. C.

(1) *De l'énergie nucléaire aux nouvelles sources d'énergie : vers un nouvel ordre énergétique international*, sous la direction de Ph. Kahn, Librairies techniques, Paris 1979.



LE MONDE DIPLOMATIQUE

Supplément

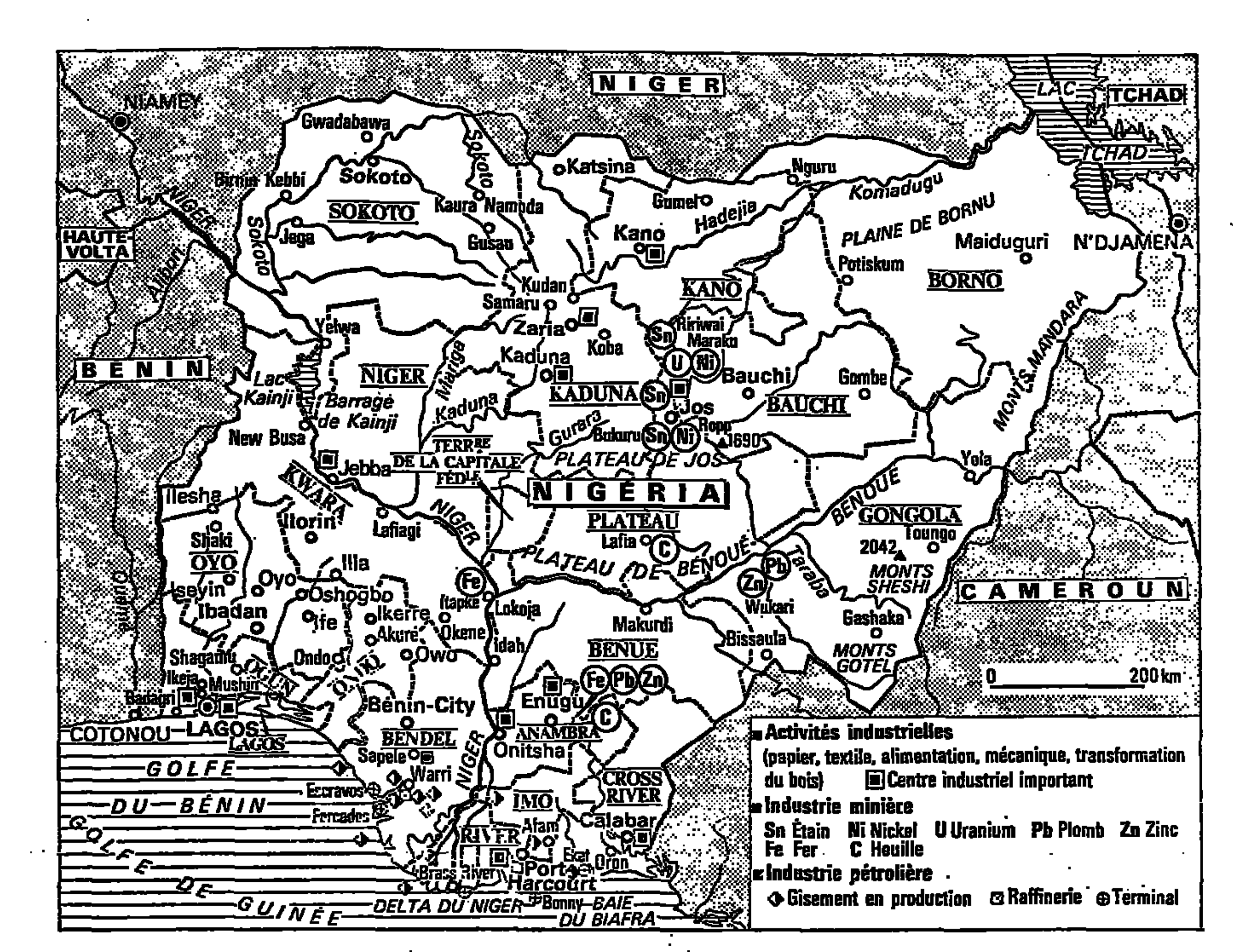
LE NIGÉRIA de la deuxième République

A la recherche d'un équilibre

Le Nigéria, qui a célébré le 1er octobre le vingtième anniversaire de son accession à la souveraineté internationale, a simultanément fêté le premier anniversaire du retour au régime civil. C'est en effet le 1er octobre 1979 que, au terme de treize années de dictature militaire marquées par de sanglantes révolutions de palais et par une série de règlements de comptes entre officiers, le plus peuplé et le plus puissant des Etats d'Afrique noire est revenu au parlementarisme hérité de l'ancien tuteur colonial britannique.

L'équipe gouvernementale, aux destinées de laquelle préside M. Shehu Shagari, chef de l'Etat fédéral, a résolument opté pour une certaine forme de conservatisme politique et pour le libéralisme économique. Les nouveaux dirigeants, tout en proclamant officiellement leur volonté de diversifier leurs partenaires internationaux, se rangent dans le camp occidental.

La Constitution présidentielle dont s'est dotée la Fédération nigériane est directement inspirée de la Constitution américaine. Comme le général Obasanjo, auquel il a succédé sans heurts, M. Shehu Shagari est un ferme partisan du développement de la coopération avec les Etats-Unis. En se rendant en visite officielle à Washington au début du mois d'octobre, le nouvel « homme fort » du Nigéria témoignait de l'intérêt porté à un pays qui non seulement partage les grandes options idéologiques des dirigeants nigérians mais qui est aussi le principal client. Premier producteur de pétrole d'Afrique noire (plus de 100 millions de tonnes par an), le Nigéria exporte en effet la moitié de sa production aux Etats-Unis, dont il est le deuxième fournisseur après l'Arabie Saoudite.



De la réussite ou de l'échec de l'expérience démocratique tentée par les promoteurs de la deuxième République nigériane dépendent en grande partie l'équilibre politique de toute l'Afrique occidentale et l'avenir des relations entre cette partie du monde et l'Occident. En effet, tout se situe au Nigéria à une échelle différente de celle des autres Etats africains : l'armée, en particulier, est la plus puissante de celles des nations africaines noires ; l'économie est celle dont les potentialités sont les plus grandes sur l'ensemble du continent ; un Africain sur quatre est nigérian.

Le retour à la vie civile, l'utilisation des revenus pétroliers et la place de l'islam sont les trois grands axes sur lesquels s'articulent la politique étrangère de ce « Grand de l'Afrique » qui se veut à la fois partenaire du monde industrialisé sur le plan économique et solidaire du monde noir face au système d'apartheid sud-africain.

Ph. D.

Une nouvelle expérience de la démocratie

Par SUZANNE CRONJE

PEU de temps après les coups d'Etat qui les portent au pouvoir, les militaires s'empressent généralement de rassurer sur leurs intentions et de promettre un rapide retour à la vie civile. Plus rares sont ceux qui tiennent cette promesse, mais, quand cela arrive, on voit surtout disparaître les uniformes et s'organiser des élections destinées à légitimer des auteurs de coups d'Etat promus au rang de « chefs populaires ». On comprend, dans ces conditions, le scepticisme de beaucoup de Nigérians devant les promesses répétées de retour à la démocratie que firent les gouvernements militaires qui se succédèrent au pouvoir à Lagos depuis le coup d'Etat de 1966.

Pourtant, la *promesse* a *été* tenue. Des élections vraiment démocratiques ont eu lieu et les généraux sont rentrés dans leurs casernes. Le Nigéria est l'un des rares pays en Afrique où une telle évolution a pu se produire (comme au Ghana, où, presque simultanément le pouvoir était remis aux civils, dans des conditions *toutefois* moins bien préparées : de telle sorte que le fonctionnement du régime civil en ce pays n'est pas absolument assuré).

L'une des raisons principales de l'effacement de l'armée au Nigéria tient à la complexité de ce *vaste pays, en particulier* à l'existence de grands groupes ethniques qui ont conservé jusqu'à aujourd'hui leurs traditions d'indépendance et leurs antagonismes mutuels, malgré l'intervalle de la domination coloniale. Pour s'imposer indéfiniment à l'encontre des vœux de la population, il aurait fallu que le régime militaire disposât d'un énorme dispositif de répression, sophistiqué et hautement centralisé ; ce qui était impossible à cause des diversités de tendances au sein même des dirigeants militaires au pouvoir, chacun ayant davantage fait acte d'allégeance à *son propre groupe ethnique ou* régional qu'à la hiérarchie de l'armée à Lagos.

Préserver l'unité nationale, mettre en place une administration capable de remplir ses tâches face aux pressions sociales, répondre aux aspirations nouvelles *de la population créées par l'afflux* des revenus pétroliers et élaborer des plans de développement appropriés, voilà qui requérait des capacités et une habileté que les soldats ne possèdent pas nécessairement. Pour ce qui concerne le Nigéria, l'ef*facement du général Obasanjo* devant les hommes politiques civils, l'an dernier, a été accueilli avec un réel *soulagement*.

Le président Shéhu Shagari, qui a pris la direction de l'Etat le 1er *octobre* 1979, sera-t-il en mesure de mener à bien toutes ces tâches ? Il faut dire, à l'actif des chefs de l'armée, qu'ils ont eu le soin de lui aménager un système constitutionnel beaucoup plus équitable que celui dont eux-mêmes avaient hérité du gouvernement civil après le coup d'Etat de janvier 1966.

Les Britanniques avaient laissé le pays dans une situation politique absurde au moment de l'accession à l'indépendance en 1960. L'Etat se composait de trois *régions : le Nord, peuplé de* Hausa-Fulani, avec plusieurs autres tribus secondaires ; l'Ouest peuplé de Yoruba ; l'Est, peuplé d'Ibo et de plusieurs autres tribus moins importantes. Mais le Nord, largement conservateur et probritannique, habité par des musulmans *moins* instruits et sous la houlette des émirs, avait à lui seul une superficie et une population plus importantes que celles des deux autres régions ensemble.

(Lire la suite page 22.)

Richesse pétrolière difficultés de la croissance

Par JOHNY EGG *

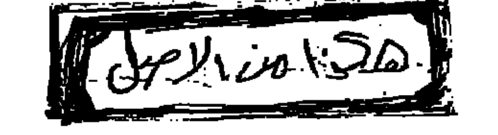
LES estimations de la population nigériane varient en fonction des sources, mais, que l'on adopte pour l'année 1979 celles des Nations unies (74,6 millions d'habitants), du gouvernement de Lagos (83,4) ou les estimations non officielles (un peu plus de 100 millions), *un fait reste certain : le Nigéria est* bien la seule puissance démographique du continent.

Le pays dispose en effet d'une population équivalente à celle de l'ensemble Maghreb-Machrek (du Maroc à l'Egypte) ou de la totalité *des vingt* et un Etats *de l'Afrique* de l'Ouest et du Centre — de la Mauritanie au Congo Autre évaluation de la « démesure » de la fédération anglophone : elle compte à elle seule plus d'habitants que les trois plus grands pays du sud du Sahara (Ethiopie, Zaïre, Afrique du Sud) et un Africain sur quatre au moins est nigérian.

Mais le Nigéria est aussi une grande « puissance pétrolière ». Avec une production de brut variant autour de 100 millions de tonnes *(119 000 en 1979). ce pays est, depuis* 1974, le premier producteur du continent et le cinquième de l'OPEP. Exportant 96 % de sa production, il est le quatrième exportateur mondial et pourrait bien devenir temporairement, si la guerre entre l'Irak et l'Iran se poursuivait, le deuxième fournisseur des pays de l'O.C.D.E. après l'Arabie Saoudite

(Lire la suite page 26.)

* Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, Paris.



Une nouvelle expérience de la

(Suite de la page 21.)

Il avait donc un avantage politique structurel qui lui permettait de dominer, au sein du gouvernement fédéral, toute la vie du pays ; et cela indéfiniment, à moins qu'il ne se produise une modification de la répartition géographique des populations. (Une quatrième région, le Moyen-Ouest, fut créée en 1963 dans le Sud sans que cela altère ce tableau). L'organisation, la même année, d'un recensement destiné à confirmer la prédominance du Nord allait convaincre bien des sudistes qu'ils ne pourraient jamais accéder au pouvoir politique par des moyens constitutionnels. Il existait une coalition fédérale entre le Nord et le parti de l'Est dirigé par le président Azikiwe, mais le véritable pouvoir était aux mains de l'aristocratie féodale de la région du Nord. Les violences politiques des années 1964-1965 conduisirent à une totale anarchie et ce fut pour mettre fin à cet état de fait et à ce système que les militaires en vinrent au coup d'Etat, en 1966. Le chef de l'armée, le général Ironsi, se trouvait être ibo ; voyant leur prépondérance menacée, les Nordistes se retournèrent donc contre les Ibo — des milliers d'entre eux s'étaient établis au Nord soit comme commerçants soit comme fonctionnaires — et ce furent les massacres en série. Le général Ironsi ayant été tué, le général Gowon lui succéda : il était du Nord, mais non musulman.

Ces événements, s'ajoutant au fait que le pétrole commençait à prendre de l'importance et que les gisements se trouvaient dans la région Est, conduisirent à la sécession du Biafra et à la guerre civile des années 1967-1970. Le général Gowon divisa le pays en douze Etats, au lieu des quatre régions, pour tenter de lever l'hypothèque ethnique qui pesait sur la vie politique. A la fin de la guerre civile, les militaires annoncèrent un retour au système démocratique pour 1976 et organisèrent, dans cette perspective, un autre recensement démographique. Les résultats, publiés en 1973, furent tellement controversés qu'il fallut les annuler. Mais l'opération avait eu au moins le mérite de montrer que la création des nouveaux Etats n'avait guère contribué à dénouer les antagonismes ethniques. Dans un geste qui fut mal accueilli, le général Gowon annonça que le retour au système civil était ajourné indéfiniment ; en 1975, alors qu'il était à l'étranger, le général Murtala Mohammed prit le pouvoir et promit aussitôt de le restituer aux civils vers l'année 1979. Dans un premier temps, sept autres Etats furent créés au début de 1976, portant le total à dix-neuf. Quelques jours plus tard, cependant, le général était assassiné lors d'une nouvelle tentative de coup d'Etat et il revint à son successeur, le général Obasanjo, de mettre sa promesse à exécution.

Une assemblée constituante — où siégeaient des représentants de toutes les régions, élus en 1977 — et un projet de Constitution adopté dès octobre 1976 allaient pourvoir le pays d'un nouveau cadre politique. Au système parlementaire de type britannique, on avait préféré un pouvoir présidentiel, mais tout en prévoyant des dispositions constitutionnelles « de sauvegarde » pour garantir que le candidat qui l'emporterait dans les élections à la présidence serait non seulement acceptable pour la majorité de l'électorat mais aussi pour toutes les régions du Nigéria. Selon le décret électoral, le président devait non seulement emporter le nombre le plus élevé de suffrages, il lui fallait encore disposer d'un quart du total des suffrages exprimés dans au moins les deux tiers des dix-neuf Etats. Des élections séparées eurent lieu pour la désignation du Sénat, de la Chambre des représentants, des gouverneurs d'Etat, des assemblées d'Etat et du président lui-même.

Le déroulement des élections

LES partis politiques étaient eux-mêmes censés représenter l'ensemble de la nation plutôt qu'une région particulière. Mais les cinq formations arrivées en tête *(voir le tableau ci-dessous)* avaient encore chacune une coloration ethnique particulière rappelant l'ancienne situation. Seuls le parti pour la rédemption du peuple (P.R.P.) et le parti pour l'unité du Nigéria (U.P.N.) avaient présenté des programmes qui se distinguaient de ceux des autres formations aux assises essentiellement conservatrices, fondées sur l'entreprise privée. Le P.R.P. a été le seul à s'engager en faveur d'une nationalisation des ressources minérales, des forêts, des eaux et autres richesses naturelles, tout en envisageant la coexistence des entreprises publiques et privées dans un certain nombre de secteurs. L'U.P.N., quant à lui, s'est déclaré pour un « socialisme nigérian », tout en mettant principalement l'accent sur la gratuité de l'enseignement à tous les échelons et sur la gratuité des services de santé. Il parut possible, à un moment donné, d'envisager une fusion ou une alliance entre le P.R.P. et l'U.P.N. et des discussions furent entamées à cet effet. Mais elles achoppèrent sur un certain nombre de problèmes, parmi lesquels celui de la personnalité des candidats à l'élection présidentielle.

Dans l'élection à la présidence, qui eut lieu le 11 août 1979, M. Shagari obtint le plus grand nombre de voix (33,76 % en pourcentage) et le quart des suffrages exprimés, ainsi qu'il était requis, mais seulement dans douze des dix-neuf Etats. La question se posa alors de savoir si cela représentait bien les deux tiers de dix-neuf Etats. La commission électorale fédérale trancha en faveur d'une réponse positive, en arguant que le candidat avait remporté 19,94 % des suffrages dans un treizième Etat et que c'était lui qui était, de tous les concurrents, le plus près de remplir les conditions exigées. Néanmoins, la décision fut contestée par le chef de l'U.P.N., M. O. Awolowo (arrivé en deuxième position avec 29,18 % des voix), de telle sorte que la Haute Cour fut appelée à se prononcer : elle confirma la sentence de la commission électorale.

Les violentes attaques de M. Awolowo contre le président Shagari et contre le N.P.N. (parti national du Nigéria), la formation de M. Shagari sortie victorieuse de la compétition électorale, allaient toutefois créer de nouvelles tensions, aggravées par le fait que l'U.P.N avait gagné le pouvoir dans tous les Etats de l'Ouest — y compris celui de Lagos où se trouve le siège du gouvernement général. Au début de cette année, des personnalités politiques appartenant au N.P.N. ont accusé l'U.P.N. de fomenter une sécession (cette fois, ce serait l'Ouest qui tiendrait le rôle dévolu autrefois à l'Est, avant l'affaire du Biafra). Effectivement, M. O Awolowo avait bien dit que son parti « *tenait le pays s'étendant de l'Atlantique au fleuve Niger* » et il avait reconnu que certains de ses partisans estimaient qu'un tel territoire formait en soi une région viable. Mais, à l'accusation formelle de volonté de sécession, l'U.P.N. répliqua qu'il œuvrait « *pour le socialisme, non pour la sécession* ». Depuis lors, la controverse sur ce point s'est éteinte.

La consultation électorale s'est déroulée dans des conditions pacifiques, mais certains déplorent la faiblesse de la participation — un tiers seulement des électeurs inscrits. Dans un pays aussi vaste, un mécanisme plus harmonieux pourrait peut-être se mettre au point, à la lumière de l'expérience passée. Les prochaines élections fédérales sont prévues pour 1983 mais, auparavant, des élections pour les gouvernements locaux devront être organisées (probablement en février 1981). Or, on a dénoncé à ce propos le pouvoir excessif dont disposent les gouvernements des Etats sur les gouvernements locaux. Et, bien que la Constitution garantisse l'existence de conseils de gouvernement locaux élus, ceux qui étaient déjà en place ont été dissous et les affaires qui relevaient de leur compétence ont été confiées à des comités de gestion. D'autres problèmes, cependant, confrontent déjà le gouvernement fédéral.

Régionalisme et idéologie

UN an après leur installation au pouvoir, le président Shehu Shagari et son cabinet devaient faire face à la première remise en cause de la Constitution — une révolte des parlementaires de tous les partis, tant à l'échelon fédéral qu'à celui des Etats, qui demandent une réorganisation du Conseil économique et national (National Economic Council, NEC). Selon la Constitution de 1979, cet organe consultatif, responsable, en particulier, de la coordination de la planification économique, se compose du vice-président, du gouverneur de la Banque centrale, et des gouverneurs des dix-neuf Etats. Les parlementaires souhaitent remplacer les gouverneurs par des experts économiques, bien que tous les membres du NEC soient déjà assistés de conseillers spécialisés ; certains d'entre eux sont, d'ailleurs, des experts (l'un des gouverneurs d'Etat est lui-même un ancien gouverneur de la Banque centrale).

Ce mouvement a le soutien des membres les plus influents du Sénat, de la Chambre des représentants et des Assemblées d'Etat. Il procède de motivations assez complexes mais, surtout, il représente un sérieux défi pour l'exécutif dans un système présidentiel à l'américaine où les chefs de parti exercent sur leurs partisans au sein du Parlement un contrôle beaucoup plus faible que dans le précédent régime constitutionnel. Les amendements constitutionnels étant difficiles à réaliser, l'issue de cette tentative constituera un test important.

Mais la controverse à propos de Kaduna et de Kano (deux Etats du Nord) est bien plus grave pour l'avenir politique du Nigéria. Dès la publication des résultats des élections l'an dernier, il était évident que, malgré les dispositions constitutionnelles destinées à prévenir la domination d'un quelconque groupe ethnique ou régional, le pouvoir revenait aux mains du même « establishment » qu'autrefois, avant le coup d'Etat de 1966.

FORMATIONS MAJORITAIRES DANS LES ASSEMBLÉES D'ÉTAT

N.P.N., HUIT ETATS : Bauchi, Bénue, Cross-River, Kaduna, Kwara, Niger, Rivers, Sokoto.

U.P.N., CINQ ETATS : Bende, Lagos, Ogun, Ondo, Oyo.

N.P.P., TROIS ETATS : Anambra, Imo, Plateau.

G.N.P.P., DEUX ETATS : Borno, Gongola.

P.R.P.*, UN ETAT : Kano.

* Le gouverneur de Kaduna appartient au P.R.P., alors que c'est le N.P.N. qui détient la majorité à l'Assemblée de cet Etat.

COMPOSITION DU PARLEMENT FÉDÉRAL

Partis	Chambre des représentants	Sénat
N.P.N. (parti national du Nigéria)	168	36
U.P.N. (parti uni du Nigéria)	111	28
N.P.P. (parti populaire du Nigéria)	78	16
P.R.P. (parti pour la rédemption du peuple)	49	7
G.N.P.P. (parti populaire du Grand Nigéria)	43	8

démocratie

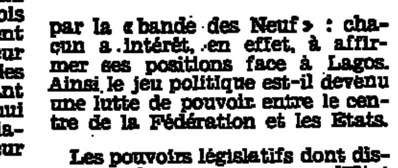
même si les partis avaient changé d'étiquettes. Le N.P.N du président Shagari, particulièrement implanté dans le Nord, avait remporté le plus grand nombre de sièges à l'échelon fédéral et il forma une alliance avec le N.P.P. de l'ex-président Azikiwe, implanté dans l'Est, afin d'empêcher M. Awolowo, chef de l'U.P.N. et ennemi légendaire, d'accéder au pouvoir. L'U.P.N. est à nouveau le principal parti d'opposition dans une configuration politique qui présente une étrange ressemblance avec celle des jours précédant le coup d'Etat de 1966.

Cette situation se retrouve dans les Etats *(voir les tableaux page II)*, avec toutefois une exception importante. Dans l'Etat de Kano, c'est le plus radical des cinq partis, le P.R.P. qui l'a emporté à la fois à l'Assemblée et au gouvernement dans la personne du gouverneur, M. Mohammed Abubakar Rimi. D'autre part, la population de l'Etat de Kaduna, tout en votant pour une majorité N.P.N. à l'Assemblée, a choisi un gouverneur P.R.P., M. Abdulkadir Balarabe Musa, ce qui a conduit à une impasse. Par exemple, un an après, la majorité N.P.N. au Parlement refuse toujours de ratifier les nominations de commissaires d'Etat par le gouverneur. Le N.P.N. représente les intérêts de l'aristocratie traditionnelle et des milieux d'affaires conservateurs, alors que le P.R.P. est incontestablement le parti de l'homme du peuple. Une des premières mesures prises par les gouverneurs Musa et Rimi fut d'abolir l'impopulaire « jangali », taxe le bétail qui remonte à l'époque féodale et qui était un privilège des émirs.

Qui plus est, MM. Musa et Rimi ont fait l'objet d'une tentative d'exclusion de leur propre parti par le chef du P.R.P., M. Amino Kano, et son secrétaire général, M. Sam Ikoku — deux vétérans de la politique. Les deux gouverneurs ont porté la décision qui les frappe devant les tribunaux et ils ne seront en aucun cas privés de leur poste. Mais ils semblent pouvoir compter sur la fidélité de la base du parti. A la fin septembre, les quatre-vingts membres du comité directeur du P.R.P., y compris les plus éminents sénateurs, les députés aux échelons fédéraux et de l'Etat, ainsi que les partis locaux, ont censuré la hiérarchie du parti et ont exprimé leur « confiance implicite » aux deux gouverneurs.

Il faut préciser que cette tentative d'exclusion avait été motivée pas le désir des deux gouverneurs d'entretenir des liens étroits avec leurs homologues des sept Etats à majorité U.N.P et G.N.P.P. — partis d'opposition — alors que les hauts dirigeants du P.R.P. craignent à juste titre que cette alliance ne menace le canevas politique traditionnel du pays.

De fait, une telle démarche va à l'encontre des allégeances ethniques et géographiques habituelles : les Etats dirigés par les neuf gouverneurs de l'opposition couvrent un territoire qui s'étend du nord-est au sud-ouest du pays, et c'est la première fois que s'amorce un mouvement sérieux au Nigéria en faveur d'une politique fondée sur des principes idéologiques. Rompant avec le régionalisme (aujourd'hui appelé « étatisme »), cette initiative pourrait être un facteur d'unité.



Face au pouvoir fédéral

LA « bande des Neuf », ainsi que l'on désigne les gouverneurs de l'opposition, s'est mise à se réunir régulièrement, afin d'adopter des positions communes. Récemment, elle s'est vigoureusement opposée au plan de répartition des revenus pétroliers entre la Fédération et les Etats élaboré par la commission du Dr Pius Okigbo — un projet qui, naturellement, pèsera sur l'équilibre politique et qui va demeurer un important sujet de controverse dans les prochains mois. De temps à autre, certains gouverneurs du N.P.N. et du N.P.P. s'associent même aux positions prises par la « bande des Neuf » : chacun a intérêt, en effet, à affirmer ses positions face à Lagos. Ainsi le jeu politique est-il devenu une lutte de pouvoir entre le centre de la Fédération et les Etats.

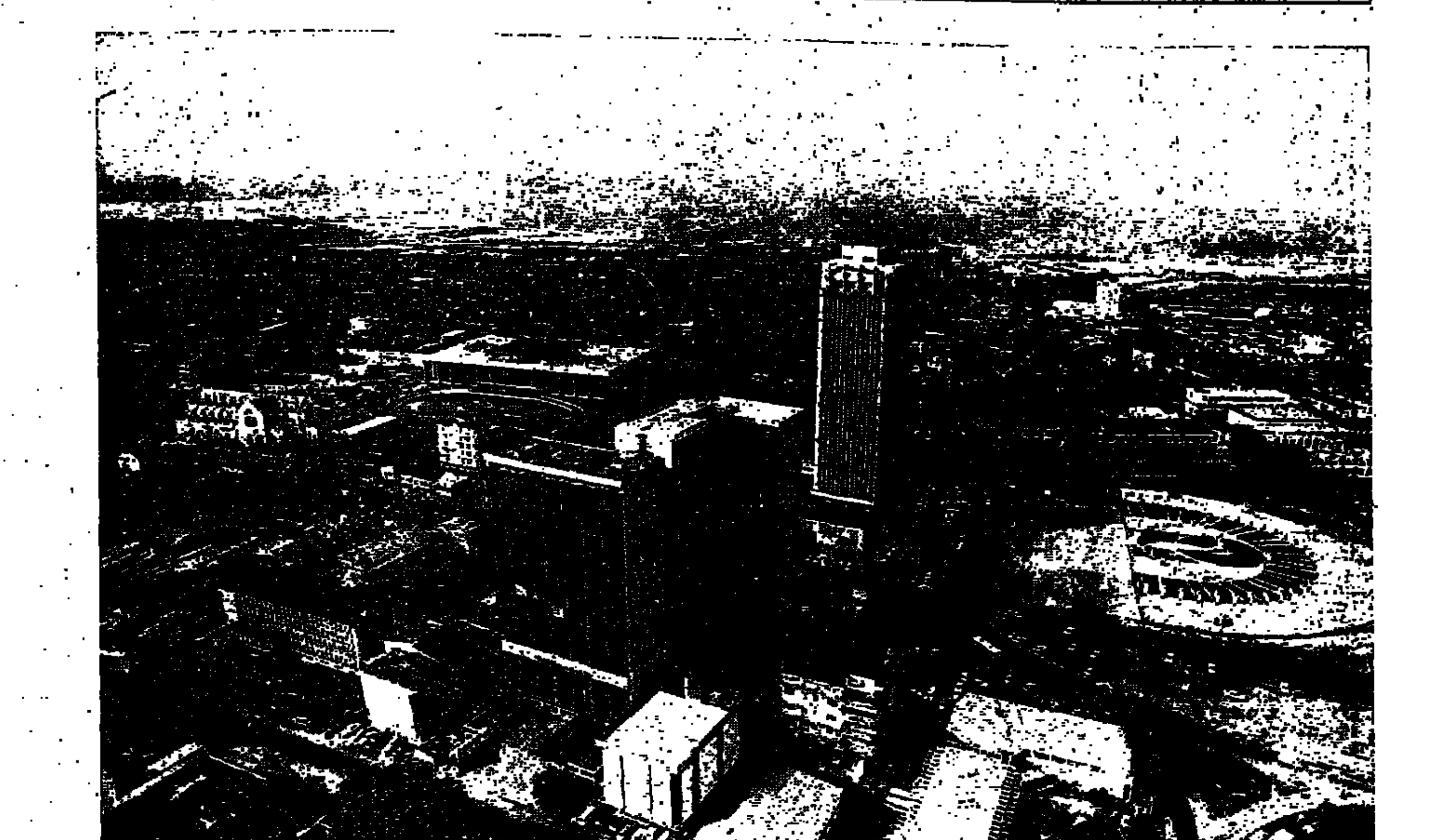
Les pouvoirs législatifs dont disposent les gouverneurs d'Etat peuvent être une occasion supplémentaire de mettre le gouvernement central en difficulté. Par exemple, l'U.P.N. avait proposé dans son programme électoral un salaire minimum plus élevé que celui auquel le gouvernement fédéral consentirait, et la gratuité de l'enseignement pour tous. Si le parti décidait d'appliquer ces mesures dans les Etats où il détient le pouvoir, il pourrait créer des difficultés considérables au président Shagari. C'est bien d'ailleurs ce qui est en train de se produire. Ainsi le gouvernement U.P.N. de l'Etat de Lagos a décidé de supprimer, à partir du 1er octobre, toutes les écoles privées sur le territoire placé sous sa juridiction ; mais cette initiative a été contestée par le personnel et quelques parents d'élèves de l'une des écoles visées. Ils demandèrent au tribunal de déclarer que ces propositions violaient leurs droits fondamentaux et ils ont eu gain de cause. Mais la gratuité de l'enseignement reste un problème très sensible.

Le gouvernement de l'Etat de Lagos s'est également montré plus ouvert que le pouvoir fédéral aux revendications des syndicats qui demandent un salaire minimum de 300 nairas (1), ce qui pourrait donner une nouvelle dimension aux activités syndicales en ouvrant les organisations de travailleurs à l'influence des partis. Actuellement, le Congrès travailliste nigérian se prépare à un affrontement avec le gouvernement à propos des revendications salariales. Les grèves, quoique encore illégales, deviennent fréquentes. L'usine de pneus Michelin à Port-Harcourt a récemment fermé ses portes à la suite d'une agitation qui a dégénéré en émeutes. Parfois, les exigences ouvrières sont d'ordre politique. Les dockers, par exemple, ont demandé la nationalisation du secteur de la manutention portuaire — une mesure qui ne saurait inspirer que de la répulsion au gouvernement conservateur de M. Shagari. Le militantisme grandissant des travailleurs est particulièrement sensible dans les industries-clés, telle celle du pétrole.

L'éventuelle création de nouveaux Etats est une autre question délicate à laquelle le gouvernement devra faire face à plus ou moins long terme. Des troubles se sont produits dans certaines régions frontalières qui demandent leur autonomie. Mais, devant tous ces problèmes, un fait rassurant mérite d'être signalé : l'ouverture du débat et l'attention que prête l'opinion publique à l'évolution de chaque problème. Même dans les régions rurales les plus éloignées, les Nigerians se sont lancés dans le jeu politique avec enthousiasme, et sans doute est-ce là l'une des principales caractéristiques de la démocratie en ce pays. Sans préjuger, bien sûr, de l'issue de chaque conflit.

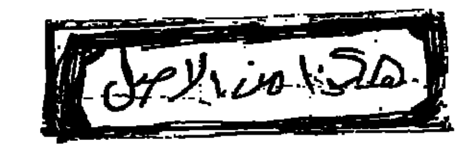
SUZANNE CRONJE.

(1) 1 naira = 7,60 F environ.



LE QUARTIER DES AFFAIRES A LAGOS.

(Photo Camera Press.)





RELATIONS AVEC L'OCCIDENT

La situation en Afrique australe,

DURANT la longue consultation électorale qui eut lieu au Nigéria l'an dernier, certains hommes d'affaires à Londres paraissaient en savoir davantage sur la personnalité des candidats en lice que sur leurs propres politiciens en Grande-Bretagne. A chacune des étapes, les résultats étaient analysés dans la City avec une attention qui en disait long sur l'importance qu'attachent les industriels britanniques au marché nigérian. Déjà, les banquiers et les exportateurs — qui d'ordinaire sont les plus fermes partisans du parti conservateur — avaient fait pression sur le rouveau gouvernement de Mme Thatcher pour l'inciter à modifier sa politique rhodésienne : le soutien accordé au régime de l'archevêque Muzorewa à Salisbury par les dirigeants conservateurs avait en effet incité Lagos à des mesures de représailles à l'encontre des milieux d'affaires britanniques au Nigéria.

De fait, cette affaire avait été la première occasion d'un virage à quatre-vingt-dix degrés dans la politique de Mme Thatcher. Le premier ministre britannique ne se fait pas faute de déclarer qu les revirements ne font pas partie de la philosophie de son gouvernement, ni pour aujourd'hui ni pour demain ; mais on oublie généralement de dire que cela s'est déjà produit à propos de la Rhodésie, et que le gouvernement a bel et bien dû céder. Compte tenu de cette détermination affichée par le premier ministre de ne jamais changer le cours de sa politique quel qu'en soit le coût, le virage pris à propos de la Rhodésie représentait une réelle victoire pour ses adversaires. Pour le Nigéria en particulier, qui venait ainsi de donner la preuve de l'influence qu'il peut exercer dans certains domaines de la vie internationale.

Le recours aux pressions économiques

DEPUIS longtemps déjà, le Nigéria critiquait l'attitude de l'Occident à l'égard du régime d'apartheid en Afrique du Sud, à propos de l'avenir de la Namibie ou encore du gouvernement de la minorité blanche en Rhodésie. Ce n'est, cependant, que sous le gouvernement du général Obasanjo en 1977 que le pays se mit à user activement de pressions économiques contre les sociétés occidentales pour aider les mouvements de libération de l'Afrique australe. Tout d'abord, le général n'avait pas été pris au sérieux par les milieux d'affaires occidentaux lorsqu'il leur demanda — s'adressant notamment aux nouveaux investisseurs — de choisir entre le Nigéria et l'Afrique du Sud. Mais les contrats conclus avec le gouvernement, ou avec des organismes du secteur public, contiennent désormais une clause stipulant que la société intéressée réduira systématiquement ses activités en Afrique du Sud. En privé, les hommes d'affaires britanniques reconnaissent que cette disposition n'est pas restée sans effets, et quelques-uns l'ont même admis en public.

En 1978, le Nigéria renonça à tout dépôt de fonds publics dans les caisses de la banque Barclays après que le président du groupe eut fait état des engagements de la banque en Afrique du Sud. La succursale nigériane vit ses activités durement affectées par cette décision. L'année suivante, devant la prise de position du gouvernement de Mme Thatcher en faveur de l'archevêque Muzorewa, le Nigéria interdit aux sociétés britanniques de faire des soumissions pour les gros contrats. La perte qui en résulta pour les milieux d'affaires britanniques n'a jamais été évaluée avec précision, mais elle aurait été substantielle. L'interdiction ne fut rapportée que lorsque Londres eut annoncé l'ouverture des pourparlers constitutionnels sur l'avenir de la Rhodésie.

Mais c'est la nationalisation de B.P.-Nigéria qui, en 1979, provoqua le plus d'émoi. Le Nigéria entendait ainsi réagir à des informations selon lesquelles la société B.P. était impliquée dans un accord de troc permettant de substituer du brut nigérian à du pétrole de la mer du Nord livré à l'Afrique du Sud pour compenser l'interruption des fournitures iraniennes. Surtout, l'action gouvernementale avait été déclenchée par l'arrivée dans le port de Lagos du pétrolier *Kulu*, affrété par B.P., et qui se révéla finalement être immatriculé sous pavillon panaméen au nom d'une société des Bermudes, alors qu'il appartenait en réalité à la société sud-africaine Safmarine. L'équipage comprenait vingt-sept Sud-Africains, et le navire aurait transporté non seulement du pétrole mais aussi des armes. Le *Kulu* fut confisqué avec son chargement, et son équipage fut arrêté. En même temps, un diplomate subalterne du haut commissariat à Lagos était rappelé à Londres à la demande du gouvernement nigérian : aucune explication n'a jamais été donnée officiellement, mais beaucoup ont fait un rapprochement entre cette mutation et les activités commerciales britanniques en Afrique du Sud.

L'attention portée à Londres aux résultats des élections au Nigéria n'avait rien d'étonnant dans de telles conditions. La question était de savoir si le nouveau gouvernement civil serait plus « raisonnable » que le général Obasanjo dans les questions d'Afrique australe. La victoire du président Shehu Shagari fut accueillie avec satisfaction. Un conservateur, connu pour ses sympathies à l'égard de l'entreprise privée : on n'eût rien souhaité de mieux. Du moins fût-ce la première réaction, alors que l'on prévoyait une restitution « rapide » de l'actif de B.P.-Nigéria. La satisfaction fut de courte durée. Car le gouvernement Shagari est encore plus militant que son prédécesseur dans les questions d'Afrique australe. Voilà seulement quelques semaines, le professeur Ishaya Audu, ministre des affaires étrangères du Nigéria, déclarait à propos de la nationalisation de B.P. que la société avait bafoué la politique nigériane en matière de commerce avec l'Afrique du Sud : « *A coup sûr*, dit-il, *nous n'écarterions pas la possibilité d'une action similaire, pour des raisons similaires.* »

Le président Shagari a lui-même exposé clairement son point de vue à la réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) qui s'est tenue à Freetown l'été dernier : « *Si l'Afrique du Sud persiste dans son attitude négative et intransigeante, le Conseil de sécurité et les cinq pays du groupe de contact* [sur la Namibie] *devront décider, dans l'intérêt de la paix internationale, d'imposer des sanctions obligatoires* », déclara-t-il, ajoutant que « *la Namibie doit être indépendante l'an prochain* ». Le président réaffirma le soutien de son pays à l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) comme seul et authentique représentant du peuple namibien, tout en rappelant que « *l'indépendance de la Namibie sans Walvis Bay est impossible* ». Or on sait que Walvis Bay, le seul port en eau profonde de Namibie, ne figure pas dans le plan de règlement élaboré par les cinq pays occidentaux.

Quelques jours après le sommet de l'O.U.A., le président Shagari s'adressait aux chefs militaires nigérians devant le Collège d'état-major. Il leur dit alors que la position du Nigéria dans le monde noir déterminait sa politique étrangère. Le pays s'était engagé à œuvrer pour la libération du Zimbabwe, et l'issue de ce problème avait montré l'ampleur de la détermination nationale ; en outre, le Nigéria était prêt à assumer un rôle similaire dans les questions d'Afrique du Sud et de Namibie. Des mesures étaient prises pour réduire la dépendance du pays à l'égard des livraisons étrangères. La Société de défense (Defense Corporation) était en train de réaliser des projets visant à produire des armes dans le pays.

Personne ne s'attend, certes, à voir le Nigéria entrer dans le champ de bataille de l'Afrique australe ; mais Lagos peut très bien décider de jouer un rôle plus actif de différentes manières, par exemple en interrompant les exportations des ressources de la Namibie, considérées comme illégales par les Nations unies. Il y a quelques mois, le Nigéria a pris livraison d'un navire de guerre équipé de fusées anti-sous-marines et de lanceurs de missiles : voilà qui ne manquerait pas de donner du poids aux thèses de Lagos si les dirigeants décidaient d'en venir aux menaces pour faire cesser ce commerce.

Dans l'immédiat, cependant, Lagos se limite aux pressions diplomatiques et économiques, surtout pour ce qui concerne les livraisons de pétrole. Plusieurs révélations ont fait état, cette année, de livraisons de pétroliers norvégiens à l'Afrique du Sud, généralement par l'intermédiaire de filiales de compagnies pétro-



(Photo Camera Press.)

LA RAFFINERIE DE PORT-HARCOURT
Des arguments diplomatiques renforcés...



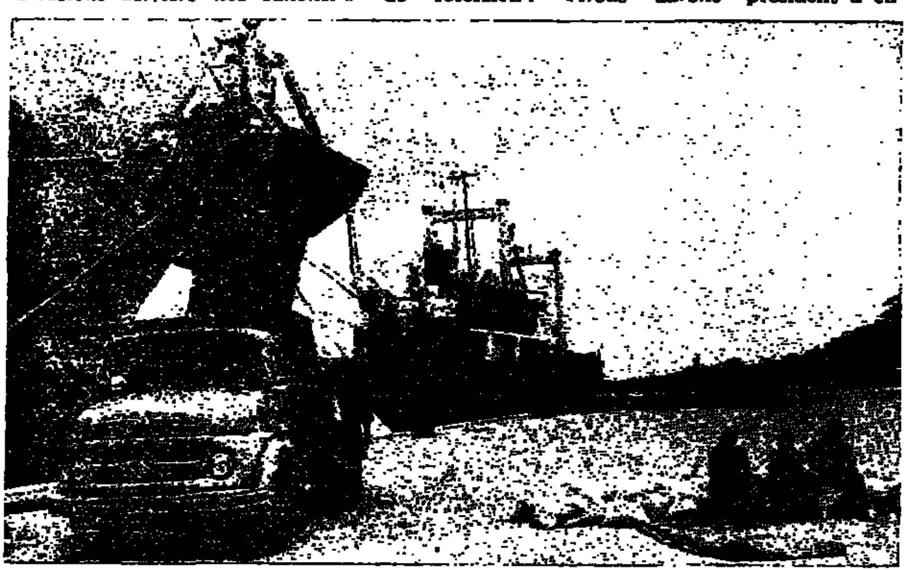
ET SOLIDARITÉS CONTINENTALES

préoccupation majeure des nouveaux dirigeants

lières multinationales ayant leurs sièges dans différents pays. Au mois de mai dernier, M. B. Akporode Clark, ambassadeur du Nigéria aux Nations unies, déclarait à Oslo que les armateurs norvégiens impliqués dans ce genre de commerce seraient boycottés dans les ports nigérians. A coup sûr, la Grande-Bretagne n'est pas la seule visée. Mais c'est elle qui, de loin, a les plus vastes intérêts dans l'économie sud-africaine, et le Nigéria espère encore que Londres *« usera plus efficacement de son influence »*, selon le professeur Audu. Pourtant, il n'a pas obtenu grand-chose de Mme Thatcher, ni du secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, qu'il était venu rencontrer à Londres en juillet dernier. Il leur avait lancé son message tout à trac, rapporta-t-il ensuite, *« mais le message m'a été retourné : « D'accord, vous vous êtes » fait comprendre ; mais nous » restons derrière nos canons. »*

Le président Shagari n'a pas fait beaucoup mieux lui-même, durant sa visite à Washington en octobre dernier. Du président Carter, il essaya d'obtenir un engagement précis à propos de la Namibie ; mais il n'obtint que la promesse d'efforts renouvelés pour trouver une issue *« rapidement »*. Est-ce à cause de ce piètre résultat ? Le président du Nigéria a éludé les demandes des Américains qui cherchaient à obtenir de lui une augmentation de la production de pétrole pour compenser les effets de la guerre dans le Golfe (on sait que le Nigéria procure à peu près 18 % du pétrole importé aux Etats-Unis, et qu'il est leur deuxième fournisseur). Et tandis qu'on lui demandait, à New-York, ce que ferait Lagos si Washington usait de son veto pour empêcher le Conseil de sécurité de voter des sanctions à propos de la Namibie, il répondit que les pays africains seraient obligés de prendre des mesures de rétorsion : *« Nous aurons recours à toutes les méthodes, et nous disons que, s'il est nécessaire d'utiliser le pétrole, nous l'utiliserons, bien sûr. »* Sans voir d'un œil favorable l'accroissement de l'influence soviétique en Afrique australe, M. Shagari croit que cette évolution est surtout la conséquence de la persistance de la domination blanche dans cette région.

Alors qu'elles étaient particulièrement chaleureuses du temps où M. Andrew Young était ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, les relations avec l'Amérique paraissent à nouveau sur le déclin. Sans doute faut-il attendre le résultat des élections aux Etats-Unis pour connaître la tournure qu'elles prendront, et il est certain que l'issue de la consultation sera déterminante. Mais le voyage à Washington du président du Nigéria a aussi été l'occasion d'une autre prise de conscience : pour la première fois, Lagos a menacé de se doter d'armes nucléaires. Le président a en effet déclaré que *« certaines puissances »* aidaient l'Afrique du Sud à acquérir des armes nucléaires et que, alors que son gouvernement souhaitait maintenir l'Afrique à l'abri de la compétition nucléaire, *« l'attachement à la paix n'est pas un signe de faiblesse, et nous ne tolérerons pas que l'Afrique soit soumise au chantage nucléaire »*. On sait que le Nigéria a des intérêts dans l'uranium du Niger. Une personnalité de l'entourage du président Shagari a pu ainsi déclarer que, même si Lagos n'a pas l'intention de dépenser d'énormes sommes d'argent dans l'armement nucléaire, *« nous avons la main sur le matériel ; si le président en donne l'ordre, je sais où le faire traiter »*.



(Photo Camera Press.)

CHARGEMENT DU BLE DANS LE NOUVEAU PORT DE CALABAR
... par les attraits d'un marché en expansion.

Les préoccupations du gouvernement nigérian à l'égard de l'Afrique australe sont d'autant plus compréhensibles qu'il s'agit là du principal problème pouvant faire l'unité dans un pays fortement divisé. L'influence qu'il peut exercer sur le cours des événements dans cette région du continent contribue aussi à rehausser le prestige du pays dans toute l'Afrique. Cependant, l'Afrique australe n'est pas le seul thème d'une politique étrangère active. Le gouvernement de Lagos utilise la richesse du pays pour s'assurer des bonnes volontés, pour se faire des amis (et réaliser des profits) et, peut-être aussi, pour asseoir son influence politique dans une vaste région. Par exemple, il possède une participation de 10 % dans le grand et nouveau complexe de la Royal Sugar Corporation au Swaziland. Plus près de ses frontières, il a investi dans l'uranium du Niger, dans le minerai de fer guinéen, dans la production de ciment au Togo et dans une grande variété d'autres projets. Le pays joue un rôle de premier plan dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.), sans toutefois se faire d'illusions sur les sentiments à son égard des pays membres moins importants, en particulier parmi les Etats francophones, qui redoutent sa puissance économique tout en suspectant ses motivations. *« Nous ne cherchons pas à exercer un leadership,* déclarait récemment le professeur Audu dans la presse britannique ; *il est certain que nous n'inspirons nulle affection à nos voisins plus petits, même si on ne nous déteste pas nécessairement. »*

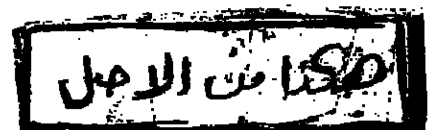
Cette désunion au sein de la C.E.D.E.A.O. doit être, selon lui, principalement imputée à la France, qu'il accuse *« d'attiser le désaccord »*. En fait, pour les Nigérians, *« les problèmes de politique étrangère les plus immédiats* [seraient] *davantage suscités par la France que par tout autre pays »*. *« Les Français,* ajoute-t-il, *nous mettent des bâtons dans les roues »* depuis des années, et de toutes les manières qui se puissent imaginer : *« Ils le font directement, ou, plus souvent, en utilisant leurs « satellites », leurs anciennes colonies. »* Sans doute ce sentiment antifrançais remonte-t-il au temps de la guerre civile, lorsque Paris prit parti pour le Biafra ; mais le ministre nigérian des affaires étrangères a mentionné plusieurs autres griefs récents. Par exemple, la France aurait empêché, selon lui, la conclusion d'un accord entre le Nigéria et le Cameroun au sujet de la frontière commune (une question délicate, mettant en jeu un problème de souveraineté sur un gisement de pétrole « offshore »). D'autre part, le Nigéria a joué un rôle de premier plan dans les efforts de l'O.U.A. pour régler certains problèmes interafricains, tels que le conflit entre l'Ethiopie et la Somalie. Lagos a aussi coordonné les efforts en vue de faciliter un accord au Tchad : là encore, le professeur Audu critique l'attitude de Paris, prétendant que les combats auraient déjà cessé au Tchad si les Français avaient honoré l'accord signé à Lagos l'an dernier.

Et, pourtant, cet antagonisme ne semble pas avoir affecté le commerce ou les entreprises mixtes entre le Nigéria et la France. De retour d'une visite au Nigéria en juillet dernier, le secrétaire britannique au commerce, M. John Nott, se plaignait que *« presque toutes les voitures qu'on y voit maintenant sont françaises »*. Pour lui, les entreprises britanniques ne chercheraient pas assez énergiquement à obtenir de nouveaux contrats, alors que les exportateurs américains, japonais et allemands font d'énormes efforts d'investissement.

Conscient des attraits de son économie pour le monde industrialisé, le Nigéria se sert de cette position favorable pour faire prévaloir le point de vue des pays en voie de développement dans les grandes négociations économiques. Il a adopté une ligne particulièrement dure, par exemple, lors des négociations de Genève sur la création d'un Fonds commun pour la stabilisation des marchés des matières premières, se plaçant alors aux côtés de la Libye et de l'Algérie. Lors de la réunion récente du Fonds monétaire international, il a pris la tête des pays du tiers-monde pour revendiquer une plus grande participation dans la prise de décision au F.M.I. Le professeur Essang, ministre nigérian des finances, a demandé que le Fonds monétaire recrute davantage de fonctionnaires de rang moyen ou élevé dans les pays pauvres, pour qu'il soit mieux à même de bien connaître leurs problèmes.

Manifestement, la bataille que mène le Nigéria sur la scène internationale n'est pas d'essence idéologique. Le président Shagari a tenu lui-même à le préciser : *« Il ne nous intéresse nullement d'aller vers l'Ouest ou vers l'Est. Nous voulons être nous-mêmes. »* Ce que traduisait différemment l'un de ses compatriotes plus modestes, en faisant référence aux négociations entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) et la C.E.E. : *« Nous en avons assez d'être l'arrière-cour de l'Europe. »* Mais il n'est pas sans conséquences idéologiques d'essayer de rompre ce type de relations, et les dirigeants nigérians pourraient bien s'en apercevoir un jour. Toute la question est de savoir si un pays aussi important que le Nigéria peut, à long terme, demeurer non engagé.

S. C.



Supplément Nigéria 

Richesse pétrolière,

(Suite de la page 21.)

Pendant longtemps, le Nigéria n'a été qu'un « pays hôte » pour les compagnies pétrolières, et il est resté, jusqu'au début des années 70, le « paradis des multinationales ». Les choses ont changé et l'Etat opère désormais un « prélèvement » croissant sur les revenus de de l'extraction pétrolière. Dès 1976, la rente pétrolière du gouvernement fédéral (8,5 milliards de dollars) était équivalente à celle du Koweït, de l'Irak ou du Venezuela, bien qu'encore sans commune mesure avec celle de l'Arabie Saoudite et de l'Iran. Au prix de 37 dollars le baril, les 2,1 millions de barils exportés chaque jour rapportent 78 millions de dollars au pays en vingt-quatre heures, dont plus de 60 millions alimentent les caisses de l'Etat. Sur la base des prix actuellement pratiqués le IVe plan (1981-1985) *prévoit pour les deux premières* années des recettes pétrolières *annuelles de* l'ordre de 30 milliards de dollars.

La situation géographique du pays sembie renforcer les atouts *que représentent son poids démo*graphique et sa richesse pétrolière. *Au centre d'une Afrique encore lar*gement compartimentée d'ouest en est et du nord au sud, le Nigéria peut tout à la fois se proposer comme médiateur dans le conflit tchadien et jouer un rôle prépondérant dans la lutte économique contre l'Afrique du Sud. Il peut faire valoir son appartenance à la zone sahélienne pour demander son entrée (refusée jusqu'ici) dans le C.I.L.S.S. (1), et participer aux négociations internationales sur les produits de la zone tropicale (cacao notamment). Il pèse d'un poids *décisif dans toutes les organisations régionales* (comme la CEDEAO (2) *créée à Lagos en 1975, ou la Ban*que africaine de développement) ou *continentales (l'O.U.A., tout particu*lièrement), voire dans les négocia*tions avec l'Europe — le Nigéria a* ainsi joué un rôle capital dans la *mise en place d'un front commun* des pays A.C.P. (Afrique-Caraïbes-*Pacifique) dans les négociations* avec Bruxelles.

Le Nigéria est donc bien, comme on se plaît à le dire, le « géant » de l'Afrique et son enjeu géopoli*tique majeur. Ampleur du marché* intérieur, prospérité financière, posi*tion stratégique dans l'équilibre du* continent, le placent au rang des *pays que les agences internationa*les appellent « puissances intermé*diaires du tiers-monde » dont les* modes de développement, les régi*mes politiques, les positions dans* le dialogue Nord-Sud, contribueront à façonner *le nouvel ordre économi*que et politique mondial.

On a, jusqu'à présent, surtout *gardé du Nigéria l'image d'un pays* membre de l'OPEP, aux ressources *financières gonflées par la hausse* des prix du pétrole, et donc aussi d'un Eldorado promis aux exportateurs de biens de consommation et d'équipement. Pourtant, la rente pétrolière dont il bénéficie n'est pas un luxe pour un pays qui a été et reste globalement pauvre et dont les structures sont toujours celles d'une économie sous-développée.

Rapide transition

AU cours des vingt-cinq années qui précèdent 1975, le revenu national par habitant n'a crû qu'à un rythme légèrement supérieur à celui de la population (2,6 contre 2,2) et, en 1978 — soit quatre ans après la hausse des prix du pétrole, — le P.N.B. ne dépasse pas 5' 1-dollars. Certes, le P.N.B. *croît rapidement,* mais la population progresse elle *aussi à un rythme très rapide* (3 % environ actuellement) et devrait *atteindre 157 millions d'habitants* en l'an 2000 — à peine deux « décennies de développement » à parcourir. La production de pétrole brut par tête d'habitant (qui est un moyen de calculer le poids réel du pétrole dans le développement) est en effet l'une des plus faibles des pays de l'OPEP : 10,2 milliers de barils par habitant (3).

La création d'emplois urbains, l'augmentation rapide des productions agricoles et industrielles, sont donc des objectifs vitaux pour le pays. Même s'il reste encore majoritairement rural (à 75 % en 1980), *son* taux d'urbanisation *sur la* période 1970-1980 a été rapide (4,9 %), *et neuf villes — contre deux en* 1960 — comptent déjà plus de cinq *cent mille habitants. La demande* (d'emplois et de marchandises) continuera donc *de croître au cours* des prochaines décennies à un rythme accéléré.

Le pétrole représente, bien sûr, un atout pour le pays, mais un atout « *nécessaire* » *au regard de* l'urgence des problèmes de développement qu'il doit affronter. De surcroît le Nigéria ne peut compter sur une rente « *éternelle* » : *au* rythme actuel d'extraction et avec des réserves potentielles évaluées à 20 milliards de barils, elle ne devrait durer qu'une vingtaine d'années — ce qui est peu en termes de développement, de renforcement de l'Etat et de la construction d'une infrastructure moderne.

Ce pays ne sera donc jamais un « exportateur de pétrole à excédents de capitaux » comme le sont l'*Arabie* Saoudite, le *Koweït,* la Lybie, l'Iran et *l'Irak.*

Même si le pétrole pourra être relayé à l'exportation par d'autres *biens primaires énergétiques (gaz* naturel et charbon) l'ère de l'« après-*pétrole* » *est déjà* dans le champ des préoccupations des planifica*teurs. Ainsi le IVe plan se soucie* des effets de la dynamique de la *croissance intérieure sur la quantité* de pétrole brut disponible pour *l'exportation : aujourd'hui,* la consommation nationale se situe aux *alentours de 10 % (utilisation directe* et réimportation) de la production, mais *ce pourcentage devrait s'élever* en 1990 — si les *projets du plan* s'accomplissent — à *50 %.*

Pour comprendre le rôle du pétrole et les problèmes que pose l'utilisation de cette injection temporaire de ressources financières dans une économie du tiers-monde, il faut aussi souligner un fait apparemment paradoxal : si le pétrole fournit un moyen de lever une des hypothèques majeures qui pèsent sur les Etats « en voie de développement » — le défaut de financement — il est aussi un puissant facteur de déstabilisation économique et social qui entraîne le pays dans une nouvelle logique de croissance.

La hausse des prix de 1973 a marqué le début de ce que les Nigérians appellent l' *« oil boom ».* L'onde de choc qui en a résulté, et qui continue de s'étendre, a fait accéder ce pays au rang des « économies pétrolières » imposant, à *partir* d'une ressource externe, un rythme de transformation accéléré *de l'Etat, de la société et de l'éco*nomie.

Comme le note Abdel Kader Sid-Ahmed dans son récent ouvrage sur l'OPEP (4), après un « âge d'or » *semblable (par son extériorité) à* celui qu'ont connu les Espagnols au *seizième siècle, les économies pétro*lières ont appris, avec la variation des prix internationaux et les effets de diffusion de la rente pétrolière, la difficulté de gestion de ces nouvelles et abondantes ressources. Sans doute savent-elles aujourd'hui qu'elles « consomment leur capital ». Ce problème est d'autant plus crucial pour le Nigéria que les impératifs du développement sont catégo*riques : sans cette rente pétrolière,* le pays aurait probablement rejoint *les rangs des Etats les plus pauvres* et, avec elle, *son avenir n'est assuré que dans la mesure où seront trouvés* les moyens de *transformer* la prospérité financière *en capacité pro*ductive.

L'originalité de l'expérience éco*nomique contemporaine du Nigéria* tient sans conteste à la rapidité *avec laquelle s'effectue le passage* d'une économie agro-exportatrice à *une économie exportatrice de* pétrole. Les augmentations du prix *du brut depuis 1973 ont évidemment* provoqué des effets analogues dans les autres pays pétroliers, mais *plus* rares ont été les cas ou l'afflux massif des devises est intervenu dans une économie disposant d'un riche potentiel agricole et s'appuyant sur une paysannerie ancienne, au savoir-faire éprouvé.

*L'évolution des équilibres macro*économiques au cours des années 60 *est le reflet des structures mises en* place lors de la période coloniale, que l'*indépendance acquise en 1960* n'a, dans un *premier* temps, *guère modifiées. C'est en effet une paysan*nerie largement majoritaire qui, en *produisant les biens d'exportation,* était restée la base matérielle et *financière du jeune Etat. Le Nigéria* est alors le premier producteur mon*dial d'arachide, le deuxième de* cacao, le premier producteur mondial *de palmiste et d'huile de palme, le* premier producteur africain de caoutchouc et un important *producteur de* cuirs, de peaux et de coton. Ces *produits* fournissaient encore en moyenne 60 % des recettes d'expor*tation au long de la période 1964-1968.*

C'est dire que les exportations de pétrole, commencées au début des années 50 (mais qui ne s'accélèrent que depuis 1964) n'ont eu d'effets massifs qu'après les mesures de réajustement décidées par l'OPEP. Ce sont toutefois ces ressources pétrolières qui ont été une des causes de la guerre civile et un des moyens *utilisé par le général Gowon pour* financer la guerre contre la sécession *biafraise.* Le pouvoir fédéral rétabli, ce sont encore, pour une *bonne part, les mêmes ressources* qui ont servi à la reconstruction du *pays et à l'entretien de la plus* grande armée du continent noir, *garante de l'unité de l'Etat.*

Mais du point de vue strictement économique, ce n'est qu'à partir de *1974 que* le pétrole devient le paramètre central de l'évolution. Il en vient à représenter, cette année-là, 93 % des recettes d'exportation ; les recettes du gouvernement fédéral font un bond spectaculaire, passant de 2,6 milliards de dollars à plus de 7,3.

Ce gonflement des ressources permet d'envisager une nouvelle croissance et le général Obasanjo peut prévoir le passage du pays dans le rang des pays industrialisés (au cours du IIIe plan). Mais, on l'a déjà noté, le Nigéria n'échappera pas à la logique engendrée par la rente pétrolière (expérimentée avant lui par de nombreux pays de l'OPEP) et le gouvernement *fédé*ral n'est pas tant devenu *le centre* d'une modernisation structurelle de l'économie que le *redistributeur de* la rente.

Par ses dépenses, l'Etat stimule en effet la demande et, rapidement, c'est la consommation qui devient le moteur réel de l'économie. Les structures nationales ne pouvant *répondre à ce brusque accroisse*ment de la demande, les importa*tions deviennent une nécessité.*

Le solde record de la balance extérieure enregistré en 1974 sera *ainsi de courte durée : dès l'année* suivante, les importations sont mul*tipliées par deux. C'est ensuite le* mouvement de hausse des recettes à *l'exportation : les échanges* extérieurs croissent dès ce moment plus vite que la production, et le rapport entre commerce extérieur et P.N.B., qui passe de 29 % en 1973 à 60 % en 1975, traduit la rapidité avec laquelle l'économie nigériane s'est insérée dans les marchés internationaux.

La première conséquence de l'*oil boom* a été l'affirmation économique et politique de l'Etat fédéral. Ses moyen- ont été considérablement accrus, puisqu'il reçoit *une fraction majeure du prix des* marchandises exportées : la fisca*lité des entreprises pétrolières* et minières s'ajoutant aux *royalties représente, en moyenne, de 1975 à* 1977, 85 % des exportations du secteur.

D'autre part, l'accroissement de la dette interne du gouvernement *fédéral — qui passe de 37 % des* exportations de pétrole en 1975 à *58 % en 1977 — permet de penser* que l'Etat récupère sur l'épargne nationale une partie de la rente qu'il contribue, par ses dépenses, à diffuser dans l'économie nationale.

Enfin, la capacité d'endettement extérieur du Nigéria, restée jusqu'ici quasi intacte (1,2 % des recettes d'exportation en 1978 contre une moyenne de 14 % pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaires) est également la marque de la puissance interne et externe du gouvernement fédéral.

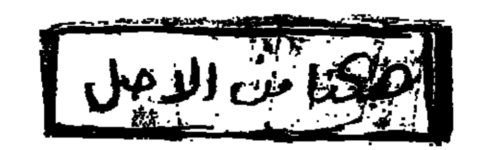
Ce phénomène s'accompagne d'un élargissement manifeste, au cours de cette même période, du contrôle fiscal et budgétaire qu'exerce le gouvernement fédéral sur l'ensemble des Etats de la fédération selon une évolution amorcée dès l'arrivée au gouvernement des militaires, au début de la guerre civile. La mise sur pied d'une armée de 250.000 hommes permettait au gouvernement fédéral, unifié par la hiérarchie militaire, de prendre le contrôle d'une *grande partie* de l'appareil administratif du pays. Les militaires se lançaient en effet dans une *opéra*tion qu'aucun *gouvernement* civil *n'avait eu* les *moyens* d'entreprendre : la création de dix-neuf Etats à *partir des quatre régions* existantes. Cette mesure, en accordant une place plus importante aux diverses minorités (30 % de la popu-

(1) Comité inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel, constitué par les huit Etats de la zone affectée par la sécheresse des années 1968-1973.

(2) Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

(3) Contre 300,1 milliers pour l'Arabie Saoudite, 18,7 pour l'Algérie, 53,9 pour l'Iran, 74,6 pour l'Irak et 60,2 pour le Venezuela. Parmi les pays de l'OPEP, seul l'Equateur (9,6) et l'Indonésie (4,1) disposent de ressources pétrolières par tête inférieures à celles du Nigéria.

(4) Abdel Kader Sid-Ahmed, *L'OPEP, passé, présent et perspectives,* Economica, Paris, 1980.





Supplément Nigéria

difficultés de la croissance

lation au total) revenait à affaiblir le système fondé sur les trois groupes ethnico-politiques dominants (Haoussa-Fulani au nord, Yoruba à l'ouest et Ibo à l'est) et donc à renforcer l'Etat central.

Les élections de 1979 et la restitution du pouvoir aux civils ont confirmé jusqu'à présent cette tendance centralisatrice. Le système national d'allocation des ressources évolue de telle sorte que les gouvernements fédérés dépendent de manière croissante des libéralités du gouvernement fédéral. Actuellement, 80 % en moyenne des ressources des Etats fédérés sont tributaires des transferts opérés par l'Etat central — à 25 % sous forme de dons soumis aux conditions du gouvernement de Lagos.

La canalisation d'une rente pétrolière accrue a ainsi donné corps à l'appareil administratif centralisé de l'Etat. Pourtant, il faut aussi noter que, dans le même temps, la « dynamique pétrolière » a créé, en pénétrant rapidement l'ensemble de l'économie, de nombreuses zones d'activité hors du contrôle du gouvernement.

L'intense activité de la première phrase de l'*oil boom* s'est d'abord traduite par un gigantesque désordre dans un pays où ni l'infrastructure ni les réseaux de distribution n'étaient préparés à ce débordement de marchandises. Il en est résulté des pénuries d'électricité, d'essence (le Nigéria ne raffine en effet qu'une petite partie de sa consommation de pétrole), de biens de consommation essentiels, etc. Pénuries aggravées par la saturation du réseau routier et l'engorgement des ports de débarquement (certains bateaux ont attendu près d'un an à Apappa-Lagos, au moment de la crise des importations de ciment). Le détournement des marchandises à quai ou au cours du transport, l'ampleur des commissions versées pour traiter toute affaire, les loyers exorbitants demandés aux commerçants (à Kano, ils pouvaient atteindre les plus hauts niveaux connus à Paris) sont devenus ainsi l'ordinaire de la vie économique.

Ces distorsions étaient le revers d'un phénomène positif : celui de l'élargissement rapide du marché intérieur. En 1975, la croissance du secteur de la construction a dépassé celle du secteur pétrolier, suivie de près par celle des transports et des communications. Des milliers d'opérateurs et d'investisseurs de tous les pays sont venus prospecter le seul marché du continent en expansion accélérée. Les banques se sont multipliées au rythme de la création monétaire et les industries de biens de consommation ont vu leur production croître à un taux record.

Bien sûr, cette dynamique a lancé un courant inflationniste que ni l'augmentation de la production ni les importations n'ont réussi jusqu'à présent à freiner. De 1970 à 1977, l'indice des prix à la consommation a marqué une progression de 200 % : les prix alimentaires, de leur côté, ont crû de 500 %. Au cours de la seule année 1975, la masse monétaire a augmenté de 75 % et les prix de détail de 40 %. Lagos est ainsi devenue aujourd'hui une des villes les plus chères du monde — voire la plus chère du monde.

Parallèlement, l'inflation a accentué le caractère inégal de la distribution des revenus issus du pétrole. A l'intérieur de l'espace urbain, les cloisonnements se sont multipliés. En 1974, 83 % de la population urbaine était classée dans la catégorie « des plus bas revenus » et 12 % seulement dans les « revenus intermédiaires ». Depuis, l'exode rural, désordonné et rapide (5), a aggravé la situation des citadins marginaux qui s'entassent dans les grandes villes du Sud (Lagos et Ibadan) dans le delta du Niger ou, au Nord, dans la plus grande ville de la zone sahélienne, Kano (qui compte déjà plus d'un million d'habitants). La population de la capitale, à elle seule, augmente chaque année de plus de 300 000 habitants et la ville pourrait bien compter en l'an 2000 13 millions d'habitants à condition que le transfert des activités administratives centrales s'opère vers la nouvelle capitale, Abuja. Dans le cas contraire, Lagos pourrait atteindre jusqu'à 20 *millions* d'habitants.

Industries légères ait été plus rapide que celui du P.N.B. pendant les années 70, il n'a pas atteint les objectifs du IIIe Plan. Le Nigéria reste encore un pays faiblement industrialisé et, de surcroît, l'essentiel de l'activité dans ce *secteur repose* sur le montage ou la transformation de produits importés. L'exemple le plus connu est celui de Peugeot qui envoyait à ses usines de Kano six avions par semaine de pièces détachées. Ce développement extraverti n'a pas eu, pour l'instant, de retombées sur l'industrie locale de biens d'équipement. Cette industrialisation s'est faite pour une grande part — trait classique d'un tel développement — sur la base des investissements étrangers. Sans pouvoir atténuer le déséquilibre sectoriel, le gouvernement a tenu à contrôler d'avantage ce flux d'investissement par le décret de nigérianisation des entreprises (7).

Ainsi l'élargissement de la consommation urbaine, l'approfondissement des différenciations sociales, le blocage et la crise de l'agriculture, comme *le modèle* d'industrialisation ont pour effet convergent d'imposer un recours aux importations. La *réduction* des taxes douanières sur un grand nombre de produits et la surévaluation de la monnaie nationale favorisent cette *tendance dont les conséquences* pèsent sur la balance des paiements. Voilà que, paradoxalement, l'exportation de pétrole a fait du Nigéria, selon l'expression d'un ministre, une « **économie d'importation** » soumise à l'instabilité des marchés mondiaux.

La baisse temporaire des revenus du pétrole en 1978, à la suite de la diminution de la demande de brut léger nigérian (8), a mis en évidence la fragilité des équilibres macro-économiques du pays. En effet, la poursuite du courant d'importation conduit à un grave déficit de la balance des paiements (3,5 milliards de dollars) et oblige le gouvernement militaire à mettre en place un programme de stabilisation : une coupe de 30 % est effectuée dans les dépenses publiques, les réalisations du troisième plan sont interrompues, le « gel » des salaires est décrété, de nombreuses mesures sont prises pour freiner les importations (9) et des emprunts de 1,75 milliard sont contractés sur le marché des eurodollars. L'impact de ces mesures est réel, mais la *tentative de soustraire l'économie* à cette instabilité tourne court. Devant les pressions internes, la multiplication des pénuries et l'emballement des prix alimentaires (de 40 à 100 % de hausse pour les céréales), le nouveau gouvernement civil se voit obligé de libéraliser les échanges (les importations croissent de plus de 40 % en 1980) et d'accorder des augmentations de salaires (10). Dans le même temps, une nouvelle hausse du prix du pétrole rétablit la situation des paiements extérieurs.

Le blocage de l'agriculture

DANS la logique du système économique national, l'agriculture a changé de fonction. Elle ne doit plus aujourd'hui approvisionner les marchés extérieurs et alimenter les caisses de l'Etat, mais fournir des matières premières à l'industrie locale et les produits de base de la consommation urbaine. Or ce secteur agricole est en crise. L'agriculture d'exportation s'est considérablement réduite : l'arachide, le coton et l'huile de palme ne sont plus vendus au dehors, alors que les oléagineux sont aujourd'hui des denrées alimentaires importées. La production vivrière stagne. Les rendements des mils et des sorghos, qui forment l'essentiel de la production céréalière du Nord, n'ont pas augmenté depuis le début des années 60. Dans le Sud, la production d'igname reste stationnaire, tandis que celle de manioc, culture des sols appauvris, s'étend.

A cette crise, plusieurs raisons dont certaines remontent au système colonial lui-même. En effet, à l'instar *de la politique des anciens offices*, les bas prix pratiqués par les *marketing boards* (6) ont pesé sur les revenus des paysans, les poussant à diminuer les jachères et à entamer le « capital-fertilité » de leurs sols. D'autre part, la sécheresse de 1973, qui a particulièrement touché la production arachidière, est venue confirmer la fragilité écologique de ce système de production. En raison de leur faiblesse, les aides et les crédits accordés par l'Etat n'ont, quant à eux, pas compensé les bas prix à la production et n'ont pas permis la nécessaire régénération des cultures arbustives.

A son tour, l'inflation rapide des débuts de l'*oil boom* a renchéri les coûts de production et a rendu caduc le système des prix officiels qui est pratiquement devenu un obstacle pour la collecte étatique. Les paysans trouvent des prix plus rémunérateurs dans les circuits parallèles du marché intérieur (coton, huile de palme) ou dans les exportations clandestines (arachide et cacao) ; ils sont parfois conduits à *augmenter leur autoconsommation* (mil et sorgho).

Indiscutablement, les richesses pétrolières ont permis d'améliorer l'équipement du pays. Les goulets d'étranglement du *boom* économique se sont aujourd'hui estompés. Le gigantisme de certaines infrastructures routières ou des nouvelles constructions de Lagos frappe l'observateur le moins averti. L'édification d'une capitale moderne au centre du pays, Abuja, avec des investissements prévus de l'ordre de 18 milliards de dollars, sera un point culminant de cette politique de grands travaux. De même, le taux élevé de scolarisation (plus de dix millions d'élèves dans l'enseignement primaire) témoigne des retombées des nouvelles richesses.

En contrepartie, ce développement est marqué par une croissance industrielle déséquilibrée. Bien que le taux de croissance du secteur des

Un nouveau départ

CES à-coups de la politique économique traduisent les difficultés de gérer les effets déséquilibrants de la richesse pétrolière. Ils indiquent aussi que l'équilibre à trouver entre production et importation est le problème central de l'actuel modèle *de croissance. La satisfaction de la* demande d'emplois et de biens de consommation des populations urbaines sera, dans les années à venir, la pierre d'achoppement de la politique de l'Etat (11).

Les restrictions douanières et la hausse des prix, nécessaire à une relance de la production, viendront buter contre les objectifs d'approvisionnement à bon marché d'une population marginalisée, en grande partie réduite au chômage. D'autre part, l'ampleur des transformations à introduire dans le secteur agricole conduira sans doute l'Etat, du moins temporairement, à s'appuyer sur les importations pour combler le déficit alimentaire et faire *pression* à la baisse sur les prix des produits de première nécessité.

Cette situation correspond aussi à un fractionnement social — entre bénéficiaires de la rente et laissés-pour-compte — qui s'est amplifié au cours des premières années de la prospérité financière. Fractionnement qu'il allait engendrer à son tour un système complexe de cloisonnement économique (marchés parallèles, subventions, etc.) dont l'Etat devra assurer la délicate balance avant que les effets escomptés d'une planification à long terme puissent le faire disparaître.

L'héritage économique et social du nouveau gouvernement civil est lourd : le réseau de contraintes qui pèse sur les ambitions des gestionnaires du pays semble combiner les problèmes du sous-développement et ceux des déséquilibres économiques mondiaux actuels. La tâche du quatrième plan 1981-1985 est donc importante.

En songeant d'ores et déjà à l'après-pétrole, en donnant la priorité absolue à l'agriculture (pour réduire les écarts entre urbains et ruraux ainsi que la dépendance alimentaire), en rectifiant le troisième plan vers des objectifs plus « autocentrés », le gougouvernement nigérian a, semble-t-il, pris acte des contradictions de l'économie pétrolière. Le début des années 1980 dira de quel poids pèsent les contraintes internes et externes sur ce projet national.

JOHNY EGG.

(5) On peut estimer son taux de croissance, *depuis* « *l'oil boom* » à environ 10 %.

(6) Offices de collecte et de commercialisation des produits agricoles contrôlés par l'Etat.

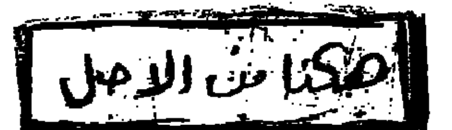
(7) Ce décret, qui vise à transférer progressivement la propriété des entreprises aux nationaux, a été l'une des principales interventions du gouvernement militaire dans le secteur.

(8) La production s'est abaissée jusqu'à 1,5 million de barils/jour, notamment en raison de la concurrence du pétrole de la mer du Nord.

(9) Ces dispositions vont de la taxation à l'interdiction, en passant par un original contrôle des marchandises à l'embarquement dans les ports des pays occidentaux.

(10) Le salaire minimal mensuel, augmenté de 30 %, est porté à 100 nairas, soit 150 dollars (1 naira = 7,60 francs environ).

(11) Le Mexique, autre puissance pétrolière à forte démographie, affronte déjà ce problème. Voir sur ce point l'article de L. Lebas-Tubiana et F. Levin dans *Problèmes d'Amérique latine*, la Documentation française, septembre 1980.





FACE AUX PROGRÈS DE L'URBANISATION

Les faiblesses du système de production alimentaire

LA question alimentaire est depuis la fin des années 70 une des préoccupations majeures du gouvernement nigérian. Elle est, en effet, à la fois le révélateur et le point nodal des contradictions du modèle de développement engendré par le pétrole.

La production alimentaire totale n'est plus, en 1978, qu'à 85 % de son niveau de 1965, alors que, dans le même temps, la population a suivi un mouvement inverse de croissance accélérée. La consommation moyenne par habitant en protéines animales (lait, viandes, œufs, poissons) a diminué de moitié de 1968 à 1974, année où elle n'atteint plus que 17 kilogrammes par an (le poisson représentant environ 40 % de ce total). Pour les céréales, qui forment la base de la ration alimentaire des populations du Nord, la même réduction peut être constatée : la quantité disponible annuellement par habitant passe de 36 kilogrammes pour le mil au début des années 1970 à 27 kilogrammes en 1977 ; pour le sorgho, de 41 à 39 kilogrammes.

Les modifications de la structure de la demande ont elles-mêmes largement contribué à creuser l'écart entre production et consommation. L'accroissement de la population urbaine et des revenus de certaines couches de consommateurs diversifie la demande. Ainsi une consommation annuelle moyenne de viande bovine par habitant d'environ 2 kilogrammes peut-elle signifier : 30 kilogrammes pour les cinquante mille expatriés, 10 à 15 kilogrammes pour le million de Nigérians fortunés, 1,5 kilogramme pour les vingt-cinq millions de consommateurs urbains et quelques dizaines de grammes (voire rien) pour la plupart des ruraux.

Sous-approvisionnement des villes, fortes hausses des prix alimentaires (123 % de 1970 à 1975) et développement des importations. Dès 1975, la balance agricole — toujours positive jusqu'alors — est devenue déficitaire. Les importations de produits laitiers sont multipliées par 3,5 (en quantité) de 1973 à 1978, celles de poisson (morue séchée — stockfish — et sardines en boîtes, surtout) croissent plus vite encore. D'importantes quantités de viande bovine congelée ou réfrigérée sont achetées au Brésil et en Yougoslavie. Les importations de céréales enfin, qui n'avaient jamais dépassé 500 000 tonnes avant 1975, se chiffrent aujourd'hui à plus de 1,5 million de tonnes (environ 60 % en blé, 30 % en riz, le reste en maïs).

Jusqu'à présent, les importations alimentaires ont pu être payées par les revenus pétroliers, mais si les tendances se maintiennent — la transformation des modèles de consommation y aidant. — les quantités importées pourraient s'élever jusqu'à 20 millions de tonnes en 1990. En 1979 déjà, les importations alimentaires (officielles) représentent 17 % du total des achats à l'extérieur et consomment 15 % des devises tirées du pétrole.

L'État et la paysannerie

EN mettant à l'ordre du jour l'autosuffisance alimentaire, le gouvernement militaire posait, dès 1977, la question de la relance de la production. Les nombreuses tentatives dans ce sens n'ont guère été couronnées de succès. L'extrême morcellement du domaine foncier (90 % des exploitations agricoles récoltent sur moins d'un hectare) et la diversité des conditions de production (les céréales sont à 80 % cultivées en association avec d'autres plantes) représentent le premier obstacle aux programmes de modernisation de la paysannerie.

Mais, au-delà, c'est dans les modifications des rapports entre l'Etat et la paysannerie, profondément affectés par le boom pétrolier, qu'il faut chercher les principales raisons de l'échec des interventions de l'Etat dans le secteur agricole.

Dans le système d'agro-exportation, aucun mécanisme de collecte étatique de la production vivrière (mil, sorgho, igname, manioc...) n'était considéré comme nécessaire, puisque la masse des petits producteurs associait sur ses parcelles « culture de rente » et « cultures vivrières ». Elle assure elle-même la reproduction de sa force de travail au moindre coût. Les offices coloniaux, puis les Marketing Boards, s'appuyant sur les réseaux du négoce privé pour collecter les produits destinés à l'exportation, étaient donc la seule forme d'encadrement de la paysannerie et le seul « lien » des paysans à l'Etat.

Ainsi, dans les régions céréalières du Nord, la disparition des exportations d'arachide et de coton affaiblit le contrôle de l'Etat sur la paysannerie : poursuivant leur politique de bas prix, les Marketing Boards ne collectent plus une production qui trouve un débouché plus rémunérateur sur le marché interne.

L'insuffisant approvisionnement en viandes

LORSQUE, sous les effets de l'*Oil boom*, l'Etat devra approvisionner rapidement la population urbaine, il se tournera naturellement vers le marché international en l'absence du réseau de collecte de la production nationale. Le recours aux importations affaiblit encore davantage les liens entre l'Etat et les zones rurales et se traduit par un cloisonnement entre les marchés et les circuits. L'exemple des écarts de prix entre marchés ruraux et urbains en témoigne. Alors que les importations et les systèmes de subvention à la consommation font pression à la baisse sur les prix des marchés urbains, les prix sur les marchés ruraux s'élèvent. Ainsi le prix du mil dans l'Etat de Kano passe de 136 nairas la tonne en 1976 à 346 en 1978, et celui du blé de 300 à 554 nairas : dans le même temps, à Lagos, la tonne de blé américain passe de 140 nairas à 114 (1).

C'est dans ce contexte que prennent place les opérations de développement qui font nécessairement figure d'intervention extérieure sur l'agriculture. De fait, les grands projets apparaissent davantage comme des « îlots modernes » que comme pôles de développement organisant la petite paysannerie autour d'eux. Le cas des productions animales illustre ce processus.

Aujourd'hui, dans le cas des productions bovines, par exemple, le secteur moderne n'est représenté que par quelques élevages laitiers et quelques ranchs d'engraissement sous le contrôle de l'Etat, dont les résultats économiques et techniques n'ont pas toujours été concluants. Ainsi, trois des grands complexes « viandes » ont cessé leurs activités en 1978 et 1979. En effet, cette activité de ranching, de faible rentabilité, n'a pas attiré les investisseurs capitalistes privés, même si des initiatives sont actuellement entreprises par un groupe nigériano-brésilien. Pour l'instant, la production de lait et de viande est donc assurée par l'élevage traditionnel, qui compte 8,5 millions de bovins (dont 1,1 million de vaches) élevés par des pasteurs peul-fulani, qui consomment eux-mêmes le lait ou le vendent aux agriculteurs environnants. La quasi-totalité de ce cheptel de type zébu, localisé dans le nord du pays en raison de la présence de la mouche tsé-tsé au sud, transhume suivant l'alternance entre saison des pluies et saison sèche.

Le gouvernement essaie, avec l'aide de la Banque mondiale, d'une part, de sédentariser ces éleveurs en créant des réserves fourragères et, d'autre part, de développer l'association culture et élevage peu répandue.

Sur les neuf laiteries existantes, deux seulement sont de capacité importante (trente mille et quarante mille litres par jour), mais fonctionnent au ralenti. Le développement du secteur privé s'est trouvé gêné par la politique de contrôle des prix et par les importations. Pour un produit comme le lait concentré, qui est à la fois importé par l'Etat ou par le commerce privé et produit sur place, la politique de contrôle des prix de gros et de détail (5 % de hausse autorisée en 1980, contre 12 % à 25 % de taux d'inflation, selon les estimations) ne laisse pas de grandes marges de manœuvre aux usines privées ou aux supermarchés, plus facilement contrôlés par l'Etat. Le très actif secteur traditionnel de revendeurs, qui assurent 95 % au moins des ventes, le concurrence de surcroît très efficacement.

Créés à l'initiative de l'Etat, des abattoirs ont été achevés très récemment et d'autres sont prévus. Or ce secteur a, lui aussi, été gêné par les importations en 1976, lorsque le gouvernement a décidé d'importer massivement des viandes réfrigérées et congelées. Nulles en 1974, ces importations passent à 14 000 tonnes en 1976 et se poursuivent en 1977 et 1978. Au cours de cette période, les viandes importées ont été revendues à des prix très inférieurs à leur coût d'importation et au prix des productions locales (1,30 à 1,50 naira le kilogramme contre 2,70 nairas). Ces importations ont maintenu la demande urbaine à un niveau élevé et porté le coup de grâce aux unités d'engraissement modernes (Mokwa et Bauchi) qui connaissaient déjà de graves problèmes.

C'est dans le secteur avicole que la réussite de l'Etat est la plus nette ; les élevages relevant de sa tutelle obtiennent des résultats techniques et économiques satisfaisants. Les pouvoirs publics ont mis à la disposition des petits producteurs des poussins à des prix subventionnés, favorisant de la sorte le développement d'une aviculture fermière qui coexiste avec une aviculture commerciale. Les élevages commerciaux quant à eux utilisent des souches de volailles étrangères, du maïs et du soja importés ; ils représentent en 1979-1980 7 % de la population recensée et constituent un pôle d'attraction pour les investisseurs privés.

Un vaste programme de relance

AINSI, les échecs constatés dans la politique de modernisation des productions animales traduisent, au-delà des problèmes d'approvisionnement et de gestion propres à une période de croissance économique accélérée, les difficultés — voire l'impossibilité, dans l'immédiat — pour les unités modernes d'établir des liaisons avec le reste du secteur. Coupés de leurs liens avec des producteurs situés en amont, les ranchs d'engraissement ne peuvent être rentabilisés et les élevages avicoles sont la plupart du temps contraints de fonctionner à partir de matières premières importées. De surcroît, ces agro-industries produisent pour approvisionner une demande urbaine et se retrouvent donc sur ces marchés directement en concurrence avec les importations. Ces unités de production sont alors soumises aux variations des importations, qui elles-mêmes ne sont pas dictées par les impératifs de l'agriculture mais dépendent des équilibres généraux que l'Etat doit maintenir entre recettes pétrolières et gestion des dépenses.

Les grands projets de cultures irriguées dans le Nord, qui devaient augmenter substantiellement la production céréalière, ont connu le même sort. Les autres programmes de développement n'ayant pas non plus réussi à provoquer un véritable accroissement de la production, le gouvernement civil se lance dans une gigantesque opération de développement agricole visant l'ensemble des petits paysans (plus de 90 % du total) et ayant pour objectif l'autosuffisance alimentaire dans un délai de cinq ans.

Etabli par les experts de la Banque mondiale selon les options « révolution verte », ce programme propose la distribution massive de semences améliorées, d'engrais et de pesticides et l'encadrement plus développé de la paysannerie.

Le précédent programme d'augmentation de la production (National Accelerated Food Production Project), de même inspiration technique, n'avait touché qu'une couche limitée de paysans. Le nouveau plan, qui propose son extension à la quasi-totalité de la paysannerie, peut être aussi interprété comme une tentative de freiner l'exode rural et de ralentir ainsi l'inquiétante accélération du chômage et de la demande alimentaire des villes.

JEAN-PIERRE BONVALLET
et JOHNY EGG.

(1) *Cette baisse traduit celle des cours mondiaux. Elle ne se répercute pas sur le prix du pain, laissant une marge accrue au transformateur. Voir à ce propos, J. Egg, Le Monde diplomatique, mai 1980 : « Urbanisation, bouleversement des habitudes alimentaires, importations de céréales ».*

VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE ET CONTRAINTES TECHNOLOGIQUES

L'indispensable coopération avec les sociétés pétrolières étrangères

Par MARIE-CLAIRE DEBACKÈRE (*)

LES gouvernements civils ou militaires qui se sont succédé au Nigéria depuis l'indépendance ont toujours eu pour but l'« africanisation » de l'industrie pétrolière, c'est-à-dire le transfert progressif à l'Etat de l'ensemble des opérations pétrolières. Dans l'application de cette politique, les autorités ont généralement fait preuve d'un certain pragmatisme. Aussi, malgré une volonté nationaliste de plus en plus marquée, le Nigéria continue-t-il à faire appel aux services des sociétés pétrolières internationales, tout au moins dans certains domaines. L'importance des investissements mis en jeu, l'expérience et les moyens techniques nécessaires ajoutés au caractère aléatoire de la découverte et de la commercialisation du pétrole rendent, semble-t-il, indispensable la poursuite de leurs activités.

Confronté au dilemme de nombreux pays en voie de développement : attirer les compagnies pétrolières et les intéresser à l'exploration et aux développements pétroliers, tout en poursuivant une politique à long terme qui vise à l'établissement d'une industrie pétrolière nationale et même à la prise en charge de toutes les installations pétrolières, le gouvernement fait alterner des périodes de durcissement des conditions d'exploitation, d'assouplissement et d'encouragement à la recherche. En fait, le Nigéria dispose de deux atouts majeurs : d'une part, la qualité de son pétrole, léger et peu sulfureux, qui en fait un brut très recherché sur les marchés occidentaux ; d'autre part, une position géographique plus favorable que celle des pays du Proche-Orient (proximité des principaux consommateurs et sécurité des lignes maritimes). Il a pu ainsi largement profiter des aléas récents de la conjoncture pétrolière.

Avant même son adhésion à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1971, l'Etat avait pris une participation de 35 % dans toutes les concessions de la SAFRAP, filiale du groupe Elf, puis de 33,3 % dans celles de l'association AGIP-Phillips. Cette même année, devançant en cela d'autres membres de l'OPEP, le Nigéria créait sa propre société, la Nigerian National Oil Corporation (N.N.O.C.), devenue en 1977, à la suite du regroupement avec le ministère fédéral des ressources pétrolières, la Nigerian National Petroleum Corporation (N.N.P.C.), société d'Etat destinée à participer en partenaire majoritaire à tous les secteurs de l'activité pétrolière.

L'année suivante, en 1972, le gouvernement annonçait qu'il ne serait plus accordé de nouvelles concessions à des sociétés pétrolières étrangères, la N.N.O.C. étant seule habilitée à détenir des droits miniers ; cependant, les concessions accordées avant cette date restaient valables. En 1973, c'est l'association Shell-B.P., principal producteur et inventeur du premier gisement découvert à Oloibiri en 1956, qui devait céder une part de 35 % à la N.N.O.C., bientôt suivie par Mobil et Gulf. Dès 1974, cette participation était portée à 55 % en dépit des accords précédents. Le 1er juillet 1979, le gouvernement décidait que la N.N.P.C. détiendrait désormais 60 % du capital de toutes les sociétés productrices c'est-à-dire, par ordre d'importance : Shell-B.P., Gulf, Mobil, Agip-Phillips, Elf et Texaco-Chevron. En août de la même année, la nationalisation des actifs de B.P. en représailles à ses livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud, portait à 80 % la part de la N.N.P.C. dans le capital de la société locale Shell-B.P.

Des avantages jugés insuffisants

PARALLELEMENT à la prise de contrôle de la majorité de la production, les autorités du Nigéria appliquaient sans retard les hausses de prix successives décidées par l'OPEP, suivant en cela les pays de la tendance dure et en particulier ceux de la zone méditerranéenne. Des mesures fiscales très contraignantes étaient également appliquées : taux de redevance de 20 % et taxe de 85 % sur le profit brut des compagnies. Le brut nigérian devenait ainsi l'un des plus chers et la marge bénéficiaire des compagnies était réduite à 50 cents par baril, niveau comparable à celui du Proche-Orient où les conditions d'exploitation sont plus faciles. Mais les résultats ne se firent pas attendre : en 1976, l'exploration était en forte diminution et la production baissait en 1978, entraînant une diminution inquiétante des revenus pétroliers. Des mesures fiscales furent prises dès 1977 afin d'encourager les sociétés pétrolières opérant au Nigéria : amélioration des conditions d'amortissement, prise en charge par l'impôt des coûts d'exploration, accroissement des marges bénéficiaires. Les effets se firent rapidement sentir : les travaux sismiques reprenaient, et 114 puits étaient forés en 1979.

Par la suite, le gouvernement annonça que des contrats d'un « style nouveau » seraient accordés, pour le développement du territoire réservé de la N.N.P.C., à des « sociétés de bon renom ». A ce jour, trois sociétés seulement ont signé des contrats : Agip et Elf, toutes deux sociétés d'Etat, et un indépendant, la société américaine Nigus Petroleum. Bien que les zones offertes soient prometteuses, les conditions proposées, contrats de service et de partage de production, ne laissent que de faibles volumes à la disposition des sociétés exploitantes et les risques encourus leur ont paru disproportionnés. La N.N.P.C. reconnaît que ces nouvelles conditions ont attiré moins de preneurs que prévu et qu'il faudrait accorder une plus large part de bénéfices, sous forme de pétrole, pour attirer les sociétés.

On peut cependant se demander aujourd'hui si cette politique d'ouverture sera réellement poursuivie. L'accusation portée à l'encontre des trois principales sociétés productrices Shell, Gulf et Mobil, lors du récent scandale pétrolier — l' « Oilgate », ainsi le qualifie la presse d'outre-Manche, — risque de compromettre les relations entre les sociétés et l'Etat. L'affaire a débuté par la « disparition » de 5 milliards de dollars dans les comptes de la N.N.P.C. sur la période 1975-1978. La commission d'enquête chargée de se pencher sur ce « scandale », tout en reprochant à la société nigériane son manque d'organisation dans la tenue de ses comptes, accuse les trois compagnies d'avoir spolié l'Etat en conservant 183 millions de barils qui devaient revenir à la compagnie nationale et qui représentent, aux prix actuels, 6,5 milliards de dollars environ. Les compagnies protestent de leur bonne foi et laissent entendre que la N.N.P.C. n'a pas réussi à vendre le pétrole lui revenant (55 % à l'époque, contre 45 % pour ses partenaires), ses prix étant surévalués par rapport aux bruts concurrents. Des négociations sont actuellement en cours entre le gouvernement et les sociétés, mais celles-ci restent très prudentes quant à leur façon.

Dans le secteur du raffinage, depuis la nationalisation des avoirs de B.P., la N.N.P.C. contrôle les deux raffineries actuellement en fonctionnement à l'exception de 20 % des parts encore détenues par Shell dans la raffinerie de Port-Harcourt. La construction d'une troisième raffinerie à Kaduna par un consortium de sociétés japonaises permettra à la N.N.P.C., quand elle sera pleinement opérationnelle, de ne plus faire raffiner à l'étranger le complément de brut nécessaire pour le marché intérieur et de dégager un excédent de produits pour l'exportation. La construction d'une quatrième raffinerie serait même envisagée dans le quatrième plan de développement.

Poursuivant sa politique d'exploitation directe de tous les secteurs de l'industrie pétrolière, l'Etat n'a pas négligé celui de la distribution. Outre les parts qu'elle détient dans les filiales des sociétés étrangères Mobil, Agip, Elf et Texaco, la société d'Etat distribue elle-même des produits par l'intermédiaire d'Unipetrol, racheté à Exxon en 1976, et détient une part dans African Petroleum (ex B.P.).

Au-delà des activités d'extraction

LES projets d'exploitation d'une autre grande ressource du Nigéria, le gaz naturel, progressent également. A partir du 1er janvier 1984, il sera interdit de brûler à la torche le gaz associé comme cela se pratique depuis le début de la production. Un accord de fourniture de gaz a été signé entre la société Bonny L.N.G. (N.N.P.C. 60 %, Shell 10 %, Phillips 7,5 %, Agip 7,5 %, Elf 5 %) et un consortium européen qui regroupe Gaz de France, SNAM (Italie), Distrigaz (Belgique), Gasunie (Pays-Bas), Enagas (Espagne) et trois sociétés allemandes (Thyssen gas, Ruhrgas et Brigitta). La mise en œuvre de ce contrat nécessitera la construction d'une usine comportant six lignes de liquéfaction ; seize méthaniers de 130 000 mètres cubes chacun effectueront le transport.

Un programme pétrochimique visant essentiellement à alimenter l'industrie locale est également en cours d'élaboration. Il permettra à l'Etat de contrôler la chaîne pétrolière de l'extraction jusqu'à ses utilisations les plus diversifiées et les plus rentables.

Il est évident, d'autre part, que le Nigéria profitera de la conjoncture actuelle pour tirer le meilleur parti possible des avantages dont il dispose. Premier producteur de pétrole du continent, le pays possède, en outre, d'importantes réserves de gaz naturel (2 000 milliards de mètres cubes) qui en font un fournisseur potentiel d'une importance capitale pour l'Europe et les Etats-Unis.

A court terme sa position géographique particulièrement favorable, en raison du conflit entre l'Irak et l'Iran, devrait lui permettre d'accroître des revenus qu'on estime déjà à 25 milliards de dollars pour 1980. Revenus indispensables à la croissance économique de ce pays peuplé de plus de 80 millions d'habitants et qui ne peut compter que sur le pétrole pour assurer son développement.

(*) Département « économie », Institut français du pétrole.





LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS

La diversification des opérations commerciales

Par OLIVIER BRANLY

EN raison des traditions historiques, la Grande-Bretagne demeurait, jusqu'à ces dernières années, le principal partenaire commercial du Nigéria et un des seuls investisseurs. Les relations économiques franco-nigérianes étaient, quant à elles, très réduites et se limitaient pratiquement à l'importation de pétrole. L'augmentation considérable du prix du pétrole en 1973-1974 a engendré un déficit commercial structurel au détriment de la France qui importe près de 10 millions de tonnes d'hydrocarbures par an du Nigéria. La nécessité du rééquilibrage des échanges et la politique de diversification entreprise tant du côté français que du côté nigérian ont entraîné une intensification des échanges commerciaux entre les deux pays. Cette stratégie était renforcée par la prise de conscience chez les chefs d'entreprise français de l'intérêt que représente la dimension du marché nigérian.

Les importations de la France en provenance du Nigéria, composées à 95 % de produits pétroliers, sont passées de 4,6 milliards de francs en 1977 à 6,2 milliards en 1979, ce qui plaçait le Nigéria au premier rang de ses fournisseurs africains. Au premier semestre 1980, l'augmentation du prix du pétrole a entraîné un nouveau bond de ses achats au Nigéria, lesquels ont doublé par rapport à la période correspondante de 1979 pour atteindre 6 milliards de francs.

Les exportations françaises n'ont, en revanche, pas suivi la même évolution, puisque les ventes sont passées de 3,7 milliards de francs en 1977 à 3,2 milliards en 1979. Cette baisse s'explique par la politique de restriction des importations mise en place par le gouvernement nigérian fin 1978 et par le développement d'industries de substitution aux importations. Cette réduction des achats nigérians a touché principalement le secteur des biens de consommation (à l'exception des pièces détachées d'automobiles qui approvisionnent l'usine de Peugeot à Kaduna) et, dans une moindre mesure, les demi-produits et les produits agro-alimentaires. Le premier semestre 1980 marque cependant une reprise des exportations françaises, qui ont doublé par rapport au premier semestre de 1979. L'augmentation est particulièrement nette pour les biens d'équipement et pour l'automobile.

Le développement des ventes françaises en 1980 fait aujourd'hui du Nigéria le deuxième client africain, derrière l'Algérie, et devant le Maroc, la Côte-d'Ivoire et l'Egypte. Mais il reste encore pour la France à améliorer sa part de marché, puisqu'elle n'est toujours que le cinquième fournisseur du Nigéria derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale, les Etats-Unis et le Japon. Par ailleurs, son déficit continue de s'accroître en valeur, mais ce résultat apparemment peu encourageant ne doit pas cependant dissimuler que ses exportations sont composées en proportion croissante de ventes de biens d'équipement, qui représenteront la partie la plus dynamique de l'économie nigériane dans les années à venir.

A cet égard, il faut remarquer que le montant des contrats de biens d'équipement signés au 1er semestre 1980 a atteint 1,8 milliard de francs. Ce chiffre est en retrait par rapport aux résultats de 1979, puisque les contrats conclus en 1979 représentaient une valeur de 4,8 milliards de francs, mais il n'est pas vraiment significatif. En effet, avant son départ, le gouvernement militaire avait pris de nombreuses décisions sur les projets en cours, alors que, au contraire, l'installation des civils au pouvoir s'est traduite par une période de réflexion et par le report d'un certain nombre de décisions : le montant des contrats en cours de négociation qui était de 19,6 milliards de francs est ainsi passé à 28 milliards. Cette période semble désormais achevée. Depuis septembre 1980, en effet, les entreprises françaises ont conclu des contrats dans le domaine des biens d'équipement qui représentent 6,5 milliards de francs. Ce bon résultat marque les progrès réalisés par les sociétés françaises dans leur implantation au Nigéria.

Besoins en biens d'équipement

DEPUIS environ cinq ans, les entreprises françaises ont, en effet, accompli un important effort de pénétration, au-delà des sociétés de commerce et du secteur du bâtiment et des travaux publics où quelques sociétés étaient implantées de longue date.

Dans le domaine du négoce, la SCOA et la Compagnie française de l'Afrique occidentale (C.F.A.O.) disposaient de filiales qui distribuaient les biens de consommation français. Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, Dumez et Fougerolle, qui avaient été les pionniers, ont rapidement été suivis par toute la profession et les entreprises françaises sont très présentes tant dans le bâtiment que dans le génie civil. Parmi les réalisations les plus importantes on peut citer la construction du barrage de Jebba par Fougerolle, de logements et de bâtiments publics par Dumez, Sainrapt et Sefri dans la ville nouvelle de Warri, de l'aéroport de la nouvelle capitale d'Abuja par Dumez, d'une tour de bureau à Lagos par Bouygues, d'une autoroute par Dumez. De nouveaux contrats viennent d'être obtenus par Fougerolle et Dumez (génie civil de l'aciérie d'Adjaoukuta), par S.G.E. (travaux de voirie dans l'Etat de Bauchi), par Spie-Batignolles (travaux d'adduction d'eau de la nouvelle capitale l'Abuja. D'autres sont en cours de négociation pour le génie civil de la centrale thermique de Lagos, pour la construction d'un hôtel et de 200 logements à Abuja, pour des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau dans les Etats d'Ogun et d'Ondo.



(Photo Camera Press.)

AUX ATELIERS DE L'USINE PEUGEOT A KADUNA

Dans les autres domaines, les sociétés françaises ont des positions moins anciennes et disposent de moins de références. On peut cependant remarquer un effort commercial, visible dans le grand nombre de projets suivis par des entreprises françaises.

En ce qui concerne l'ingénierie, des contrats de réalisation « clé en main » de brasseries ont été signés par SERETE, SODETEG, SOCAFRICA et des projets sont en cours de négociation pour des usines de cacao, de traitement de riz, de glucose, de produits pharmaceutiques, une cimenterie et pour le métro de Lagos.

La technologie française dans le domaine de l'électricité, des télécommunications et de l'électronique commence à être connue en dépit de la très forte concurrence des entreprises américaines, anglaises et allemandes. Des contrats ont été récemment obtenus par C.G.E.E.-Alsthom pour des travaux d'électrification rurale, par C.S.E.E. pour des installations de lignes téléphoniques, par Thomson-C.S.F. pour la fourniture de simulateurs. D'importants projets de transmission par câbles, de centraux téléphoniques, de faisceaux hertziens, d'électrification rurale sont en cours de négociation. Dans le domaine des transports, l'extension de la flotte de Nigérian Airways fait l'objet de discussion avec Airbus Industrie et la rénovation des chemins de fer nigérians devrait aboutir prochainement à des signatures de contrat pour du matériel roulant. Dans le domaine automobile, la prépondérance de Peugeot, qui dispose d'une usine d'assemblage à Kaduna, se confirme en dépit d'une forte concurrence.

La présence des entreprises françaises est forte dans le domaine des travaux pétroliers où E.T.P.M., U.I.E. et Vallourec fournissent des plates-formes et des équipements d'exploration. Elle est également marquée dans le secteur des matériaux de construction (céramique, briques, ciment) où, après le contrat signé récemment par Dutreux, d'autres projets sont en négociation.

Dans ce panorama des ventes de biens d'équipement et des contrats « clé en main », on peut remarquer la quasi-absence de projets agricoles et chimiques alors que ces deux secteurs sont appelés à se développer dans les prochaines années. En effet, l'agriculture nigériane, dont les résultats se sont détériorés au fil des années, fait désormais l'objet d'une priorité de la part du gouvernement qui souhaite réduire les importations de produits alimentaires. L'industrie des engrais devrait, de ce fait, faire l'objet d'importants investissements, au même titre que les industries chimiques dérivées du pétrole.

En raison de sa taille et de sa solvabilité, le marché nigérian est très convoité et les principales entreprises européennes et américaines y sont représentées, de sorte que la concurrence y est très sévère. A terme, les sociétés étrangères n'ont des chances de pénétrer ce marché que si elles y ont une filiale. Or, d'après la législation nigériane, les intérêts étrangers ne doivent pas dépasser 40 % du capital des sociétés de droit nigérian. L'implantation sur ce marché nécessite donc une bonne préparation, en raison de la dimension et du caractère fédéral de l'Etat ainsi que de la législation en vigueur.




Supplément Nigéria

AVEC LA FRANCE

Nouvelles orientations de la coopération culturelle

Par BERNARD ÉMILE SAXE

LONGTEMPS placées sous le signe de l'indifférence, sinon de la méfiance réciproque que certaines options politiques passées n'avaient fait que renforcer, les relations franco-nigérianes connaissent depuis quelques années un essor remarquable dans le domaine de *la coopération culturelle, scientifique et technique.*

Dès l'indépendance, il y a un peu plus de vingt ans, le Nigéria s'est soucié de créer des liens avec ses voisins francophones, et, en particulier, par le biais linguistique. *Dans le Sud, le français* a pris la place du latin dans l'enseignement secondaire, et les universités d'Ibadan et de Zaria, ainsi que les nouvelles qui se *mettent en place, l'ont inscrit au* programme de leur département de langues modernes. En quelques années, le français est ainsi devenu la première langue étrangère enseignée au Nigéria.

Passé la grande illusion des « *francophonistes* » distingués s'abritant derrière de brillantes statistiques (des centaines de milliers d'étudiants « exposés » au français !), le réalisme a voulu que, tout en maintenant dans le secondaire l'enseignement du français un moment menacé par la montée des langues vernaculaires, l'effort de coopération culturelle portât en priorité sur l'assistance pédagogique et la *formation de formateurs. Désormais*, des conseillers pédagogiques sont détachés auprès des ministères de l'éducation dans une douzaine d'Etats pour des tâches d'assistance pédagogique et d'animation culturelle dans les écoles *secondaires ; des lecteurs forment* des professeurs de français dans les universités et les écoles normales ; enfin, les établissements de l'Alliance française et les centres de langue proposent des cours de français et des activités *culturelles aux adultes.*

L'originalité de ce dispositif repose en grande partie sur le dynamisme du conseiller culturel et de son équipe de conseillers pédagogiques dans une fédération d'Etats représentant chacun la *population d'un pays francophone* moyen (de 3 à 5 millions d'habitants).

Les conseillers pédagogiques organisent des stages pour les *professeurs de français*. Animateurs culturels, ils réunissent chaque année des milliers d'élèves autour de concours scolaires de chansons, poèmes, saynètes en français. *Représentants* polyvalents des services culturels de l'ambassade de France, ils préparent et accueillent les nombreuses missions de passage. Ils diffusent les livres, les films *français* et la presse, dont le marché est devenu, en un an, supérieur à celui du Togo ou de la Haute-Volta. A leur initiative se développent rapidement des centres de langue française dépendant des *ministères de l'éducation* des Etats, preuves manifestes de l'intérêt que portent les autorités nigérianes à l'apprentissage du français et à la culture française.

Enfin, en appui *logistique* de cette coopération, la France met à la disposition du Nigéria plus de cent cinquante bourses d'études et de stages : une année en France pour les étudiants dans le cadre de leur licence ; quelques *semaines de recyclage pour* les professeurs ; un mois de camp de vacances au Togo et au Cameroun pour une centaine d'élèves ; un mois également à Lomé pour de hautes personnalités.

Si les études françaises intéressent plusieurs dizaines de milliers de personnes au Nigéria, il faut constater en revanche le grand retard pris en France pour l'étude des langues africaines en général, et tout particulièrement des langues nigérianes. Jusqu'à cette année, seul le haoussa était enseigné à l'Institut national des langues et civilisations orientales à quelques rares étudiants concernés par l'étude linguistique *plutôt que par la pratique de la* langue. Un effort est cependant entrepris pour y ajouter, à la fin de 1980, le yoruba, avec la venue d'un professeur nigérian de l'université d'Ibadan, en attendant l'introduction hypothétique de *l'ibo.*

Poids de l'enseignement technique

PRESQUE exclusivement cantonnée dans l'enseignement du français jusqu'en 1976, la coopération a connu à partir de cette date un développement spectaculaire dans le domaine de la formation *technologique*. Au cours des quatre dernières années, de nombreux experts nigérians et français ont ainsi appris à mieux se connaître et à découvrir les possibilités d'échanges scientifiques et techniques.

La première opération a réuni vingt-cinq dirigeants d'entreprises publiques nigérianes à Lagos et à Paris, dans le cadre d'un accord entre la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion et le Center for *management development*. A l'issue d'un stage de quatre semaines à l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales, ces responsables ont eu des contacts approfondis avec des dirigeants d'entreprises françaises du même *secteur d'activité.*

Puis, le 23 septembre 1977, était signée entre les deux gouvernements une convention portant sur la formation en France de plusieurs centaines d'étudiants nigérians (techniciens supérieurs et *ingénieurs*). Rangée parmi les « pays amis » de l'Est et de l'Ouest concernés par un vaste programme qui devrait permettre au Nigéria de se doter en quelques années de la main-d'œuvre indispensable à son décollage technologique, la France est apparue très vite comme un partenaire qui avait beaucoup à offrir dans ce *domaine*. Près de six cent cinquante étudiants sont actuellement en France dans les lycées techniques et agricoles, dans les instituts universitaires de technologie et *dans* les écoles d'ingénieurs.

Privilégiant depuis un an la formation sur place, le nouveau gouvernement civil a intensifié l'effort éducatif de ses prédécesseurs en construisant six écoles fédérales *polytechniques*. A l'école de Bauchi, équipée par une société française, un expert français assiste le recteur nigérian avec une équipe de six ingénieurs qui effectuent *leur service* national en enseignant leur spécialité, en anglais, dans les différents départements.

Tirant les conséquences du succès de ces actions *de coopération*, dont le financement en commun indiquait nettement l'intérêt des partenaires *franco*-nigérians et le désir des autorités fédérales de promouvoir l'enseignement *technique* sur place, le conseiller culturel de l'ambassade de *France* proposa, en février 1980, un programme de réorientation de la collaboration avec les universités et les écoles polytechniques. Ainsi, dès novembre 1980, *une cinquantaine* de jeunes ingénieurs, encadrés par une dizaine de professeurs, doivent être placés auprès des instituts nigérians de technologie avec pour double *tâche* d'assurer les enseignements *techniques* et de les *ouvrir* sur les réalités industrielles en étroite liaison avec les sociétés franco-nigérianes installées à proximité. Des stages de techniciens et de professeurs nigérians *viendront*, en France et au Nigéria, compléter *l'ensemble* pédagogique.

Malgré la modicité de l'enveloppe que le ministère des affaires étrangères consacre à l'aide au développement du Nigéria, elle équivaut, par exemple, à la moitié de celle que reçoivent *les îles du Cap-Vert* (1), *et grâce* aux financements consentis par le gouvernement nigérian, le nombre et le volume des actions de coopération de la France avec ce pays ne cessent de s'accroître et de se diversifier, notamment dans *les domaines du tourisme, de* l'hôtellerie, de l'agriculture et de la médecine, et cela non seulement au Nigéria mais aussi en favorisant les contacts avec les pays francophones voisins membres de la Communauté économique *des Etats de l'Afrique de* l'Ouest.

Immense laboratoire d'une coopération fondée sur la formation des cadres et des techniciens, le Nigéria est devenu un modèle dont les expériences commencent à *servir dans d'autres pays anglophones* africains.

(1) Les îles du Cap-Vert relèvent de la compétence du ministère de la coopération, qui reçoit vingt-cinq fois plus de crédits que l'ensemble des pays (vingt-deux) confiés à la direction générale des relations culturelles du ministère français des affaires étrangères.

(PUBLICITÉ)

NIGÉRIA : la première année

Histoire politique

LE Nigéria, l'Etat noir le plus peuplé du monde, est devenu souverain le 1er octobre 1960. C'était auparavant une colonie britannique depuis 1914, date à laquelle lord Lugard a réuni ce qui était jusqu'alors les protectorats du Nord et du Sud-Nigéria. L'indépendance a été obtenue de la Grande-Bretagne par la lutte nationaliste — grèves, agitation, protestations de masse et guerre verbale. Il n'y a pas eu de lutte armée.

L'administration qui a inauguré l'indépendance politique du pays a été désignée par des élections démocratiques qui ont eu lieu en 1959. Ce gouvernement a remis le pouvoir à une junte militaire en janvier 1966, après que certains éléments de l'armée nigériane se furent révoltés à la suite d'une agitation politique généralisée et de violences dans certaines parties du pays.

A cette époque, le Nigéria était une fédération dirigée par un premier ministre au centre et quatre premiers ministres régionaux. Le premier ministre, deux premiers ministres régionaux, un ministre fédéral et un certain nombre d'officiers supérieurs ont été tués. L'officier général commandant l'armée nigériane a pris le pouvoir en tant que chef du gouvernement militaire et commandant suprême des forces armées. Il a cherché à diriger le pays vers une forme de gouvernement unitaire. Cette politique s'est heurtée à l'impopularité et, après six mois, le gouvernement a été renversé, son chef, un de ses gouverneurs militaires et certains officiers de l'armée étant tués.

Le second gouvernement militaire du Nigéria a duré neuf ans. Pendant cette période, une guerre civile a été menée pour réunifier le pays après qu'une partie de celui-ci ait tenté de faire sécession. La paix a été imposée par les armes, mais, à la fin de cette guerre, le gouvernement a proclamé qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus. Une amnistie générale a été décrétée et les victimes de la guerre ont été secourues.

Il y a eu une période de reconstruction d'après guerre suivie d'un boom économique. Le Nigéria était alors devenu une fédération de douze Etats, en réponse à la demande de création de nouveaux Etats.

Un troisième gouvernement militaire est né dans un coup d'Etat sans effusion de sang le 29 juillet 1975. Il a annoncé un programme quadriennal qui se terminerait par le retour à un gouvernement démocratiquement élu et le transfert de la capitale fédérale de Lagos à Abuja dans le centre du pays, en réponse à la demande du peuple. Il a aussi créé sept nouveaux Etats pour faire du Nigéria une fédération de dix-neuf Etats. Le chef de ce gouvernement, le général Murtala Muhammed, a été tué dans un coup d'Etat avorté le 13 février 1976, après six mois dramatiques de pouvoir et a été proclamé héros national. Son chef d'état-major au commandement suprême, le général Olusegun Obasanjo, a été persuadé par ses collègues de prendre la tête du gouvernement et de terminer le programme entrepris par son prédécesseur assassiné.

Un comité constitutionnel de quarante-neuf personnes a été créé pour rédiger une Constitution. Le projet de constitution a été soumis à l'examen du public et au débat pendant toute une année avant d'être soumis au vote d'une Assemblée constituante élue. La nouvelle Constitution a pris des dispositions pour l'adoption d'un système présidentiel de gouvernement de préférence à une démocratie de type britannique. Elle prévoit un président, un vice-président, un Sénat de quatre-vingt-quinze membres et une Chambre des représentants de quatre cent quarante-neuf membres au niveau fédéral ; les gouverneurs et les assemblées locales constituent les pouvoirs exécutifs et législatifs au niveau des Etats. Elle prévoit également des gouvernements locaux élus pour rapprocher le pouvoir de la base. Le pouvoir judiciaire reste indépendant et joue le rôle d'interprète de la loi et de la Constitution, d'arbitre final.

Le 21 septembre 1978, le gouvernement militaire a annoncé la levée de l'interdiction de la politique partisane. Il a créé la Commission électorale fédérale (Fedeco) et l'a chargée de la responsabilité d'enregistrer les partis politiques et d'organiser les élections au Sénat, à la Chambre des représentants, aux assemblées locales des Etats, ainsi que les élections de gouverneurs et l'élection du président et du vice-président sur une seule liste.

Beaucoup de groupements politiques ont souhaité être enregistrés, mais cinq seulement ont satisfait aux exigences sévères de qualification édictées par la Fedeco. Les cinq partis politiques sont le National Party of Nigeria (N.P.N.), The Unity Party of Nigeria (U.P.N.) le Nigerian Peoples' Party (N.P.P.), The Peoples' Redemption Party (P.R.P.) et The Great Nigerian Peoples Party (G.N.P.P.). Une des grandes exigences de la Fedeco pour enregistrer un parti national était qu'il ait une base nationale, étalée sur le plan géographique.

Chacun des cinq partis a conquis le pouvoir au niveau des Etats comme suit : le N.P.N. contrôle 7 Etats, l'U.P.N. 5 Etats, le N.P.P. 3 Etats, le G.N.P.P. 2 Etats et le P.R.P. 2 Etats.

Dans leur totalité les cinq partis politiques ont présenté des candidats aux élections présidentielles qui ont eu lieu le 11 août 1979. Le candidat du N.P.N., M. Alhaji Shehu Usman Aliyu Shagari, a remporté l'élection avec son colistier, le docteur Alex Ifeanyinchukwu Ekwueme, ayant rempli les doubles conditions d'obtenir la majorité des voix, suffisamment réparties sur le plan géographique pour assurer que le président soit l'élu du pays tout entier.

M. Alhaji Shehu Shagari et son colistier, M. Alex Ekwueme, ont prêté serment respectivement comme président et vice-président de la République du Nigéria. Le concurrent le plus proche de M. Alhaji Shehu Shagari a été le chef Obafemi Awolowo, leader de l'Unity Party of Nigeria, qui avait comme colistier le chef Philip Umeadi.

Le parti de M. Alhaji Shehu Shagari, le N.P.N., a eu le groupe le plus nombreux tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants. Il s'est mis d'accord avec le N.P.P., arrivé en troisième position, pour constituer une majorité de travail à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire au Sénat et à la Chambre des représentants.

La prestation de serment de M. Alhaji Shehu Shagari comme premier président exécutif du Nigéria a mis fin à la période de treize ans de régime militaire dans le pays.

Les priorités

DANS deux discours prononcés le 1er octobre 1979, après sa prestation de serment, le président Shehu Shagari a annoncé les priorités de son gouvernement. Ces priorités avaient constitué la base de sa campagne présidentielle.

Il a promis que l'agriculture serait transformée afin de permettre au Nigéria de satisfaire à ses besoins alimentaires et il a annoncé officiellement le début d'une révolution agraire, appelée la Révolution verte.

Il y aura également des millions de logements nouveaux dans les zones urbaines aussi bien que rurales. L'accent sera mis sur la propriété des logements et, pour réduire le prix de la construction des maisons, le gouvernement du président Shehu Shagari encouragera la production locale de matériaux de construction.

L'éducation sera une priorité. Elle devra être de qualité et avoir un contenu moral. Les individus et les organismes bénévoles seront encouragés à ouvrir des écoles, à condition de respecter les principes directeurs fixés par le gouvernement.

Il y aura un ministère de la science et de la technologie qui mettra au point les politiques qui se refléteront dans le système éducatif.

L'Afrique restera la pierre angulaire de notre politique étrangère et la volonté de la nation est qu'elle doit être libre, exempte de préjugés raciaux, à l'abri des influences étrangères et des vestiges du colonialisme. Le président Shehu Shagari a promis que nous continuerions à soutenir toutes les forces de progrès et à nous opposer à toutes les forces d'oppression en Afrique et ailleurs. Il a réaffirmé sa foi et son soutien concernant la Charte des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.E.E.A.O.) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La première année

AU 1er octobre 1980, le président Shehu Shagari aura été en fonctions depuis un an.

Comment s'est-il acquitté de sa tâche et dans quelle mesure a-t-il tenu ses promesses ? Pour porter un tel jugement, il faut conserver présentes à l'esprit les contraintes imposées par les dispositions constitutionnelles de la séparation des pouvoirs.

Selon la Constitution, l'Assemblée nationale ou l'exécutif peuvent l'un et l'autre présenter des projets de loi, mais il faut l'accord des deux parties pour que ces lois soient promulguées. Lorsque le consentement du président n'a pas été reçu dans les vingt et un jours après le vote d'une loi par l'Assemblée nationale, celle-ci peut réexaminer le projet de loi et, si elle le vote à une majorité des deux tiers, le président est tenu de donner son accord. La même disposition régit les rapports entre l'exécutif et le législatif au niveau des Etats.

Les actes de l'exécutif et du législatif peuvent faire l'objet de recours devant les tribunaux de la part des citoyens.

Depuis un an que fonctionne notre système présidentiel, des combats passionnants et acharnés ont eu lieu devant les tribunaux et un certain nombre d'actions et de décisions gouvernementales au niveau fédéral et à celui des Etats ont été remises en cause avec succès devant les tribunaux. Tout cela a contribué à rassurer les Nigérians quant au retour à la démocratie après treize années de régime militaire.

L'agriculture

L'AGRICULTURE ou la *Révolution verte* a été jusqu'ici la priorité numéro un du gouvernement du président Shehu. Récemment, le ministre de l'agriculture, M. Alhaji Ibrahim Gusau, désormais surnommé le « Révolutionnaire vert en chef du Nigéria », a donné des détails sur ce que le gouvernement a réalisé pour traduire dans les actes les plans et les programmes.

La Révolution verte sera mécanisée. Des milliers et des milliers de tracteurs seront achetés. Pour commencer, 200 tracteurs environ, 50 camions de 10 tonnes, 250 batteuses mobiles, 250 petites pompes d'irrigation, 44 camionnettes de relations publiques, 250 batteuses de sorgho et de millet et 1 800 égreneuses à maïs ont été acquis pour distribution aux agriculteurs. Cela a représenté environ 18 millions de nairas.

Les sauterelles, l'érosion, les inondations et la sécheresse font l'objet de mesures révolutionnaires. Le gouvernement a commandé une flotte d'hélicoptères pour s'ajouter à celle qui est déjà engagée dans la lutte contre les sauterelles.

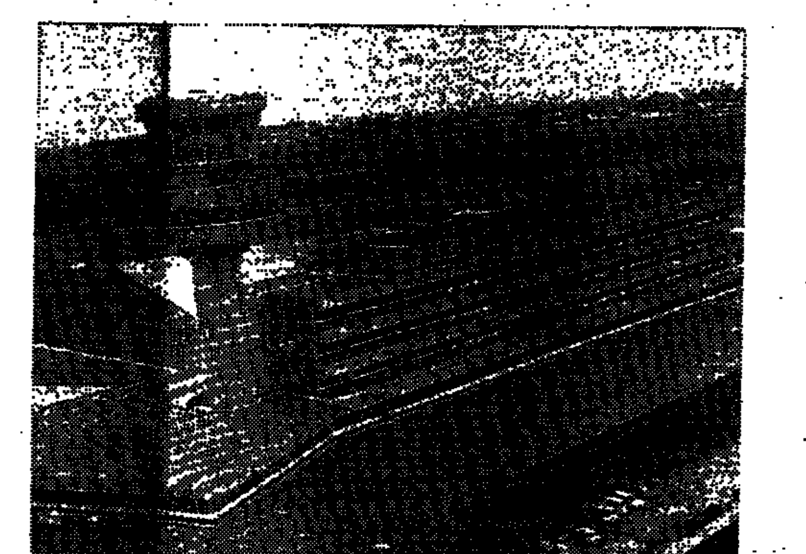
Il y a eu une réorganisation du ministère fédéral de l'agriculture et de ses agences comme la Société de production de récoltes à racines et l'Office des grains, deux organes chargés de produire et de commercialiser l'alimentation de base de la plupart des Nigérians. Le rôle de ces deux organismes est considéré comme capital pour la révolution. La Banque mondiale envoie quatre experts pour aider à organiser un système rentable et efficace de commercialisation pour ces organismes. Des présidents et des conseils d'administration ont été récemment désignés pour leur donner une orientation convenable.

Les universités et les écoles d'agriculture dans tout le pays sont mobilisées pour organiser un programme de formation ultra-rapide pour les agriculteurs dans le cadre du programme gouvernemental d'instruction des paysans. L'intention est d'amener les agriculteurs à utiliser eux-mêmes les machines, sans dépendre pour cela des fonctionnaires du gouvernement.

Il y a des installations de stockage, et le ministère a l'intention d'en construire d'autres. Le gouvernement achètera aux agriculteurs ce qui sera considéré comme excédentaire et le vendra aux consommateurs dans le besoin des zones où il n'y a pas d'excédents.

Les organismes de recherche agricole apportent leur aide ; le pays espère pouvoir se nourrir lui-même et être en mesure d'exporter des produits alimentaires d'ici cinq ans en dépit de la dépendance de pays voisins pour certaines de leurs fournitures alimentaires.

L'ensemble de la révolution agraire coûtera des milliards de nairas et entraînera la participation des autorités locales et des Etats, en plus du gouvernement fédéral.



Le plus grand aéroport international du Nigeria, Murtala Muhammed, près de Lagos.

Le 1er janvier de l'année prochaine, un département des ressources en terres sera créé pour étudier quel type d'engrais convient le mieux à un domaine particulier. Pour s'assurer que le pays n'épuise pas ses ressources forestières et ne met pas en danger sa faune et sa flore sauvages, le ministère a l'intention de maintenir des normes internationales.

En ce qui concerne la révolution verte, l'accent sera mis sur la technologie pour éviter aux paysans le dur labeur de gratter le sol avec des matériels et des techniques démodés. Des instructeurs pratiques seront dépêchés sur le terrain pour aider les agriculteurs. Les Nigérians espèrent de meilleurs rendements agricoles et davantage de nourriture à la prochaine saison des moissons.

Le logement

LE gouvernement du président Shehu Shagari s'est engagé fermement à fournir deux cent mille logements. Le président a lancé le programme en donnant le premier coup de pioche à Yola, dans l'Etat de Gongola, le 9 juin 1980. Le ministère fédéral du logement et de l'environnement participe directement à la construction de deux mille logements dans chaque Etat, y compris le territoire de la capitale fédérale à Abuja. Des contrats ont été signés pour l'exécution du programme dans tous les Etats.

Le décret sur l'utilisation des terres, inscrit dans la Constitution et qui attribue la terre au gouvernement des Etats, a représenté une difficulté majeure pour la mise en œuvre du programme de logement. Les travaux ont débuté effectivement dans les Etats où des terrains ont été mis à la disposition du gouvernement fédéral.

L'accent est mis sur l'occupation par le propriétaire. Les prêts sont distribués par l'intermédiaire de la Banque fédérale d'hypothèques et sont de trois sortes : prêts sociaux, économiques et commerciaux.

Les prêts sociaux, remboursables dans un délai de quinze à vingt ans, couvrent l'achat de logements destinés à être occupés par leur propriétaire, avec une limite de 65 000 nairas. Ces prêts couvrent aussi des maisons construites par les lotisseurs pour la vente à des prix ne dépassant pas 65 000 nairas par maison ou 30 000 nairas par appartement. Les prêts économiques couvrent les maisons d'habitation privées bâties par les promoteurs et non couvertes en vertu des prêts sociaux. Ces prêts sont également destinés au développement des matériaux de construction, et la période de remboursement applicable va jusqu'à dix ans. Les prêts commerciaux couvrent les bâtiments commerciaux, les bâtiments spécialisés, les grands magasins, le développement des bureaux et les opérations des sociétés de logement des Etats dans ces domaines. Cette catégorie de prêts est remboursable dans un délai de sept ans.

Une nouvelle ville se construit à Abesan et la construction des habitations a déjà commencé. Cette agglomération devrait regrouper trois cent cinquante mille personnes.

Il y a aussi un projet de développement urbain de la Banque mondiale qui prévoit une mise en œuvre par étapes dans huit Etats. Le projet-pilote est dans l'Etat de Bauchi. La première phase sera dans les Etats de Lagos, d'Ogun, de Benue et d'Imo, tandis que la seconde phase sera dans les Etats de Gongola, de Niger et d'Ondo.

Le programme de logements du gouvernement comprend aussi la construction de logements prioritaires dans les municipalités d'Ajaokuta et d'Aladja-Steel. La construction des 259 logements prioritaires à Ajaokuta est entamée et le plan-masse pour 8 000 unités est achevé. A Aladja, les grands travaux ont réellement commencé pour 4 500 logements destinés aux cinquante mille habitants de la municipalité. La ville devrait être entièrement prête en décembre 1983.

Le ministre du logement et de l'environnement, le docteur Wahab Desunmu, est un spécialiste de la planification urbaine. Le gouvernement bénéficie en outre de l'expertise en matière de logement du vice-président, le docteur Alex Ekwueme, qui, avant d'entrer dans la politique, était un architecte renommé et prospère.

L'éducation

L'EDUCATION est une priorité du gouvernement du président Shehu Shagari, et il l'a indiqué clairement dans son premier discours à la nation en disant : « *Mon administration s'est irrévocablement engagée à faire de l'éducation une priorité. Nous devons immédiatement développer les infrastructures éducatives afin de faire face à la demande à tous les niveaux de notre système éducatif. Nous avons également l'intention d'améliorer la qualité et le caractère fonctionnel de l'éducation avec un contenu moral sain.* »

Il a également promis que son gouvernement améliorerait la qualité des enseignants et leurs conditions de travail afin d'en attirer suffisamment, en nombre et en qualité.

L'Enseignement primaire gratuit et universel (EPU) continue de représenter la plus haute priorité du gouvernement. Les effectifs vérifiés des écoles primaires au Nigéria sont actuellement de 11 457 772 élèves contre 8 300 000 lors du lancement du plan en septembre 1976. Le plan comporte la participation et la coopération des pouvoirs publics au niveau fédéral, à celui des Etats et au niveau local, pour le financement et la gestion de l'enseignement primaire.

Dans son premier discours à la nation, le ministre de l'éducation, le Dr I.C. Madubuike, a annoncé qu'il avait été décidé que le gouvernement fédéral verserait une subvention de 40 nairas, par élève aux gouvernements des Etats pour financer le plan de scolarisation. Ce plan est important, car il vise avant tout à éliminer l'analphabétisme. Le gouvernement gère également un programme d'alphabétisation des adultes visant aux mêmes fins. L'accent, dans ce domaine, est mis sur l'alphabétisation fonctionnelle.

Le gouvernement fédéral et ceux des Etats possèdent et gèrent des écoles secondaires. Le gouvernement fédéral a trente-neuf collèges fédéraux, conçus comme des « écoles d'unité », avec des effectifs totaux de 23 063 élèves. Le gouvernement du président Shehu Shagari a réduit les frais de pension dans ces écoles de 120 à 60 nairas par an pour s'assurer qu'elles attirent toutes les classes de Nigérians. Le gouvernement a également conçu une nouvelle politique d'admissions pour ces écoles, répondant aux impératifs du mérite, des besoins des Etats voisins

(PUBLICITÉ)

première ann…

du mandat du président



et au principe fondamental que les collèges du gouvernement fédéral sont conçus comme des « écoles de l'unité ». Les étudiants de ces écoles représentent habituellement un microcosme du Nigéria. L'enseignement secondaire est gratuit dans tout le pays. Les effectifs sont augmentés de 1 500 élèves par an et par école.

L'enseignement technique visant à la production de main-d'œuvre qualifiée a reçu une grande attention, avec l'augmentation du nombre d'instituts polytechniques. Il y a vingt-quatre instituts de ce type au Nigéria, dont sept appartiennent au gouvernement fédéral. Ces instituts polytechniques décernent le diplôme national ordinaire (O.N.D.) et le diplôme national supérieur (H.N.D.).

Il y a, au Nigéria, deux écoles normales nationales de l'enseignement technique. A l'heure actuelle, il y a deux cent soixante écoles normales de deuxième catégorie, avec des effectifs totaux de 234 680 élèves.

Il y a aussi vingt-cinq institutions offrant des cours sanctionnés par le certificat national d'éducation (N.C.E.) dans différentes combinaisons de matières, avec une population étudiante totale de 17 690 personnes.

Le Nigéria compte probablement plus d'universités que n'importe quel autre pays en Afrique. A l'heure actuelle, il y a treize universités à part entière et la création de trois nouvelles vient d'être annoncée. En 1982, le système de l'université ouverte commencera à fonctionner dans le pays. Cela bénéficiera aux gens plus âgés, qui n'ont pas eu l'occasion de pousser leurs études quand ils étaient jeunes, aux travailleurs à plein temps et à ceux qui ne peuvent se payer l'éducation universitaire sur le campus. L'université ouverte est, en fait, une tentative audacieuse du gouvernement du président Shehu Shagari pour faire progresser le développement de la main-d'œuvre au Nigéria.

Communications et services postaux

LE gouvernement est conscient de l'importance d'un réseau efficace de communications pour le développement national. Le ministre des communications, M. Alhaji Akanbi Oniyangi, a promis, en prenant ses fonctions, que les Nigérians assisteraient à une amélioration nette des services postaux et des télécommunications dans la première année de la présidence exécutive du Nigéria.

Cette période a vu l'installation de vingt centraux téléphoniques automatiques, qui ont augmenté de soixante six mille cinq cents le nombres de lignes téléphoniques, avec des installations permettant aux abonnés d'entrer directement en communication avec d'autres abonnés dans une localité différente sans l'assistance d'une opératrice. Pendant cette période, les services de Telex-Gentex ont été accrus de deux mille lignes, tandis que, en ce qui concerne les télécommunications externes, des possibilités d'appels internationaux directs ont été offertes dans l'agglomération de Lagos pour améliorer le service rendu aux clients.

Le service postal a été également amélioré avec l'achèvement de vingt-trois bureaux de postes départementaux dont dix ont déjà été ouverts, tandis que les travaux sont encore en cours dans cent soixante-dix-neuf autres endroits. Six sous-bureaux de poste et cent quarante-deux agences postales ont été également ouverts. Dans le secteur de la distribution du courrier, cinq nouvelles liaisons ont été ouvertes et cinquante-deux mille neuf cents boîtes aux lettres supplémentaires ont été fournies à l'usage des clients pour réduire le retard causé par la distribution individuelle des lettres à domicile.

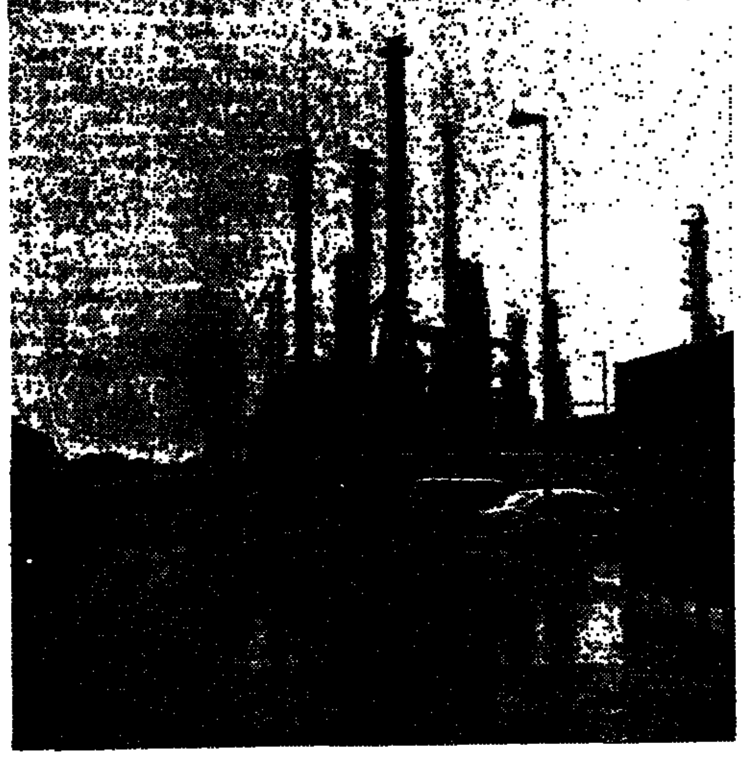
Des progrès ont également été enregistrés pour le génie civil sur les cinq emplacements de retransmissions de télévision. Sur celui du Sud-Ouest, 88 % du système d'ancrage et des travaux d'électronique, de mécanique et d'électricité sont terminés, et le chiffre correspondant pour l'emplacement du Nord-Est est de 70 %. Aucune installation d'équipement n'a commencé sur les sites du Centre-Nord, du Sud-Est et du Nord-Ouest, en raison de retards dans les travaux de génie civil.

Lorsque ces travaux seront terminés, tout téléspectateur, dans n'importe quelle partie du Nigéria, pourra choisir entre les programmes de télévision émis par l'un quelconque des trois principaux centres du pays.

Les communications du Nigéria avec le monde extérieur sont l'affaire de Nigerian External Communication Ltd (NET). Pour améliorer l'accès des différentes parties du Nigéria au monde extérieur, NET a entrepris la construction à Kaduna du second complexe d'accès international qui, une fois terminé, se chargera du trafic de télécommunications des Etats du Nord du Nigéria. Ce réseau fournira la possibilité d'un acheminement de remplacement et d'une diversité pour les communications du Nigéria avec le monde extérieur.

Le NET a également introduit l'appel international direct dans l'agglomération de Lagos pour faire face à la demande croissante du service téléphonique international. En fait, ces facilités sont offertes jusqu'ici dans trois centraux. Il y a eu aussi la mise en service du câble sous-marin Lagos-Abidjan qui fournira entre autres choses un acheminement de rechange de haute qualité pour le réseau de satellites et des facilités de télécommunications internationales aux autres membres de la C.E.E.A.O. (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest). Le NET a également commandé le Centre informatisé de répartition des messages qui délivre automatiquement les télégrammes internationaux au bureau de destination le plus proche et achemine également les messages à partir d'un certain nombre de centres vers leur destination à l'étranger sans intervention d'un opérateur à Lagos.

La station terrestre de satellites de Lanlate a été améliorée pour répondre aux nouvelles exigences de l'Organisation internationale des satellites (INTELSAT). Le NET a également ouvert des bureaux dans cinq capitales d'Etat pour fournir des services de téléphone, de télex et de télécopieurs. Ces facilités seront étendues par la suite aux autres capitales d'Etats.



La seconde raffinerie de pétrole du Nigéria, à Warri, mise en service en 1978. Le Nigéria est le sixième producteur mondial de pétrole brut et le second d'Afrique.

Développement de la sidérurgie

LE Nigéria construit des projets sidérurgiques dans les zones suivantes :

I. Le complexe intégré d'aciérie de haut fourneau d'Ajaokuta ;

II. L'usine sidérurgique de réduction directe Delta à Aladja ;

III. Les trois laminoirs d'Inland Steel à Oshaogo, Jos et Katsina. Ces projets ont été entrepris avant l'arrivée en fonctions du présent gouvernement, mais celui-ci est décidé à les accélérer et les a placés dans ce but sous l'autorité d'un ministre, M. Alhaji Ali Makele.

Les travaux considérables, représentant environ 65 % du génie civil de l'usine de réduction directe Delta, étaient accomplis en septembre 1979. Le complexe d'Ajaokuta est confié à des entrepreneurs soviétiques qui, après de longues discussions, ont désormais accepté de livrer la section légère et les tréfileries à la fin de 1983, tandis que les unités restantes seraient mises en service d'ici à 1985.

ABUJA : nouvelle capitale fédérale

LE gouvernement du président Shehu Shagari transférera le siège du gouvernement fédéral à Abuja en 1982-1983. Tous les projets urbains concernant cette date limite de 1982-1983 sont sérieusement entrepris. Une fois terminée, Abuja sera une des villes les plus modernes du monde. Le ministre chargé de l'autorité de développement de la capitale fédérale est M. Jatau Kadiya.

Travaux publics

LE Nigéria continue à construire de nouvelles routes et à remettre en état les anciennes. C'est un fait reconnu que le Nigéria possède l'un des meilleurs réseaux routiers d'Afrique. En conséquence, l'accent est mis sur sa remise en état. Des bureaux d'études ont été chargés de préparer des appels d'offres pour la remise en état et l'entretien spécial d'environ 1 300 km de routes à travers la Fédération. Des ponts à bascule ont été installés sur les grandes routes existantes et des négociations ont été conclues avec la Banque mondiale pour un prêt de 108 millions de dollars destiné à financer le sixième projet routier. Ce projet consiste dans le renforcement de certaines routes à travers le pays. Le ministre des travaux publics est M. Victor Iqwe Masi.

Transports

LA principale préoccupation du ministère fédéral des transports, dont le titulaire est M. Alhaji Umaru Dikko, est la mise en œuvre d'un plan masse de réseau ferroviaire basé sur l'écartement standard, en vue d'ouvrir le pays et d'intégrer l'économie nationale. Il faudra plus de vingt-cinq ans pour réaliser ce projet. Il y a une Compagnie nationale du fret qui, pendant la période étudiée, a transporté 125,82 millions de litres de produits pétroliers, encaissant un total de 4,8 millions de nairas de recettes. Elle a également gagné 2 millions de nairas sur le transport des marchandises sèches. Elle a aussi obtenu des contrats de fret pour la plus grande partie des projets sidérurgiques du pays.

Défense

LE ministre de la défense, le professeur Iya Abubakar, a déclaré en prenant ses fonctions qu'une partie de la stratégie de défense du Nigéria est d'avoir des forces armées bien entraînées et hautement équipées pour servir de dissuasion aux pays aventureux. Un projet d'accord de non-agression et d'assistance pour la défense entre les Etats membres de la C.E.E.A.O. a enfin été étudié à la réunion sur le Pacte de défense de la C.E.E.A.O. qui s'est tenue à Lomé, au Togo, en mai de cette année. L'administration actuelle a entrepris en fait une augmentation systématique du nombre de missions de défense tant en Afrique que dans d'autres pays amis. En tant que membre des Nations unies, le Nigéria participe toujours pleinement aux forces intérimaires de l'ONU au Liban (UNIFIL), et cette administration s'est assurée que le pays contribue sa juste part à la paix mondiale. La Defence Industries Corporation est en cours de réorganisation pour faire face aux besoins d'armes légères du pays. Une usine militaire de montage est en construction. Au cours de l'année écoulée, l'administration actuelle a pris livraison de quatre des navires de guerre modernes et ultra-perfectionnés pour lesquels une commande avait été passée. Ce sont les N.N.S. *Ambe*, *Enyinmiri*, *Erinmi* et *Offiom*. Quatre autres navires de guerre — N.N.S. *Ekpen*, *Damisa*, *Siri* et *Aradu*, la plus grosse et la plus perfectionnée des frégates que ce pays ait jamais possédée — ont été acquis.

Relations extérieures

L'AFRIQUE reste au centre de notre politique étrangère. Notre rôle dans la lutte pour l'indépendance de l'Angola et spécialement du Zimbabwe est bien connu. Le Nigéria continue à aider les pays africains frères pour la formation de certains de leurs nationaux par des bourses d'études dans les universités nigérianes. Le Nigéria continuera de faire pression sur l'Afrique du Sud pour qu'elle renonce à son système scandaleux d'apartheid et qu'elle accorde l'indépendance à la Namibie. Le Nigéria entretient maintenant des relations diplomatiques aussi bien avec la Corée du Nord qu'avec celle du Sud. Le ministre des affaires extérieures est le professeur Ishaya Audu.



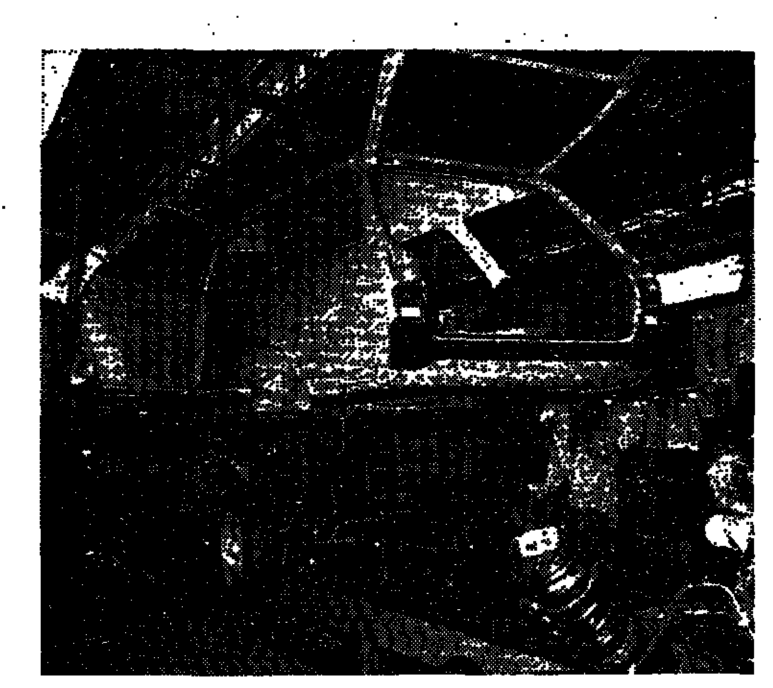
Le président
SHEHU SHAGARI

Santé

IL y a eu une augmentation du nombre de lits disponibles dans les hôpitaux universitaires. Ces hôpitaux sont au nombre de treize. Il y a eu une augmentation de médecins et d'infirmières formés localement. Le total des inscriptions d'étudiants dans les écoles de médecine est passé de 600 à plus de 1 000 en 1980. L'objectif d'ensemble du ministère de la santé, dont le titulaire est M. D.-C. Ugwu, reste de fournir dans tout le pays des services de santé préventifs et curatifs efficaces et convenables.

Sports

LES Nigérians adorent les sports, le plus en vogue étant le football. L'équipe nationale de football des Aigles verts et a obtenu le titre de championne d'Afrique en remportant la Coupe africaine de l'unité. Elle a participé aux Jeux olympiques de Moscou et a fait match nul 1 à 1 avec l'équipe tchécoslovaque qui a remporté la médaille d'or. Elle est encore en course dans les séries de la Coupe du monde, dont les finales se joueront en Espagne en 1982.



Trois constructeurs opèrent en coopération avec le gouvernement : Peugeot Automobile Nigéria L.T.D. à Kadura, Volkswagen of Nigeria à Lagos, et Mercedes à Enugu.

Économie

TOUTES les activités, courantes et de développement, dépendent de la situation de l'économie. Depuis un certain nombre d'années maintenant, le Nigéria parle en milliards. *Mais au 30 septembre 1979*, dernier jour du régime militaire, la situation financière d'ensemble du gouvernement fédéral montrait un déficit d'environ 1,4 milliard de nairas. Les gouvernements des Etats connaissaient une situation aussi peu enviable. A la suite de saines mesures budgétaires, le gouvernement du président Shehu Shagari est parvenu à renverser la tendance. Les dépenses courantes pour l'exercice 1980 ont été fixées à 3,70 milliards de nairas, en augmentation de 7,5 % sur le budget de l'année précédente, alors que, auparavant, le pourcentage d'augmentation était allé jusqu'à 42,9 %, en 1979-1980 par exemple. Le budget d'investissements pour 1980 a été fixé à 7,623 milliards de nairas supplémentaires, dont une partie est financée par l'excédent du budget courant. L'insuffisance des ressources du budget d'investissements sera comblée en imposant une réduction générale de 20 %, en attendant une amélioration de la répartition des recettes. Les ministères des finances, de l'industrie et du plan, dont les titulaires respectifs sont le professeur S.M. Essang, M. Adamu Ciroma et Mme Adenike Ebun Oyagbola, ont des rôles cruciaux à jouer dans la mise en forme de l'économie. Les détails du IVe Plan de développement (1981-1985) devraient être bientôt connus.

Dans le secteur industriel, l'accent est mis désormais sur la création de petites et moyennes entreprises auxquelles son soutien financier substantiel *sera apporté par la Nigerian Industrial Development Bank* et la Nigerian Bank for Commerce and Industry qui bénéficieront ensemble d'un prêt de 90 millions de nairas du gouvernement fédéral dans les estimations d'investissements en capital en 1980.

L'inflation est combattue et le gouvernement a résisté à des demandes déraisonnables d'un salaire minimum irréaliste. Il a relevé de 60 à 100 nairas par mois le salaire minimum dans le secteur public et a fourni des indemnités de logement et de transport.

Selon les termes du président, le Nigéria veut « *un monde nouveau où aucun homme ni aucune nation ne seront opprimés et où les hommes aussi bien que les nations seront jugés sur le contenu et la qualité de leurs ressources humaines plutôt que sur leurs prouesses militaires ou économiques* ». Après un an de mandat, les résultats obtenus par le président Shehu Shagari témoignent de cette philosophie.

Des informations supplémentaires au sujet du Nigéria peuvent être obtenues auprès de la haute commission ou de l'ambassade du Nigéria ou directement auprès du directeur fédéral de l'information, Republic Building, Marina, Lagos, Nigéria.

AU SEUIL DE L'INDUSTRIALISATION

La relative faiblesse du mouvement syndical

Par BARRY COHEN

BIEN qu'il ait accueilli avec faveur le retour des civils au pouvoir, le mouvement syndical nigérian continue à lutter pour son unité et pour la définition d'une ligne claire. Il doit surmonter de profonds conflits remontant aux problèmes légués par le colonisateur lors de l'accession du Nigéria à l'indépendance en 1960.

Pendant l'époque coloniale, le mouvement syndical reposait largement sur les employés du secteur public. Après l'indépendance, le Nigéria se lança dans une politique industrielle de substitution des importations qui favorisa l'apparition d'une classe ouvrière et suscita la création de syndicats dans l'ensemble du pays. Les nouveaux dirigeants syndicaux se partageaient, en gros, entre deux tendances : la droite et la gauche, même s'il existait entre elles le lien ténu d'une idéologie nationaliste commune. Le clivage se situait entre des idées social-démocrates et des perspectives de lutte dans un cadre de référence marxiste. Les syndicats d'inspiration ouvertement socialiste ne revendiquaient pas seulement une amélioration des salaires et des conditions de travail ; ils se faisaient les porte-parole de la protestation populaire contre le caractère grossièrement inégalitaire de l'ordre social nigérian. Cette opposition atteint son point culminant avec la grève générale de 1964 visant au départ du gouvernement. Durant les années 70, marquées par un développement capitaliste de type périphérique, on assista à une nette croissance des effectifs des syndicats et de leur implantation aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Lagos et Kano furent alors le théâtre de nombreuses grèves et manifestations de mécontentement. Cette situation tendue était la conséquence d'une accumulation de revendications salariales restées sans réponse pendant la guerre civile (1967-1970) et d'un système de relations de travail périodiquement régi par des décrets militaires.

Jusqu'en 1974, le syndicalisme nigérian était dominé par quatre centrales : la Confédération des syndicats nigérians (Nigerian Trade Union Congress, ou N.T.U.C.), la Confédération unifiée des travailleurs du Nigéria (United Labour Congress of Nigeria, ou U.L.C.), le Conseil des travailleurs nigérians (Nigerian Workers Council, ou N.W.C.) et le Front d'unité des travailleurs (Labour Unity Front, ou LUF). En septembre 1974, à la mort de J.A. Oduleye, trésorier national de l'U.L.C., l'ensemble du mouvement syndical se retrouva à ses obsèques. Cet événement servit de catalyseur pour tenter de recréer l'unité. La « déclaration du cimetière d'Apena », l'un des documents les plus importants du mouvement ouvrier nigérian, proclamait : *« Nous déclarons solennellement que nous sommes maintenant résolus à constituer un centre national unique qui protégera, défendra et fera avancer les intérêts des travailleurs et de l'ensemble de la communauté. »*

Cette fusion historique, prévue pour la mi-décembre 1975, devait donner naissance à la Confédération nigériane du travail (Nigerian Labour Congress, ou N.L.C.). Cependant, le 4 décembre, le nouveau gouvernement militaire du général Murtala Mohammed annonça qu'il s'opposait aux projets syndicaux et ordonna à la police de perquisitionner les locaux de l'Institut Patrice-Lumumba de la N.T.U.C. et de l'Institut syndical de l'U.L.C. Après l'arrestation d'une centaine de syndicalistes, il ne fit plus de doute que le général Murtala Mohammed n'envisageait de mouvement syndical unifié que sous la coupe du gouvernement. A cette fin, il fit savoir que les activités de toutes les confédérations syndicales étrangères — mais à l'exception de l'O.I.T. et de l'Organisation de l'unité syndicale africaine — seraient interdites au Nigéria. Au même moment, un ancien fonctionnaire du ministère du travail fut désigné comme administrateur du mouvement syndical nigérian.

Malgré tout, la N.L.C. fut créée le 18 décembre 1975. Après seulement deux mois d'activité, elle fut déclarée illégale par le gouvernement qui constitua immédiatement le tribunal d'Adebiyi, le 12 février 1976. Les soixante-dix volumes de documents émanant du tribunal représentent aujourd'hui encore une importante source d'informations sur le fonctionnement des syndicats nigérians.

L'aide financière apportée de l'étranger au syndicalisme nigérian fut un sujet permanent de controverse dans la politique nationale. Les premières tentatives d'unification avaient achoppé dans une large mesure sur le problème des affiliations internationales. En effet, en raison de la multiplicité des organisations politiques et syndicales, les manipulations étrangères étaient relativement plus faciles que dans la plupart des autres Etats africains.

En sa qualité d'organisation syndicale disposant des effectifs les plus nombreux, l'U.L.C. fut reconnue par le gouvernement comme le porte-parole officiel des travailleurs nigérians. Pro-occidentale, elle recevait des subsides considérables des syndicats occidentaux. La plupart de ses dirigeants avaient été formés à l'étranger par la centrale américaine A.F.L.-C.I.O., la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), la Histadrout israélienne ou la Fondation Friedrich-Ebert. Des fonds en provenance du Centre du travail africano-américain (African American Labor Center ou A.A.L.C.), organisation financée par la C.I.A., permirent de lancer des projets comme l'Institut syndical pour le développement économique et social ou l'Ecole des chauffeurs de voitures. Le journal de l'U.L.C. était financé par le Centre d'études syndicales et sociales, organisme italien vivant des fonds de la C.I.A., cependant que l'école de l'U.L.C. recevait des aides financières de fondations créées par l'agence de renseignement américaine. Les responsables syndicaux américains passaient pour systématiquement hostiles à l'unité des travailleurs nigérians, sans doute pour tenir les syndicalistes pro-occidentaux à l'abri des influences de gauche.

Un « cahier de revendications »

QUANT aux organisations syndicales socialistes, particulièrement la N.T.U.C., qui venait au second rang par son importance numérique, elles recevaient des fonds et l'assistance des syndicats du Ghana et de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M., prosoviétique). Ce sont des subventions soviétiques qui assuraient le fonctionnement de l'Institut Patrice-Lumumba de science politique et de syndicalisme.

Après l'assassinat du général Murtala Mohammed, en février 1976, son successeur, le général Obasanjo, entreprit une réforme radicale des structures syndicales. Une nouvelle centrale, appelée aussi Confédération nigériane du travail (Nigerian Labour Congress) fut mise en place en février 1978 sous l'égide des militaires. Plus de 1 000 syndicats d'entreprises avaient été regroupés en 42 syndicats professionnels rassemblant 3 millions de membres. Aujourd'hui, les relations de travail continuent de poser de sérieux problèmes. Pendant les neuf premiers mois qui ont suivi la remise du pouvoir aux civils, en octobre 1979, il y eut 247 grèves officiellement enregistrées, entraînant la perte de plus d'un million de journées de travail, sans compter les grèves sauvages de courte durée. Le ministère du travail, de l'emploi et de la productivité admet que cette situation a ses racines dans l'absence de dialogue entre partenaires sociaux et dans le faible niveau d'organisation des instances nationales patronales et ouvrières. L'actuel conflit sur la question du salaire minimum national est venu mettre en évidence l'absence de politique gouvernementale en matière de relations sociales. En s'engageant à imposer un salaire minimum de 100 nairas dans son budget d'avril 1980, le gouvernement du président Shagari s'était attiré l'opposition virulente du secteur privé. Il dut battre en retraite, en concédant que le salaire minimum s'appliquerait seulement au secteur public.

En fait, les difficultés des relations de travail peuvent s'expliquer de deux manières. En premier lieu, l'emploi salarié resta très limité au Nigéria (guère plus de 10 % de la population active, selon les estimations gouvernementales), et il est largement concentré dans le secteur public. C'est pourquoi les syndicats et les employeurs ne disposent ni de données statistiques fiables ni de personnel qualifié pour élaborer leurs revendications propres. En second lieu, depuis sa réorganisation en 1978, la N.L.C. a eu beaucoup de mal à s'imposer dans les syndicats les plus puissants et empêcher de la sorte les flambées de grèves sauvages décidées par les militants de la base. Le 22 février dernier, la N.L.C. a publié un *Cahier de revendications des travailleurs* (Workers Charter of Demands), demandant une large gamme de prestations sociales, une plus grande démocratie dans l'entreprise et un salaire minimum de 300 nairas par mois. Dans sa déclaration de principes politiques, le *Cahier* critique les *« inégalités croissantes et inacceptables »* et préconise des modifications dans *« la formule du laisser-faire, qui est celle du développement par le profit et la concurrence »*.

Chacun des grands partis politiques tente d'obtenir l'appui de la N.L.C. en faveur de son propre programme économique. D'ici au prochain congrès de la grande confédération en mars 1981, il faut donc s'attendre à une compétition entre les formations politiques qui vont s'efforcer d'attirer à elles certaines fractions de la direction syndicale. D'autre part, des rencontres ont eu lieu récemment entre syndicalistes étrangers, de l'Ouest comme de l'Est, et syndicalistes nigérians. Nul ne peut ignorer, en effet, que l'économie nigériane est promise à une expansion rapide au cours de la prochaine décennie et que, dans ces conditions, les allégeances syndicales revêtiront une importance décisive.

COMMENT FAIRE FACE A L'EXODE RURAL

Croissance urbaine et aménagement du territoire

Par DANIÈLE POITOU

AU cœur de l'Afrique noire, entre Bénin, Niger et Cameroun, le Nigéria, avec ses 80 millions d'habitants sur une superficie presque égale à deux fois la France, fait figure de géant. Comme les pays qui l'entourent et la plupart des autres pays du tiers-monde, il subit ce phénomène d'urbanisation galopante lié à l'introduction dans des structures traditionnelles du modèle d'industrialisation occidental. Et ce phénomène prend, de par le gigantisme même du pays, des proportions considérables. Lagos, par exemple, qui avait environ 40 000 habitants en 1900, en compte aujourd'hui plus de 4,5 millions et se développe à un rythme voisin de 10 % l'an.

Le Nigéria présente aujourd'hui un cas de développement urbain particulièrement spectaculaire et original dans le mouvement d'urbanisation « sauvage » si prononcé qui marque les pays ouest-africains depuis une décennie, surtout si l'on considère la région sud-occidentale habitée par l'ethnie yoruba. Cette région est en effet la plus peuplée de toute l'Afrique tropicale. Son taux d'urbanisation en 1962 était évalué à 39 %. En 1970, plus de la moitié de ses habitants vivaient dans des villes très étendues et densément habitées puisque, parmi les cent trente-six agglomérations urbaines existantes, on trouvait une dizaine de cités de plus de 100 000 habitants, dont Lagos et Ibadan, la plus grande ville traditionnelle ouest-africaine, dont la population est estimée à plus de 1,5 million d'habitants.

Le reste du territoire est beaucoup plus inégalement urbanisé. Les pôles d'attraction urbaine se concentrent surtout dans deux autres zones : dans le Centre-Nord, autour des villes haoussa de Kano, de Zaria et de Kaduna, où se regroupent des activités administratives, commerciales et industrielles, et dans le Sud-Est, en pays ibo, où l'on trouve un réseau serré de centres urbains secondaires dominés par Port-Harcourt, Onitsha, Aba et Enugu qui regroupent les mêmes types d'activités.

Le Sud se différencie donc du Nord par une urbanisation, une occidentalisation et une scolarisation beaucoup plus fortes.

Pour l'ensemble du pays, une estimation datant de 1978 indique que 21 % des Nigérians habiteraient en ville ; les données de la F.A.O., en l'absence d'autres statistiques officielles, avancent pour 1980 la proportion de 56 % de ruraux.

Pour comprendre la dynamique du système urbain au Nigéria, comme dans la plupart des pays en voie de développement, il faut la replacer dans une perspective historique qui explique les difficultés des cités à s'adapter aux nouvelles réalités économiques. Le développement urbain du Nigéria s'est opéré spontanément, sous l'impulsion de circonstances diverses dans les différentes parties du territoire. Comme l'indique Y. Marguerat dans son analyse des réseaux urbains d'Afrique noire (1), on trouve au Nigéria différents types de centres urbains : il s'agit, dit-il, « de vénérables capitales restées chefs-lieux régionaux (Kano, Sokoto, Bénin-City), de villes minières qui ont évolué en centres polyvalents (Enugu, Jos), de vieux comptoirs côtiers (Calabar) ou de marchés ruraux devenus grosses places commerciales (Owerri, Aba, Onitsha), etc. ». Les cités les plus originales sont, précise-t-il, les villes yoruba regroupant des paysans venus chercher asile derrière les remparts urbains et qui ont acquis un genre de vie et des comportements de citadins tout en continuant à subsister surtout de l'agriculture, en particulier des plantations de cacao. Parmi ces villes yoruba, conclut-il, seules Ibadan et Abéokuta sont des capitales régionales modernes en même temps que des cités traditionnelles importantes.

Les villes yoruba diffèrent donc à la fois des villes ibo qui sont seulement des agrégats de villages, et des cités musulmanes des émirats du Nord remplissant essentiellement des fonctions administratives et commerciales.

Avec la colonisation, le développement des villes connut une phase nouvelle et importante. Sous l'effet de deux facteurs essentiels : d'une part, l'introduction de l'économie monétaire fondée sur la production de cultures d'exportation (cacao, huile de palme, arachide, coton, caoutchouc) et sur l'exploitation dans une moindre mesure, des ressources minérales (étain, pétrole, charbon) ; d'autre part, la mise en place d'un réseau moderne de routes et de voies ferrées, orienté surtout du nord au sud et destiné à assurer le transport et l'exploitation des ressources du pays au moindre coût. C'est alors que fut choisie par les Anglais la ville de Lagos comme capitale du pays, car elle offrait par son débouché portuaire des possibilités exceptionnellement favorables au fonctionnement du trafic colonial.

Pour beaucoup, les difficultés actuelles si aiguës que connaissent les grandes villes du Nigéria trouvent en partie leurs racines dans la politique urbaine du pouvoir colonial britannique, soucieux de maintenir dans les villes les structures indigènes à l'écart des éléments participant à la nouvelle économie coloniale. D'où, aujourd'hui, le contraste frappant dans la morphologie des villes entre les deux types de quartiers, les uns aérés, bien aménagés et équipés, et les quartiers habités par les citadins d'origine, occupant des logements très densément peuplés. A ce noyau d'originaires s'ajoutent, dans les mêmes conditions de salubrité relative et de surpeuplement, les zones occupées par des migrants de toutes ethnies, venus des différentes régions du pays et qui survivent principalement grâce aux activités du secteur informel : réparateurs de véhicules, tailleurs, menuisiers, etc.

L'impulsion donnée à la croissance urbaine par les impératifs de l'économie coloniale se poursuivit bien après l'accession de la Fédération à l'indépendance, renforcée par la division du pays en douze, puis en dix-neuf Etats, stimulant le dynamisme des capitales de chaque Etat et des centres provinciaux qui en dépendent. En effet, la plupart des villes retenues comme capitales d'Etat sont situées le long du réseau de communications mis en place à l'époque coloniale pour exploiter la production d'huile de palme et de cacao de la région Sud-Ouest, l'arachide et le coton du Centre-Nord, d'huile de palme dans la région Sud-Est. Seules ont pu alors prospérer les villes précoloniales situées le long de ces axes, ce qui explique l'absence de villes secondaires ou moyennes dans la plupart des autres régions du pays.

La récente guerre du Biafra entraîna aussi, entre 1967 et 1970, d'importants mouvements de populations. Ces dernières années, deux nouveaux facteurs sont intervenus pour provoquer un afflux supplémentaire de migrations vers la ville : le premier tient à l'essor du secteur industriel lié à l'exploitation accrue du pétrole et des ressources minières, notamment autour de Lagos et d'Ibadan au sud, de Kano et de Kaduna au nord. Le second est lié à l'ambitieuse politique de scolarisation du gouvernement, qui a élaboré dès 1955 un programme d'éducation primaire universelle (UPE) appliqué dans l'ensemble du pays depuis 1976. Du fait de la déperdition scolaire et du manque de débouchés offerts aux nouveaux scolarisés, ceux-ci viennent souvent grossir les rangs des ex-paysans devenus chômeurs à la ville.

La mégalopolis Lagos

L'EXEMPLE de Lagos est particulièrement frappant à cet égard. Certains y voient le microcosme qui résume tous les problèmes de la nation et le symbole par excellence de la croissance incontrôlable des villes du tiers-monde. Capitale fédérale et capitale de l'Etat de Lagos, elle est devenue le premier port, le premier pôle industriel et commercial et le centre de la vie sociale et culturelle du Nigéria. La ville étonne par ses aspects futuristes de grande métropole moderne dont les bâtiments et les autoroutes contrastent de façon frappante avec les faubourgs les plus pauvres, peuplés d'une foule dense, qui grouille dans un enchevêtrement de rues étroites.

Remontant, comme toutes les villes yoruba, à des origines mythiques, la ville actuelle a pris l'extension phénoménale qui la caractérise à partir d'un modeste établissement de pêcheurs et de paysans installés, vers le quinzième siècle, sur l'île de Lagos, au milieu d'une lagune encerclée de marais. Enrichie au dix-huitième siècle par le commerce des esclaves, puis par celui de l'huile de palme et de l'ivoire, elle commença à grandir au dix-neuxième siècle avec l'arrivée d'un certain nombre d'anciens esclaves rapatriés du Brésil et de la Sierra-Leone, et sous l'impulsion de la colonisation britannique. Aujourd'hui, elle s'étend sur environ 25 kilomètres au nord et 15 kilomètres à l'ouest, sans qu'aucun plan d'urbanisme n'ait, jusqu'en 1978, présidé à l'implantation de ces zones d'habitat continu. Dans cette ville foncièrement inégalitaire, 83 % de la population vit dans les logements les moins salubres, 72 % des familles (huit personnes en moyenne) habitent une pièce unique (2). Le taux de mortalité infantile y est cependant de trois fois inférieur à celui qui sévit dans le reste du pays.

Lagos connaît également des problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires. Dans tout le pays, d'ailleurs, cette question commence à devenir prioritaire dans la mesure où, depuis la colonisation, une grande partie de l'agriculture s'était orientée vers la production de cultures d'exportation (arachide, coton, cacao, huile de palme...), plus rentables, au détriment des cultures vivrières ; les difficultés se sont encore accrues sous l'effet du « boom pétrolier » sur lequel le gouvernement a fondé sa récente stratégie économique. Pour combler le déficit vivrier, il a fallu multiplier par 8, de 1970 à 1976, les importations de denrées alimentaires. Des campagnes ont été lancées pour retrouver l'autosuffisance alimentaire, notamment l'opération « Feed the Nation » et la « révolution verte » dont on attend les résultats.

Au gonflement anarchique de la grande ville, correspond, dans les zones rurales, des bouleversements économiques et démographiques sensibles : vieillissement de la population, déséquilibre entre les sexes, baisse de la natalité. Il est cependant difficile de mesurer l'impact réel de cette action prédatrice, et du double drainage, celui des biens et celui des hommes, exercée par la ville aux dépens des campagnes car au Nigéria, et, particulièrement, en pays yoruba, le monde urbain et le monde rural s'interpénètrent étroitement.

En vue d'atténuer ce déséquilibre, des villes nouvelles ont été mises à l'étude et expérimentées pour décongestionner les grandes agglomérations, en particulier près de Lagos et d'Ibadan. Mais, privées des équipements indispensables qui déjà faisaient défaut dans la ville principale, elles ne constituent en réalité que des cités-dortoirs parasitaires aggravant par leur extension spatiale les problèmes initiaux de l'infrastructure urbaine.

Les responsables semblent s'orienter aujourd'hui vers des solutions différentes telles que l'incitation au développement des villes de moyenne importance dans les régions les moins urbanisées, et le projet de transfert de l'actuelle capitale fédérale de Lagos dans un territoire plus central, à l'abri des pressions ethno-politiques et suffisamment vaste pour l'implantation ex-nihilo d'un urbanisme rationnel.

(1) Yves Marguerat, l'Evolution des réseaux urbains en Afrique noire, Cahiers de l'O.R.S.T.O.M., série « Sciences humaines », vol. XV, n° 2, 1978, pp. 173-185. Voir aussi : Julien Condé, Urbanization and migration in West Africa, Centre de développement de l'O.C.D.E., Paris, 44 pages.
(2) Le Monde, 22 août 1978.

RELIGION ET POUVOIR POLITIQUE

Les métamorphoses contemporaines de l'islam

Par GUY NICOLAS

LA communauté musulmane nigériane représente, avec près de quarante *millions* d'adeptes, la plus importante collectivité islamique au sud du Sahara (1). Cette communauté doit cependant cohabiter avec *plusieurs autres collectivités* confessionnelles : en 1963, dans cet Etat très peuplé (80 millions d'habitants) (2), les musulmans représentaient 47,2 % de la population, les *chrétiens* 34,5 % et les pratiquants des cultes traditionnels 18,4 % (3). Si l'islam et le christianisme progressent au détriment des religions ancestrales — encore pratiquées par 34 % de la population en 1953 — le premier est sur le point de devenir *majoritaire* dans le pays, *du fait* de la solidité de son implantation septentrionale, de la croissance des populations islamisées et de son expansion actuelle vers le Sud. *Un grand nombre des dirigeants* du pays, dont le président Alhaji Shehu Shagari lui-même, sont de confession islamique.

L'implantation des différents groupes religieux n'est pas uniforme. Jusqu'à une époque récente, la religion islamique était surtout répandue dans le nord du pays et les régions méridionales échappaient à son influence. Aujourd'hui encore, elle domine au nord de la Bénoué, s'étend à l'ouest du delta du Niger, mais ne parvient pas à s'implanter solidement à l'est de celui-ci. En revanche, le christianisme, inexistant dans une grande partie de la première région, domine le Sud-Est et occupe de fortes positions dans le Sud-Ouest. Le récent remembrement de la Fédération nigériane en dix-neuf Etats a quelque peu modifié les données du problème en *brisant* les anciennes entités régionales. La mobilité croissante des citoyens favorise cependant la diffusion des croyances et des pratiques religieuses.

L'islam s'est introduit au nord de l'actuel Nigéria *sous* l'influence de pasteurs, marchands, missionnaires, immigrants islamisés sous d'autres cieux. Mais son expansion s'est surtout effectuée grâce aux aristocraties guerrières dominant des Etats bien organisés, construits au débouché des pistes sahariennes. Dès le onzième siècle, l'islam est devenu la religion officielle de l'empire du Kanem-Bornu, implanté sur les rives du lac Tchad. A partir du *quinzième* siècle, il a inspiré les dirigeants de l'empire de Gao, édifié au sommet de la boucle du Niger. L'influence de ces deux Etats a *favorisé sa propagation dans* les royaumes haoussa situés entre Niger et Tchad. Libérés de l'hégémonie de leurs voisins de l'Ouest et de l'Est, du fait de la conquête de Gao par le Maroc et de l'implantation *turque en Tripolitaine et* au Fezzan, ces royaumes se sont enrichis grâce au commerce avec le monde méditerranéen, puis avec les comptoirs européens du *golfe de Guinée*. Ils se sont ouverts à des immigrants islamisés venus de l'Ouest et à l'influence de marchands maghrébins. La religion islamique a pris figure de religion d'Etat au sein de leur cours, bien que les princes locaux aient continué à sacrifier également à d'autres cultes et que la masse de leurs sujets soit restée fidèle à ses croyances traditionnelles, à fondement polythéiste.

Cette situation, la pression des pasteurs sahariens et les divisions *entre ces royaumes ont* favorisé le succès d'un mouvement de « guerre sainte » *(djihad)* prêché au début du dix-neuvième siècle par un lettré musulman : Usman dan Fodyo. Celui-ci était membre d'une ethnie d'éleveurs immigrante (formation peule) venue avec ses troupeaux du Sénégal. Intégré à la classe dirigeante haoussa en qualité de précepteurs des princes du Gobir, l'un des principaux royaumes haoussa, il a néanmoins bénéficié du soutien des membres de son ethnie lorsque *ses exigences réformistes* se sont heurtées au refus des souverains locaux. Avec leur aide, il a renversé les dynasties haoussa et fondé un immense empire, le sultanat de Sokoto (4), qui s'étendait du Niger à l'Adamaoua et du sud de l'Adar à Ilorin. Ce nouvel Etat, qui se voulait islamique, a répandu la religion coranique sur son territoire, *non sans se* heurter à de multiples résistances locales. A la fin du dix-neuvième siècle, il a accueilli les survivants de deux grands empires, l'empire mahdistes des rives du Nil et l'empire tijani sur le Niger, qui avaient longtemps tenu tête aux conquérants européens avant de tomber sous leurs coups, à l'Est et à l'Ouest. *Il* constituait ainsi un ultime bastion musulman face aux conquérants « infidèles ». Cependant, sa cohésion et sa puissance avaient considérablement *déclinè et il s'est effondré* en 1903, devant les troupes britanniques.

Quant à l'empire du Bornu, après avoir repoussé les attaques de Sokoto, en 1808 et 1812, il s'était déjà brisé sous les assauts *d'immigrants arabes chassés du* Fezzan par les Turcs, puis d'un conquérant venu de l'Est : Rabah, lequel avait été vaincu par les troupes françaises à Kousseri, en *1900. Les Anglais ont* ensuite avalisé la restauration de la dynastie des Kanemi accomplie par ces dernières.

Décolonisation et conflits régionaux

SITOT après avoir établi sa domination sur Sokoto et le Bornu, *la Grande-Bretagne* s'est employée à utiliser les structures politiques et administratives des Etats locaux pour assurer son autorité avec plus de facilité sur *une région vaste et peuplée, mais* pauvre en ressources (5).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que les nouvelles élites côtières s'engageaient dans la voie du panafricanisme, du nationalisme et du débat *démocratique, et* réclamaient de plus en plus fermement le départ du colonisateur, celui-ci s'est efforcé de maintenir, à son profit, le clivage entre les deux parties du pays ainsi constituées. D'une part, il s'est refusé à dissocier le Nord et à y introduire des institutions modernes ; d'autre part, il s'est employé à séparer les quelques éléments de cette région formés à l'école occidentale de leurs homologues méridionaux, *utilisant notamment, à cet effet,* un organe de presse en langue haoussa, principale langue septentrionale : la *Gaskiya* (6). Cet ancien instrument de propa*gande de guerre progressivement* dissocié de l'administration a été le creuset d'une élite régionale acquise aux valeurs de l'unité du Nord, de la religion islamique, de la défense de la langue haoussa et d'un pouvoir politique musulman légitimé par le *djihad*. Parallèlement, les chercheurs britanniques de l'école de Zarya revalorisaient le thème de la « guerre sainte » et le souvenir de l'empire défunt.

Au fur et à mesure que le mouvement de décolonisation du *Nigéria se déployait, une sorte* de connivence s'établissait entre la puissance coloniale, les émirs et les intellectuels du Nord qui contrôlaient une masse rurale *maintenue dans* la soumission aux valeurs de la « tradition », tout au moins de celle née de la « guerre sainte ». Pour la plupart des habitants de la région nord, l'indépendance *ne* pouvait que signifier la domination des élites méridionales, christianisées ou « païennes », *hostiles à l'encadrement* traditionnel et représentant à leurs yeux la barbarie en marche. La seule « civilisation » concevable étant l'islam, revu à la lumière du *djihad*. Un « réarmement moral » nordiste s'est *alors réalisé, qui* s'est traduit par la création d'un parti régional : le Congrès du peuple du Nord (Northern People Congress, N.P.C.). Fondé par des membres *de l'aristocratie et des « hommes* de la *Gaskiya* », ce parti « nordiste » fut dominé dès sa création, en 1949, par le personnage du sardauna Malam Adamu, descendant du fondateur de l'empire de Sokoto. Les adversaires de cet « homme fort » lui prêtaient l'intention de poursuivre la tâche de ses ancêtres en *portant les étendards du djihad* jusqu'à l'océan. De fait, élu premier ministre de la région nord (selon les termes de la Constitution Lyttleton de 1954, les *« régions » de la Fédération* nigériane jouissaient d'une grande autonomie), le leader du N.P.C. a mené une double stratégie de renforcement de l'indépendance *du Nord et de conquête du pou*voir fédéral.

Fasciné, en effet, par la sécession pakistanaise, il n'écartait pas l'idée d'édifier un Etat islamique correspondant à l'ancien « protectorat du Nord ». Aussi, *s'employait-il à fonder l'autorité* et la légitimité de son gouvernement sur l'islam, multipliant les institutions islamiques, favorisant le règne de la loi musulmane *(shari'a), renforçant le culte* du fondateur du *djihad*, allant même jusqu'à tenter de créer une nou*velle confrérie soufiste : l'Usma*niya. D'autre part, il souhaitait développer l'influence du N.P.C. à l'échelle fédérale, où une alliance avec le N.C.N.C., parti de l'Est, *avait permis* l'accession d'un de ses lieutenants, Sir Abubakar Tafewa Balewa, au poste de premier ministre du gouvernement de Lagos. Rejetant toute idée de partition de la région sur laquelle il régnait, le N.P.C. intervint cependant avec son allié, le N.C.N.C., pour démembrer la région ouest, où son principal adversaire, l'Action Group (A.G.), d'Obafemi Awolowo, était particulièrement bien implanté. Dans *ces conditions, les conflits* régionaux devaient prendre, à cette époque, un caractère de conflits religieux. Et l'hégémonisme du parti septentrional apparaissait à ses adversaires comme un nouvel avatar de la « guerre sainte ».

Toutefois, cette « politisation » de l'islam ne concernait qu'une partie des musulmans nigérians.

Au cœur même de la région nord, la politique du N.P.C. se heurtait à une revendication autonomiste de l'émirat de *Kano* (7), dont les origines remontaient au siècle dernier (à partir de 1893, les émirs de Kano *se sont émancipés de la tutelle de* Sokoto, dont le gouvernement de Kaduna, capitale du Nord, était l'héritier) mais qui était renforcée par les interventions autoritaires du gouvernement *régional*. Cette revendication était le fait à la fois d'un parti politique local de tendance « progressiste » : le Northern Elements Progressive Union (NEPU) et, d'autre part, d'un courant réformiste islamique se rattachant à la branche de la Tijaniya fondée au Sénégal par le cheikh Ibrahim Nyass. Ces deux organismes distincts se rejoignaient dans une commune dé*nonciation de la corruption* des dynasties en place et se référaient à une interprétation de la « guerre sainte » du XIX[e] siècle comme mouvement révolutionnaire *visant davantage* à un changement de régime qu'à la conversion religieuse de ses adversaires. Cette conception devait se développer après l'éviction de l'émir de Kano, *Mohammadu Sanussi*, par le premier ministre du Nord, en 1963 (8).

Dans la zone côtière, cependant, la région Ouest connaissait une expansion très rapide de la religion islamique (9). Celle-ci y *avait été apportée par des mar*chands haoussa venus du Nord qui s'étaient implantés dans les principales villes. Par ailleurs, des musulmans d'autres conti*nents, notamment des Indo-Pa*kistanais venus dans le cadre de l'Empire britannique, puis du Commonwealth, avaient introduit un tout autre type d'islam *que celui du Nord*. Parmi ces prosélytes figuraient des missionnaires et adeptes de la secte Ahmadiya, d'origine pakistanaise (10). Ils avaient fondé des *écoles dispensant une formation* de type occidental et formé ainsi une élite nouvelle, très différente de l'aristocratie soudanaise. De ce fait, l'islam que l'on rencontre dans cette *région*, peuplée en majorité de Yoruba, est hostile à toute prétention de cette dernière à perpétuer ses privilèges par le truchement de la religion. La diffusion de l'islam dans l'Ouest a été si importante que les marchands haoussa d'origine *septentrionale*, craignant de perdre leurs monopoles économiques et ne pouvant se réclamer de leur particularisme ethnique, de peur d'être renvoyés au Nord se sont *massivement convertis* à la confrérie Tijaniya (11), au cours des années 50, de façon à éviter de se fondre dans la communauté musulmane locale.

Les conflits *régionaux* de la première République avaient conduit le Nigéria au bord du *gouffre*. Les coups d'Etat militaires du 15 janvier et du 28 juillet 1966 ont *opéré* une mutation (12). Les principaux leaders du N.P.C. ayant été éliminés, les *anciennes* régions ont été démembrées, les partis politiques régionaux interdits ; durant treize années, un régime autoritaire entreprit de modifier profondément la *situation du pays. Leur* politique a été servie par le développement de la production pétrolière et l'expérience de la longue guerre civile qui, des pogroms de 1966 à la *reddition du Biafra*, en 1970, a profondément marqué le peuple nigérian. Mais les commentateurs qui ont alors évoqué le thème d'une « guerre de religion » n'ont pas perçu que leur schéma de référence était dépassé : une grande partie des troupes fédérales, ainsi que le colonel Gowon, chef de l'Etat, étaient de religion chrétienne. La disparition des leaders du N.P.C. et une nouvelle dynamique économique, politique et nationale avaient modifié les données. La *tâche de reconstruction* nationale à laquelle étaient conviés tous les Nigérians exigeait tolérance et laïcité.

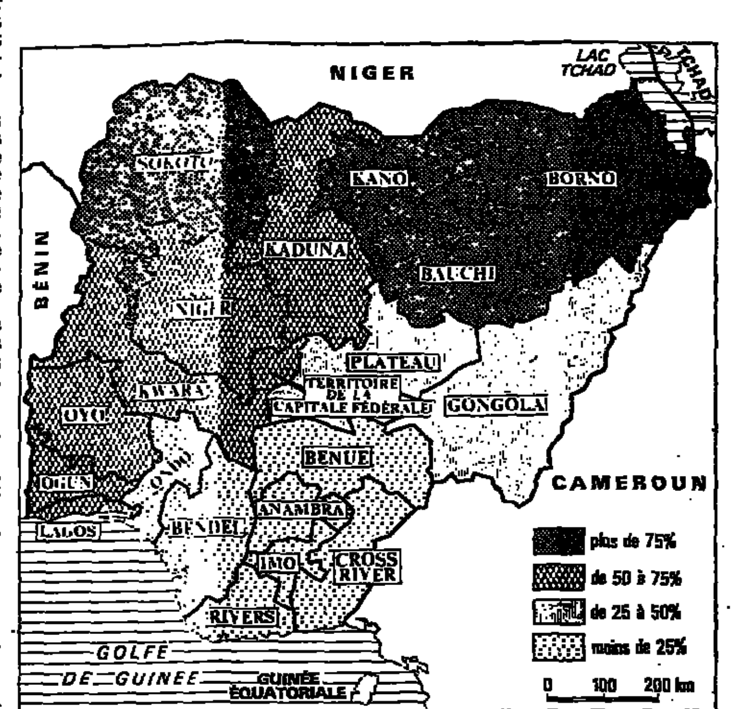
En 1978, le gouvernement mi*litaire, dirigé par une nouvelle* équipe de capitaines « incorruptibles » (Murtala Mohammed, Obasanjo), s'est engagé sur la voie d'un retour au régime démocratique : *l'Assemblée constituante* réunie par ses soins a élaboré un nouveau régime fédéral. Durant cette période, toutefois, la revendication par certains musulmans d'un *tribunal* suprême spécial pour les musulmans (cour d'appel de la *shari'a*), étendant à toute la Fédération des mesures jusqu'alors réservées au Nord, a déchaîné les passions. Certains y ont vu l'augure d'un nouveau chaos. Mais la majorité de l'Assemblée et le gouvernement militaire n'ont tenu aucun compte du boycottage des travaux par ses partisans et les *esprits se sont apaisés. Les nou*veaux partis politiques admis à se présenter aux élections de 1979 ont dû se définir sur des bases fédérales, sans référence à une *quelconque appartenance* ethnique, régionale ou confessionnelle. Ils ont tous recruté des adeptes des différentes confessions : ainsi disparaissait un *facteur* de politisation *des* croyances.

*Le 1[er] octobre 1979, le gouver*nement militaire remettait de son plein gré la direction de la Fédération à de nouveaux dirigeants élus. La Constitution de *la seconde République nigériane*, qui s'inspire fortement de celle des Etats-Unis, distingue des instances fédérales et locales, correspondant à dix-neuf « Etats » dirigés par des *exécutifs*, et des instances législatives séparées (13). Le recrutement de la plupart des organes du pays doit respecter une règle de quota entre Etats. *De ce fait*, musulmans et adeptes d'autres religions sont constamment appelés à coopérer. Les premiers conflits au sein du nouveau régime ont porté essen*tiellement sur des questions* économiques et politiques sans implication religieuse. Cependant, à la montée de la corruption et de la criminalité résultant d'un développement incontrôlé lié au boom pétrolier, correspond aujourd'hui une vague de religiosité *qui affecte aussi bien* les milieux musulmans que chrétiens. Un commencement de partage entre deux blocs « progressiste » et « modéré » se dessine. *Ce clivage* affecte toutes les communautés confessionnelles. Une détermination générale à construire une nation unie *et* cohérente semble l'emporter sur tout facteur d'intolérance et de discrimination, sur quelque base que ce soit.

En fait, la communauté *islamique* nigériane, qui s'est engagée tout entière dans cet effort, est divisée. Il en est ainsi en dépit du développement d'insti*tutions islamiques officielles* communes : Conseil supérieur des affaires islamiques (présidé par le sultan de Sokoto), Office du pèlerinage, organisation judiciaire *islamique*, Association des étudiants musulmans du Nigéria, Association des enseignants et personnels administratifs universitaires, etc. Ces divisions sont liées à la stratification de la société nigériane moderne en groupes d'intérêts opposés ou différents (paysannat, *chefferie*, groupe marchand, salariat, milieux d'affaires, intelligentsia, nouvelle classe technobureaucratique, prolétariat urbain, etc), à *un clivage entre* milieux populaires et catégorie de lettrés, à des partages confrériques persistants, bien que ne présentant plus les mêmes aspects politiques qu'il y a *quinze* ans, à un partage sectaire (position de l'Ahmadiya, considéré comme hérétique par les sunnites), etc.

Un des changements qui ont le plus marqué *cette communauté* est l'apparition d'une nouvelle génération de cadres islamiques relevant de la nouvelle intelligentsia et qui se substituent, à *tous les échelons de décision*, aux sultans, émirs, cadres maraboutiques traditionnels... Ce transfert, qui scelle la mutation opérée depuis 1966, bouleverse les *bases du pouvoir* islamique et ouvre à l'islam de nouvelles perspectives (14). Le système politique actuel confère aux musulmans un poids électoral *considérable*, puisque *chaque* parti doit avoir une audience fédérale et que le système de péréquation entre Etats est étendu à la plupart des institutions fédérales. *Or*, les *musulmans* constituent plus de la moitié de l'électorat dans douze Etats, alors que les chrétiens n'ont la majorité que dans cinq, situés exclu*sivement dans* l'Est du pays. Au niveau de chaque Etat, la situation varie selon que leur population est majoritairement musulmane ou chrétienne (les cultes *traditionnels sont de plus en plus* minoritaires). Il arrive que certaines assemblées d'Etat prennent des mesures discriminatoires (interdiction de l'alcool, des jeux de hasard, d'un *enseignement* privé, etc.), que les minorités dénoncent aussitôt comme des manifestations d'intolérance. Mais de telles mesures sont très rares, ou ne rencontrent pas l'adhésion unanime des adeptes de la confession qu'elles favorisent. Parfois également, les musulmans d'un Etat penchent pour l'un des partis en présence ou sont sollicités *par l'un d'eux, et le maniement* des symboles religieux est l'une des stratégies familières des politiciens.

Certains clivages religieux peuvent, en outre, être à l'origine d'exigences de démembrement des Etats existants. Certains non-musulmans manifestent parfois leur inquiétude devant les privilèges dont *jouissent les adeptes* de l'islam dans certains domaines, le plus manifeste étant la place que tient le pèlerinage à la Mecque dans la vie du pays, un *mois par an. Les pèlerins étaient* 24 000 en 1970, 51 000 en 1974, 101 000 en 1978. Les militaires ont réduit leur nombre à 50 000 en 1979 et certains candidats ont alors *promis d'augmenter celui-ci.* Le gouvernement du parti national du Nigéria (National Party of Nigeria, N.P.N.) l'a porté à 60 000 cette année, pour tenir ses *engagements. Certains chrétiens* demandent que l'on accorde autant d'importance à leurs propres pèlerinages (à Lourdes, Jérusalem, etc.). De même, des non-*musulmans déplorent l'entorse* faite au principe de la laïcité de l'Etat par la reconnaissance du droit islamique et des instances judiciaires propres aux adeptes de l'islam. *Mais ces récriminations* sont généralement peu acerbes et marquées du sceau de la tolérance. De leur côté, les adeptes de l'islam veillent en *général à éviter de s'engager dans* des voies qui risqueraient de mettre en cause l'unité de la nation. Les contrevenants sont fréquemment rappelés à l'ordre par leurs *propres coreligionnaires.*



LA REPARTITION DES POPULATIONS MUSULMANES

L'épreuve de la modernité

DANS ces conditions, le prosélytisme islamique, pris en charge par les nouvelles élites *au pouvoir* mais accordant aux dignitaires traditionnels un rôle important de représentation, connaît un nouvel essor. Bénéficiant d'une aide arabe ou pakistanaise importante, il utilise les moyens de communication de masse les plus modernes (radio, télévision, presse, etc.). Il exploite même les réactions aux conséquences néfastes d'un régime économique anarchique où s'exaspèrent la corruption, la criminalité, les aspirations matérialistes. Ce redéploiement se situe délibérément en dehors de la scène politique.

Les leaders musulmans les plus rigoureux, tel M. Aminu Kano, *président du parti de la rédemption* du peuple, qui fut associé à la Tijaniya réformée, se refusent à toute confusion entre politique et religion et réinterprètent *la « guerre sainte »* du *siècle* dernier en termes de lutte économique. Par ailleurs, un travail de « purification » des croyances et pratiques populaires, visant à *substituer un « islam standard »*, directement inspiré des textes sacrés, aux vestiges d'un islam marqué par les pesanteurs de la tradition et de l'histoire s'effectue *à tous les niveaux. Il développe* l'usage de la langue arabe, ignorée de la plupart des musulmans locaux, et la diffusion des textes fondamentaux ; il dissipe des *confusions et vulgarise les données* de base de la religion islamique. Ce faisant, il peut admettre certains écarts avec la pure doctrine sunnite, telle la vision du monde de l'Ahmadiya. Juristes *ou théologiens issus des nouveaux* instituts d'études islamiques et membres d'une aristocratie musulmane ayant accompli un spectaculaire *aggiornamento* s'emploient à dénoncer les « superstitions », l'emprise des marabouts ignorants, la corruption de certains milieux religieux, tandis que les discours officiels ne cessent d'attribuer les maux de l'époque à la perte du sens de Dieu.

Un certain populisme islamique se développe ainsi, qui vise à l'union nationale des croyants autour d'un certain nombre de critères et de réactions spontanées. L'idéal nationaliste l'emporte ici sur celui de l'*Oumma*, *ou nation islamique*. Mais l'impact de ces courants sur la masse de la population est loin d'être toujours assuré. Et le clivage qui ne cesse de s'approfondir entre le peuple des *campagnes* et des faubourgs et la « classe politique » peut prendre l'aspect d'un repli sur une « tradition » islamique moins soucieuse d'orthodoxie que *de sécurité morale et matérielle.* Dans l'état actuel, cependant, les adeptes nigérians de l'islam semblent s'engager dans une voie qui diverge de plus en plus de celle des *Républiques* islamiques arabes, aussi bien que de l'Iran des ayatollahs. Cette orientation, au demeurant conforme à une disposition aujourd'hui largement répandue au *sud* du Sahara, pourrait correspondre à l'affirmation d'une démarche islamique typiquement africaine.

(1) Cf. G. Nicolas : « Islam et constructions nationales au sud du Sahara », in *le Mois en Afrique*, septembre-octobre 1979, Paris.

(2) *Cf. G. Nicolas : « Le système fédéral nigérian », le Mois en Afrique*, juin-juillet 1980, N° 174-175.

(3) Cf. J.-M. Cuoq : *les Musulmans en Afrique*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1975.

(4) Cf. S.J. Hogben : *The Muhammadan Emirates of Northern Nigeria*, Londres, 1939 ; D. Muray-Last : *The Sokoto Caliphate*, Ibadan, 1967 ; G. Nicolas : « Vers une renaissance du processus de « guerre sainte » au sud du Sahara ? » *Civilisations*, Bruxelles, XXVIII, 1978 et XXIX, 1979.

(5) H. Laroche : *La Nigeria*, P.U.F., Paris, 1968.

(6) *Gaskiya* (vérité) est un mot haoussa. La formule complète était (et demeure) : « *Gaskiya ta fi kwabo* » (la vérité vaut plus qu'un penny). Le journal était vendu un penny.

(7) Cf. J.H. Paden : *Religion and political culture in Kano*, University of California Press, 1973.

(8) La province de Kano devait constituer un Etat autonome sous le *régime militaire suivant*.

(9) Cf. T.G.O. Gbadamosi : *The growth of Islam among the Yoruba*, Ibadan History Series, Longman, 1978 ; A. Cohen : *Customs and politics in Urban Africa : a study of hausa migrants in Yoruba towns*, *Routledge and Kegan Paul*, Londres, 1969.

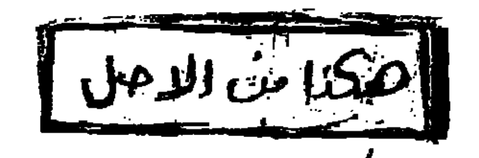
(10) La secte Ahmadiya a été fondée au Punjab par Mirza Ghulam Ahmad (1839-1908), qui se proclame le messie de l'islam. La secte est ouverte au monde moderne et aux autres religions.

(11) *La confrérie* soufiste Tijaniya, fondée au Maghreb par Ahmad ben Mohammad at Tijani à la fin du *XVIII[e] siècle*, a connu une grande expansion en Afrique de l'Ouest au cours du siècle dernier. Elle a notamment *été propagée par* Al Haj Omar, fondateur de l'empire de Segou.

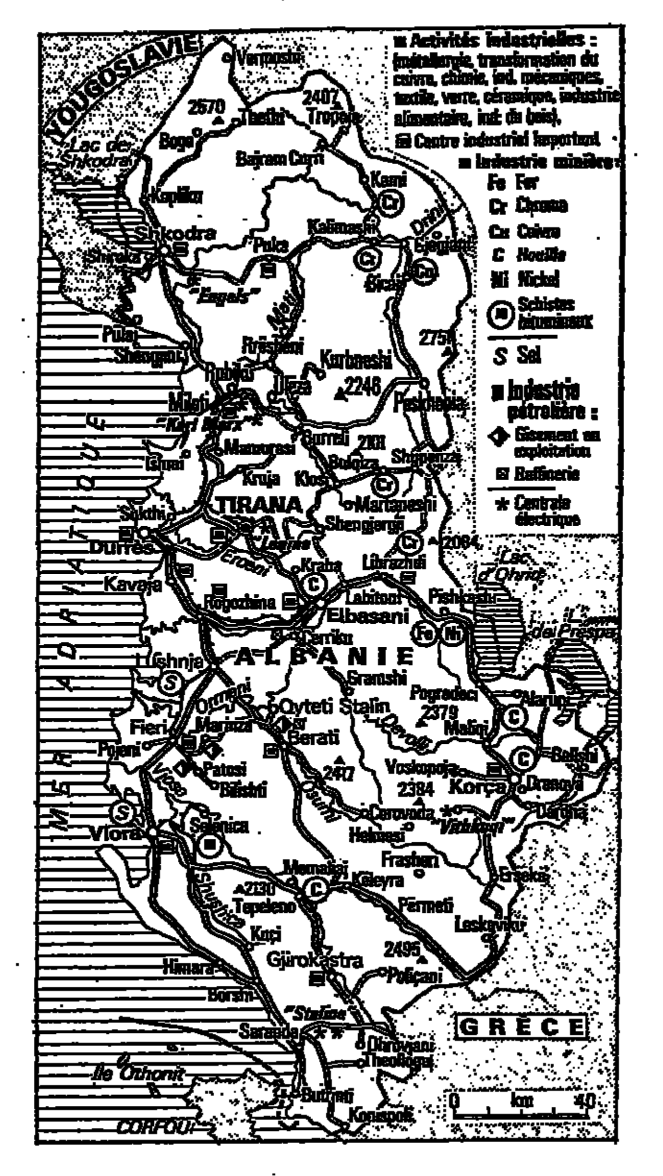
(12) Cf. A.J.N. Kirkgreene : *Crisis and conflicts in Nigeria*, Oxford, 1971 ; G. Nicolas : « Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique noire contemporaine », *Revue française de science politique*, Paris, XXII, 1972 ; J.O. Ojiako : *13 years of military Rule, 1966-1979*, A Daily Times Publication, Lagos, 1979.

(13) Cf. G. Nicolas : « Evolution du système fédéral nigérian », in *le Mois en Afrique*, juin-juillet 1980, N° 174-175. La plupart des données utilisées dans les lignes qui suivent sont tirées de journaux nigérians, notamment : *Daily Times, New Nigerian, National Concord, Punch, Nigerian Statesman*.

(14) La montée de très nombreux méridionaux, notamment yoruba, vers le Nord, où ils ont remplacé les Ibo après l'exode de ceux-ci, en 1966 ; la très grande mixité régionale, ethnique et confessionnelle qui s'est produite dans les treize universités du pays, aussi bien que l'ouverture générale de l'intelligentsia à la « modernité », dans un climat de développement accéléré, ont également *favorisé* l'expansion du courant islamique méridional dans les régions qui lui étaient jusqu'ici les plus fermées.



L'ALBANIE
ou la fierté nationale



Un peuple attachant donne un exemple de farouche résistance à toute tentative de domination mais n'échappe pas aux rigidités d'un socialisme « pur et dur »

REPORTAGE DE MAURICE T. MASCHINO ET FADÉLA M'RABET

L'INTÉRIEUR est simple : *cuisine équipée d'un fourneau à gaz, petite salle de séjour* (le long des murs, des divans, recouverts d'étoffes bariolées ; au milieu, une table, sur laquelle la maîtresse de maison vient de déposer le raki de bienvenue), deux chambres à coucher ; sur le carrelage, des tapis ; près du téléviseur, des photos de famille (un mariage, un groupe de partisans) et, juste au-dessus de la porte d'entrée, le portrait d'Enver Hohxa.

Menuisier à la coopérative de Plassa (un village à quelques kilomètres de Korça, au sud-est de l'Albanie), notre hôte est fier de présenter une demeure qu'il a construite de ses propres mains. Avec l'aide, ajoute-t-il, de sa femme, *couturière dans la même coopérative, et de* ses voisins.

Son père — ex-ouvrier agricole chez un féodal de la région (**« Il nous faisait payer l'eau qu'on buvait »**) — ne cesse d'évoquer le passé : **« A cette même place, il n'y avait que des marécages ; avec ma femme, qui est morte de malaria, je vivais dans une cabane où, maintenant, on ne mettrait même pas des porcs. »** Il partage aujourd'hui la maison de ses enfants, s'occupe du jardin et se réjouit que Zaïmina — sa petite-fille, dix-huit ans — commence en octobre prochain des études d'agronomie. **« Mais**, soupire-t-il, **pourquoi porte-t-elle des jupes si courtes ? »**

Sourires de commande, bonheur préfabriqué à l'usage de l'étranger ? Dans d'autres maisons visitées à l'improviste, c'est le même bien-être, personnel et collectif : ce village — comme la plupart — dispose d'une maison de la culture, d'un cinéma, d'un centre de santé, d'un établissement de bains. Dans le Nord, à une vingtaine de kilomètres de Shkodra, nous avons rencontré d'autres paysans tout aussi satisfaits : durement éprouvés par le tremblement de terre du 15 avril 1979 (10 000 maisons détruites, une centaine de morts, plusieurs centaines de blessés), beaucoup habitent désormais des loge*ments neufs ; abordé par hasard alors qu'il* arrosait ses légumes (**« Maintenant, nous avons l'eau courante »**), un retraité explique : **« Oui, cette maison m'appartient ; j'ai participé à sa construction, comme à celle des autres, et l'État me l'a donnée ; avant le début des travaux, on nous a même demandé notre avis — ce qui est pour nous un grand honneur : voulions-nous changer de région ? Quel genre d'habitation désirions-nous ? »**

Une qualité de la vie

EMPLOYEE de l'ex-lycée franco-albanais de Korça (devenu école du soir pour travailleurs), une vieille femme, que nous surprenons en train de laver à grande eau un escalier de bois, parle spontanément de ses enfants : l'un est ingénieur, l'autre pédiatre, le troisième stomatologue. En la quittant, nous croisons deux jeunes ouvrières, Lulieta et Azeleta, venues chercher au secrétariat leur certificat de maturité (l'équivalent du baccalauréat). **« Histoire-géographie : 8/10 ; français : 8 ; marxisme-léninisme : 9 »** ; toutes deux, peut-on lire encore sur leur diplôme, ont **« une bonne formation idéologique-politique et une bonne conduite »** ; à la rentrée, elles commenceront des études d'économie.

Des vieilles gens qui ne courbent plus l'échine devant un bey, des jeunes qui travaillent et étudient, des paysans qui se réjouissent d'avoir maison et jardin, des ouvrières, au combinat textile de Korça, qui abandonnent — très légalement (et très joyeusement) — leur poste pour aller allaiter leur enfant : les Albanais que nous avons rencontrés ont manifestement l'air satisfait. C'est ce qui frappe, dès l'abord : l'absence de tensions (l'absence d'envie, par exemple, dans les regards qui dévisagent l'étranger), de la dignité (dans les hôtels, les employés refusent — courtoisement — le pourboire, aucun gamin ne mendie cigarette ou piécette), un désintéres*sement certain à l'égard de l'argent* (**« Combien gagnez-vous ? Que vaut en France cette chemise ? »** : mille fois entendues ailleurs, ces questions sont ici hors de propos) et, sur les lieux de travail comme dans les rues des villes et des villages, la décontraction paraît générale.

Le soir, dans les larges avenues de Tirana *où les piétons font la loi (pas de voitures* individuelles ; bus, camions, véhicules de l'administration se fraient toujours très difficilement un chemin), une foule paisible se promène : jeunes couples, couples plus anciens entourés d'enfants, groupes d'hommes ou de femmes séparés ; des jeunes gens, civils ou militaires, se tiennent par la main ou par la taille ; la tête couverte du fez blanc traditionnel (le qeleshe), des vieillards conversent en balançant doucement un chapelet ; coiffées du foulard blanc qui distinguait autrefois les musulmanes, des paysannes portent encore de larges jupes noires ; plus coquettes, les jeunes femmes — non maquillées, excepté celles qui sont mariées et qui se mettent du rouge à lèvres — arborent des robes ou des pantalons de multiples couleurs.

Les uns et les autres vont et viennent, interminablement, mangent des glaces ou des gâteaux (Tirana surprend par le nombre de ses pâtisseries), s'attablent à la terrasse d'un café, gagnent les hauteurs boisées de la ville où, dans une ancienne église reconvertie en café, un orchestre, *les soirs d'été, joue du Beethoven ou du Vivaldi.*

Qualité de la vie ? L'expression, ici, a tout son sens — et sa saveur, comme le raki que chaque région compose à sa façon. Une qualité qui doit beaucoup, d'abord, à la nature même de l'environnement : avec ses sources et ses torrents, sa végétation abondante, ses riches cultures (houblon, blé, maïs, tabac), ses champs d'oliviers et ses collines couvertes d'arbres fruitiers, ses montagnes travaillées en terrasses jusqu'au sommet, l'Albanie évoque un vaste jardin, que l'œuvre des hommes, en l'aménageant, a réussi à préserver.

Si Tirana n'est plus le gros village qu'elle *était il y a trente ans, elle n'a rien perdu, malgré* ses 220 000 habitants, ses ministères, les usines qui l'entourent, de son agrément : les constructions nouvelles s'harmonisent avec les anciennes (de trois à quatre étages au maximum, les immeubles, de couleur jaune-ocre, ont gardé des dimensions humaines, nulle tour, nul grand ensemble n'enlaidissent le paysage) et de nom*breux espaces verts — comme à Korça, Shkodra,* Gjirocastro — ménagent des zones de calme et de repos.

Les rues marchandes elles-mêmes ne connaissent pas d'agitation particulière, et les magasins qui les bordent sont avant tout fonctionnels : simples, ils ne cherchent pas à séduire le client ; propres (comme les rues, constamment balayées et arrosées), bien tenus (les gâteaux sont disposés sous des vitrines, les vêtements, sur des cintres), ils proposent le nécessaire (on ne fait généralement pas la queue, sinon, parfois, pour le lait et les fruits), mais ils ne suscitent pas des désirs que la plupart ne pourraient pas satisfaire.

Si la qualité de la vie tient à l'équilibre des éléments qui la composent (espace, lieux d'habitation et de travail : beaucoup de citadins résident à moins d'une demi-heure, en bus ou à bicyclette, de leur entreprise), il ne fait pas de doute que les Albanais, jusqu'à présent, ont su préserver cette qualité-là.

Le travail n'est plus un châtiment

Entre-t-on dans le détail de leur existence quotidienne, on perçoit mieux les raisons de leur contentement. Qui tient, fondamentalement, à l'absence pour chacun de problèmes majeurs.

Ainsi, tous ont un *travail.* Ou sont assurés d'en avoir un. Dès le lycée (que fréquentent, après l'école obligatoire de huit ans, 75 % des jeunes), les élèves participent — un mois par an — à la production (un autre mois est consacré à la formation militaire) ; à la fin de leurs études secondaires, ils travaillent un an dans une entreprise agricole ou industrielle ; leur stage terminé, ils restent à la coopérative ou à l'usine, ou commencent — si leur collectif de travail les en juge dignes — des études supérieures, qui « débouchent » toujours sur un emploi.

Même déguisé (jeunes en attente d'un premier poste, travailleurs en surnombre, femmes condamnées aux activités ménagères), le chômage n'existe pas. A la campagne — où vivent encore deux Albanais sur trois — comme à la ville, on manque de bras. Manque tragique à l'époque des moissons, des cueillettes et des vendanges : étudiants, fonctionnaires, soldats sont régulièrement mobilisés pour prêter main-forte aux paysans.

Constamment exalté (**« L'agriculture est l'affaire de tous les citoyens », « Dépassons les normes du plan »**), il ne semble pas que le travail soit particulièrement pénible : une atmosphère bon enfant règne dans les ateliers (les ouvriers vont, viennent, discutent — ils ne paraissent ni pressés ni « stressés » : est-ce pour cette raison que de multiples slogans les incitent à travailler davantage ?), de nombreuses usines sont presque entièrement automatisées (dans les combinats — de textile, chimiques, sidérurgiques, nous avons vu des machines modernes, presque toutes d'origine chinoise) et, d'une façon générale, l'activité professionnelle est organisée de manière telle qu'elle n'est pas éprouvée, apparemment, comme un insupportable fardeau : commencée à 7 heures, la journée de travail s'achève à 14 heures ; dans les usines, où l'on procède par roulement, chaque brigade dispose d'une partie de la matinée ou de l'après-midi.

A l'intérieur même de ce temps, des aménagements sont prévus : les mères qui ont un enfant en bas âge ne travaillent que six heures par jour. Comme ceux — très nombreux — qui poursuivent des études : sans parler des exemples les plus connus (le ministre de l'agriculture est une ancienne ouvrière agricole, celui de l'industrie légère, une O.S. devenue ingénieur puis directrice d'usine), nous avons constamment rencontré des cadres moyens ou supérieurs issus de la base, tel cet ingénieur, ex-ouvrière, qui supervise le fonctionnement des installations à l'usine d'engrais chimiques de Fier.

Ou ces travailleuses de l'usine de câbles de Shkodra, qui ont toutes obtenu le baccalauréat. Ou encore, cette centaine d'agronomes en poste à la coopérative de Vrisera (un village habité par une minorité grecque), tous d'origine paysanne. Si dur soit son travail, chaque Albanais a la possibilité d'améliorer sa situation et de se qualifier davantage : la condition ouvrière n'est plus vécue comme une malédiction.

Elle l'est si peu que chacun, quel que soit son titre, la retrouve régulièrement. Réduire les différences (entre les manuels et les intellectuels, la ville et la campagne) de façon à mieux assurer l'égalité est l'un des objectifs principaux du régime. Les cadres retournent périodiquement à l'usine ou aux champs (à Tirana, nous avons rencontré un diplomate qui revenait d'un stage de trois semaines dans une entreprise), et le travailleur en salopette bleue qu'on aperçoit devant une chaîne peut être aussi bien professeur d'université que chef de service au ministère des finances — ou un ouvrier.

Participant tous à des tâches qui ont cessé d'être « humiliantes », les travailleurs ne sont pas non plus considérés comme de simples exécutants. Tous les cinq ans, le ministère de l'économie adresse à toutes les entreprises les projets, chiffrés, du prochain plan ; dans chaque usine (à l'échelle du secteur — la plus petite unité de production, — de la brigade et de l'atelier), dans chaque coopérative, les travailleurs discutent ces propositions et, d'après les résultats déjà obtenus, les investissements prévus, les gains possibles de productivité, les modifient.

Un observateur étranger — qui n'est pas particulièrement favorable au régime — nous confirme que, à la suite des interventions de la base, 30 % des propositions du dernier plan (1976-1980) ont été complètement remaniées. *Sans doute les choix essentiels relèvent-ils de la seule initiative du sommet ;* mais — dans ce domaine-là, en tout cas — l'information circule, un dialogue s'instaure et, s'il paraît excessif d'avancer, comme le directeur du complexe autos-tracteurs de Tirana, que **« les ouvriers trouvent toujours que les normes sont trop basses »**, la participation, du moins, semble réelle.

Ce qui la facilite, c'est encore la très faible distance objective (matérielle) — et donc subjective — entre les « exécutants » et les « dirigeants » : s'il existe un pays où l'inégalité devant l'argent est la plus petite, c'est assurément l'Albanie. D'abord de un à trois, l'éventail des rémunérations s'est resserré de un à deux et demi en 1973 (les traitements supérieurs à 900 leks ont été réduits de 4 % à 25 %, ceux des enseignants et des scientifiques, de 14 % à 20 %) ; l'écart est aujourd'hui de un à deux : un ouvrier agricole gagne 600 leks, le doyen de la faculté de sciences juridiques et politiques (qui ne fait aucun mystère de son salaire : personne ici ne mesure sa valeur à son poids d'argent) 1 100 (1).

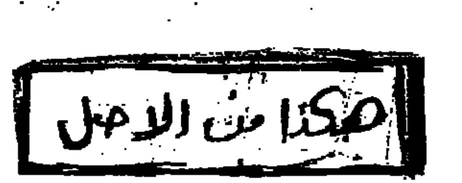
Souvent, c'est le travail — plus que le titre — qui fait la rémunération : tel président de coopérative gagne 1 000 leks, mais un coopérateur, s'il ne ménage pas sa peine, peut obtenir davantage ; un jeune médecin touche 700 leks, mais *Rabian Fasllin, ouvrière exemplaire du combinat* textile de Korça (elle a mis au point un mécanisme qui diminue le nombre de pannes), 900.

(Lire la suite page 38.)

(1) 1 lek = 0,80 franc environ.

QUELQUES CHIFFRES

- **SUPERFICIE :**
  - 28 748 km2 (du nord au sud : 340 kilomètres ; d'est en ouest : 148 kilomètres).
- **POPULATION :**
  - 2 563 400 habitants (1978) ;
  - Accroissement annuel : 3,2 % (l'un des taux les plus élevés d'Europe) ;
  - Jeunes (moins de quatorze ans) : 40 % ;
  - Citadins : 881 800 ; ruraux : 1 681 600 ;
  - Ouvriers : 34 % (3 % en 1946) ; paysans : 66 %.
- **PRINCIPALES VILLES :**
  - Tirana (220 000 hab.) ;
  - Durrës (70 000 hab.), principal port du pays ;
  - Shkodra (65 000 hab.) ;
  - Elbasan (60 000 hab.), principal centre économique (aciérie, raffinerie de pétrole).
- **RICHESSES MINIERES :**
  - Pétrole (3 millions de tonnes) ;
  - Charbon (2,4) ;
  - Chrome (1,3) ;
  - Cuivre (0,700) ;
  - Nickel (0,530).
- **ENERGIE HYDRO-ELECTRIQUE :**
  - 2 milliards de kWh.
- **PRINCIPALES CULTURES :**
  - Blé, maïs, céréales, houblon, riz, betteraves, coton, tabac ;
  - L'Albanie a atteint en 1976 l'autosuffisance alimentaire.
- **TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE :**
  - Depuis 1960, 9 % ; Comecon, 8 %.



(Suite de la page 37.)

Les primes qui s'ajoutent éventuellement à ces gains ne dépassent jamais 10 % du salaire.

Les hauts fonctionnaires et les responsables du parti respectent, pour l'essentiel, ces règles d'austérité : l'Albanie socialiste n'a pas vu naître ces nouvelles classes qui, ailleurs, ne se distinguent des anciennes que par leur superbe de parvenues.

Sans doute les dirigeants ont, ici aussi, des avantages : villa de fonction (à Tirana comme à Durrès, au bord de la mer, les deux ou trois rues où ils résident sont interdites au public), voiture de service ; mais s'il est vrai — comme l'affirment des observateurs — que quelques-uns s'habillent et se soignent de préférence à Paris ou à Rome, ces privilégiés et leurs familles ne constituent qu'une minorité très réduite (cinq cents, *mille personnes ?) et très discrète ; au demeurant,* aucun d'eux, de par sa position, n'est à même de faire fortune et quelles que soient les libertés que quelques-uns puissent prendre avec les principes proclamés, la volonté d'égalitarisme est réelle.

Modestes (encore que dans chaque famille il n'est pas rare que deux ou trois personnes travaillent), les rémunérations permettent à tous de vivre très décemment. Les prix ne montent pas (depuis une quinzaine d'années, ceux de treize articles de consommation courante ont baissé), et ils sont peu élevés : le loyer représente un à deux jours de salaire (20-25 leks), un trajet en bus, 0,30 lek, un repas à la cantine, 1,5 lek.

Les denrées de base sont accessibles à tous : 1 kilo de pain coûte 2 leks ; les œufs, 0,70 lek pièce ; le riz, 7 leks le kilo ; le sucre, 8 leks ; les pommes de terre, 1,40 lek ; les tomates, 1 lek ; les pêches, 2,6 leks ; un pot de confiture, 3 leks. Les vêtements coûtent plus cher (chemise, 25 leks; pantalon, 50 leks ; costume ou popeline, 600 leks; chaussures, 50-60 leks), et l'équipement ménager, encore plus : il faut un mois de travail pour s'acheter une cuisinière ou un aspirateur (700 leks ; c'est également le prix d'une bicyclette), près de cinq mois pour un téléviseur (4 000 leks, mais un poste de radio ne coûte que 300 leks).

Tous ces comptes sont assez formels, dans la mesure où de nombreux services sont gratuits — ou presque : l'école (toutefois, on achète les manuels : au total, 40 à 50 leks par enfant), la santé (l'Albanie, qui comptait 1 médecin pour 17 000 habitants en 1938, en a maintenant 1 pour 820), les vacances (douze jours pour les adultes, deux mois pour les scolaires).

Crèches et bibliothèques

LES parents — qui ont déjà à leur disposition 2 550 crèches et 2 427 « jardins » — peuvent envoyer leurs enfants dans les très nombreux camps de pionniers installés au bord de la mer ou à la montagne : le transport est gratuit ; le séjour — deux semaines — coûte de 100 à 150 leks. Les travailleurs, moyennant une dépense qui équivaut au sixième de leur salaire, peuvent se détendre dans un centre de repos — un sur deux, actuellement, puisqu'il n'existe que 32 000 places. A moins qu'ils n'exercent — tels ce mineur ou ce radio-technicien rencontrés à Durrès — un travail particulièrement pénible ou dangereux : dès lors, ils ont droit à un séjour annuel.

En vacances ou dans la vie quotidienne, les Albanais, enfin, ne manquent ni de spectacles ni d'activités culturelles. Les troupes étrangères, en particulier, sont très appréciées ; lors de notre passage, un ensemble folklorique grec donnait des représentations dans les principales villes du pays ; à Tirana, un cordon de policiers eut du mal à empêcher la foule de prendre d'assaut le palais de la culture, où les Grecs chantaient et dansaient.

Un peu partout, des musées (14 nationaux, 1 811 locaux) — musées ethnographiques, archéologiques, d'armes anciennes et modernes, de l'athéisme, — des expositions et des galeries d'art attirent le public : dès 9 heures, au musée ethnographique de Tirana, des familles entières — venues seules, — des adolescents et des retraités s'intéressaient au passé de leur pays.

Les bibliothèques (1 bibliothèque municipale en 1938, 47 en 1980) sont aussi très fréquentées : dans celle de Tirana, un matin du mois d'août, un agronome déchiffrait, pour son plaisir, d'anciens textes turcs sur l'Albanie ; une jeune secrétaire, en congé de maternité, parcourait le **Littré** ; un étudiant en droit lisait **la Bête humaine**.

Il n'est pas d'entreprise qui ne dispose d'une bibliothèque généralement bien fournie : si, dans chacune, figurent en bonne place les œuvres complètes d'Enver Hohxa (les 33 volumes, reliés en rouge, se retrouvent aussi bien dans le bureau d'un médecin-chef — **« leur lecture m'inspire »**, nous déclare un pédiatre — que dans le hall d'une maison de repos), on peut aussi y découvrir les grandes œuvres de la littérature mondiale. Ainsi, les paysans de la coopérative de Plassa ont lu — les livres sont écornés, bien des pages sont froissées ou recollées — Homère et Shakespeare, B. Brecht et Hemingway, Dickens, Balzac et Dostoïevski, Tchekhov et Ibsen, Zola, J. Vallès, Maupassant — et bien d'autres. Ils lisent en moyenne — comme chacun dans ce pays — quatre livres par an.

Un socialisme sans dissidents



Du travail, un logement, des loisirs, une vie décente pour tous : les Albanais sont-ils réellement ce peuple heureux que suggèrent les apparences ? N'y a-t-il pas quelque part, cachées à l'observateur étranger, des frustrations et des aspirations que les contraintes du système — ou de la situation — les empêchent de satisfaire ?

Il est évident que, là comme partout ailleurs, les institutions — collectives par nature — n'apportent pas de solution aux problèmes individuels et que l'intervention bien intentionnée (**« discrète »**, nous dit-on) d'un comité d'immeuble dans un ménage désuni ne remédie pas, comme par miracle, à la mésentente d'un couple...

Il est également certain que les mêmes institutions limitent la libre créativité de l'artiste. Ismaïl Kadaré dut réécrire la conclusion de son dernier roman, **le Grand Hiver**, que les instances supérieures du parti jugeaient trop « pessimiste », et Dritero Agolli, président de l'Union des écrivains, nous déclarait que, selon lui, toute société possède quelques valeurs **« sacrées »** qu'il n'est pas question de contester : **« Mais nos artistes,** regrettait-il, **« en rajoutent » : est-il nécessaire que de jeunes mariés, pendant leur nuit de noces, s'entretiennent de la réalisation du plan ? »** Ce **« schématisme »**, Dritero Agolli n'hésite pas à le dénoncer dans ses articles, mais il ne peut pas — le voudrait-il — discuter du bien-fondé du réalisme socialiste, qui a ici force de loi : **« L'art doit éduquer les masses »**, nous dit un peintre, Foto Stamo, qui, après avoir composé des tableaux d'une grande beauté (telles **les Mendiantes** — trois femmes, vêtues de noir, penchées sur un pain), ne représente plus, depuis la libération, que des travailleurs musclés et des moissons abondantes.

Il est probable, enfin, que des jeunes, notamment des étudiants, désireraient mieux connaître une culture qu'on ne cesse de leur dire **« décadente »**. Ou apprécier davantage par eux-mêmes des auteurs dont on ne leur parle que pour les rejeter : Gramsci, Lukacs, Althusser. **« Ce ne sont pas des marxistes,** estime M. Zia Xholi, doyen de la faculté des sciences politiques ; **nous les étudions pour les critiquer. »** Si la bibliothèque de cette faculté reçoit des revues et des journaux étrangers (**la Pensée, le Monde diplomatique, Rinascita, les Temps modernes**), certains déplorent que cette ouverture sur l'extérieur soit trop étroite : leur parle-t-on de Freud, considéré comme **« bourgeois »** et **« obsédé »**, ils sont vivement intéressés.

Mais ceux-là mêmes (essentiellement des intellectuels) qui formulent des réserves, ou des regrets, ne remettent pas en question, pour l'essentiel, un système qu'ils jugent tous « globalement positif ». Aucun samizdat ne circule sous le manteau, aucun étudiant, à la fin de son séjour à l'étranger, n'a refusé de revenir, aucun cadre en mission, aucun artiste en tournée n'a choisi la « liberté » : l'Albanie est le seul pays socialiste qui n'ait pas de dissidents. Le seul où de simples citoyens n'essaient pas, comme ailleurs, de franchir clandestinement la frontière. Si l'étranger était une tentation permanente, construirait-on des parcs, des fermes, des entreprises à sa proximité immédiate ? Dans le Sud, des coopératives sont installées à moins de 300 mètres du territoire grec ; à Pogradec, au bord du lac d'Orhid — mi-albanais mi-yougoslave, — un vaste jardin public longe, à une centaine de mètres, la frontière.

Autodiscipline ? Sans doute. Surveillance réciproque (**« Soyez vigilants ! »**, peut-on lire un peu partout) — sans parler des éventuels champs de mines et des barbelés ? Peut-être. Crainte de représailles contre la famille restée au pays ? Peut-être encore. Mais l'on n'explique jamais le comportement d'un peuple par de seules raisons négatives, surtout quand il s'agit de l'Albanie où, s'il y a bien, d'ailleurs visibles de la route (près de Shkodra au nord, ou de Ballsh au sud) quelques « centres de rééducation » pour délinquants, personne — aucun diplomate étranger, en particulier, — n'a jamais eu vent de l'existence du moindre goulag. Si aucune opposition, même larvée, ne se manifeste, ce n'est pas seulement dans la force dissuasive de l'appareil répressif qu'il convient d'en chercher les raisons.

Les unes sont d'ordre historique : les Albanais, dans l'ensemble, sont satisfaits du régime parce qu'ils savent tous — les anciens, d'expérience, les plus jeunes, par l'école et la formation politique qu'elle dispense — ce qu'était encore leur pays il y a moins d'un demi-siècle. L'évocation du passé ne peut que valoriser le présent — et cette évocation est constante : innombrables monuments à la gloire de Skanderbeg, le héros national qui, au XIVe siècle, lutta plus de vingt-cinq ans contre les Turcs, reconstruction de forteresses-musées, cimetière des martyrs dans chaque village. Il n'est pas rare de croiser, le long des routes, des groupes de paysans, chargés de couronnes, qui vont fleurir la tombe de patriotes, et plus d'un promeneur, le soir, se rappelle sans doute, sur la grand-place de Gjirocastro, ces deux jeunes filles de dix-huit ans, pendues par les Allemands en 1942. A chaque pas — stèle, plaque funéraire, simple pancarte — surgit le souvenir d'une histoire que scandent les guerres et les massacres.

Partie intégrante de l'empire romain puis de l'empire byzantin, l'Albanie, au cours des siècles, n'a cessé d'être annexée, envahie et pillée. *Occupée successivement par les Serbes (VIIe s.),* les Bulgares (IXe et Xe s.), les Turcs (du XIVe au XIXe s.), elle n'acquiert son indépendance — à la suite de multiples révoltes qui jalonnent le XIXe siècle — qu'en 1912.

Indépendance précaire : la même année, des accords secrets entre les grandes puissances (Russie, Grande-Bretagne, Autriche-Hongrie) prévoient son démembrement et, deux ans plus tard, Turcs, Grecs, Italiens, la transforment en champ de bataille : près de cent mille Albanais — sur une population de huit cent mille habitants — meurent pendant la première guerre mondiale.

La paix revenue, l'Albanie fait l'objet de nouveaux marchandages : Grecs, Yougoslaves, Italiens, s'adjugent des parties de son territoire — tandis que ses rois, choisis par l'étranger ou à sa solde (tel Zog Ier), l'abandonnent à l'exploitation des monopoles : dès 1925, Anglais, Français, Américains, Italiens, s'arrachent les concessions pour la prospection des champs pétrolifères (l'**Anglo-Persian Oil Cy** obtient par exemple 220 000 hectares) et, à partir de 1930, le capital italien règne en maître sur le pays : pétrole, houille, minerais, énergie électrique, — *les principales richesses tombent aux mains des* sociétés étrangères ; et c'est un groupe financier italien qui fonde la première banque « nationale » (2).

Annexée par l'Italie en 1939 — et définie comme **« une monarchie constitutionnelle héréditaire au sein de la maison de Savoie »**, — occupée par les troupes mussoliniennes puis, en 1942, par l'armée allemande, l'Albanie redevient un champ de bataille. Et entre, à son tour, dans la bataille : mettant à profit les ressources du relief — montagneux, dans les trois quarts du pays, — des groupes de patriotes *déclenchent la guérilla, montent des embuscades,* mettent en déroute des garnisons et, peu à peu — sans l'aide d'aucune puissance alliée — libèrent le pays : le 29 novembre 1944, l'armée populaire, forte de soixante-dix mille hommes, chasse du territoire national le dernier occupant. L'Albanie est libre et indépendante. Pour la première fois de son histoire.

Il n'est pas un Albanais qui ne sache les hauts faits de ses aînés. Et qui ne soit reconnaissant au parti communiste — né en 1941 et principal organisateur de la résistance — d'avoir conduit le pays à la victoire. Pour un peuple qui a connu, pendant des siècles, l'occupation étrangère et l'humiliation de la défaite, la paix dont il jouit depuis trente-six ans est encore perçue comme un inestimable bienfait.

Du passé, les Albanais se rappellent aussi les vendettas (totalement disparues), la misère (on mourait jeune : en moyenne, à trente-huit ans), les jours sans pain (peu de terres étaient cultivées : en 1945, 300 000 hectares), les maladies qui décimaient la population (tuberculose, paludisme, syphilis), les villages à l'abandon (pas d'eau ni d'électricité), l'analphabétisme généralisé (87 % des habitants), l'absence de routes et de moyens de transport, l'abondance des marécages (175 000 hectares).

Plus sèchement, sans doute, que les récits des paysans — tel coopérateur retraité se souvient d'avoir été battu par les gendarmes, lors de la « manifestation pour le pain » de février 1936 à Korça, — il n'est pas de chiffre qui ne dise la pauvreté du pays il y a tout juste quarante ans : près de 90 % de la population vivaient à la campagne, à la merci des grands propriétaires terriens ; 77 % de la paysannerie ne détenaient que le tiers des terres cultivables — en 1938, **« sur 186 000 hectares de terres ensemencées, 22 000 appartenaient à cinquante-trois familles (3) »**, — l'industrie n'assurait que 4 % du revenu national, chaque habitant ne disposait que de 9 kWh d'énergie électrique (à la même époque, un Italien : 375, un Yougoslave, 75). Soumis à l'étranger et à leurs propres féodaux, les Albanais étaient le peuple le plus pauvre d'Europe.



Des progrès visibles pour tous

Il suffit de visiter l'exposition industrielle de Tirana pour se rendre compte des progrès accomplis.

Partout des machines, fabriquées dans le pays — tel ce tracteur, placé en évidence à l'entrée, et sorti l'an dernier du combinat Enver Hoxha de Tirana. Ou encore cette sonde (57 mètres de haut, 300 tonnes), capable d'explorer le sous-sol à une profondeur de 5 000 mètres, qui coûte 2 millions de dollars, et que les Albanais construisent eux-mêmes.

Plus loin, des spécimens des principales richesses minières (chrome, cuivre, fer, nickel, charbon) et des maquettes : combinat sidérurgique d'Elbasan (où l'on produit cinquante sortes d'acier), centrales hydro-électriques, d'une puissance de 500 000 kWh (l'Albanie fournit de l'électricité à la Grèce, à la Yougoslavie, à l'Italie), presse de 260 tonnes. Ailleurs encore, des machines-outils, de l'outillage, des pièces de rechange (pour ne pas être à la merci de ses fournisseurs, l'Albanie fabrique elle-même 90 % de ces pièces), des appareils ménagers, de l'équipement *sanitaire, des vêtements,* des meubles.

Indépendante de l'étranger dans le domaine énergétique (elle dispose d'assez de pétrole pour en exporter et compte doubler d'ici à deux ans sa production actuelle : 2 millions de tonnes), elle s'est équipée d'une industrie qui lui permet de satisfaire, à 85 %, les besoins essentiels de sa population. Comme de répondre aux exigences de son développement. Complexes métallurgiques et chimiques, combinats textiles, usines de constructions mécaniques, industries légères et alimentaires fournissent en quantité croissante biens d'équipement et de consommation.

L'agriculture (qui occupe 66 % de la population et absorbe 54 % des investissements) connaît un essor comparable. Les marécages ont été asséchés, la superficie des terres cultivées — et irriguées — a doublé (700 000 hectares) : partout on a construit des barrages et des lacs artificiels (l'un d'eux, près de Fier, a une capacité de 567 millions de mètres cubes), planté des arbres, enrichi le sol, modernisé le matériel. Les productions — blé (de 7 quintaux à l'hectare en 1938 à 47 quintaux aujourd'hui), maïs (de 11 quintaux à 70 quintaux), betteraves, riz, houblon, tabac, *fruits et légumes* — augmentent régulièrement : depuis trois ans, les Albanais produisent eux-mêmes le pain qu'ils consomment.

Mais les mesures techniques n'expliquent pas, à elles seules, les progrès de l'agriculture ; ces progrès tiennent aussi — et peut-être d'abord — à l'adhésion des paysans à leur nouveau statut. Réussite probablement unique dans les pays socialistes : le lopin de terre personnel (1 000 mètres carrés), l'élevage individuel (une vache, dix moutons), ne mobilisent pas l'essentiel de la force de travail. Qui s'investit d'abord dans l'entreprise collective. Sur les terres des fermes d'État (véritables centres agro-industriels, comparables aux sovkhoses, où les paysans, payés au mois, sont assimilés à des fonctionnaires), dans les domaines des coopératives ordinaires ou de type supérieur (plus vastes, plus mécanisées que les premières, et bénéficiant d'une aide importante des pouvoirs publics).

Ce succès, le régime le doit, entre autres, à une politique fondée davantage sur la persuasion *que sur la contrainte : dès la libération, il* nationalise les domaines des grands féodaux, qu'il transforme en fermes d'État, puis invite les paysans à se regrouper en coopératives. Qu'il y ait eu des résistances, c'est certain : le pouvoir mit vingt ans pour réaliser la collectivisation complète de l'agriculture (1966). Mais durant cette période, les hésitants eurent tout loisir de comparer leur statut à celui des coopérateurs ou des ouvriers des fermes d'État : travaillant avec des instruments archaïques, obligés d'écouler eux-mêmes leur production, ne bénéficiant d'aucune garantie sociale (par exemple, la retraite), ils comprirent où était leur intérêt. D'autant plus que l'État dispensait généreusement aux autres son aide technique, sociale, culturelle. Contribuant, par là même, à transformer radicalement leurs conditions d'existence.

C'est ce que montre la visite de n'importe quelle coopérative. Par exemple celle de Vrisera, située, au sud du pays, près de la frontière grecque et habitée par une minorité d'origine grecque.

Produisant du blé, du maïs, des haricots blancs, *du tabac, elle regroupe dix-sept villages et compte* huit mille habitants. Qui vivent, comme tous les paysans, dans de coquettes maisons qu'ils ont eux-mêmes construites, toutes entourées d'un jardinet, et généralement bien équipées : eau courante, électricité (le pays a été totalement électrifié en 1970). Chaque village a sa crèche et son jardin d'enfants, son école primaire — où l'enseignement se fait en grec, — un foyer culturel, un centre sanitaire, des magasins.

Fier de nous présenter « son » domaine, le président de la coopérative (élu, et révocable à tout moment, à la demande de l'Assemblée générale des paysans) nous introduit dans la librairie (livres grecs et albanais, traductions : sur un rayon, **les Misérables**), puis nous conduit dans une sorte de petit supermarché (où les coopérateurs trouvent aussi bien des denrées que des vêtements ou des appareils ménagers), et insiste pour que nous visitions l'hôpital — d'une propreté remarquable.

« Pourquoi voulez-vous que nous regardions avec envie ceux d'en face ? nous dit-il, en désignant, *à moins de 2 kilomètres, un petit village* grec planté sur un piton. **Ils sont beaucoup plus pauvres que nous — ils n'ont pas de routes, pas d'électricité, pas de médecins, — et la plupart des hommes émigrent pour trouver du travail. L'été dernier, quelques familles grecques ont rendu visite à des cousins, qui vivent ici : plus d'une a eu envie de rester. »** Propagande ? Peut-être ; mais la politique suivie dans les campagnes ne la rend pas invraisemblable.

Paix, travail, éducation : il n'est pas un citoyen qui ne constate, dans sa propre vie, les progrès accomplis. *Qui, d'année en année, ne trouve dans les magasins davantage d'articles,* et de meilleure qualité (**« Il y a dix ans,** nous dit un observateur, **tous s'habillaient avec le même tissu — gris »**). Qui ne perçoive, très concrètement (routes, logements, hôpitaux), les résultats de ses efforts. Et qui ne soit convaincu que, s'il vit déjà infiniment mieux que ses parents, ses enfants vivront beaucoup mieux que lui. En faut-il beaucoup plus pour obtenir un consensus ?

(2) Cf H. Banja, V. Toci, *l'Albanie socialiste sur la voie de l'industrialisation*, Tirana, 1978.

(3) G. Prelastre, *Paysans et Collectivisme*, Cujas, Paris, 1977, 285 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- J. Bertolino, « Albanie, la sentinelle de Staline », Le Seuil, Paris, 1979, 247 pages.
- G. Castellan, « l'Albanie », coll. « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1980, 126 pages.
- N. Martin, « la Forteresse albanaise », Fayolle, Paris, 1979, 205 pages.
- S. Pollo et A. Puto, « Histoire de l'Albanie », Ed. Horvath, Roanne, 1974, 371 pages.
- T. Schreiber « l'Albanie, évolution politique, économique et sociale », la Documentation française, Paris, 1978, 118 pages.
- E. Zakhos, « Albanie » Le Seuil, coll. « Petite Planète », Paris, 1972, 190 pages.

Nos précédents articles :

— Georges Prelastre, *l'Albanie d'Enver Hodja, un monastère marxiste*, novembre 1974.

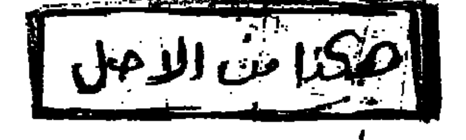
— Eric Vigne, *Albanie : de nouveaux moyens pour faire échec au bureaucratisme*, décembre 1976.

— Yves Letourneur, *Albanie : à contre-courant du nouvel ordre international*, août 1977.

— Eric Vigne, *Indépendance nationale et souveraineté économique*, août 1977.

— Eric Vigne, *l'Albanie précise ses désaccords avec la politique de Pékin*, mars 1978.

— Eric Vigne, *l'Albanie, bastion de l'orthodoxie stalinienne*, octobre 1979.



« Vigilance » dans une société fermée



Les dirigeants, pourtant, en sont persuadés. Par toutes sortes de mesures très strictes, ils empêchent ce peuple de comparer son présent à celui d'autres peuples. D'entrevoir d'autres réalités qui, réfractées par un imaginaire toujours déformant, risqueraient — *disent-ils* — en paraissant plus séduisantes qu'elles ne le sont, de susciter des aspirations actuellement impossibles à satisfaire.

Vivant — presque — dans une forteresse aux portes soigneusement verrouillées (y compris pour l'étranger : les visas s'obtiennent très difficilement — après enquête, — et le voyageur ne quitte l'avion qu'après vérification de son passeport par l'officier qui l'attend, escorté d'un soldat en armes, au pied de la passerelle), les Albanais n'ont d'autres repères que ceux que leur propre histoire leur fournit.

Sans doute une minorité a-t-elle quelques *contacts avec l'extérieur : des enseignants* de Tirana donnent des cours dans *les* universités du Kosovo, des cadres, des étudiants se perfectionnent en France (30 cette année, 60 l'an prochain), en Italie, en Suisse, et les familles — 1 500 000 Albanais vivent en Yougoslavie, 200 000 en Italie du Sud, 80 000 en Grèce, 60 000 aux Etats-Unis — peuvent régulièrement se retrouver : quelle que soit leur nationalité actuelle (y compris américaine), ceux qui sont nés en Albanie, ou de parents albanais, reçoivent facilement l'autorisation de rendre visite à leurs proches.

Mais leurs proches ne peuvent leur rendre la pareille : les Albanais n'ont pas le droit de quitter *leur territoire. Comme ils n'ont pas le* droit d'entretenir des relations avec les étrangers qui visitent (uniquement en voyages organisés) leur pays, ou y résident (tels des enseignants à l'Institut de langues vivantes).

Aucun texte n'interdit pareilles rencontres, mais la pratique. (et la prudence) les rendent impossibles. L'étranger est toujours tenu à distance : sur les plages (à Durrès, deux panneaux délimitent l'emplacement réservé aux touristes), dans les hôtels (où une partie de la salle à manger, quand il y en a qu'une, est toujours réservée à des hôtes éventuels), les magasins (où l'étranger — courtoisie seulement ? — est servi en priorité).

Même entre amis, cette distance subsiste : fréquente-t-on pendant trois semaines (ou beaucoup plus) des autochtones, une sympathie prend-elle forme, certaines limites ne sont jamais franchies : les Albanais ne reçoivent pas l'étranger chez eux, n'acceptent de lui aucun présent (souvent assimilé à une tentative de corruption) — et, bien entendu, les relations sentimentales sont proscrites : un étudiant de Tirana, nous assure-t-on, qu'on voyait un peu trop souvent avec une étrangère fut envoyé en province.

Il se peut que cet ostracisme — ou certaines de ses manifestations — ait un arrière-plan culturel : fortement influencés par la civilisation arabe (où le paraître — et l'apparat — ont une si grande importance), les Albanais, qui accueillent si fastueusement leurs hôtes, hésitent peut-être à introduire dans des logements souvent modestes et exigus des étrangers qu'ils savent plus fortunés, mieux pourvus — et non toujours dépourvus de malveillance : en 1913, Vladan Georgevitch, ancien président du conseil des ministres de Serbie, n'écrivait-il pas que les Albanais, au neuvième siècle, étaient des « **hommes à queue** » ? « **Il y en a de deux sortes, les uns avec des queues de chèvre, les autres, avec de petites queues de cheval. Ceux qui en sont munis sont des hommes très robustes...** » (4).

Encore marqués par le mépris dont ils furent *longtemps l'objet, peut-être ont-ils développé, en* retour, des mécanismes de défense qui tendent à les isoler ; vivre entre soi, n'est-ce pas un réflexe de peuple longtemps opprimé ? « **Tenant extrêmement à leur nationalité et subjugués, il n'est pas étonnant,** écrit un historien en 1840, **que les Shkiptares se montrent si opiniâtres à conserver leurs mœurs antiques et leurs usages** » (5).

La collectivité avant l'individu

MAIS *quelles que soient les origines de cette* attitude, il est évident que le pouvoir l'encourage : invitant les citoyens à une « **vigilance** » de tous les instants, la propagande donne indirectement des étrangers une image peu séduisante. A s'entendre répéter que l'Albanie est entourée d'ennemis, comment ne pas voir en eux des « espions » (réels ou en puissance) ? Ou des individus porteurs d'une idéologie « perverse » (« **féodalo-bourgeoise** », « **social-traître** », « **révisionniste** ») ? Ou encore des « **dégénérés** », vivants témoins — avec leur barbe, leurs cheveux trop longs, leurs pantalons trop étroits ou leurs jupes trop courtes — de la « décadence » occidentale ? « **L'intérêt de la collectivité prime celui de l'individu,** nous explique l'un de nos accompagnateurs ; **s'occuper de ses cheveux, c'est s'occuper de soi. De futilités.** »

Ces clichés ont fini par marquer la population. D'où ces regards — d'une curiosité mêlée de xénophobie, comme l'assurent certains ? — qu'on porte, d'aussi loin qu'on l'aperçoit, sur l'étranger. Qui n'est jamais seul dans la foule, mais toujours observé, épié, jugé — même s'il a les cheveux courts et les oreilles en évidence.

D'où ces hésitations, chez beaucoup de nos interlocuteurs (que nous avons toujours rencontrés en présence d'interprètes officiels) à nous donner des informations qui ne compromettaient guère, pourtant, la sécurité de l'Etat : telle directrice d'un jardin d'enfants — en fonction depuis vingt-six ans — ne se souvient plus du montant exact de la participation parentale ; tel ingénieur, dans une raffinerie se rappelle brusquement le chiffre annuel de la production pétrolière quand nous le citons nous-mêmes ; tel professeur de français rougit quand nous le questionnons sur ses besoins : « **Non, non,** dit-il précipitamment, **tout va bien, j'ai un téléviseur, une machine à laver, un réfrigérateur, je ne manque de rien.** »

La méfiance est telle que, à la limite, on ne parle pas à un étranger : s'identifiant spontanément à une sorte d'entité abstraite (au parti en soi, à la révolution, au socialisme), on lui tient, la plupart du temps, un langage stéréotypé ; à travers le *je* de l'interlocuteur, c'est le *nous* collectif qui s'exprime : « **Grâce à l'action du parti et du gouvernement... Le camarade Enver Hohxa...** » — ces formules reviennent *comme des incantations, et l'on prend soin,* chaque fois qu'on cite les Chinois ou les Soviétiques, de rappeler que les uns sont des « **révisionnistes** » et les autres des « **impérialistes** ». Jamais une faille n'apparaît, par où quelque chose d'« humain » — de subjectif ou de singulier — s'échapperait : pendant plus de deux heures (mais ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres), M. Agim Popa, directeur du quotidien **Zeri i Populit** (« **La Voix du Peuple** »), nous tint, sur la presse, la dictature du prolétariat et le stalinisme (« **le goulag, ce sont des calomnies** »), un discours parfaitement manichéen. Qui était le refus même du dialogue.

Il se peut que chez les cadres supérieurs ce langage soit davantage imposé par leurs fonctions que par leur intime conviction ; mais il *paraît certain que, chez la plupart, il fonctionne* comme seul discours possible de légitimation. Qu'aucun autre ne court, **par en dessous.** Qu'il existe une *concordance* entre ce qu'on dit *et* ce qu'on pense : fermée sur elle-même, la société albanaise est probablement la société la plus homogène (la plus homogénéisée) qui soit. La seule qui ait réussi à se donner une conscience collective aussi bien partagée. Et à faire en sorte que chacun reprenne à son compte, en les intériorisant, les normes et les valeurs du groupe.

« **Lavdi Marksizem-Leninizmit !** » (« Vive le **marxisme-léninisme !** »). « **Le marxisme-léninisme est chez nous l'idéologie dominante** » : multiples slogans (un peu partout, sur les flancs des collines et des montagnes, des paysans ont composé avec des pierres blanches, et en lettres géantes, le nom d'Enver Hohxa), panneaux, portraits (Marx, Engels, Lénine, Staline), affiches, discours ne constituent que l'un des éléments — le plus visible, peut-être pas le plus important — d'une organisation sociale qui fonctionne d'abord comme une machine à fabriquer **du même.** Qui est programmée de telle sorte qu'elle produise des individus identiques. C'est-à-dire qui s'identifient à autre chose qu'eux-mêmes. Qui ne se conçoivent que comme les attributs d'un être collectif et transcendant : la nation. Ou comme les agents anonymes d'un projet historique qui les dépasse : la réalisation du communisme.

La naissance de l' « homme nouveau » exigeait qu'on fît table rase des pratiques et des idéologies qui s'y opposaient. Entre autres, de la religion. *Mais, soucieux de ne pas heurter* trop violemment les mentalités (et retenu par *les urgences économiques), le pouvoir temporisa* vingt ans ; puis, en 1967, il décida la fermeture des 2 169 églises et mosquées du pays (où l'on comptait 28 % d'orthodoxes, 12 % de catholiques, 60 % de musulmans).

Il est encore possible d'admirer certains édifices, conservés comme « monuments de culture » ; mais la plupart ont été transformés : la cathédrale de Shkodra — où s'est tenu, en 1973, le septième congrès de l'Union des femmes — est devenue un palais des sports, l'évêché — qui n'abritait qu'une personne, comme le rappelle une inscription — est actuellement un hôtel qui peut en héberger quarante-deux, l'église des Franciscains, une salle de spectacle.

A Shkodra, un musée de l'athéisme évoque les méfaits de la religion : à l'entrée, deux *visages de femmes — l'un barré par une croix* (sur les yeux, le nez, la bouche), l'autre par une mosquée ; plus loin, des photos — une gamine *de dix ans fiancée à un vieillard, de hauts* dignitaires du catholicisme et de l'islam qui accueillent avec respect des représentants du Duce et du Führer, — des armes, saisies dans les couvents et les presbytères bien après la libération, des citations (« **La civilisation ne pourra atteindre son plein épanouissement aussi longtemps que la dernière pierre de la dernière église ne sera pas tombée sur la tête du dernier prêtre** » — Zola), des tableaux : « **A Shkodra et dans sa région, on trouvait, en 1938 : 144 églises et mosquées, 34 écoles, 1 hôpital. On trouve aujourd'hui : 0 église, 357 écoles, 408 centres sanitaires.** »

Il ne semble pas que la campagne antireligieuse ait suscité une vive opposition. Au début du siècle déjà, des voyageurs, tel Jean Godard, constatent qu' « **il n'y a aucun fanatisme en Albanie ; avant tout l'Albanais est albanais ; pour lui le patriotisme prime la religion** » ; un consul de France, M. Hecquard, observe que « **les familles musulmanes vivent dans la plus parfaite harmonie avec les catholiques** », que les mariages mixtes sont nombreux, que les préceptes de l'islam sont peu suivis (dans les montagnes, les musulmanes ne sont pas voilées ; la polygamie n'est pas répandue), qu'enfin « **les Albanais, sans aucune différence de religion, sont unanimes et réunis autour d'une seule idée, l'idée de faire progresser le pays** » (6).

Au service d'intérêts étrangers (turcs pour l'islam, autrichiens et italiens pour le catholicisme, grecs pour l'orthodoxie), les trois religions qui se partageaient le pays pour mieux l'asservir ne semblent pas avoir marqué profondément les habitants. Du moins, si l'on réduit la religion à ses formes extérieures.

Mais si ces formes-là ont été facilement éliminées, le « fond » — ce qu'elles exprimaient en l'idéologisant — est resté. Loin de le détruire (même s'ils croyaient le détruire), les communistes albanais — et c'est peut-être le secret de leur réussite — l'ont repris à leur compte, remodelé et traduit dans un autre langage.

A la fois identique et différent. Totalitaire, ou totalisant, comme l'islam — puisqu'il légifère et normalise toutes les démarches de l'existence individuelle, — le marxisme ou, du moins, ce marxisme-là, s'accorde parfaitement à une société qui est restée profondément tribale et d'esprit communautaire. Où les conditions objectives de l'émergence de l'individu-sujet (le développement d'une classe marchande) et de la démocratie libérale n'ont jamais existé. Où les problèmes de chacun (mariage, emploi, position dans la hiérarchie) ont toujours été l'affaire de tous — et réglés par tous.

Le « collectivisme » apparaît en ce sens comme une reprise — et un élargissement — du « communautarisme » tribal ; paradoxalement peut-être, la chance des communistes albanais est de ne pas avoir eu de prolétariat : seuls des paysans vivant déjà selon des normes communes pouvaient s'adapter aussi facilement à un système qui fait du groupe — et de la soumission au groupe — la valeur suprême.

Il n'est pas jusqu'au culte de la personnalité qui n'ait un fondement culturel : le leader politique n'est-il pas l'équivalent du patriarche ? Chef de guerre (il dirigea les premiers maquis), Enver Hohxa n'a-t-il pas pris tout naturellement la place qu'occupait, dans l'ancien ordre social, le chef de clan ? Celui qui dirige, punit et récompense, distribue les charges et les fonctions, veille à la sécurité du groupe, sollicite les avis de ses conseillers, mais décide en toute souveraineté. Et suscite, par ses « vertus », l'admiration des siens : reconnu dans une petite rue de Korça, alors qu'il venait de rendre visite à des amis, le secrétaire général du Parti du travail fut spontanément entouré, applaudi, sollicité et, quelques instants, tous gardes du corps écartés, il se mêla à la foule.

Une morale très puritaine



Esprit communautaire, respect des aînés (ceux qui ont le savoir et le pouvoir : hier, les anciens du village, aujourd'hui, les responsables du parti), respect des traditions, enfin : là encore, le communisme albanais s'inscrit dans les structures existantes et les conforte. En imposant, entre autres, une morale (ou un moralisme) qui ne rompt pas, ou pas tellement, avec le passé. Même si, dans certains domaines, il s'est efforcé d'innover.

La condition des femmes, par exemple, s'est très nettement améliorée. Elles ont les mêmes droits que les hommes, participent à la production (elles représentent 46 % de la population active, 40 % des cadres moyens, 30 % des cadres supérieurs), *ont accès à presque toutes les fonctions ;* si, au sommet, les hommes dominent et décident, les femmes sont partie prenante de la vie politique (33,3 % des députés, 30,8 % des juges de la Cour suprême) et économique : beaucoup sont directrices d'usines, présidentes de coopératives, médecins, ingénieurs.

Le changement est incontestable, mais il s'est accompli à l'intérieur d'une continuité plus profonde : l'image de la femme ne s'est pas radicalement transformée, elle se définit essentiellement comme mère, et la propagande exalte constamment « **sa mission la plus noble** ». Contraception, avortement, sont interdits ; « consacrés » *par* le mariage, la famille reste l'une des valeurs de base *de la société.*

Il en résulte, comme autrefois, une morale très puritaine, qu'ailleurs on qualifierait volontiers de petite bourgeoise : les relations sexuelles préconjugales, nous déclare l'une des représentantes de l'Union des femmes, Mme Violetta Havari, ne sont pas tolérées par l' « **opinion** », la virginité reste tabou, et sa perte « prématurée » est un signe de « **dégénérescence** » (« **Mais on ne laisse pas tomber les fautives,** dit Mme Havari, **on s'en occupe** »), l'adultère, quand il est connu, déclenche un processus de normalisation (on intervient auprès du « coupable », on tente de le réintégrer dans « le droit chemin »), et l'homosexualité est une « **tare** » (« **Ça existe, chez vous ?** » demande Mme Havari à l'un de nos accompagnateurs).

Il ne semble pas que cette morale et, plus généralement, ce mode de vie, soient éprouvés comme une insupportable contrainte. Précisément parce qu'ils sont **supportés** par la tradition et inculqués très tôt aux enfants : dès la maternelle, où ils entrent à quatre ans, petits garçons et petites filles (qui ne portent plus que les prénoms de leurs ancêtres illyriens : Ilir, Alban, Louan) apprennent à respecter les valeurs du groupe : travail, famille, patrie, qu'ils célèbrent dans des poèmes et des chansons.

Propre, joufflue, bien peignée, une petite fille de quatre ans, dans ce jardin d'enfants de Tirana que nous avons visité, berce une poupée : « **Nous aussi,** fredonne-t-elle, **nous sommes comme toi, belle poupée, nous avons une mère, et c'est notre parti** » ; un bambin se réjouit de l'achèvement d'un combinat de tracteurs, d'autres vantent les exploits de Skanderberg et la direction « paternelle » de son successeur, Enver Hohxa, une gamine chante les réalisations économiques de l'Albanie nouvelle, tandis que, dans une salle voisine, des enfants de cinq ans préparent un spectacle de marionnettes : « **Collaborateurs et partisans** » ; les discussions paraissent vives : « **C'est que personne,** nous dit la directrice, **ne veut être collaborateur.** » Ailleurs, d'autres enfants dessinent des machines qu'ils ont vues lors d'une récente visite d'entreprise.

Demain, l'école, l'armée, l'usine, parachèveront cette formation. Qui, dans une société monolithique où chacun vit à l'unisson du groupe, ne peut donner, au bout du compte, qu'un Albanais heureux. Et heureux, d'abord, d'être albanais. En quoi, d'une certaine façon, il est bien cet « homme nouveau » que le régime s'est proposé de créer.

" Compter sur ses propres forces "

PARTI, peuple, Enver : *il n'y a aucune raison de penser que cette alliance puisse se* briser. L'œuvre commencée il y a trente-six ans est loin d'être achevée, et les circonstances présentes ne peuvent que renforcer la cohésion nationale. Confrontés à un monde qu'ils jugent hostile (« **Pourquoi les grandes puissances s'arment-elles ?** dit M. Agim Popa. **Partout les budgets de guerre augmentent : est-ce pour préparer la paix ?** »), les Albanais s'apprêtent, unanimes, à faire face.

Mais n'exagèrent-ils pas les risques d'agression ? La mobilisation permanente que les dirigeants imposent à la population (entraînement militaire intensif, construction d'innombrables petits blockhaus) n'a-t-elle pas surtout une fonction idéologique ? Même si la presse dénonce régulièrement les « **visées expansionnistes** » des « **révisionnistes** » et des « **impérialistes** » (soviétiques et américains), les relations avec la Grèce et la Yougoslavie sont en voie de normalisation : pour la première fois depuis 1948, un *ministre albanais, en juillet dernier, a été reçu* officiellement à Belgrade et a visité plusieurs régions du pays.

N'est-il pas également excessif de dénoncer — comme le font bien des slogans — le « **blocus** » économique dont l'Albanie serait victime ? Même si les accords commerciaux avec les Etats socialistes ne sont pas toujours respectés (retard dans les livraisons, brusque annulation d'une commande : la Hongrie cessa d'acheter du tabac lorsque Tirana condamna l'intervention soviétique en Afghanistan), l'Albanie est en relations avec une centaine de pays, et les échanges — qui s'élevaient l'an dernier à 600 millions de dollars — s'accroissent régulièrement.

Exportant des matières premières et — de plus en plus — des produits semi-finis (65 % des exportations), important encore des biens d'équipement (notamment des machines d'une haute technologie), l'Albanie est de plus en plus présente sur le marché mondial. Si la Yougoslavie est (re)devenue son premier partenaire — très loin (135 millions de dollars cette année) devant la Roumanie (33,5), la Pologne (23), la République démocratique allemande (16), — les échanges avec les pays de l'Ouest ont tendance à augmenter : Italie, France, République fédérale d'Allemagne deviennent des partenaires de plus en plus intéressants. Sans, pour autant, que les Albanais acceptent de voir là une « ouverture ».

En meilleurs termes qu'autrefois avec leurs voisins, commerçant avec de nombreux pays, les Albanais se trouvent néanmoins, aujourd'hui, dans une situation particulièrement difficile : très substantiellement aidés — même s'ils ne l'admettent pas (ou plus) — par les Yougoslaves (1944-1948), puis par les Soviétiques (1949-1961), *enfin par les Chinois (de 1962 à 1978,* leur contribution aurait atteint 5 milliards de dollars), ils ne peuvent plus compter, désormais, que sur leurs propres forces.

Or les objectifs du VIIe plan (1980-1985) sont très ambitieux : développement de l'infrastructure (achèvement de la ligne de chemin de fer Tirana-Titograd, électrification complète du réseau), construction de centrales hydro-électriques d'une puissance de 600 000 kWh, de cimenteries, de complexes pétrochimiques, installation d'une nouvelle usine de traitement des minerais.

Projets coûteux, dont on voit mal le mode de financement : pour ne pas aliéner leur indépendance, les Albanais refusent tout crédit (si bien que leur *balance commerciale est parfaitement* équilibrée et qu'ils n'ont aucune dette). Espèrent-ils récupérer les 2 544 kilos d'or qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale la Grande-Bretagne (qui les a confisqués aux Allemands, lesquels les avaient volés aux Albanais) a déposés dans ses coffres ? Comptent-ils sur le remboursement par l'Allemagne occidentale de dommages de guerre, qu'ils estiment à deux millions de marks ?

L'Albanie a incontestablement réussi son décollage économique, mais si, comme le prétendent certains, un « palier » vient d'être atteint, il n'est pas sûr que l'orientation actuelle — « pure et dure » — puisse être longtemps maintenue. Le régime sera-t-il contraint — avec toutes les conséquences (politiques, sociales, idéologiques) que pareille « révision » entraînerait — de se rapprocher de l'Union soviétique ? Ou, à l'inverse, de s'ouvrir plus largement à l'Ouest ?

Les responsables, dans l'immédiat, rejettent catégoriquement l'une et l'autre hypothèses ; en travaillant davantage, assurent-ils, le peuple viendra à bout, une fois de plus, de ces obstacles.

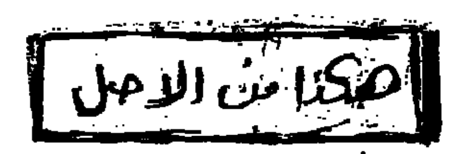
« **Les difficultés ne nous arrêtent pas,** dit un économiste, **elles nous stimulent. L'un de vos poètes, Ronsard, ne célébrait-il pas, déjà, notre courage ?**

O l'honneur de ton siècle ! O fatal Albanais
Dont la main a défait les Turcs vingt et deux fois
La terreur de leur camp, l'effroi de leurs murailles »

« **J'espère que nous n'effrayons plus personne,** ajoute notre interlocuteur, **mais il est certain que personne, ni rien, ne nous effraie.** » Il est vrai que l'Albanie est le « **pays des aigles** » et que, de Skanderbeg le valeureux aux bâtisseurs d'une nation moderne, ces aigles-là ont toujours volé assez haut pour ne pas s'abîmer dans les remous de l'histoire.

Maurice T. Maschino et Fadéla M'Rabet.)
(*Dessins de PLANTU.*)

(4) V. Georgevitch, *Images d'Albanie*, Leipzig, 1913.
(5) Cité par J. Godart, *l'Albanie en 1921*, P.U.F., Paris.
(6) J. Godart, *op. cit.*



LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

QUICONQUE n'est pas encore écœuré de la gauche française par le combat de coqs que se livrent P.C. et P.S., quiconque, ayant choisi le camp des opprimés, s'interroge encore sur les buts et les moyens du socialisme, se trouve aussitôt enfermé dans une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes, en apparence plus savante et profonde. Il faudrait aujourd'hui choisir son camp. D'une part, les contempteurs du productivisme et de l'étatisme, les hérauts de l'autonomie et des nouveaux mouvements sociaux. De l'autre, les vaillants défenseurs du marxisme et des exploités, les pourfendeurs du « consensus » et de la « néo-social-democratie ». Querelle qui divise partis et syndicats, « ancienne » et « nouvelle » gauches. Au cœur du débat : la question des « nouvelles couches moyennes » qui semblent devoir occuper la place des paysans dans l'antique querelle de la laïcité.

LE discours des » néosocialistes » est le plus connu. *Il ne fait d'ailleurs* qu'emprunter ses thèmes à ce fond commun où les héritiers de mai 1968 puisèrent leurs arguments contre le programme commun de la gauche. Volonté de *changer la vie, de prendre ses affaires* en main, refus d'un « socialisme » réduit au progrès des forces productives et de l'étatisation : sous l'étendard de l'autonomie ou de l'autogestion se retrouvèrent tous ceux qui, de l'extrême gauche aux écologistes en passant par les féministes et les mouvements « nationalitaires », refusaient la délégation de pouvoir à un groupe d'experts proposant, au mieux, l'extension du dirigisme et la démocratisation de la société de consommation. La vieille alliance constitutive d'une certaine tradition de gauche, entre le mythe du progrès social par le progrès technique et l'exaltation d'un Etat-providence enfin débarrassé des monopoles, était discréditée dans de larges secteurs bien avant que les « nouveaux philosophes » n'aient identifié le spectre du capitalisme d'Etat soviétique à tout projet de changement profond. « Changer le progrès ? » Une ambition à coup sûr légitime, indiscutable.

Oui, mais... A condition qu'on n'en oublie pas pour autant les laissés-pour-compte des « vieux progrès » qu'ont arrachés les grèves de 1936 et les luttes sociales depuis la libération : la reconnaissance de certains droits des exploités, dans le cadre, certes, de la société capitaliste, mais qui n'en sont pas pour autant négligeables (1). r n'assiste-t-on pas, au nom de la lutte contre l'« étatisme », au nom de l'autonomie (redevenue « liberté d'en*treprendre* ») *face* aux scléroses bureaucratiques, à un abandon accéléré de ces garanties collectives qu'avait pu arracher la classe ouvrière ? La critique des « stratégies étatistes » ne viserait-elle pas à détourner *les exploités de la tentation de s'organiser* pour contester le pouvoir de ceux qui détiennent les moyens de leur domination ?

TEL est justement le diagnostic porté par l'autre camp. Son analyse peut se résumer en quelques thèmes. A la crise mondiale du capitalisme se superpose en France une crise du système hégémonique fondé sur l'alliance du grand capital et de la petite bourgeoisie traditionnelle (petits propriétaires, paysans, commerçants, etc.) Alors que cette dernière s'est vu étouffée par le développement capitaliste de l'après-guerre, celui-ci engendrait une « nouvelle petite bourgeoisie » de cadres, techniciens, enseignants, personnel médico-social. La crise universitaire de mai 1968 fut l'expression du malaise de ces couches qui ne trouvaient pas leur place dans le système de la démocratie bourgeoise française. Le développement des luttes populaires rendait la situation particulièrement *périlleuse : on risquait de voir se fondre, dans* de nouveaux mouvements sociaux sous hégémonie prolétarienne, le malaise des nouvelles couches moyennes et la révolte de ceux d'en bas. La crise ouvre à la bourgeoisie deux issues : ou bien la coûteuse et dangereuse voie autoritaire, ou bien un compromis avec la nouvelle petite bourgeoisie. Celle-ci recevrait pour mission de canaliser les nouveaux mouvements sociaux dans une entreprise de modernisation de la société Elle se verrait, pour cela, concéder la gestion du « social », du « local », — la grande bourgeoisie en liaison avec le capital mondial, se réservant les orientations stratégiques transnationales. L'idéologie de cette « néo-social-démocratie » viserait à effacer l'autonomie du sujet prolétaire, en montant en épingle les autres mouvements sociaux qui, isolés de leur cause (la pénétration du capital dans tous les domaines de la vie), offriraient un terrain d'entente interclassiste.

On ne saurait rejeter en bloc cette analyse (2). Les exemples sont légion de *sa pertinence*, de la gestion municipale de Grenoble à la récupération du féminisme par le groupe L'Expansion. Mais au temps des analyses et des interrogations a succédé l'heure des caricatures et de la polé*mique réductrice* qui ont conduit au schéma suivant :

— La « nouvelle idéologie française » est déjà la base du consensus giscardo-rocardien ;

— Les « idées de *Mai* » (autonomie, féminisme, écologie, etc.) ne sont que des formes modernisées de vieilles idéologies bourgeoises ;

— D'ailleurs, Mai 68 n'était que la révolution de la nouve*lle petite bourgeoisie* en quête de pouvoir ;

— Celle-ci n'y accède qu'en agent d'exécution du complot antiprolétarien de la Trilatérale.

RESTONS-EN ici à la France. Sur quoi repose le « système giscardien » ? Sur le culte de l'autonomie, du local, du féminisme, de l'écologie, sur les idées *de Beaubourg et du Nouvel Observateur* ? Mais ouvrons les yeux ! Oui, le president de cadres salariés. Si l'exode rural va nourrir la masse croissante des ouvriers et des employés, si la croissance des employés de commerce compense exactement la chute des petits commerçants, celle des « professions libérales et cadres supérieurs » (les « bourgeois salariés ») ne compense pas l'effondrement des « patrons de l'industrie et du commerce ».

— La division capitaliste du travail, en même temps qu'elle *déqualifie le travail* ouvrier, gonfle le groupe des techniciens et des ingénieurs. Le phénomène reste limité : ces derniers ne représentent que 1,2 % en 1975, soit 5,4 % de plus qu'en 1968.

— *Le gonflement des tâches de régulation* sociale occupées par des salariés du secteur public ou parapublic. En fait, les professeurs, chercheurs, instituteurs et « cadres moyens médicaux et sociaux » sont les seuls groupes qui « *explosent* » à *des* rythmes supérieurs à 8 % après 1968.

La fraction la plus dynamique de la petite bourgeoisie salariée n'est donc, quant à la fonction, que l'héritière des notables de la III[e] République : *clercs, robins* et médecins. Or il se trouve que leur statut

L'absurde polarisation

Par ALAIN LIPIETZ *

a tenté au début cette carte néo-social-démocrate. Puis est venue l'heure des ratonnades, des fusillades, des flagrants délits, des arrêts monstrueux de la Cour de sûreté de l'Etat, du projet Peyrefitte. Le « *système* Giscard » s'est déployé de Malville à Antifer en passant par Longwy et Plogoff. Du « social » ne peut rien venir qui infléchisse le politique, du social ne peuvent venir que le particularisme et le désordre, le politique est l'affaire des techniciens du général. Au « *social* » *ne vont que* le mépris et les coups. Autant que dans les infiltrations policières, c'est dans cette idéologie élitiste (dont les thèses de la « nouvelle droite » ne sont que l'expression achevée) qu'il faut *rechercher la profonde complicité entre le* giscardisme et une remontée du fascisme.

Mais, en fait, un pouvoir investi de la gestion du redéploiement du capital français, un capitalisme si mal placé dans la division internationale du travail, si loin de la Californie, a-t-il vraiment le choix ? La crise de la société française ne voit-elle pas chaque mouvement social de quelque importance gêner plus sûrement ce redéploiement que les chamailleries électorales ? Peut-on découpler le « local », le « particulier » et le « global », le « stratégique », quand la volonté capillaire des *femmes d'en finir avec leur oppression* séculaire paralyse la politique familiale et la politique de l'emploi (3), quand la « *volonté de vivre et de décider* » à Plogoff entrave la politique énergétique ?

Et quand bien même le capital pourrait s'accommoder du féminisme et de l'écologie, devrait-on écarter ces mouvements (comme « interclassistes ») de la définition du monde que nous voulons ? Ne visent-ils pas, à travers un type de rapports entre les sexes, à travers un type de rapport de l'homme à la nature, la matrice la plus fondamentale de la division du travail et de la lutte entre les classes ?

RESTE cette fameuse « nouvelle petite bourgeoisie » qui se serait un peu trop mise en avant dans la proclamation de ces nouvelles aspirations pour ne pas éveiller la vigilance des diplômés défenseurs du prolétariat. « *La thématique soixante-huitarde*, dit-on (4), *permettra aux néo-petits bourgeois de jouer le rôle qui leur est désormais assigné : sous-traiter les tâches d'encadrement des couches populaires* ». Mais comment donc ? Oubliés, cent ans de « République des professeurs » ? Oubliées, ces cohortes d'instituteurs qui quadrillaient la France *rurale* ?

C'est vrai, l'après-guerre se caractérise par l'effondrement de la paysannerie, des artisans, des petits commerçants (leur part chute de 31 % à 14 % de 1954 à 1978) au profit de nouvelles couches salariées. Ce phénomène s'explique par trois mécanismes (5) :

— La concentration de la production capitaliste, qui s'accompagne d'une « déconcentration » des fonctions capitalistes au profit

social (et leur poids politique) fait l'objet d'une dégradation sans précédent que l'on a pu mesurer ces derniers mois quand ils se sont dressés en bloc contre les « réformes » giscardiennes de l'Université, de la Sécurité sociale et du droit pénal. Le problème du giscardisme n'est donc pas tant de leur « sous-traiter du pouvoir » que de leur notifier la perte de leur notabilité d'antan, liée à la banalisation de leurs fonctions régulatrices.

Mais peut-être par « nouvelle petite bourgeoisie » entend-on les cadres *moyens* et supérieurs du privé (car on ne peut décemment pas y inclure la masse des employés qui, des banques aux assurances, conjuguent le féminisme et le syndica*lisme au grand dam de leurs directeurs*) ? Malheureusement, mis à part quelques industries de pointe, le gros des cadres du type « privé », qui se sont substitués aux anciens « patrons de l'industrie et du commerce », reste attaché à l'idéal hiérarchique et autoritaire du « chef d'entreprise », bref, au « système Giscard ». Quant aux étudiants de l'après-Mai, c'est justement par refus de la logique du capital qu'ils se sont tournés vers le havre (bien menacé) des fonctions sociales et du service public (6).

Ainsi le versant « esprit d'entreprise, compétition » et le versant « nouvelle culture » de la modernité idéologique, au lieu de se fondre dans un consensus « giscardo-rocardien », semblent devoir déchirer en deux la « nouvelle petite bourgeoisie salariée », entre sa composante « service public » et sa composante « bureaucratie du capital privé », et même, au sein du privé, entre les techniciens liés à la production, et les cadres administratifs-commerciaux. Or, ces techniciens, surtout ces ex-soixante-huitards entrés dans les services publics, va-t-on leur reprocher à la fois de fournir des mili*tants aux « nouveaux mouvements* sociaux » et de mettre de l'huile dans les rouages de la reproduction sociale ? Mais que voulez-vous qu'ils fissent ? Faut-il les rejeter dans l'enfer où, face au prolétariat, bourgeoisie et classes moyennes forment « une seule masse réactionnaire », alors que leur participation à ces mouvements (comme les coups que leur a portés récemment le pouvoir) ne fait que manifester la *crise* des organes périphériques de l'Etat ?

Cette tentation « puriste », à laquelle ont alternativement cédé l'extrême gauche après 68, une fraction du parti socialiste et le P.C.F. aujourd'hui, est d'autant plus grave que le poids numérique et l'importance idéologique de ces couches rendraient suicidaire toute stratégie d'alliance de classes qui ne tiendrait pas compte des aspirations jaillies dans la crise actuelle des nouvelles couches moyennes.

ON peut avancer une hypothèse. Derrière les rivalités d'énarques à la tête du P.S., comme derrière la rivalité P.C.-P.S., se jouerait dans la confusion un débat politique, réel mais *limité, sur la tactique à adopter pour la* construction d'un nouveau bloc hégémonique fondé sur deux versions d'une même alliance de classes, entre technocrates du haut appareil de l'Etat et des entreprises *modernes, et bureaucrates* issus du mouvement syndical. Les uns visent davantage à la mainmise sur les rouages de la « société civile » (au sens de Gramsci), les autres sur la « société politique ». Pour *asseoir leur hégémonie*, les uns se présentent surtout en défenseurs de la volonté de ceux d'en bas de « changer la vie », les autres plutôt en défenseurs des « acquis » et des conditions de vie des *masses. Mais tous s'accrochent à* un point fixe : les affaires de l'Etat ne sont pas celles de la cuisinière, mais des « compétents », c'est-à-dire de la fraction supérieure de la « bourgeoisie salariée ».

Les trouble-fête seraient alors ces insensés qui (conformément à une vieille tradition marxiste) luttent pour l'abolition du rapport dirigeants-dirigés, de la délégation de pouvoir et des hiérarchies, donc de l'Etat.

L'absurde polarisation à laquelle est actuellement soumise la gauche française ne serait alors que le masque d'une tout autre contradiction. Que l'on commence par exalter les nouveaux mouvements sociaux pour finir par des adieux au prolétariat et au socialisme, ou que l'on commence par souligner que « *tout ce qui bouge n'est pas rouge* » pour finir par rejeter tous les mouvements potentiellement subversifs dans l'enfer néo-petit-bourgeois, c'est toujours le mouvement social réel, venu de la base, mal cana*lisé par les grands partis*, dans les usines et au dehors, et dans lequel s'inscrit la radicalisation d'une fraction de cette nouvelle petite-bourgeoisie tant décriée, qui se trouve récusé dès lors qu'il remet en *question les équilibres arbitrés au sommet.*

LES femmes et les hommes qui luttent aujourd'hui pour « changer la vie », dans le refus de payer la crise comme dans le refus de « l'Etat-providence » d'antan, dans le refus de la division capitaliste du travail comme dans le refus de la division sexiste des rôles, dans le refus de l'hégémonie germano-américaine comme dans le refus du centralisme jacobin, ne pourront recréer une culture, un projet, une stratégie de gauche qu'en rompant avec les faux dilemmes.

Certes, il existe des contradictions entre les aspirations populaires, elles ne convergeront pas toutes spontanément : et c'est justement pourquoi les « fausses polarisations » trouvent un écho réel. Mais on ne saurait parler d'émancipation individuelle, d'autonomie culturelle, d'une transformation du rapport à la nature tant que le capital dicte sa loi sur l'organisation du travail et de la vie. Et on ne saurait lutter contre la restructuration capitaliste en se crispant sur la « défense des avantages acquis ». Cette ligne Maginot est déjà enfoncée de part en part, et les mouvements populaires *doivent* déjà se battre sur un nouveau terrain, opposer de nouvelles valeurs qui ne peuvent se réduire aux nostalgies du mouvement ouvrier traditionnel.

Saura-t-on combiner *la* défense intransigeante des intérêts immédiats de ceux qui, aujourd'hui, subissent de plein fouet la restructuration capitaliste, et en même temps faire mûrir toute la richesse des mouvements sociaux (y compris, mais pas seulement, ouvriers) qui contestent aussi bien l'ancien ordre établi que les futurs « nouveaux consensus » ? Tels sont les termes véritables du problème que la gauche doit affronter pour sortir de sa crise.

* Economiste, membre du comité de rédaction de la revue *Parti pris*.

(1) Même s'ils étaient indispensables à la « régulation monopoliste » de l'accumulation intensive du capital (cf. Alain Lipietz *Crise et inflation, pourquoi ?*, éd. Maspero, Paris.)

(3) Analyse à laquelle l'auteur de ces lignes a d'ailleurs largement contribué (cf. *les Temps modernes* : « Derrière les programmes, voir les forces », décembre 1976, et « La double complexité de la crise », juin 1980).

(3) Les études de l'I.N.S.E.E. montrent une modification radicale du comportement des femmes à l'égard du *marché* du travail, qui n'est pas sans rapport avec la difficulté croissante de leur imposer le « retour au foyer » avec mission d'y faire un « troisième enfant ».

(4) Editorial de *Non !*, n° 1, mai 1980.

(5) Voir notre article et l'ensemble du n° 12 (Juillet-septembre 1980) de *Critiques de l'économie politique* consacré au « tertiaire » (Maspero, Paris).

(6) C'est du moins ce que montre la remarquable étude de L. Boltanski, « l'Université, les entreprises et la multiplication des salariés bourgeois », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 34, 1980.

Dans ce numéro :

« Le Monde diplomatique » du mois d'octobre 1980 a été tiré à 120 000 exemplaires.

